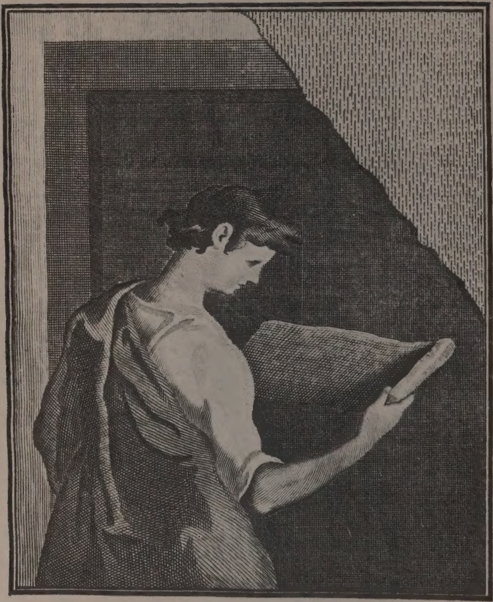

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mars, 1759.

2

AVIS.

Les seize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 s. Par la Poste port-franc 17 liv. 12 s.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poste port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui servir de supplément, relié en veau, 7 liv. 10 s. broché, Par la Poste port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaise & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 sol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 s.

Les suivants, dont on donnera trois Volumes par année jusqu'à la fin de l'Ouvrage, seront de même prix. Ceux qui ne se seront point abonnés, payeront pour l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

Collegii Billomensis

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1759.

Soc. Jesu

Cat. inscriptus

DOMUS LUGD...

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 744 volumes: Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12.	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	4.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1759.

ARTICLE XXIV.

LETTRES SUR LE DÉISME.

Par M. Salchli fils, Professeur à Lausanne. (*In*-8°. pages 412.) *A Paris*, *chez* Guil-

lyn, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LIX.

L'Auteur comprend ſous le nom de Déiſtes tous ceux qui combattent directement ou indirectement la Révélation. Par-là il ſe délivre du ſoin de diſtinguer les diverſes eſpèces de Déiſtes; de nous apprendre que les uns nient la Providence, les autres attaquent l'immortalité de l'ame; ceux-ci ſe bornent à la Religion purement naturelle, ceux-là ne retiennent des Ecritures que la Morale, ſans les Dogmes & les Myſtères. Voilà quatre ſortes de Déiſtes, & peut-être en exiſte-t-il encore d'autres. Le Profeſſeur de Lauſanne renferme tout dans ſon plan, quand il ſe déclare contre tous les ennemis de la Révélation.

Il nous donne XVI Lettres, dont les cinq premiéres expoſent

ſommairement l'Hiſtoire des plus fameux Incrédules Anglois. Car c'eſt du ſein de cette Nation qu'eſt ſorti le Déiſme, & qu'il s'eſt répandu dans toutes les parties de l'Europe. L'Auteur ſe plaint bien amèrement du progrès de cet eſprit d'irréligion : il oppoſe les temps & les mœurs de nos Ancêtres à l'état préſent du ſiècle & aux façons actuelles de penſer. » Un Blaſphémateur, *dit-il*, un » Déiſte étoient autrefois des » Monſtres qu'on regardoit com- » me la honte de l'humanité. Au- » jourd'hui qu'ils levent la tête de » toutes parts, à peine penſe-t-on » à réprimer leur audace. Collins » & Tindal ont reçu des éloges » publics en Proſe & en Vers. » Woolſton a eu des amis ; flat- » teurs pendant ſa vie, ils l'ont » encenſé après ſa mort. Le nom- » bre de leurs partiſans eſt prodi- » gieux, ils ſe font honneur de

» marcher ſur leurs traces. On ne
» rougit point de leur avoir appar-
» tenu par le ſang ou par l'amitié.
» Leurs Ouvrages ſe ſont vendus
» avec une facilité étonnante. Le
» déſordre eſt toléré ; une indigne
» indifférence l'autoriſe. «

Les fameux Déiſtes, dont nous parle M. Salchli, avoient été précédés, en Angleterre, d'un Baron de Cherbury, d'un Charles Blount, d'un Jean Toland, tous trois ennemis déclarés du Chriſtianiſme. Hobbes & Brown ont été mis par de bons Critiques dans la même claſſe. Mais notre Auteur, qui ſe picque de la plus grande impartialité, n'aſſocie point ces deux Ecrivains aux Déiſtes ; il pencheroit à excuſer le Docteur Brown *, & à charger au contraire la mémoire de Hobbes, qui, en effet, ne s'éloi-

* C'étoit un Médecin de Londres, Auteur d'un Livre fort mauvais, intitulé : *La Religion du Médecin.*

gne guères de l'Athéiſme : mais, toute ſa vie, Hobbes s'eſt picqué de *ne découvrir ſes penſées qu'à demi.* (M. Joly ſur Bayle.)

On ſe borne donc ici à nous donner quelques détails ſur la vie & la doctrine de Collins, de Tindal, de Woolſton : tous trois Déiſtes ſans reſtriction & ſans déguiſement ; tous trois Chefs & Légiſlateurs dans cette malheureuſe ſociété d'Impies, déchaînés contre l'Evangile. Collins fut le moins mal-honnête homme, quoique pétri de vanité, & ridicule par la bonne idée qu'il avoit de ſon érudition très-fauſſe & très-médiocre. Tindal fut ſucceſſivement Proteſtant, Catholique, Déiſte ; &, dans le Gouvernement, il s'attacha d'abord aux Stuarts, enſuite à la Maiſon d'Hanovre. C'étoit un des plus mauvais Raiſonneurs du monde ; un des plus violents Antagoniſtes des Chrétiens. Woolſton

le surpassa en étourderie & en hardiesse. Il subit au sujet de ses impiétés une condamnation, & mourut en 1733, dans les prisons de Londres, parce qu'il ne se trouva pas en état de payer l'amende qu'on lui avoit imposée. Notre Auteur indique les Ouvrages principaux de ces fameux Déistes. On avoit déja, sur ce même objet, des Notices fort discutées dans le grand Dictionnaire de M. de Chauffepié. Nous renvoyons à ces Livres, & nous parcourons rapidement les dix autres Lettres de M. Salchli.

Quelles sont les causes des grands progrès du Déisme ? Le Professeur de Lausanne en découvre plusieurs, & met à la tête l'*Ignorance de la Religion*. Selon lui, rien de moins instruit que les partisans de l'Incrédulité ; & cette censure est vraie. » Quelles sont » les connoissances de la plûpart

» de ces Messieurs ? Un Caté-
» chisme souvent aussi mal expli-
» qué que peu entendu ; quelques
» mots de Latin ; un cours de Phi-
» losophie assez superficiel. Voilà
» les études de la première jeu-
» nesse. Au sortir des Collèges, un
» jeune homme est envoyé dans
» une Université ; ... Il feuillette
» quelquefois Thomasius, Bartole
» ou Cujas, &, si la beauté de son
» génie lui permet de vacquer à
» tant de Sciences, il s'occupe,
» dans ses heures de loisir, de
» quelques Ouvrages libertins, de
» Brochures sur un point de Reli-
» gion, ou de quelque Abrégé
» d'Histoire. De retour chez lui,
» il est pourvu d'un emploi ; &
» bientôt donnant l'essor à un mé-
» rite dû à de si longs travaux,
» & flatté par les charmes du ton
» décisif, il prononce avec autant
» de suffisance sur un Article de

» Foi, qu'il décide d'un procès sur
» lequel ses Recueils Académiques
» ne disent rien. «

L'Auteur étend cette induction au Militaire, au Négociant, à la Femme du monde, & il fait voir que toutes ces personnes, raisonnant sur la Religion, s'engagent dans des controverses d'où elles ne peuvent sortir sans s'égarer. Ces Tableaux, à la vérité, ne sont pas tracés & finis de main de Maître : il y a, dans le style du Professeur, un ton doctrinal, une gravité dogmatique, un embarras même qui décèle l'homme de Cabinet & l'Etranger ; mais il faut saisir le vrai indépendamment de la manière, & ne pas rejetter l'instruction, parce qu'elle est dénuée d'agréments. La 8e Lettre charge beaucoup Montagne comme Pyrrhonien, & le Comte de Rochester comme Déiste. L'un & l'autre, au fond, étoient peu instruits,

Ils avoient plus d'esprit que de connoissances, plus de hardiesse que de logique. Les Collins, les Tindal, les Woolston attaquoient bien plus de front la Religion révélée, quoiqu'ils raisonnassent aussi mal & que leur érudition fût encore très-bornée. Le pour & le contre, à l'égard de Montagne, remplit cette Lettre qui est curieuse. On voit bien que Mallebranche y joue un rôle : c'est l'Avocat de la Religion contre Montagne. M. le Marquis d'Argens est le défenseur de ce Pyrrhonien, & ce dernier, comme il étoit juste, perd sa cause. Cela doit être encore lu, quoiqu'assez connu des gens de Lettres.

Quelle est la méthode qu'adoptent & que suivent les Déistes dans leurs Ecrits? En voici des exemples. M. l'Evêque de Londres publia, en 1728, une Lettre Pastorale contre les Incrédules. L'Ou-

vrage étoit solide, suivi, pressant. Que fit Tindal pour le réfuter? *Il se jetta sur l'Apologie des Déistes & sur la fripperie du Clergé.* Cela ne s'appelle-t-il pas bien répondre ? Toland plein de fiel contre tout ce qui portoit le caractère de la Religion, alloit s'établir dans un Caffé, & s'y répandoit en invectives contre le Clergé. *Son acharnement à le noircir & à le diffamer, divertit d'abord, ennuya bientôt, fut détesté ensuite, & fit détester les Caffés qu'il fréquentoit. Quelques Caffetiers faillirent à en être ruinés.* Ne voilà-t-il pas une belle manière de procéder dans une matière aussi grave & aussi importante que l'est la Religion ? Collins se picquoit de savoir & de citer beaucoup. Dans son Livre du *Sens littéral des Prophètes*, il nous dit que Jesus est le *Messie* ou le *Christ*; que le nom de

Meſſie eſt Hébreu, & que le nom de *Chriſt* eſt Grec ; puis il renvoie au Dictionnaire de D. Calmet. Cela n'eſt-il pas d'une érudition bien reſpectable ?

Dans ſes Lettres X. XI. XII. XIII. XIV. notre Profeſſeur de Lauſanne combat les principes du Marquis d'Argens, ſur-tout ceux qui ſont répandus dans *la Philoſophie du bon Sens*. Ce ſont-là des controverſes qui ont ſouvent occupé les défenſeurs de la Religion ; ainſi nous ne ferons qu'indiquer ces objets. M. d'Argens a voulu infirmer l'Hiſtoire de Moyſe ſur l'origine du monde, par les Antiquités Chinoiſes, comme ſi les Annales de cet Empire remontoient au-delà du Déluge : ce qui eſt démontré faux, ſelon tous les calculs, tant celui de l'Hébreu que celui des LXX. Notre Auteur produit de bonnes preuves pour ramener les Hiſtoires de la Chine

à des époques bien inférieures au Déluge. C'eſt l'Abbé Lenglet, Auteur ſouvent fautif, qui a induit en erreur M. d'Argens. *Celui-ci*, dit aſſez cauſtiquement notre Profeſſeur, *paroît* avoir une grande *eſtime* pour l'Abbé; *il en fait ſon Théologien, ſon Critique, ſon Hiſtorien; bientôt il ſera ſon Phyſicien; il ne lui manque que d'être ſon Directeur, il pourroit ſe flatter d'avoir un pénitent docile.* Voilà du Sarcaſme, & quelques lignes après, une aſſez inutile diſcuſſion ſur le mot *Nephilim* du Chap. VI. de la Genèſe. Il s'agit de ſavoir s'il ſignifie des *Géants* ou des hommes *violents & féroces.* Notre Auteur, qui n'eſt pas fâché de citer quelques mots de Grec & d'Hébreu, dans ſes marges, paroît d'abord condamner tous ceux qui traduiſent par le terme de *Géants* *;

* Le mot *Nephilim* eſt employé au même ſens. *Nomb. XIII.* 33, 34. *Deut. II.* 11.

puis il reconnoît que ces *Nephilim* étoient *peut-être d'une force & d'une taille extraordinaire :* par conſéquent il ne nie pas qu'ils n'aient pu être appellés des *Géants.* A quoi ſert donc cette critique ? & quelle néceſſité y avoit-il de s'élever ici contre la Vulgate, les LXX, les Pères, les Interprètes qui ſuivent cette leçon ? On ne peut s'empêcher de dire qu'il ſe trouve, en cet endroit, une ſuperfluité d'obſervations, une vraie battologie.

Mais il eſt fort bien de reprocher, comme fait M. Salchli, à l'Abbé Lenglet & à M. d'Argens, la liberté qu'ils ſe donnent de croire que les *Nephilim*, ſoit que ce fuſſent des *Géants* ou des *hommes féroces*, aient été d'une autre race que celle d'Adam. Il n'y a que de la fauſſeté, de l'impiété & de la misère dans une telle opinion. Viennent les difficultés du Mar-

quis d'Argens ſur le Déluge : difficultés réſolues cent fois. M. Salchli répète les ſolutions, il montre l'univerſalité du Déluge, la manière dont la terre a pu être inondée, le rétabliſſement du monde après cette terrible cataſtrophe, la célérité d'une nouvelle population ; la fondation des Empires, ſur-tout de l'Egypte, &c. Il y a de l'érudition dans tout ce morceau, & l'on peut croire même que les objections de Lenglet & de M. d'Argens n'exigeoient pas une ſi grande dépenſe de ſavoir.

Dans ſa XV^e Lettre, notre Docteur de Lauſanne commence par ſe plaindre *du décri* preſque *univerſel où eſt tombée la Critique*, & il croit que l'irréligion profite de cette diſpoſition, ou plutôt de cette indifférence des eſprits pour une ſcience deſtinée à répandre des lumières. Il peut y avoir quelque vérité dans cette

observation, mais il ne faut pas l'outrer. Le Déisme a des causes bien plus efficaces, savoir la corruption des mœurs, la vanité, la présomption, l'amour de l'indépendance &c. Le Professeur se porte tout de suite à faire une sortie contre les Journaux littéraires, il les regarde comme pernicieux à la Critique, & par conséquent comme favorables au Déisme. Voici le raisonnement de l'Auteur : » Lorsque les premiers » Journaux parurent, le Public » leur fit l'accueil le plus favora- » ble..... bientôt on s'accoutuma » à cette lecture : la fureur des » Journaux saisit tous les Esprits. » Il n'est point de Ville un peu » considérable qui n'ait son Mer- » cure ou son Nouvelliste litté- » raire..... Les Déistes, la plûpart » gens du bel air & peu faits à » pâlir sur les Livres, ne furent » pas des derniers à favoriser ce

» goût. La ſaine Critique fut » éclipſée ; on ſe dégoûta des ori- » ginaux ; on ne voulut plus ſe » donner la peine de puiſer dans » les ſources. Alors un eſſain de » Livres Déiſtes ſortit de deſſous » la Preſſe : ce titre, ſoûtenu de » recherches ſuperficielles ſur quel- » ques points de critique, leur » donna un faux air de ſavoir » qui éblouit des gens qui ne con- » noiſſoient de cette ſcience que » le nom..... Briſons là deſſus, il » n'eſt rien de plus imprudent au- » jourd'hui que d'attaquer un Jour- » naliſte..... J'aimerois mieux me » brouiller avec un Poëte. «

Il faut que ce M. Salchli ait eu quelque querelle avec des Journaliſtes, car ce morceau a bien l'air d'une repréſaille. En tout cas, notre Profeſſeur fait toujours ici deux fautes, la premiére d'attaquer ainſi en général tous les Journaliſtes : ſon Livre, quoique

eſtimable & fait dans de bonnes vuës, n'eſt pas d'une excellence ſupérieure à toutes les Critiques bonnes, honnêtes & modérées. S'il ſe trouvoit donc, dans la Nation nombreuſe des Journaliſtes, quelque Cenſeur impartial qui voulût rendre une pleine juſtice aux préſentes Lettres & à leur Auteur; celui-ci ſeroit peut-être averti de ſes fautes d'omiſſion & de commiſſion; & la probité du Journaliſte donneroit de la force à la cenſure. La ſeconde faute eſt de n'avoir pas pris langue avec les Journaliſtes eux-mêmes, pour connoître leurs défauts. Le Docteur de Lauſanne les accuſe d'avoir détruit la *ſaine Critique*, & donné lieu au Déiſme de multiplier ſes productions. Mais cette imputation n'eſt pas juſte dans ſa totalité.

D'abord quand les Journaux ont été faits par des Ecrivains zélés

pour la Religion, le Déiſme a plutôt été combattu qu'autoriſé ou appuyé. Enſuite quand ces Journaux ont été ſavants, judicieux, bien écrits; quand les Auteurs de ces productions périodiques ont pris la peine de travailler d'après les Originaux mêmes, de conſulter les ſources, de ſuggèrer de nouvelles vuës à l'occaſion des Ouvrages nouveaux, de comparer les Livres qui traitent des mêmes ſujets, ou de ſujets qui ſe reſſemblent; quand ces Journaliſtes ont tenu la balance juſte entre la flatterie & la ſatyre, qu'ils ont cherché à encourager les Auteurs ſans néanmoins faire illuſion au Public, qu'ils ſe ſont étudiés à être vrais, ſimples, fermes, modérés, & bien inſtruits de ce qu'ils doivent dire; alors il ne peut être vrai que cette Littérature ait obſcurci *la ſaine Critique.* Or M. Salchli pourroit-il bien

prouver que, depuis près de cent ans, il ne ſe ſoit trouvé ni en France, ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en Italie, ni en Pruſſe, ni en Saxe aucuns Journaux, ni Journaliſtes qui aient touché le but que nous venons de montrer? Quand cet honnête Profeſſeur de Lauſanne voudra ſavoir les défauts & les inconvénients des Journaux trop multipliés, il pourra s'adreſſer à nous avec confiance : nous les lui indiquerons, même en aſſez grand nombre, même ceux de nos Mémoires. Mais quand il accuſera généralement cette invention littéraire d'avoir cauſé l'*éclipſe* de toute *ſaine Critique*, nous lui repréſenterons doucement & ſans chaleur *Poëtique* qu'il ſe trompe fort, & qu'apparemment il n'a pas aſſez réfléchi ſur l'Hiſtoire des Journaux depuis M. Sallo en 1664 juſqu'à l'année 1759.

La ſuite de cette XV^e Lettre

Mars, 1759.

roule ſur le ſyſtême de Locke; touchant la poſſibilité de *l'Ame-matière*. Notre Auteur apprécie bien les idées de ce fameux Philoſophe. Locke ne tenoit point formellement le Matérialiſme, il n'étoit peut-être pas un *Socinien décidé*, mais il donnoit des atteintes évidentes aux dogmes eſſentiels de la ſpiritualité & de l'immortalité de l'ame; c'eſt à ce titre qu'il reçoit tant d'éloges des Matérialiſtes & des Incrédules. C'eſt, pour ainſi dire, le premier pas & comme l'A B C de l'impiété: on commence par louer beaucoup M. Locke, puis le reſte de la doctrine des prétendus Eſprits-forts ſe développe: telle eſt la marche de l'incrédulité actuelle.

Locke, comme nous le diſions d'après M. Salchli, n'eſt peut-être pas un *Socinien décidé*; mais Bayle diſoit aſſez à propos que tout *Socinien généralement parlant ſouſcriroit*

ſouſcriroit à ſon Livre. On peut en croire un homme tel que Bayle en fait de Socinianiſme & de toute autre branche d'impiété. Il y a beaucoup de bonnes choſes dans le cours de cette Lettre contre le Matérialiſme & contre ſes principaux Défenſeurs ; mais ces matières ont été rebattues tant de fois, & le Matérialiſme eſt une ſi pauvre choſe que nous ne pouvons nous y arrêter.

Reſte la XVI[e] Lettre, qui commence par un trait d'eſprit. Le Duc de la Rochefoucaut a dit dans ſes Réflexions que, *pour s'établir dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroître établi.* Il en eſt de même de nos Eſprits-forts, reprend fort ingénieuſement notre Profeſſeur. » Le » Déiſte réfuté mille fois, avec » cette ſupériorité que donne le » vrai, diſſimule ſa défaite & déſa- » voue hardiment le ſuccès du

» combat qui l'a terraſſé. C'eſt trop » reſſembler à ces Princes qui font » chanter le *Te Deum* après une » bataille perdue.« Il falloit peut-être développer encore cette idée, & dire, par exemple, que les Déiſtes ſe connoiſſent, ſe lient, ſe ſoûtiennent ; qu'ils font effort tous enſemble contre la Religion ; qu'ils vantent leur nombre, leur ſageſſe, leur eſprit, leurs talents ; qu'à les en croire, ils ſont tous des gens admirables, des Ecrivains du premier rang, des Philoſophes comparables ou ſupérieurs aux plus grands génies ; qu'au contraire leurs Adverſaires, ceux qui les contrediſent ou les réfutent, n'ont pas le ſens commun ; qu'ils ſont des imbécilles, des idiots, des enthouſiaſtes, des gens trompés ou trompeurs, des miſérables qui n'ont jamais formé une ſeule penſée, &c. Notre Profeſſeur dit bien quelque choſe de tout cela ;

mais d'une manière un peu embarrassée. Il insiste néanmoins sur la présomption des Déistes; il nous apprend même qu'il en a vu qui osoient s'égaler aux Bossuet & aux Fénélon, après avoir lu quelque Livre ou Libelle de leur parti. Il y a des traits remarquables dans cette dernière Lettre, & en général l'Ouvrage entier fait honneur au docte Controversiste de Lausanne. Il lui échappe quelques inutilités sur & contre les Catholiques; quelques expressions peu châtiées, quelques traces de pédanterie, ou, si le terme est trop fort, quelque défaut de légèreté, d'aisance, d'usage du monde. A tout prendre, il y a beaucoup plus de bon que de médiocre ou de mauvais dans cette composition.

ARTICLE XXVI.

SECONDE LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires ſur les Antiquités Romaines, & ſur les Temples des Anciens.

MM. RR. PP.

LA révolution dans le Gouvernement ſous Jules-Céſar, en occaſionna une générale dans les Arts qui juſqu'alors n'avoient occupé que quelques riches Citoyens, comme Craſſus, Lucullus, Pompée, &c. Les Temples des Dieux furent les premiers Edifices publics, où la magnificence ſuccèda à la meſquinerie, où la brique fut revêtue de marbre, où l'Architecture ſe montra avec cette majeſté qu'elle avoit dans la Grèce ; mais en devenant plus

magnifique & plus riche, les Temples n'en devinrent pas beaucoup plus grands. On ſe borna à décorer les anciens : les nouveaux conſtruits ſur des plans un peu plus étendus, ne furent jamais ce qu'on appelle de vaſtes bâtiments. La raiſon, indépendamment d'une eſpèce d'uſage, étoit que les Princes, en même temps qu'ils travailloient pour les Dieux, travailloient auſſi pour le Public & pour eux-mêmes. Ils étendoient leurs Palais, ils élévoient des Aqueducs au centre de Rome, ils conſtruiſoient des *Forum*, des Thermes, des Baſiliques. Si, au milieu de tout cela, chaque Temple avoit eu ſeulement les dimenſions du Panthéon, tous les accompagnements du Temple de Jupiter Capitolin ; rapprochés l'un de l'autre, ils auroient preſque rempli ſeuls l'enceinte de Rome telle qu'on la voit aujourd'hui.

D'ailleurs en construisant un nouveau Temple, combien de fois ne mit-on point à profit pour sa décoration les Edifices qui l'environnoient ? Le Sénat décerne un Temple à Antonin & à Faustine : l'emplacement est marqué dans *Via Sacra*, rue des plus fréquentées de l'ancienne Rome, parce qu'elle communiquoit du Palais des Empereurs au Capitole. Le Public souffrira de ce monument, si le passage est intercepté par une multitude d'Edifices uniquement à l'usage du Temple. Que fait-on ? On construit un corps de bâtiment d'environ trente pieds de long sur autant de large à-peu-près. Dix colonnes de marbre, six de face, & deux en retour sur chaque côté forment un Portique d'une médiocre profondeur. Quelques maisons abbatues vis-à-vis, ouvrent une nouvelle rue, qui va rendre dans le *Forum Romanum*,

dont les colonnades ſe raccordent avec celle du nouveau Temple, augmentent ſa majeſté, & en reçoivent à leur tour un nouvel ornement. A la vuë du monument qui exiſte encore en grande partie, & en rapprochant ſur ceux qui l'environnoient, les conjectures les plus plauſibles, on ne peut pas ſuppoſer que le Temple de Fauſtine ait jamais eu plus d'étendue qu'on ne lui en voit aujourd'hui. Ainſi après la bataille de Pharſale, Céſar fit ériger le Temple de *Venus Genitrix* au milieu du *Forum*, conſtruit par ſes ordres lorſqu'il étoit encore dans les Gaules. Ainſi l'Empereur Adrien plaça-t-il ſur le *Forum Trajanum* le monument de ſa reconnoiſſance envers ſon prédéceſſeur.

Il ne faut pas toujours s'en rapporter aux Architectes qui nous ont donné des plans d'anciens Monuments ſacrés. Conduits quelque-

fois par le préjugé, ils ne mettent pas aſſez de critique dans leurs Obſervations, ils ſuppoſent trop facilement dans l'Antique des beautés qui n'exiſterent jamais; & ſi en deſſinant des ruines, ils ne trouvent pas tout ce qu'ils cherchent, ils ajoûtent de leur chef & travaillent d'imagination.* Par exemple, Palladio qui a deſſiné le Temple de Fauſtine dont je parlois plus haut, dit qu'il n'a trouvé dans l'intérieur du Temple aucune trace d'ornements, mais qu'il devoit y en avoir de magnifiques. Avec cette idée, il prend le crayon, deſſine des Niches, des Statues, des Piédeſtaux, & nous dit: Voilà l'intérieur du Temple de Fauſtine.

* L'Auteur, dans une troiſième Lettre qu'il nous écrit & qui ſuivra celle-ci, excepte nommément de ſa critique M. le Roy & ſon grand Ouvrage des *Ruines de la Grèce*, dont il parle avec la plus grande diſtinction.

Il va plus loin : dans le feu de la composition, il jette devant, à droite & à gauche de grands Portiques sans songer qu'il bâtit aux dépens de Remus qui avoit son Temple à dix pas de celui de Faustine ; sans s'appercevoir qu'il barre le passage aux Triomphateurs, qui montoient au Capitole par *Via sacra*, aux Prêtres qui, par la même rue, alloient en pompe faire un sacrifice à Jupiter aux Ides de chaque mois &c. Les plus habiles Antiquaires, après de profondes recherches, ont bien de la peine à fixer l'emplacement des Edifices les plus célèbres. L'un nous dit que les trois colonnes que l'on voit au *Campo Vaccino*, sont les restes du Pont que fit faire Caligula pour passer de son Palais au Capitole : l'autre, que ces colonnes faisoient partie du Temple de Jules-César ; & un Dessinateur voudra en être cru sur sa parole

quand il aſſûrera que tel pan de mur appartenoit à tel édifice ; tandis que mille raiſons, qu'il ignore, combattent ſes prétentions ; que ce qu'il croit les fondements du Portique qu'il deſſine, ſont ceux d'un Edifice détruit pour élargir le terrein, peut-être les ruines de l'humble maiſon du Plebeien, qui autrefois, comme aujourd'hui, cédoit la place au riche Patricien. Il faut ſavoir quelque choſe de plus que meſurer & deſſiner, quand on entreprend de remettre ſous les yeux, des monuments qui n'exiſtent plus. Scamozzi qui avoit beaucoup lu, & qui aime trop à le faire voir, qui prélude par des ſentences de Pythagore & de Platon avant que de parler d'un Triglyphe, Scamozzi ne nous a donné aucun des monuments antiques qui ſubſiſtent encore à Rome ou ailleurs ; il s'eſt borné à imaginer deux Palais, l'un à la Grecque,

l'autre à la Romaine ; & je crois que, malgré l'érudition de l'Auteur, en changeant ſeulement le nom des différentes pièces, on pourroit les appeller Palais à la Venitienne ou à la Scamozzi.

Il y a de bonnes raiſons de douter qu'il ſe fît des ſacrifices dans l'intérieur des Temples ; ce n'étoit donc point à ces Edifices qu'il falloit donner une étendue capable de contenir le peuple qu'attiroit cette partie du culte Payen : c'étoit aux Portiques qui les accompagnoient, afin que l'immolation des victimes ſe faiſant ou dans le Veſtibule, ou aux pieds de l'Eſcalier qui y conduiſoit, les Spectateurs répandus dans les Portiques d'alentour puſſent voir la cérémonie. Mais il faut remarquer que tous les Dieux n'avoient pas les grands honneurs du ſacrifice ; que pluſieurs ſe contentoient de fumigations & d'offran-

des ; que le ſacrifice d'un Coq à Eſculape ne faiſoit point autant de fracas qu'une Hécatombe à Apollon ; qu'on ne ſacrifioit pas devant tous les Temples ; que les ſolemnelles aſſemblées de Rome ſe faiſoient au Temple de Jupiter Capitolin, quoiqu'il y en eût de conſacrées à Jupiter *Stator*, à Jupiter Tonnant, à Jupiter *Cuſtos*, &c. Pourquoi donc conſtruire auprès de ces édifices des cours qui ne devoient point avoir d'uſage ? Remarquons encore que, dans la Grèce ſur-tout, il y avoit une infinité de Temples, où il n'étoit permis qu'au Prêtre ou à la Prêtreſſe d'entrer. Donnoit-on des dimenſions de trente ou quarante toiſes à un Edifice, où il ſuffiſoit qu'il y eût place pour un homme & quelques ſtatues ? Y voyoit-on la Baſilique, l'*Adytum*, le *Sacrarium* &c. ? Non, c'étoit une petite *Cella*, où le Dieu diſparoiſſoit

dans la fumée d'un grain d'encens. Quelques Trépieds, une Table pour placer les Gâteaux ; voilà quels en étoient les meubles, & il ne pouvoit y en entrer davantage.

On nous trompe donc, quand on ſuppoſe à tous les Temples des Anciens cet extérieur pompeux, que tous n'avoient pas à beaucoup près. On nous trompe encore en ne diſtinguant pas aſſez, dans les Edifices ſacrés les plus vaſtes & les plus ornés, le corps du Temple, de ce qui n'en étoit que l'acceſſoire. J'appelle le corps du Temple, l'endroit particulier où étoient la Statue & les Autels du Dieu à qui tout le Monument étoit conſacré ; qu'on appelloit *Cella*, & qui prenoit le nom de Périptère, quand il y avoit des colonnes tout autour, de Diptère quand il y en avoit deux rangs &c. enſorte que dès qu'on étoit hors du

Veſtibule, ou même dans le Veſtibule, on étoit hors du Temple proprement dit.

Le Temple de Jupiter Olympien à Athènes, avoit, nous dit-on, plus de quatre ſtades; c'eſt-à-dire plus de deux mille quatre cents pieds de circuit; ſoit. Mais diſtribuons la ſurface, comme les Anciens eux-mêmes l'avoient diſtribuée, & nous aurons une juſte idée de la grandeur réelle du Temple. Il faut renfermer, dans ce circuit, un Monument conſacré à Saturne & à Rhée, un Bois, des Statues ſans nombre d'une taille ordinaire, & des Coloſſes auſſi énormes que celui de Rhodes, & que les plus grands de Rome. Que l'on donne au Bois ſeulement l'étendue de la moitié du Boſquet des Thuilleries, que l'on place les Statues dans des points de vûë proportionnés à leur maſſe & à leurs diverſes attitudes, qu'on loge

un peu au large Saturne & Rhée, le terrein se remplira de façon qu'il ne restera à Jupiter qu'une maison assez bornée ; & nous verrons ailleurs qu'en effet elle l'étoit. Que dirai-je de ces Temples de l'Egypte, où il falloit traverser quatre ou cinq cours avant d'arriver au Sanctuaire de la Divinité qu'on y adoroit ; de ces Temples de la Grèce où il y avoit des Bibliothèques, des Gymnases, des Bains ? Il est évident qu'ils étoient plutôt des Villes sacrées que des Temples.

A s'en rapporter aux desseins qui ont été tracés du fameux Temple de la Fortune à Preneste, nul autre n'avoit plus d'étendue, ne s'annonçoit avec plus de magnificence : c'étoient des Terrasses élévées l'une sur l'autre, des Galleries, des Pavillons &c. mais où tout cela conduisoit il ? A une Colonnade en Hémicycle, au milieu

de laquelle étoit placée ſur un trône la Statue de la Fortune. Tout le reſte n'étoit donc qu'une eſpèce de Palais compoſé de différentes pièces, indépendantes l'une de l'autre pour la ſolidité, & n'ayant d'unité que dans la reſſemblance des divers corps qui ſe répondoient à droite & à gauche. Ce Palais appartenoit moins à la Déeſſe, qu'à ceux qui la ſervoient, qu'à ceux qui venoient ſolliciter ſes oracles, & qui trouvoient, dans ces Galleries, des promenades pour rêver à leurs chimères.

Mais j'entrevois dans l'origine de la plûpart des Temples de l'Antiquité, au moins ceux de Rome, une raiſon de ne leur donner qu'une petite étendue. Je laiſſe à part ceux qui étoient conſacrés aux Divinités du premier Ordre, comme Jupiter, Junon, Apollon, Neptune &c. Divinités dont on craignoit le courroux, ſur le

ſecours deſquelles l'on comptoit, à qui dès-lors la Religion faiſoit un devoir de faire des ſacrifices & des offrandes, qui par conſéquent devoient être traitées avec un peu plus de diſtinction. Je parle de la Clémence, de la Concorde, de l'honneur, de la Bienfaiſance, &c. Ce n'étoient ici que des Vertus diviniſées, & les Monuments qui portoient leurs noms n'étoient deſtinés qu'à annoncer quelque évènement glorieux, qu'à en perpétuer la mémoire, qu'à rappeller utilement à l'eſprit des enfants les ſervices de leurs pères, qu'à conſacrer le ſouvenir d'un bon Gouvernement, des exploits militaires d'un Général d'armée, d'un bienfait reçu &c. Le fameux M. Marcellus, le Vainqueur d'Annibal, après ſes victoires ſur les Gaulois, & ſes conquêtes dans la Sicile, érigea deux Temples, l'un à l'Honneur, l'autre à la Vertu, & plaça

celui-ci devant le premier, Vespasien les fit réparer, afin, disent les Historiens, que les troupes, partant pour la guerre, se souvinssent qu'on ne parvenoit à la gloire que par le courage; qu'on n'acquéroit de l'honneur que par la vertu. Le premier Temple de la Concorde fut érigé par le Tribun Flavius peu de temps avant la premiére guerre Punique, parce qu'il avoit réussi à réconcilier les différents Ordres de la République. Monument qui signifioit que l'union de sentiments & de vuës fait la force d'un Etat, que par elle on trouve des ressources dans les temps les plus critiques. Marc-Aurèle plaça sur le Capitole un Temple de la Bienfaisance, Divinité, *ajoûte Dion*, dont le nom avoit jusqu'alors été inconnu, & à qui cet Empereur n'érigeoit sans doute des Autels que pour apprendre à ses successeurs, que la bien-

faiſance, ſi bien pratiquée par lui-même, devoit tenir un des premiers rangs parmi les vertus d'un Prince. La foudre tombe aux pieds d'Auguſte ſans lui faire de mal; auſſi-tôt on érige un Temple à Jupiter Tonnant, & à ſa vuë la poſtérité ſe rappellera l'amour des Dieux pour le Maître du monde. Que l'on parcourre toutes les Vertus qui avoient des Temples à Rome, la Fidélité, la Conſtance, la Bonne-Foi, on trouvera que toutes ne devoient leur culte qu'à quelque évènement, dont on vouloit conſerver le ſouvenir. Dans cette vuë, il n'étoit pas néceſſaire de conſtruire des Edifices immenſes. Si Veſpaſien, après la deſtruction de Jéruſalem, donna de ſi grandes dimenſions au Temple de la Paix, c'eſt qu'il voulut en faire le magaſin de toutes les richeſſes de la Judée. Mais dans celui de la Clémence, érigé en l'honneur de

Céſar après la journée de Pharſale, il n'y avoit à placer que la Statue de la nouvelle Déeſſe ; & pour cela, il ſuffiſoit d'une Niche renforcée. Se perſuadera-t-on que les Temples de la Vieilleſſe, de la Fièvre, de la Peur, aient coûté ſeulement la plus petite colonne à Paros, ou à Carrare ?

Enfin, qu'on ſe rappelle que hors l'occaſion d'un ſacrifice ſolemnel ou d'une ſupplication générale, il ne ſe faiſoit, dans les Temples, aucune aſſemblée conſidérable ; qu'il y avoit fort peu de ces grandes cérémonies religieuſes régulièrement en uſage chaque année ; qu'un Citoyen du commun ayant des graces à demander aux Dieux, prenoit quelque petite victime s'il étoit à ſon aiſe, quelques gâteaux s'il étoit pauvre, &, ſuivi ſeulement de ſa femme & de ſes enfants, alloit à petit bruit faire ſon ſacrifice ou ſon offrande.

Qu'on ſe rappelle encore qu'à Rome tous les Temples, excepté un, étoient habituellement fermés, & on n'aura pas de peine à concevoir que les Anciens ne donnerent point à leurs Edifices ſacrés une étendue inutile & diſpendieuſe.

Quant à la ſupplication générale, elle avoit deux objets; ou de remercier les Dieux après quelque victoire éclatante remportée ſur l'ennemi, hors d'une guerre civile; ou de les appaiſer dans les malheurs de l'Etat. Alors tous les Temples s'ouvroient, parce qu'il n'étoit aucune Divinité qui à ſa façon n'entrât pour quelque choſe dans la victoire; aucune Vertu qui, de la part des Généraux & des Soldats, n'eût contribué plus ou moins au ſuccès des armes. Il convenoit donc que tous les Dieux & toutes les Vertus euſſent part aux actions de graces. Mais le

nombre des Temples étoit ſi grand, que nulle part il n'y avoit foule, le peuple, à ſon ordinaire, s'occupant moins de ce que la fête avoit de religieux, que des plaiſirs qu'elle lui procuroit. Dans les ſupplications ordonnées pour détourner les malheurs, c'étoient les femmes qui faiſoient les plus grands frais. Elles alloient à tous les Temples, les cheveux épars, ſe proſternoient ſur l'Eſcalier du Veſtibule, ſe répandoient dans les Portiques, y pouſſoient des cris lugubres, & parcouroient ainſi ſucceſſivement tous les quartiers de la Ville ſans s'arrêter long-temps en chaque endroit.

A ces raiſons, tirées pour la plûpart de certaines convenances, j'ajoûterai quelque choſe de plus précis la premiére fois que j'aurai l'honneur de vous écrire. Je ſuis, &c.

18. Janv. 1759.

ARTICLE XXVII.

HISTOIRE NATURELLE, Civile & Géographique de l'Orénoque & des principales Rivières qui s'y jettent, dans laquelle on traite du Gouvernement, des Usages & des Coûtumes des Indiens qui l'habitent; des Animaux, des Arbres &c. qui naissent dans le pays. Par le P. Joseph Gumilla, de la Compagnie de Jesus, Supérieur des Missions de l'Orénoque. Traduite de l'Espagnol sur la seconde Edition, par M. Eidous, ci-devant Ingénieur des Armées de Sa Majesté Catholique. *A Avignon, & se vend à Paris chez Desaint & Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beau-Mars, 1759.*

vais, *1758*. (Trois Volumes *in*-12.)

L'Histoire de l'Orénoque * a déja paru avec distinction dans nos Mémoires ; elle y occupe plusieurs ** Articles. Nous crûmes devoir nous étendre sur un Ouvrage qui, par lui-même, méritoit d'être connu, & qui d'ailleurs étoit écrit dans une Langue que l'exemple & la mode n'ont pas rendu familière aux François. Nous choisîmes, dans l'Ouvrage Espagnol du P. Gumilla, les traits les plus intéressants, & les plus propres à caractèriser les peuples qui habitent les bords de

* On peut dire aussi l'*Orinoque*, & c'est ainsi que Mrs Bouguer & de la Condamine nomment ce grand Fleuve.

** Voyez les Mémoires de Trévoux Décemb. I. & II. Vol. 1747, & Janv. 1748.

l'Orénoque ;

l'Orénoque, leurs Usages, leurs Coûtumes, leurs Mœurs &c. Nous nous attachâmes à faire connoître des pays si différents du nôtre, & auxquels on peut appliquer ces Vers de l'Arioste à l'occasion des pays qu'Astolphe apperçut dans la Lune.

Altri fiumi, altri laghi, altre campagne
Sono la sù che non son quì tra noi,
Altri piani, altre valli, &c.

Ce n'est donc pas l'Ouvrage du P. Gumilla qui va nous occuper; nous nous bornerons à parler de la Traduction qu'on vient d'en donner. Le Traducteur met à la tête de son Ouvrage une Préface, dans laquelle il releve une erreur Géographique qui a échappé au P. Gumilla. Lorsque nous rendîmes compte de l'Ouvrage Espagnol en 1747, (I. Vol. de Décembre.) Nous exposâmes avec

impartialité les raiſons ſur leſquelles ce Miſſionnaire s'appuyoit pour nier la communication de l'Orénoque avec le Maragnon. Cette communication attaquée & combattue par le P. Gumilla, eſt bien établie dans une Lettre que M. de la Condamine écrivit aux Auteurs de ces Mémoires, & qui ſe trouve à la fin du Journal de Février 1748. M. Eidous pour éclaircir, s'il ſe peut, encore davantage un point ſi important aux progrès de la Géographie & à la connoiſſance du Globe que nous habitons, s'eſt adreſſé au P. Abat Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de S. François. Celui-ci ayant écrit à un Jéſuite, qui demeure à Madrid, en a reçu une réponſe, dont nous allons donner le précis : » Vous me mar» quez qu'un de vos amis a tra» duit l'Hiſtoire de l'Orénoque du » P. Gumilla. Avertiſſez-le d'y » corriger une erreur conſidérable

» en fait de Géographie & d'Histoire Naturelle, que ce Missionnaire a commise en niant la communication de l'Orénoque avec le Maragnon. On ne peut aujourd'hui douter de cette communication depuis que le P. Manuel Roman, Supérieur des Missions de l'Orénoque, l'a découverte & suivie en 1740. Le P. Roman s'absenta neuf mois des Missions, pour aller découvrir d'où quelques Indiens, qui les inquiétoient vers la partie supérieure de l'Orénoque, recevoient des armes à feu. Il descendit cette rivière, & étant arrivé après un mois de voyage, par le 317e degré & demi de longitude & par un & demi de latitude, il trouva, dans cette partie Septentrionale de la ligne, une branche de l'Orénoque qui couloit vers le Sud, & se détournoit l'espace d'un quart de lieue

» au Couchant, & qui étant arri-
» vée par le 316e degré de longi-
» tude, & par un peu plus d'un
» degré de latitude Méridionale
» ſe joignoit au *Rio-Negra*, qui
» va ſe jetter dans le Maragnon....
» Dans la dernière Carte que l'on
» a dreſſée, on n'a point oublié
» cette communication, & l'on
» marque qu'elle a été découverte
» par le P. Roman. Mais la gra-
» duation en eſt fautive, & je
» n'oſerois aſſûrer que celle que
» j'ai indiquée ſoit plus exacte....
» J'attends une Carte de l'Oréno-
» que fort exacte, qui ſera dreſſée
» ſur les obſervations de Dom
» Yturriaga, que le Roi a commis
» pour fixer les bornes entre les
» Couronnes d'Eſpagne & de Por-
» tugal. Il eſt actuellement ſur
» l'Orénoque avec des Aſtrono-
» mes & des Mathématiciens pré-
» poſés pour les obſervations &c. «
Cette Lettre que nous avons

rapportée presque toute entière, fortifie de plus en plus le sentiment de M. de la Condamine, & rend incontestable la communication de l'Orénoque avec le Maragnon. Nous allons actuellement examiner le mérite de cette Traduction ; nous l'avons comparée (page pour page) avec l'Original, elle nous a paru en général assez fidèle. Nous y avons cependant remarqué plusieurs endroits où le Texte Espagnol ne paroît pas rendu. Nous en citerons quelques-uns dont l'inexactitude est plus sensible.

Le P. Gumilla parlant d'un remède en usage parmi les femmes des Guamos, pour guérir leurs enfants, s'exprime ainsi : *Las Indias Guamas luego que ven enfermo à algun hijo suyo de pecho, ò algo mayor, pensando ciegamente que no hai otro remedio para que sane, toman una lanceta*

de huesso muy amolado y con ellas se trapassan la lengua..... Sale la sangre a borbotones, y a bocanadas la van echando sobre sus tiernos y amados hijos, &c. (pag. 185, Tome I.)

Voici comment M. Eidous traduit ce morceau : » Les Indiennes » Guamas ne s'apperçoivent pas » plutôt que leurs enfants sont ma» lades (*l'âge leur importe peu*) » que s'imaginant aveuglément » qu'il n'y a point d'autre remède » pour les guérir, elles prennent » une lancette d'os bien affilée, » & *leur percent la langue* de part » en part,... Le sang sort à gros » bouillons, & le *ramassant* dans » leur bouche, elles le répandent » à gorgée sur ces pauvres en» fants « &c. (Tome I. pag. 258 & 259.) Il y a, ce semble, ici deux observations à faire, 1° Le Texte Espagnol ne dit pas positivement que *l'âge importe peu*;

il reſtreint la pratique de ce remède aux enfants qui ſont encore à la mamelle, ou qui ſont un peu au-deſſus de cet âge. *Algun hijò ſuyo de pecho, ò algo mayor.* 2° C'eſt ſur leur propre langue, & non ſur celle de leurs enfants que les Guamas font cette cruelle opération. *Se trapaſſan la lengua:* le Texte paroît formel & précis; mais y eût-il quelque obſcurité dans le Paſſage Eſpagnol, elle ſeroit totalement diſſipée par ce qui ſuit. Le P. Gumilla oppoſe cette tendreſſe des Guamas pour leurs enfants, à l'indifférence des Dames Américaines qui dédaignant d'allaitter leurs enfants, les donnent à nourrir à des Négreſſes ou à des Mulâtres. Enfin M. Eidous lui-même ne s'arrêtant plus à la manière dont il a traduit ces mots, *ſe trapaſſan la lengua*, rappelle ce trait *de cruauté que les Guamas exercent ſur elles-mêmes par*

amour pour leurs enfants. (page 261.)

Nous doutons auſſi que le Traducteur ait ſaiſi le ſens de l'Auteur Eſpagnol dans le Paſſage ſuivant : *Lo que puedo affirmar es, que en el navio, en que vine de Caracas à Cadix, traxeron un feros Salvage para la leonera del Rey nueſtro Señor : ni es novedad el que ſe embien embarcadas ſemejantes fieras.* » Ce que je puis » aſſûrer, *dit M. Eidous*, eſt que, » dans le Vaiſſeau ſur lequel je » vins de Caracas à Cadix, il y » avoit *un Sauvage féroce*, deſtiné » pour la Ménagerie du Roi : & » il n'eſt pas nouveau qu'on em» barque de ſemblables bêtes. « Ces mots Eſpagnols *un feroz Salvage* ſignifient-ils, dans l'Ouvrage du P. Gumilla, *un Sauvage féroce*, ainſi que traduit M. Eidous ? Il n'eſt queſtion, dans tout ce Chapitre, que de Tigres, de

Lions, & ſemblables animaux farouches. L'Auteur y recherche comment ces animaux dangereux & malfaiſants ont pu paſſer dans l'Amérique, & à cette occaſion il dit que, dans le Vaiſſeau ſur lequel il revint de Caracas, il a vu un *animal ſauvage & féroce* que l'on tranſportoit en Eſpagne. C'étoit probablement un Tigre ou un Lion; mais quel qu'il fût, on ne peut croire que c'ait été un Indien ſauvage, 1° parce qu'il ſeroit *fort nouveau* que l'on mît un *homme ſauvage* dans une Ménagerie : ce ſeroit un trait de barbarie, capable de déshonorer un Prince ou une Nation qui le ſouffriroit. 2° Parce qu'il ſeroit non-ſeulement *nouveau*, mais encore indécent & ſcandaleux qu'un Miſſionnaire outrageât l'humanité au point de confondre ainſi un Indien ſauvage avec les animaux, *ſemejantes fieras.*

Il y a auſſi quelques endroits

où le Traducteur ajoûte à l'Auteur Espagnol ; par exemple, le P. Gumilla, parlant des Caïmans, dit que la chair en est blanche comme la neige, qu'elle est tendre & d'un bon goût, mais qu'en la mangeant, on a toujours lieu de soupçonner que cet animal a dévoré quelques hommes. *Aquella carne, tan blanca como la nieve, es tierna y de buen gusto, y solo queda la sospecha, que de tal vez se havrà comido aquella bestia algunos hombres.* M. Eidous traduit ainsi cet endroit : » La chair (du Caï» man) est aussi blanche que la » neige ; elle est tendre, de fort » bon goût, & on en mangeroit » *avec plaisir sans la crainte où » l'on est* qu'il n'ait mangé quel» que homme *ou quelqu'autre ani» mal.* « Ces derniers mots ne se lisent pas dans l'Espagnol, & nous ne voyons pas qu'il soit nécessaire ou même convenable de les

ajoûter. Il peut ſe faire, ſans doute, qu'on reſſente de la répugnance, & même une certaine horreur naturelle à ſe nourrir d'un animal anthropophage; & c'eſt ce que le P. Gumilla veut faire entendre. Mais il faudroit ſe réſoudre à s'interdire preſque tous les poiſſons, ſi l'on vouloit s'abſtenir de ceux qui auroient *mangé quelqu'autre animal.*

Nous citerons une autre addition plus conſidérable, parce qu'elle eſt encore plus éloignée de la penſée & du véritable ſens de l'Auteur que la précédente; & qu'elle offre d'abord une idée trop indécente pour être celle du P. Gumilla : c'eſt dans le Chapitre où ce Miſſionnaire traite de la manière dont il faut s'y prendre pour s'introduire avec ſuccès chez une Nation ſauvage, que l'on veut gagner à l'Evangile. Il y rapporte, d'après Herrera (Décade I^re^, L. 4.

C. 2,) & d'après ce qu'il a vu lui-même, l'uſage où ſont ces Nations ſauvages de préſenter aux Etrangers qui arrivent chez eux, des femmes pour les ſervir : voici le Texte Eſpagnol : *De ordinario hacen al Miſſionero la offerta que ſegun ſu barbaro eſtilo, uſan hazer a los demas foraſteros..... y es offrecerle una muger que le aſſiſta y ſirva, a qui el padre con la major modeſtia, reſponde que todo ſu amor tiene colocado arriba en el cielo, &c.* Ce paſſage ſignifie littéralement : *Les Indiens ſauvages font communément au Miſſionnaire l'offre d'une femme, pour l'aſſiſter & pour le ſervir ; dans leur cérémonial barbare, ils font cette offre à tous les Etrangers : à cela le Père doit répondre avec la plus grande modeſtie, qu'il a mis & placé toutes ſes affections dans le ciel, &c.* Ce Texte eſt altéré dans la Traduction

de M. Eidous. » C'eſt une coû-
» tume, *dit-il*, introduite depuis
» long-temps chez cette Nation,
» d'offrir des femmes aux Etran-
» gers qui arrivent chez eux, &
» *ils croient faire plaiſir au Miſ-*
» *ſionnaire de lui* en préſenter une
» pour le ſervir, & prendre ſoin
» de ſa perſonne. *Le Miſſionnaire*
» *ne doit pas rejetter bruſquement*
» *cette offre*, mais leur répondre
» modeſtement qu'il n'aime que
» les choſes céleſtes « &c. (T. II.
p. 88.) Les endroits que nous
avons ſoulignés dans ce paſſage,
ne ſont pas de l'Auteur Eſpagnol.
Le Traducteur (Tome I. p. 77)
borne à la hauteur de 60 lieuës
dans l'Orénoque l'impreſſion du
flux & du réflux de la Mer, tandis
que le P. Gumilla dit expreſſé-
ment que le flux & le réflux ſe
font ſentir dans ce fleuve juſqu'au
torrent *de Camiſerta*, qui eſt à
160 lieuës *du Golfe-Triſte*, ou

Mars, 1759.

des bouches de l'Orénoque. (T. I. p. 59.) Comme cette faute ſe trouve répétée à la marge, dans la Traduction, on peut croire que ce n'eſt pas ſimplement une faute de Typographie : en tout cas il ſera bon de la corriger dans une ſeconde Edition.

Il s'eſt auſſi gliſſé quelques mépriſes dans les dates ; par exemple, la Traduction parlant d'un voyage du P. Gumilla dans les plaines de la rivière *d'Apure*, place cette excurſion Apoſtolique ſous l'année 1718, (Tome III. p. 20.) L'Auteur Eſpagnol dit qu'il fit ce voyage en 1719. *Caminabamos el año de 1719 por las vegas del Rio Apure*, (Tome II. p. 162.) On trouve encore dans la Traduction (T. III. p. 46) l'année 1734, au-lieu de l'année 1724 que porte l'Eſpagnol (Tome II. p. 183.)

On ſouhaiteroit de plus que l'Auteur retouchât un peu le ſtyle

de ſa Traduction. A la vérité, des Relations de Voyage n'exigent ni la fineſſe, ni le coloris d'un Diſcours Académique ; mais il y a une certaine élégance qui n'eſt point incompatible avec la ſimplicité du ſtyle que demandent ces ſortes d'Ouvrages ; du moins faut-il qu'ils ſoient écrits purement, & que les régles de la Grammaire y ſoient toujours reſpectées. On trouve, dans cette Traduction, quelques conſtructions louches, quelques phraſes vicieuſes, & quelques fautes de langage. Nous faiſons cette Remarque, parce qu'au fond & en lui-même l'Ouvrage eſt bon, inſtructif, & digne de toute la perfection qu'on peut lui donner.

M. Eidous a cru avec raiſon que le Livre Eſpagnol traduit en entier, ne ſeroit pas du goût de notre Nation ; il en a retranché un quart. Nous ne le blâmons pas d'avoir fait

ces retranchements, nous croyons même qu'il auroit dû en faire davantage. En effet, dès qu'il s'eſt permis d'abréger le P. Gumilla, que ne ſupprimoit il pluſieurs Diſſertations peu intéreſſantes, ou même tout-à-fait inutiles, qu'il a cependant traduites? Son Ouvrage diminué d'un tiers, en eût été plus agréable à lire. On n'y feroit pas ſi ſouvent arrêté par des digreſſions étrangères, & qui n'apprennent rien. On lui auroit ſûrement pardonné la ſuppreſſion de l'endroit où l'Auteur Eſpagnol déclare, en zelé Péripatéticien, que la nature a une très-grande horreur du vuide. *El vacuo que tanto aborrece la naturaleza.*

ARTICLE XXVIII.

HISTOIRE DE LA VIE de Jules-César..... Par M. de Bury. (Deux Volumes *in*-12.) A Paris, chez Didot l'aîné, rue Pavée, 1758.

Une Hiſtoire de Jules-Céſar n'offre au premier coup-d'œil que des faits connus de tout le monde : mais c'eſt ici le cas de la ſentence d'Horace, *Tantum ſeries juncturaque pollet.* Pour donner une juſte idée de Jules-Céſar, on a raſſemblé les différents traits qui concernent ce perſonnage ſi célèbre, on en a formé une narration ſuivie, un corps d'hiſtoire complet, & de tout l'enſemble réſulte ce Livre qui, par ces conſidérations, peut prétendre au mérite de la nouveauté.

Mars, 1759.

Suètone, Plutarque, & César lui-même ont fourni d'excellents Mémoires; mais nul d'eux n'a tout dit, ni voulu tout dire: il a fallu emprunter des couleurs & des anecdotes tirées de Cicéron, de Salufte, de Paterculus, y ajoûter les réflexions de nos meilleurs Auteurs, tels que M[rs] Boffuet, de S. Réal, & l'Abbé Prévôt, dans fa Vie de Cicéron: par-là on a trouvé le moyen de nous rendre César tout entier & au naturel.

Quant aux Lettres de Cicéron, l'Auteur nous prévient qu'il s'eft fervi des belles Traductions de S. Réal, de Villefore & de Mongaut, » dont j'ai, *dit-il*, copié des » morceaux, lorfque je me fuis » défié de moi-même, & que je » les ai trouvés mieux traduits, » que je n'aurois pu le faire. « On n'a point cité à la marge, pour éviter la prolixité, & ne pas détourner, *dit-on*, l'attention des

Lecteurs. Nous ne voyons pas la *prolixité* que des citations marginales ajoûteroient au corps de l'Histoire, ni comment elles détourneroient *l'attention*. Le Lecteur peut fort bien omettre ce qui est en marge; mais alors il parcourt l'Histoire avec la même confiance qu'un Voyageur qui est sûr de son guide.

Dans la partie Géographique, on a suivi Samson, parce qu'il avoit fait une étude particulière de l'ancienne Gaule; mais on a évité la barbarie des appellations antiques, & la plûpart des noms de Peuples, de Villes ont été rendus par ceux qui leur répondent aujourd'hui. C'est fort bien fait: mais nous en eussions excepté quelques-uns: au-lieu de dire les *Anglois*, nous eussions mieux aimé mettre les *Bretons*, & personne ne s'y fût mépris. Revenons à César.

Nous nous bornons ici à le considérer en bien & en mal ; & au rapport de M. de Bury, que nous adoptons, le beau côté se trouvera bien plus chargé que le mauvais. Quel homme que César, à commencer par sa figure ! » Les » Auteurs qui nous ont tracé son » portrait, nous apprennent qu'il » étoit d'une haute stature, bien » fait, bien proportionné dans » toutes les parties de son corps : » il avoit le visage plein, la peau » blanche, les yeux noirs & rem- » plis de feu. La douceur & la ma- » jesté éclatoient sur son visage ; » il étoit d'une beauté singulière, » & d'une figure si intéressante, » qu'elle arrêtoit les regards de » tout le monde.....« On ajoûte, ce qui met une ombre au tableau, qu'il étoit *très-curieux de sa personne*. Sur la fin de ses jours, il devint chauve, & il supporta cette disgrace si impatiemment qu'il

accepta de tout ſon cœur un des privilèges que lui accorda l'adulation de Rome ſubjuguée. C'étoit de porter en tout temps une couronne de laurier : il eſt fâcheux pour lui & pour ſes admirateurs que cette attention efféminée lui ait été commune avec Domitien.

Né avec un tempérament des plus délicats, il l'endurcit, il le fortifia tellement par la fatigue, qu'il mourut ſans avoir jamais été malade, à la réſerve, *nous dit-on*, de quelques attaques *d'épilepſie*. Toute voiture lui étoit commode; toute ſaiſon égale; tout aliment indifférent. Si, dans certains intervalles tranquilles, il ſe livra trop au plaiſir, en bon diſciple d'Epicure, il fut toujours ſobre; & quand, en plein Sénat, Caton l'appella *yvrogne*, ce fut l'effet de la colère plutôt que l'expreſſion de la vérité.

Quoique l'éloquence lui fût

comme naturelle, il l'avoit cultivée ſans en faire ſon capital. *Je n'en vois aucun dans la République*, dit Cicéron dans ſon Traité des Orateurs, *auquel Céſar doive céder.* Il en parle en pluſieurs endroits ſur le même ton. Suètone ajoûte » qu'il prononçoit avec une » voix claire & éclatante ; que ſon » geſte étoit vif, plein d'action, » & rempli de graces. Nous pou» vons juger de ſa façon d'écrire, » *continue M. de Bury*, par les » Commentaires qu'il nous a laiſ» ſés ; ils ſont dictés *par* une » nobleſſe & une ſimplicité qui » entraînent notre admiration. « Il y regne une modeſtie qui fait l'honneur de tout aux Officiers & aux Soldats. On y ſent un air de vérité, qui ne laiſſe pas même révoquer en doute la ſincérité & l'exactitude de ſes narrations. Ce n'étoit pas, au reſte, ſon unique Ouvrage ; outre ſes Lettres, dont

le peu qu'il en reste fait tant regretter ce qu'on en a perdu, il avoit composé un *Anti-Caton*, c'est-à-dire un Traité sur la sottise qu'avoit fait ce Stoïcien rigide en se donnant la mort : deux Livres sur l'art d'écrire & de parler correctement, dédiés à Cicéron : un Poëme, intitulé *le Voyage* : un autre à la louange d'Hercule, une Tragédie d'Œdipe, & un Recueil de bons mots, spécialement de ceux de Cicéron. Cette espèce de Catalogue des compositions de César fait plaisir dans une Histoire comme celle-ci. Nous ne savons pourquoi M. de Bury n'y ajoûte pas, d'après Fabricius, la liste des Harangues de cet illustre Romain, & deux Ouvrages *sur les Auspices & les Augures* ; avec un Traité sur le *mouvement des Astres*. Une Critique sevère croiroit-elle que ces Livres ont été des enfants supposés ? C'étoit du moins le

cas de nous désabuser & de nous instruire.

César disoit aussi des bons mots, mais, sans sortir de son caractère, toujours noble & sensé. Nous en rapporterons quelques-uns d'après l'Auteur. César étoit Grand-Prêtre, &, à ce titre, c'étoit dans sa maison qu'on célébroit chaque année les mystères de la *bonne Déesse*; mystères fort ressemblants à ceux de la Cerès Elusine d'Athènes. Les femmes seules pouvoient y assister : la présence d'un homme étoit un sacrilège du premier Ordre. Cependant Clodius, introduit par une esclave de Pompeia, premiére femme de César, s'y étoit glissé. Cette avanture fut d'un grand éclat, & Pompeia violemment soupçonnée, quoiqu'à tort peut-être, fut répudiée par son époux. » César appellé en témoi-» gnage, déclara qu'il n'avoit au-» cune connoissance du fait dont

» Clodius

» Clodius étoit accuſé. Mais pour-
» quoi, *lui demanda l'Accuſateur*,
» as-tu donc répudié ta femme ?
» C'eſt, *répondit-il*, parce qu'il
» ne ſuffit pas à la femme de
» Céſar d'être exempte de crime :
» elle ne doit pas même en être
» ſoupçonnée. «

Au-lieu de ſuivre Pompée en Epire, Céſar, Maître de l'Italie, voulut d'abord porter ſes armes en Eſpagne. C'eſt-là qu'étoient les meilleures troupes de ſon adverſaire ſous les ordres d'Afranius & de Pétreius, Lieutenants de Pompée. Céſar dit, en partant de Rome, à ſes amis qui s'en étonnoient : » Sachez que je vais com-
» battre une armée ſans Général,
» pour revenir enſuite contre un
» Général ſans armée. « C'eſt qu'il n'avoit pas grande idée des Soldats de Pompée, non plus que des deux Chefs qui commandoient en Eſpagne. L'évènement fit voir que

ſa réponſe n'étoit pas une ſimple antithèſe, mais qu'elle partoit d'une profonde connoiſſance des hommes. On ſait les deux mots ſi célèbres : *Tu conduis Céſar & ſa fortune ..... Veni, vidi, vici :* en voici les époques :

L'un ſe rapporte au temps où Céſar arrivé en Epire, peu de jours avant l'affaire de Dyrrachium, & impatient de ne point voir le reſte de ſes troupes retenues à Brindes par la flotte ennemie & par les mauvais temps, ſe déroba à ſon armée & alla les chercher lui-même ſur une méchante Galère, qui avoit à combattre tout-à-la-fois les vents & les flots. L'autre eſt la Lettre même qu'il écrivoit au Sénat après ſon expédition d'Alexandrie : c'étoit pour lui rendre compte de la facilité qu'il avoit eue à battre Pharnace fils de Mithridate, lequel n'attendant pas ſitôt ſon retour, avoit envahi quel-

ques-unes des Provinces Romaines. Par ces traits laconiques & ſententieux du Héros Romain, on jugera de ſon eſprit & de ſon caractère.

Son humeur obligeante, gaie, toujours égale, faiſoit les délices de la ſociété : il s'étoit totalement corrigé d'un peu de hauteur qu'on lui avoit reproché dans ſa jeuneſſe. On n'a guères vu d'homme plus affable, plus acceſſible, plus populaire, (un peu trop peut-être) en un mot, plus maître de ſes paſſions. En voici un trait qui ſe rapporte néanmoins au temps de ſa jeuneſſe. Céſar, nouveau Préteur, enhardi par la faveur du Peuple & ſoûtenu de l'autorité du Tribun Metellus, voulut faire paſſer une de ces Loix nommées *Agraires*, c'eſt-à-dire une diſtribution de terres en faveur des pauvres Citoyens. Le Sénat toujours oppoſé à ces innovations,

ſuſpendit le Préteur & le Tribun des fonctions de leurs charges. Céſar n'en tint compte, & ſe rendit dans le *Forum*, pour rendre la juſtice à l'ordinaire ; mais les Patriciens l'en chaſſerent à main armée, & il y courut riſque de la vie. Deux jours après, le peuple vint en foule à ſa maiſon pour le rétablir & pour le venger. » Mais » Céſar, qui avoit eu le temps de » faire ſes réflexions..... trouva » moyen d'appaiſer cette ſédition: » il engagea le peuple à ſe retirer, » & à lui conſerver ſa bonne vo- » lonté pour une autre occaſion. « Cette modération qui le réconcilia, du moins pour un temps, avec le Sénat & la Nobleſſe, lui valut des éloges, des diſtinctions, des remerciments. Il rentra au Sénat & dans tous ſes droits.

Ami tendre & compatiſſant, il ſavoit ſupporter les défauts de ſes amis, couvrir leurs ridicules, diſ-

ſimuler leurs négligences, ſoulager leurs peines. » Un jour, dans un » voyage, n'ayant trouvé qu'une » chaumière, ſi petite qu'à peine » ſuffiſoit-elle pour le mettre à » couvert, il voulut qu'elle fût » occupée par Oppius, l'un de ſes » amis, qui étoit malade, pendant » qu'il paſſa la nuit ſous un mé- » chant toit, expoſé aux injures de » l'air.« Mais s'il aima les ſiens, il ſut auſſi les contenir. Antoine, le plus zelé de ſes partiſans, en fit l'épreuve : celui-ci crut pouvoir s'approprier la maiſon & les meubles de Pompée déja mort : Céſar lui défendit de paroître en ſa préſence qu'il n'eût tout payé, & il fallut obéir.

La clémence de Céſar eſt comme paſſée en proverbe, & les harangues de Cicéron n'en ſont pas les ſeuls garants. On ſait comme il pleura, comme il vengea la mort de Pompée. Quand il apprit celle

de Caton, il s'écria tout hors de lui-même : *Ah, Caton!... tu as poussé ta haine contre moi jusqu'à m'envier la gloire de te conserver la vie.* Et pour qu'on n'aille pas nous dire avec la *Cornélie* de la Tragédie :

O soupirs ! ô respects ! ô qu'il est doux
de plaindre
Le sort d'un ennemi, quand il n'est
plus à craindre !

César fit toujours grace à ses ennemis dès qu'ils la demanderent. Catulle & Calvinus, deux Poëtes célèbres, l'avoient déchiré par de cruelles Satyres : non content de leur pardonner, il ajoûta au pardon les caresses. Il avoit pris, dans Corfinium, au commencement de la guerre civile, quantité de Noblesse commandée par Domitius Ahenobarbus. Il leur fit rendre tous leurs effets, jusqu'à

l'argent tiré du trésor public pour lui faire la guerre, & les remit en pleine liberté d'aller rejoindre Pompée, comme ils firent.

Ici M. de Bury place une réflexion qui nous paroît juste. » Je » prendrai sur ce point la liberté » de n'être pas tout-à-fait du sen» timent de M. de Montesquieu..... » lorsqu'il s'exprime ainsi : *César* » *pardonna à tout le monde ; mais* » *il me semble que la modération* » *que l'on montre, lorsque l'on a* » *tout usurpé, ne mérite pas de* » *grandes louanges*. Cette pensée » pourroit être vraie en général ; » mais je ne la crois pas tout-à-fait » juste dans l'application qu'il en » fait à César. Lorsqu'il fit l'acte » de clémence, dont nous ve» nons de parler, qui fut le plus » grand de sa vie, & celui qui au» roit pu lui porter le plus de pré» judice, il n'avoit encore rien » usurpé..... Je crois encore que

» c'est avoir trop rafiné d'avoir dit:
» *Que la clémence de César fut*
» *insultante, qu'on regarda qu'il*
» *ne pardonnoit pas, mais qu'il*
» *dédaignoit de punir.* Je ne sais
» si l'on a pu dire qu'il dédaignoit
» de punir, lorsqu'il accorda la vie
» à un si grand nombre de ses en-
» nemis; lorsqu'il crioit lui-même
» à ses Soldats, à la bataille de
» Pharsale: *Sauvez les Citoyens;*
» lorsque Cicéron, par son élo-
» quence, lui arracha la grace de
» Marcellus (le plus passionné de
» ses ennemis,) & celle de Liga-
» rius, dont il avoit résolu de se
» venger, &c. «

En un mot, hors du champ de bataille, jamais César n'a répandu le sang d'aucun Citoyen, & si, durant le cours de ces troubles, il en périt plusieurs, leur mort fut uniquement causée ou par le malheur de la guerre, ou par quelque accident imprévu. Il n'y a pas

jusqu'à ces Pirates, par lesquels il fut pris dans un voyage de Rome à Rhodes, qui, dans un sens, ne se soient ressentis de son humanité. Il s'étoit bien promis d'en purger la Mer après sa délivrance. Dans cette vuë, il équippa une petite Flotte, les chercha, les joignit, les prit à son tour, les condamna à être crucifiés ; mais, pour leur épargner l'horreur du supplice, il les fit étrangler d'abord. Il poussa si loin la clémence qu'elle lui fut funeste. La plûpart de ses assassins étoient des Républicains déterminés, dévoués au parti de Pompée. Il les avoit comblés de biens, élevés aux honneurs, admis dans sa confidence, son intimité ; & par-là on peut dire qu'il leur mit lui-même à la main le poignard dont ils devoient lui percer le sein. Que dans cette conduite il soit entré un peu de politique, nous l'accordons : mais il faut convenir qu'une

politique qui ne se permet ni cruauté, ni vengeance même, qui ne se montre que par des bienfaits, fait la preuve d'un excellent cœur.

César étoit le père, l'ami des Soldats, hors le cas de mutinerie & de désertion, où il montroit plus de vigueur que tout autre. A cela près, il vivoit comme un d'eux, les caressoit comme ses enfants, les traitoit en frères, les appellant toujours *commilitones*, compagnons de guerre, partageant avec eux la bonne & la mauvaise fortune, les périls & les fatigues, mais ne les fatiguant, ne les exposant point sans nécessité. Eloges, attentions, récompenses, dépouilles, tout étoit pour eux. Aussi l'attachement de ses troupes & ce qu'elles firent pour lui, seroient incroyables, si tant de faits ne les attestoient. Même attachement, à peu-près, de ses domestiques;

qui trouverent toujours dans lui un Patron plutôt qu'un Maître. Cependant il ne ſouffroit pas qu'ils ſortiſſent des bornes de leur état. » Il fit mourir un de ſes Affran- » chis qui lui étoit fort agréable, » pour avoir été ſurpris en adul- » tère avec une femme de condi- » tion. «

Ce qu'il y a de plus ſingulier peut être, c'eſt la fidélité que lui garderent les peuples vaincus. » Il » falloit que Céſar eût un talent » bien ſupérieur pour le Gouver- » nement, qu'il eût employé des » moyens bien efficaces pour aſſû- » rer la tranquillité des Gaules, » après une conquête qui avoit » couté aux Gaulois tant d'hom- » mes & tant de richeſſes, puiſque, » lorſqu'il en eût quitté le Gou- » vernement & retiré la plus » grande partie de ſes légions, » non-ſeulement aucunes Nations » ne ſe révolterent, mais elles lui

» fournirent encore des secours
» considérables pendant la guerre
» civile. « Voilà ce qu'on peut appeller le chef-d'œuvre de la sagesse & de la bonté.

Il seroit superflu de s'étendre ici sur ses talents & sur ses vertus militaires ; nul homme de Lettres ne les ignore. Le seul siège d'*Alise*, (Ville autrefois située dans l'Auxois contrée de Bourgogne) réunit tous les traits, toutes les circonstances les plus glorieuses à un Général. Et M. de Bury prétend qu'il a servi de modèle au Prince Eugène pour le fameux siège de Belgrade en 1717, la prétention n'est pas téméraire. Il est constant que les grands Capitaines qu'a produits l'Europe, ont presque tous étudié César, & ont tâché en plusieurs points d'imiter sa conduite, quoique les régles de la guerre aient si fort changé. A la lecture de cette

Hiſtoire, on ſera tenté de conclure avec ſon Auteur que Céſar eſt, ſans même en excepter Alexandre, le plus grand homme de guerre qui ait paru. D'homme à homme, Céſar l'emporte ſans difficulté, puiſqu'Alexandre devenoit plus vicieux à meſure qu'il avançoit en âge, qu'au contraire Céſar gagnoit à vieillir, & qu'aux défauts de ſa jeuneſſe il avoit ſubſtitué mille qualités eſtimables; mais nous penſons de plus que de conquérant à conquerant, Céſar mérite encore la préférence. Car enfin Alexandre n'eut affaire le plus ſouvent qu'à des Nations amollies par le luxe & mal-aguerries; au-lieu que Céſar eut en tête ce qu'il y avoit alors de plus belliqueux, Bretons, Germains, Eſpagnols, Gaulois, & les Romains avec leurs meilleurs Généraux, &, pour tout dire, avec le grand Pompée lui-même. Dans tous

les deux, au reſte, même ſang-froid, même intrépidité, même eſprit de reſſource, mêmes vuës, même intelligence, ſinon que le Romain ſemble avoir eu encore plus de connoiſſances, une ſcience des détails plus étendue, & avoir porté l'Art militaire à une plus haute perfection. Nous ne dégradons pas Alexandre dans ce parallèle; mais Céſar s'eſt trouvé dans des conjonctures qui ſemblent plus délicates, & qui demandoient encore plus de génie.

Dans tous les deux, enfin même célérité, même activité, même diligence. Quant à Céſar, *dit M. de Bury*, » jamais aucun » Général n'a poſſédé ces qualités » dans un plus éminent degré. Il » part de la Ville de Luques au » commencement de Mars; il » traverſe la Lombardie, les Al- » pes, la Provence, le Langue- » doc; il donne lui-même ſes

» ordres en tous lieux ; il paſſe
» les Cévennes couvertes de nei-
» ges, avec une partie de ſes trou-
» pes ; il entre dans l'Auvergne,
» ravage cette Province ; il par-
» court le Lyonnois & la Bour-
» gogne ; il prend deux Villes aſſez
» conſidérables, qui ne l'arrêtent
» chacune que trois jours ; Orléans
» eſt pris en un jour ; il paſſe la
» Loire, ſe rend maître d'une
» partie du Berri, & toutes ces
» expéditions ſont faites à la fin
» de l'hiver en moins de trois ſe-
» maines. « Il faut revenir ſur nos
pas.

L'Auteur, quoique peut-être partial en faveur de ſon Héros, releve quelques-uns de ſes foibles. » Il ſeroit difficile, *dit-il*, » de vouloir diſculper Céſar ſur le » penchant qu'il avoit pour la ga- » lanterie : il en a trop donné de » preuves. « Si les Chroniques ſcandaleuſes de ces temps-là, qu'on

nous dispensera de citer, ne sont pas des satyres, le terme de *galanterie* est bien radouci. » Mais, » *ajoûte-t-on*, l'inconstance & la » légèreté avec lesquelles il traita » cette passion, ont fait connoître » qu'il ne s'y laissoit pas asservir..... » cependant l'amour qu'il conçut » pour Cléopâtre, pensa triom- » pher de lui ; mais ayant reconnu » sa foiblesse, il quitta cette Reine » si charmante ; & s'il ne l'oublia » pas entièrement, du moins ne » lui fit-elle rien faire qui fût in- » digne de lui. « M. de Bury n'a pas pû oublier que César, à la persuasion de Cléopâtre, fut sur le point de remonter le Nil jusqu'à sa source, » pour reconnoître » la cause de la régularité de ses » débordements..... une Flotte su- » perbe & magnifique fut équippée » avec tous les attirails de la vo- » lupté, pour faire ce voyage. C'é- » toit un piège qu'elle lui tendoit

» pour le retenir plus long-temps » dans ſes fers. « Il eut beſoin, pour s'en dégager, que ſon armée, par une ſalutaire déſobéiſſance, refusât de le ſuivre, & que ſes amis lui repréſentaſſent le tort qu'il ſe faiſoit dans l'état actuel de ſes affaires. On auroit dû ſe ſouvenir encore de la foibleſſe qu'eut ce grand homme, peu de temps avant ſa mort, de rappeller Cléopâtre à Rome, au grand dépit de ſa rivale, Servilie, mère de Brutus, qui ne reſpira plus que la vengeance. Les hauteurs de la Reine, dont Cicéron ſe plaint dans une Lettre à Atticus, & la folle paſſion de Céſar, ne furent pas une des moindres cauſes qui contribuerent à ſa mort.

Un autre point, fut ſon ambition exceſſive, quoiqu'habilement colorée; rien n'eſt plus connu que le mot de Lucain : *Pompée ne*

vouloit point d'égal, ni Céſar de Maître.

Pompeiusve parem, Cæſarve priorem.

Que celui-ci n'ait aſpiré à rien de plus, c'eſt ce qui n'eſt ni ſûr, ni probable; s'il ne forma pas dabord le projet de dominer *ſeul*, il y a tout lieu de penſer qu'il voulut au moins pouſſer ſa fortune juſqu'où elle pourroit aller; & de-là ces réponſes qui peignent l'homme ſi au naturel: témoin l'adieu qu'il fit à ſa mère, lorſque briguant le ſouverain Pontificat, & ſortant pour ſe tranſporter au lieu de l'élection, il lui dit: *Si vous ne me voyez pas aujourd'hui ſouverain Pontife, vous ne me reverrez plus.* Et cette parole devenue ſi célèbre, lorſqu'en paſſant par une petite Ville mal-peuplée, ſes amis lui diſoient que, ſelon toutes les apparences, il n'y avoit pas-là

de fortes brigues pour les charges : *pour moi je ſais bien*, leur répondit-il, *que j'aimerois mieux être le premier dans cette petite Ville, que le ſecond à Rome.* Et ces Vers d'Euripide, dans les Phéniciennes, qu'il avoit ſi ſouvent à la bouche, au rapport de Cicéron : *S'il faut jamais violer la Juſtice, ce doit être quand il s'agit d'un Trône. Dans tout le reſte, à la bonne heure qu'on la reſpecte.*

Tout cela dit beaucoup : mais ſa conduite parle mieux encore. Pendant tout le cours de ſa vie, il n'eſt occupé qu'à gagner le peuple, tantôt en relevant les Statues & le parti de Marius ; tantôt par des largeſſes exorbitantes & ſouvent inſolites ; tantôt en expoſant de nouvelles répartitions de terres : moyen que Rome avoit regardé, de tout temps, comme tendant à la ſédition & à la ty-

rannie. Il s'attache l'Ordre des Chevaliers, pour l'oppoſer, en cas de beſoin, au Sénat, dont il prévoyoit les oppoſitions; il demande ou plutôt il extorque le Conſulat, quoiqu'abſent & ſans quitter ſon Gouvernement : au mépris de toutes les Loix, il quitte ſa Province & franchit la barrière, c'eſt-à-dire le Rubicon, pour mener ſon armée à Rome dans un temps où ſon obéiſſance eût tout pacifié, &c.

Voudra-t-on nous parler du *Spectre* qui l'anima, *dit-on*, à ſe porter au-delà du terme fatal? C'eſt la matière d'un beau morceau dans Lucain & chez les autres Poëtes; mais le temps où vécut Céſar n'eſt plus celui des Héros fabuleux. Nous dira-t-on que la jalouſie & l'exemple de Pompée purent déterminer ſon rival à paſſer par-deſſus les régles? Pompée put être ambitieux &

jaloux ; mais enfin quel qu'ait été le motif de ſes démarches, du moins les couvroit-il toujours du manteau de la Loi : s'il voulut gouverner, ce fut plutôt par ſon crédit, que par les voies de fait; s'il chercha à ſe faire des créatures, il les choiſit parmi les plus honnêtes gens, les plus déclarés partiſans de la République. Céſar au contraire ſe lia avec tout ce qu'il y avoit de plus décrié, juſqu'à laiſſer douter s'il n'avoit point trempé dans la conjuration de Catilina. Céſar fut plus heureux & plus habile que Pompée ; mais il paroît certain, par la nature de ſes liaiſons même, que Pompée ſut moins ambitieux. S'il vouloit uſurper l'autorité ſouveraine, les mêmes bras qui le ſoûtenoient, ne pouvoient manquer de l'abandonner.

Il eſt vrai que plus d'une fois Céſar fit porter à Pompée des

paroles de paix, qu'il demanda des entrevuës, & que Pompée ne voulut rien entendre. Peut-être y eut-il dans celui-ci un peu trop d'humeur, d'opiniâtreté : peut-être encore écouta-t-il trop les conſeils violents, & Cicéron paroît en convenir. Mais on étoit aſſez perſuadé qu'en tout cela Céſar ne viſoit qu'à amuſer le Public, à ſe donner un air de modération ; bien réſolu, de quelque façon que les choſes tournaſſent, à ne ſe point déſaiſir. Pompée n'avoit donc pas ſi grand tort, en un ſens, de ne ſe pas trop fier aux démonſtrations ; mais il étoit bien mauvais Politique de ne ſe pas prêter, au moins pour la forme, aux propoſitions d'accommodement. Par ſes refus, il donnoit trop d'avantage à ſon adverſaire. Nous pouvons ajoûter qu'après la défaite de Pompée, Céſar & les ſiens purent dire tout ce qui leur plaît.

On rend justice au désintéressement, à la libéralité du Héros Romain ; mais voici deux traits qui ne lui font pas honneur. » Il y » avoit, dans le trésor de la République, une grande quantité » d'or en lingots que l'on réservoit pour des besoins imprévus. » De concert avec le Questeur, César en fit enlever secrétement » trois milliers de livres pesants, » & y fit substituer des lingots de » cuivre qu'il avoit fait dorer. On » ne s'en apperçut qu'après la fin » de son Consulat. « C'est dans César *un trait hardi.* Ce seroit dans tout autre une fripponerie insigne. Une autrefois il pilla le trésor, mais à force ouverte ; il en fit briser les portes : il menaça de mort le Tribun Métellus, qui s'opposoit à son entreprise : *Apprends, jeune homme*, lui dit-il, *qu'il m'est plus facile de te faire ôter la vie, que de t'en menacer.*

Pompée, en quittant Rome, n'avoit osé toucher à ce dépôt : le caractère de César étoit moins scrupuleux ; & qu'en faut-il conclure ?

César étoit entré dans la 56e année de son âge ; Maître absolu, il méditoit de vastes projets. » Il » se disposoit à faire la guerre aux » Parthes : & après les avoir subjugués, il devoit traverser l'Hircanie & le mont Caucase, pour » se jetter dans la Scythie, dompter la Germanie, & revenir à » Rome par les Gaules. Il prenoit » aussi des mesures pour orner » l'Italie d'ouvrages superbes..... » mais il fut arrêté dans l'exécution de ses desseins par une conjuration qui les fit évanouir. « De toutes parts le Dictateur étoit averti de se tenir sur ses gardes ; » mais il croyoit indigne d'un » homme tel que lui d'être continuellement obligé de prendre » soin

» ſoin de ſa vie. Il vaut mieux, » diſoit-il à ceux qui lui repro» choient ſa trop grande con» fiance, mourir une fois, que de » craindre ſi ſouvent la mort. « Nous laiſſons le ſoin aux Lecteurs de ſuivre les circonſtances de cet évènement auſſi tragique que fameux. M. de Bury dit un mot des prétendus prodiges qui précéderent la mort de Céſar, & il n'en fait pas grand cas. Il ſe propoſe l'avis du devin Spurina qui vint dire au Dictateur, *Défiez-vous des Ides de Mars*; & l'Auteur croit que cette annonce pourroit s'expliquer aſſez naturellement. Spurina put avoir des indices & des conjectures; mais pourquoi ce jour fixe *des Ides de Mars?* c'eſt la difficulté à réſoudre. Au reſte, nous devons cette juſtice à M. de Bury, que ſes doutes n'ont point pour principe cette *force d'eſprit* à la mode qui n'admet

rien de ſurnaturel, mais la ſeule raiſon : nulle part la décence n'eſt mieux obſervée, ni la Religion plus reſpectée que dans cet Ouvrage.

On finit cette Hiſtoire par une Diſſertation raiſonnée ſur *la liberté*, où l'on montre les avantages du Gouvernement Monarchique ſur le Républicain : nous nous contentons de l'indiquer. Il s'agit de la liberté oppoſée à la ſujettion ; & de détruire certains principes dangereux que des eſprits ſuperficiels ſe forment ſur la dépendance, ſur l'autorité, ſur le Deſpotiſme, principes dont les conſéquences meneroient droit au libertinage, à l'anarchie & à la révolte. L'Auteur balance tout, ſe décide pour la Monarchie, & prouve, par l'exemple des trois plus fameuſes Républiques de l'Antiquité, Athènes, Carthage & Rome, que cette forme de Gou-

vernement n'eſt ni la plus durable, ni la plus heureuſe. L'unique avantage qu'on y recherche, c'eſt que, dans l'Etat Républicain, chaque particulier peut avoir part aux grandes affaires & s'élever aux charges ; mais n'eſt-ce pas cet avantage même qui hâte la ruine publique, qui enfante mille déſordres, quand chacun penſe à écarter les autres, & à ſe placer aux premiers rangs de gré ou de force?

Cette Diſſertation, au reſte, n'eſt point étrangère à l'Hiſtoire du Dictateur * Romain : elle a trait à une queſtion des plus délicates : ſavoir, ſi la puiſſance de Céſar étoit légitime ou uſurpée, & ſi

---

* Jamais Céſar ne prit le nom d'*Empereur* dans le ſens qu'on y attacha dans la ſuite ; encore moins celui *de Roi*. Il étoit trop ſenſé, quoiqu'en aient dit ſes ennemis, pour affecter un titre infiniment odieux aux Romains.

ceux qui l'aſſaſſinerent avoient droit de lui ôter la vie ? M. de Bury ſe déclare pour la négative, & fait valoir toutes les raiſons des *Céſariens*, par exemple, que Rome ne pouvoit ſubſiſter dans l'état de confuſion où l'avoient miſe l'ambition, le luxe, la corruption des mœurs, les factions des Grands : *Suis & ipſa Roma viribus ruit ;* qu'il lui falloit un *Maître ;* que Céſar étoit l'homme en queſtion, mais l'homme unique dans lequel concouroient toutes les qualités propres au commandement : qu'en effet ſes hauts faits, ſes vertus morales l'avoient placé le premier ſur les rangs, » & qu'enfin ſa puiſſance » étoit acquiſe légitimement par » le conſentement & par l'appro» bation de la plus grande partie » des Citoyens. « C'eſt ce dernier point qui décide, & s'il eſt vrai que le *Corps de la Nation* ait dé-

féré le pouvoir ſuprême à Céſar, ſes meurtriers ſont des ſcélérats, dignes de l'exécration univerſelle & de tous les ſupplices : ſinon, on peut les regarder comme des ingrats qui ont trempé les mains dans le ſang de leur Bienfaiteur : ou ſimplement comme des homicides que la République opprimée n'avoit nullement chargés de ſes vengeances. Nous n'entrons pas plus avant dans cet examen.

On pouvoit groſſir l'*Errata* de deux ou trois petites inadvertences échappées à l'Auteur : comme, la bataille de *Prague*, au lieu de *Choſtermitz*, gagnée par le Maréchal Daun : *Richard III.* au-lieu d'*Edouard III.* qui ſe bat à Calais avec Euſtache de Ribaumont : *Orphée*, au-lieu d'*Amphion*, qui bâtit les murs de Thèbes au ſon de ſa lyre. Ce ſont des minucies qui n'ôtent pas la gloire à l'Auteur d'avoir donné un bon

Ouvrage, tant pour le fond, que pour la manière de présenter les choses.

ARTICLE XXIX.

MERCURE DE VITTORIO SIRI, Conseiller d'Etat & Historiographe de Sa Majesté Très-Chrétienne, contenant l'Histoire générale de l'Europe, depuis 1640 jusqu'en 1655. Traduit de l'Italien par M. Requier. Tome VII. de 376 pages, VIII. de 402, IX. de 387, *in*-12. *A Paris, chez Durand, &c.* M. DCC. LVIII.

CEs trois Volumes ne contiennent que la fin du IV^e^ Livre & une partie du V^e^ de Vittorio Siri. La fin du IV^e^ Livre occupe 279 pages du VII^e^ Volume de M. Requier : le reste de ce Tome & les

deux suivants n'ont pas suffi pour tout le V[e] Livre de ce Mercure. Presque tous les évènements qu'embrassent ces trois Volumes, sont compris sous l'année 1642.

Ce VII[e] Volume de la Traduction commence par les troubles qui agiterent l'Angleterre en 1642. Dans nos Mémoires de cette année 1759, (Janv. II. vol.) nous avons eu occasion de parler de ces troubles. Le Mercure de Vittorio Siri rapporte des pièces authentiques, qu'on ne trouve pas dans tous les Historiens d'Angleterre. Les uns se contentent de les indiquer en passant, parce qu'elles blessent les préjugés qui dirigent leur plume; les autres ne les effleurent que légèrement, parce qu'ils sont obligés de se borner à des sommaires fort abrégés.

Telle est, par exemple, la Requête de la Province de Kent, présentée au Parlement qui armoit

alors contre Charles I. On nous en rapporte ici la *substance*. Ceux qui ont réfléchi sur ces troubles funestes, la trouveront sensée, instructive, modérée ; telle, en un mot, qu'avoit pû l'inspirer le desir de la liberté sagement combiné avec l'amour de la paix, le respect dû au Souverain, & le maintien de la subordination. La suite des affaires & la malheureuse catastrophe de Charles I. firent bien connoître qu'on n'avoit eu aucun égard aux représentations de cette Province de Kent. Vittorio assûre même que sa Requête fut regardée & traitée comme une pièce *séditieuse*.

Pendant que l'Angleterre éprouvoit tous les malheurs qu'entraînent des divisions intestines ; l'Allemagne étoit désolée par une guerre sanglante. Le récit qu'on en trouve ici, est d'autant plus intéressant que la guerre présente

occupe le même théâtre. La Saxe & la Luſace furent en proie aux invaſions des ennemis : les batailles & les ſièges inonderent de ſang la Silèſie & la Bohème. Sous le Général Torſtenſon, les Suèdois & leurs Alliés victorieux euſſent mis l'Autriche aux abois, ſi la Maiſon Impériale n'eût trouvé ſes reſſources ordinaires dans la conſtance & la fermeté qui ont toujours fait ſon caractère.

La campagne de Louis XIII. en Rouſſillon, eſt une des plus mémorables expéditions de cette année. La maladie du Cardinal de Richelieu qui accompagna le Roi, ſa faveur qui courut un danger encore plus grand que ſa vie, la conjuration de Cinqmars &c. ſont des épiſodes qu'on n'a pas oubliés. Quelque part qu'on en trouve l'Hiſtoire, ils intéreſſent toujours quand on les décrit auſſi fidèlement que Vittorio Siri. Nous

l'avons comparé avec le dernier Hiſtorien de Louis XIII qui, dans ſes diſcuſſions & dans ſa narration, nous a paru plus plein, plus coulant, plus ſatisfaiſant. Auſſi Vittorio n'écrivoit-il que des Mémoires.

La querelle du Duc de Parme & des Barberins, au ſujet de Caſtro, eut de grandes ſuites, on en reprend ici le fil, & dans ces trois Volumes elle remplit un très-grand eſpace. Vittorio Siri s'eſt fort étendu ſur la ligue de Veniſe, avec les Ducs de Toſcane & de Modène: ligue que ce différend fit naître. La complaiſance que goûte l'Auteur à ſuivre le cours de cette intrigue, eſt ſoûtenue ou juſtifiée par la connoiſſance exacte qu'il en avoit: c'étoit un Ecrivain éclairé, un témoin contemporain, qui ſe flatte même d'avoir été comme le confident des opérations les plus ſecrettes.

Une autre affaire qui chagrina beaucoup Urbain VIII. pendant ſon Pontificat, fut la paſſion que le Duc de Lorraine avoit conçue pour la Comteſſe de Cantecroix. Ce Prince l'avoit épouſée du vivant de la Ducheſſe ſa femme. Celle-ci & ſon époux s'attaquerent par des déclarations & des manifeſtes publics qu'on nous rapporte ici, auſſi-bien que toutes les meſures qu'on prit & toutes les tentatives qu'on épuiſa pour faire ceſſer le ſcandale que le Duc donnoit au monde Chrétien.

Le Lecteur ne ſe plaindra pas que M. Requier ait trop abregé le récit des mauvais traitements que la Princeſſe de Carignan, épouſe du Prince Thomas de Savoie, eſſuya en Eſpagne. On en trouve ici l'Hiſtoire très curieuſe, quoiqu'un peu diffuſe. A tout inſtant on croit voir partir cette Princeſſe, & les délais du Comte-Duc

d'Olivarez rompent toujours ses mesures. Ce peu d'égards pour une personne de ce rang étoit un défaut de politique. On indisposa par-là les Princes de Savoie, qui avoient d'ailleurs bien des sujets de se plaindre du Ministère d'Espagne, & ils s'attacherent au parti de la France.

Nous n'indiquons ici qu'une partie des matières contenues dans ces trois Volumes : notre intention, en les indiquant, est de faire sentir à ceux qui aiment l'Histoire, qu'ils ne doivent pas négliger d'acquérir cet Ouvrage. Malgré la proximité des temps, qui nous rend tous ces objets familiers, ils ont encore ici de quoi nous amuser & nous instruire.

En quelques endroits nous avons remarqué des taches qui déparent le style de M. Requier, & qu'il seroit aisé d'effacer : par exemple, (Tome VIII. page 63) *la princi-*

pale maxime de cette héréſie (le Calviniſme) *qui eſt de ne point reconnoître de* MONARCHIQUE,* il eût été mieux d'écrire, *de ne point reconnoître de* MONARCHIE, l'Original porte *di non riconoſcere Monarchie.*

(Ibid. page 39.) *Ils* (les Eſpagnols) *s'abaiſſoient à demander cette ſuſpenſion, pour laquelle ils montroient auparavant tant de rébut*, au-lieu de *tant de répugnance.* L'expreſſion Italienne eſt encore plus énergique, elle ſignifie un dédain, un dégoût faſtueux, qui répond au caractère que Vittorio Siri prête ici aux Eſpagnols, *tanta nauſea.*

Nous ne ſavons pas pourquoi le Traducteur aime mieux dire

* Ce pourroit n'être auſſi qu'une faute d'impreſſion omiſe dans l'*Errata.*

trois cents écus de plata, que *trois cents écus d'argent.* Exemple : (Tome VIII. page 282.) *Elle* (la Reine d'Eſpagne) *donna ordre qu'on donnât à Herrera une chaîne d'or & trois cents écus de PLATA.*

On peut douter de cette expreſſion *bonheur-inſolent*, ſans toutefois la condamner, juſqu'à ce que les Experts en jugent. Exemple : (Tome VIII. page 10.) *Le Roi*, (Louis XIII.) *ſe mit promptement en route pour Narbonne, afin d'y faire trouver au BONHEUR INSOLENT* de cet *illuſtre Ingrat* (Cinq-Mars) *ſon terme.* N'eſt-ce point copier de trop près l'Auteur Italien, qui s'exprime ainſi en ſa Langue : *Accio in quella ſtanza vi trovaſſe il ſepulchro dell' inſolenti ſue felicità.*

Dans ſon Mercure, Vittorio Siri prodigue les réflexions, & leur donne quelquefois une étendue qui rompt preſque autant

qu'elle charge sa narration : parmi celles que M. Requier conserve, il y en a qu'il pourroit encore s'épargner la peine de traduire, ou qu'il devroit prendre la peine d'abréger davantage. Il n'en mettroit que plus d'agrément dans cet excellent fonds d'Histoire, dont il enrichit notre Langue, en se chargeant de deux fonctions assez pénibles & assez dégoûtantes, celle de Traducteur & celle d'Abbréviateur.

ARTICLE XXX.

HISTOIRE D'IRLANDE ancienne & moderne, tirée des Monuments les plus authentiques. (In-4°. Tome I. p. 483, sans le Discours préliminaire.) *Par M. l'Abbé Ma-Géoghegan.* A Paris, chez Boudet, rue S. Jacques. M. DCC. LVIII.

C'Est pour l'*Histoire d'Irlande* sur-tout qu'il faut un Auteur national. Les Etrangers sont ou trop peu instruits, ou trop injustes. L'Anglois écrase l'Irlande, au-lieu de la chérir & de l'estimer ; le François accueille & honore les Irlandois, mais il ne connoît pas assez leur patrie. L'Auteur qui nous parle ici, aime son pays, l'a bien étudié & n'oublie rien de ce qui le concerne. Il a

tout lû, le bon & le mauvais ; le bon, pour l'approuver ; le mauvais, pour ſe garantir de l'erreur, & pour en garantir les autres.

Son Diſcours préliminaire eſt un morceau de critique ſur les Auteurs qui ont traité ou plutôt défiguré l'Hiſtoire d'Irlande. Dès le douzième ſiècle, un Prêtre du pays de Galles, nommé *Cambrenſis*, (à cauſe de ce pays appellé *Cambria*) donna l'exemple d'une extrême mauvaiſe humeur en parlant des Irlandois ; & depuis deux ſiècles, il a eu beaucoup d'Imitateurs. Rien de plus déraiſonnable, indépendamment de l'injuſtice. Tous ces Ecrivains, dont notre Auteur découvre l'ignorance ou la malice, ne forment pas, contre la Nation Irlandoiſe, le moindre préjugé légitime. Qui ſera, par exemple, aſſez crédule pour s'en rapporter au Lord Clarendon & au Docteur Burnet, ſur les affaires où

l'Irlande fut intéressée durant le dernier siècle?

M. l'Abbé Ma-Géoghegan a fort bien écrit ce Discours préliminaire; & en général son style est clair, sain, assez correct, un peu dans le goût de Dissertation: ce qui étoit indispensable, vu les défrichements d'Antiquités qu'il a fallu faire. Aussi cette Histoire est-elle par Chapitres, méthode convenable dans un sujet peu manié jusqu'ici, & fort chargé de discussions.

Le second Chapitre de la première Partie nous a paru un chef-d'œuvre de Bibliographie nationale. Il s'agissoit de poser les fondements des Antiquités Irlandoises, de faire connoître par conséquent les sources, tant en manuscrits qu'en imprimés, d'où les preuves de ces Antiquités sont déduites. L'Auteur a traité ce point avec autant de capacité que d'in-

duſtrie. Qu'on ne croie pas ce dernier mot inutile. Il falloit, outre la connoiſſance de ces ſources, la plûpart fermées juſqu'ici, l'art de les faire valoir, de les venger contre les détracteurs, de donner des raiſons plauſibles de l'obſcurité où elles ſont demeurées longtemps.

L'ancienne Langue Irlandoiſe a été comme le Dragon des Heſpérides. Peu de gens ont pu pénétrer juſques-là, & à meſure que les malheurs de l'Irlande ſe ſont multipliés, le nombre des curieux en ce genre a diminué; le deſir d'aller à la conquête des anciennes Chroniques s'eſt fort rallenti. Notre Auteur nous donne une bonne Notice de cette Langue, c'eſt-à-dire de ſon antiquité, de ſon alphabet, de ſes caractères myſtérieux, des principaux ouvrages où elle s'eſt conſervée. Enfin il nous trace une eſpèce de Cata-

logue raiſonné des Auteurs qui ont le mieux écrit ſur l'Irlande dans le cours des deux derniers ſiècles. Ce morceau eſt encore fort bon, & quand on a eu, comme nous, la penſée ou la facilité de comparer cette Bibliographie avec les Livres mêmes, on reconnoît d'autant mieux les ſoins qu'a pris l'Auteur, pour recueillir, conſulter, combiner, ſur-tout pour citer juſte : Article rare & infiniment eſtimable dans une Hiſtoire.

L'Irlande a des Antiquités fabuleuſes. En cela elle reſſemble à la plûpart des autres Nations. Le merveilleux a toujours plû aux hommes, il a fallu ſurcharger leurs origines d'aventures incroyables, & c'eſt ce qui a fait les trois quarts de la Mythologie. Mais parmi les Fables Irlandoiſes, on démêle des vérités. Ce Peuple eſt *Scythe* d'origine : le nom de *Scot* qui lui eſt reſté, dénote encore

cette defcendance. On l'appelle auffi *Milèfien* à caufe de Milefius fon Chef, qui, après bien des aventures, fe fixa en Efpagne, & fut père de huit fils, dont quelques-uns firent la conquête de l'Irlande plus de mille ans peut-être avant l'Ere Chrétienne. Ainfi les Irlandois font appellés *Scoto-Milèfiens* par notre Auteur, qui difcute parfaitement les deux caufes de ce nom, & qui débrouille avec fagacité le vrai extrêmement mêlangé de faux.

Il y a bien du travail dans cet endroit de l'Hiftoire que nous analyfons, mais il n'y en a point trop. L'Auteur n'a pu fe flatter de convaincre fes Lecteurs fur les grandes Antiquités de fon pays, fans manier habilement ce fujet. Auffi accumule-t-il les raifons, les conjectures, les probabilités, les autorités; & du tout enfemble réfulte affez de vérité pour fatisfaire

des esprits raisonnables, ennemis de la dispute & déterminés à ne point chicaner. Ce qu'il y a de bien judicieux dans le procédé de M. l'Abbé Ma-Géoghegan, c'est qu'il n'établit solidement l'Antique que pour relèver le Moderne. Il a senti que la gloire des Irlandois d'aujourd'hui devoit être liée à celle des *Scoto-Milèsiens* d'autrefois.

Milesius passa, dit-on, de Scythie en Egypte. Il prit les mœurs des Egyptiens, les porta en Espagne; & ses descendants les conserverent en Irlande. C'est pour cette raison, sans doute, qu'on vit de tout temps chez les Irlandois des traces de culture, des connoissances dans les Arts, du goût pour les Sciences, des attentions pour l'hospitalité, des principes de bonne éducation, & beaucoup de respect pour la mémoire des Ancêtres. Car tels

furent, en quelque ſorte, les attributs des Egyptiens & de ceux qui ſe formerent chez eux.

L'Auteur parle de la Religion, du Gouvernement, des vêtements, des uſages, des armes, des guerres de ces Scoto-Milèſiens. Dans la ſuite de leurs Rois, il raconte l'Hiſtoire de *Tuathal*, Contemporain d'Agricola, & probablement celui que Tacite vit à Rome. Ce Prince Irlandois avoit été chaſſé de ſa patrie par des factions populaires : durant ſon exil, il profita du ſéjour de Rome, & s'y fit aimer : on le rappella enfin dans ſes Etats, il dompta les rebelles, & rétablit toutes les bonnes Loix. Il y a quelque choſe de fort intéreſſant dans tout ce Tableau que l'Auteur a pris ſoin de bien peindre. En parlant des intelligences que Tuathal pouvoit & devoit avoir dans l'Iſle, on dit : Quoi de de plus puiſſant *que la juſte obéiſ-*

ſance qu'un Prince légitime exigeroit de ſes anciens Sujets ; que ces cris des cœurs toujours prêts de ſe ſoumettre à leurs Souverains légitimes ; que cette image frappante d'un Prince vertueux, qui invoque les droits de la juſtice, de la compaſſion, de la nature & du trône !

Les Milèſiens ou Irlandois firent des migrations en divers pays, ſurtout dans la Bretagne & dans l'Albanie, aujourd'hui l'*Ecoſſe ;* nom formé de la *Scotie*, pays des *Scoto-Milèſiens.* Sur quoi grande altercation de la part de l'Ecoſſois Abercromby, qui prétend que les *Scots d'Irlande* viennent plutôt des *Scots d'Albanie ;* c'eſt-à-dire que la Nation Irlandoiſe eſt une Colonie de celle d'Ecoſſe. Mais toute l'Hiſtoire & toutes les Traditions dépoſent contre cette opinion. Il eſt démontré que c'eſt la Nation Ecoſſoiſe qui tire ſon origine d'Irlande :

&

& quiconque voudroit encore en douter, n'auroit qu'à lire le très-grand morceau de controverse, qui se trouve ici depuis la page 171 jusqu'à la page 190. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux combattre un adversaire. Toute la vigueur nationale se réunit à la force des raisons, & ce M. Abercromby sera, malgré lui & malgré ses Sophismes historiques, Irlandois d'origine.

Comme il affecte dans un endroit de son Livre intitulé, *les Exploits militaires des Ecossois*, de louer la bravoure des Irlandois, sur-tout *dans les pays étrangers*, & leur *attachement à ce qu'ils croient être juste*, M. l'Abbé Ma-Géoghegan ne lui passe point cette sorte d'observation sans la développer & la mettre dans le vrai jour qu'elle doit avoir. » Ne » semble-t il pas, *dit-il*, qu'il » fasse allusion, dans cette tirade,

» à la fidélité des Irlandois pour
» leurs Princes légitimes, & à leur
» zèle pour la Religion, en quoi
» il leur rend plus de justice qu'il
» ne pense ? En effet, depuis la
» réunion des Irlandois anciens
» & modernes & leur soumission
» aux Rois d'Angleterre, à l'avè-
» nement de Jacques I. au Trône,
» (époque fatale pour eux) bien-
» loin de trahir leur Prince légi-
» time, ils ont tout sacrifié pour lui
» conserver la Couronne. La perte
» de leurs biens & de leur liberté
» est une preuve non-équivoque
» de leur fidélité ; & la Catholi-
» cité conservée parmi un grand
» nombre de leurs Citoyens, après
» une persécution de deux siècles,
» plaide fortement en faveur de
» leur attachement pour la Reli-
» gion. «

Nous avons insinué plus haut que cette Histoire étoit distribuée en plusieurs parties. Il n'y en aura

que trois en tout, dont deux dans ce premier Volume. La premiére Partie embrasse les temps qui se sont écoulés depuis l'établissement des Scoto-Milèsiens en Irlande jusqu'au 5e siècle. C'est le Tableau de l'*Irlande Payenne.* Il y a huit Chapitres, dont les deux derniers traitent des *différents noms de l'Irlande* & des *divisions de ce pays :* ces deux morceaux sont pleins de recherches, & méritent très-fort l'attention du Lecteur. On sera bien-aise de voir, sur la fin, les noms & les origines des anciennes familles du pays. Notre Historien prétend qu'il y a plusieurs de ces familles *qui jouissent de l'héritage de leurs pères par une possession non-interrompue de dix, douze, quinze & dix-huit siècles : possession,* ajoûte-t-il, *dont on trouve peu d'exemples pour la durée dans les autres Nations de l'Europe.* On voit aussi,

à la tête de cette première Partie; un détail assez considérable sur l'*Histoire Naturelle de l'Irlande*, avec la Remarque du Privilège singulier qu'a cette Terre, de ne souffrir *aucune bête venimeuse. Nullus ibi serpens vivere valet*, dit Bede. *Nullus hîc anguis, nec venenatum quicquam*, dit Cambden.

L'Irlande Chrétienne est l'objet de la seconde Partie, où l'on voit, *dit l'Auteur*, » les grands progrès » que la Religion & les Lettres y » ont faits depuis le 5e siècle jus- » qu'au 9e ; la confusion qui a » regné dans l'Etat, & le désordre » dans l'Eglise pendant quelque » temps : confusion & désordre » qui ont été causés par les incur- » sions des Danois ; la tranquillité » rendue à l'Etat, & l'exercice de » la Religion rétablie dans son an- » cienne splendeur après la der- » nière défaite de ces Barbares,

» qui arriva dans le commence-
» ment du XI^e siècle, jusqu'à l'ar-
» rivée des Anglois au XII^e. «

Voilà bien le sommaire de cette seconde Partie, mais les détails sont immenses. Nous n'indiquerons que ce qu'il y a d'essentiel. Bien des gens ont cru & croient encore que S. Patrice est le premier Evêque qui ait annoncé l'Evangile aux Irlandois ; c'est une méprise. S. Pallade a précédé S. Patrice. Notre Historien prouve même contre M. de Tillemont & les Bollandistes, qu'il y a eu des Evêques en Irlande avant que S. Pallade y fût envoyé par le Pape Céleftin I. Cependant S. Patrice est révéré avec justice comme l'Apôtre des Irlandois, parce qu'il a établi, dans leur Isle, une florissante Eglise. Toute sa vie, ses fondations, ses courses apostoliques sont racontées ici. Il vécut 120 ans, & mourut en 493. Il

faut penſer que tous ces faits, qui ne peuvent être indiqués qu'en gros dans un Extrait de Journal, ſont traités à fond par l'Auteur, que preſque tous entraînent des diſcuſſions critiques, & qu'enfin il y a autant de travail dans ce morceau d'Hiſtoire que dans tous les autres qui rempliſſent ce Volume. Il a fallu défrîcher tout, tant en matière ſpirituelle & eccléſiaſtique qu'en ce qui concerne le temporel, le civil & le militaire. Sur la fin du 17e Chapitre de cette ſeconde Partie, l'Auteur fait une réflexion touchante ſur la docilité de ce bon Peuple à embraſſer l'Evangile. » Nulle autre » Nation, *dit-il*, dans toute la » Chrétienté, ne reçut les Nou» velles du Royaume de Dieu & » la Foi de Jeſus-Chriſt avec tant » de joie. Jamais on ne vit un » zèle égal à celui avec lequel les » nouveaux Convertis prêtoient

» eux-mêmes leurs mains à S. Pa-
» trice, pour briſer leurs Idoles,
» démolir leurs Temples & bâtir
» leurs Egliſes. On peut dire auſſi
» que nulle autre Nation n'a con-
» ſervé le dépôt de la Foi, depuis
» deux ſiècles de perſécution, avec
» autant de fermeté & de cou-
» rage. «

L'Hiſtoire préſente ici le Tableau fidèle de toutes les belles Inſtitutions qu'on vit en Irlande durant les trois ou quatre ſiècles qui ſuivirent la Prédication de S. Patrice. Erections d'Evêchés, d'Abbayes, de Prieurés ; Régles Monaſtiques de diverſes ſortes ; Actions héroïques de piété & de charité, zèle des études &c. on détaille toutes ces choſes avec ſoin, & quoique le ſtyle de l'Hiſtoire ſouffre un peu de tant de faits qui ſe reſſemblent, de tant de dates accumulées, de tant de liſtes chronologiques ou topogra-

phiques, de tant de noms ou de lieux peu flatteurs pour l'oreille; on eſt cependant charmé de trouver auſſi tant d'ardeur pour la vertu, & tant de vraie ſageſſe, dans cette Iſle, ſi reſpectable encore par la gloire de ſes Ancêtres, & par le beau caractere de ſes habitants. N'eſt-ce pas une choſe merveilleuſe, par exemple, que, durant ces ſiècles malheureux où les Gaules étoient en proie aux courſes des Barbares, l'Irlande fût en poſſeſſion d'une paix profonde, qu'elle ſervît d'aſyle aux gens de bien, qu'elle fournît des Saints & des hommes de Lettres à toute l'Europe?

Cependant les Normands ou Danois entrerent auſſi dans cette Iſle; ils tenterent pluſieurs fois de la ſubjuguer; ils y formerent même quelques établiſſements; mais il y eut, dans ces braves Irlandois, bien plus de vigueur

que dans les autres Nations, pour diſputer le terrein à ces brigands; & enfin, après bien des combats, ils vinrent à bout de les chaſſer, ou de les exterminer en 1014. Les temps furent tranquilles juſqu'à ce que le Roi d'Angleterre Henri II. s'empara de l'Irlande, ſous prétexte, *dit-on*, d'une Bulle d'Adrien IV. qui lui en conferoit la Souveraineté. Ici l'Auteur uſe de toutes les régles de la critique, pour attaquer cette Bulle comme ſuppoſée, & il l'infirme encore par d'autres raiſons très-fortes & très-peremptoires qu'il faut voir dans le Livre. On prétexta, dans le temps, que les Irlandois avoient beſoin d'un Maître tel que Henri II. pour rentrer dans la voie des bonnes mœurs & de la ſaine croyance. Or rien de plus frivole que ce prétexte, vu l'état très-floriſſant, où étoient alors la Religion & les Mœurs dans cette Iſle.

Nous sommes obligés de renvoyer à cette grande discussion que l'Auteur traite avec tout l'intérêt d'un Patriote, & tout le savoir d'un bon Historien, quoiqu'il eût été possible d'ajoûter encore quelques traits à cette importante critique.

Nous observons en finissant qu'à la page 354, M. l'Abbé Ma-Géoghegan pourroit placer un Carton pour distinguer le *Virgile*, Evêque de Saltzbourg, & le *Virgile*, simple Prêtre, qui soûtenoit les Antipodes. On peut voir sur ce point le P. le Cointe (Annal. Franc.) à l'année 748. M. l'Abbé Fleury, Liv. 42 & 44, & en général tous les bons Critiques qui ont relevé sur ce point Baronius, Velserus, &c.

Cette Histoire manquoit à notre Littérature; l'Auteur a bien rempli son objet: le zèle national qu'il y fait paroître, ne peut qu'être agréé

de tout bon François. Si quelque Critique Anglois y trouve à redire, notre ſavant Hiſtorien répondra, & ce ſera autant de gagné pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoire.

ARTICLE XXXI.

METAPHYSICA ad uſum Scholæ accommodata, Autore Antonio Seguy, ſacræ Facultatis Pariſienſis Licentiato Theologo, atque in ſtudii Paris. Univerſitate Philoſophiæ Profeſſore, docente in Collegio Marchiano. *Traité de Métaphyſique à l'uſage des Ecoles.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Seguy, Profeſſeur de Philoſophie au Collège de la Marche. *A Paris, chez la Veuve Bordelet; Brocas, rue Saint-Jacques; & Aumont, Mars,* 1759.

Place du Collège Mazarin, &c.
M. DCC. LVIII.

ON trouve chez le Chancelier Bacon * une idée fort belle sur la Métaphysique. Les Sciences, *dit-il*, sont comme une Pyramide dont l'Histoire Naturelle forme la base, la Physique remplit le milieu, la Métaphysique occupe le sommet. Cela signifie que, dans le cours des études, il faut voir les objets, faire des expériences, réfléchir sur les Etres.

Quand le Chancelier donnoit cette leçon, les degrés qui conduisoient à la Métaphysique, étoient fort roides & fort escarpés. On peut revoir les Livres des vieux Métaphysiciens. Quelles longueurs, quelles subtilités & quel langage! La Métaphysique de l'Ecole est infiniment meilleure aujourd'hui.

* *De Augm. Scient. L. 3. Cap. 4.*

Si elle conserve quelque austérité dans son air & dans ses manières, c'est la gravité de l'état qui lui en fait la Loi : du reste, elle est plus aimable & plus communicative, elle parle moins & dit beaucoup mieux. Jugeons-en par le Livre qui s'annonce ici.

M. l'Abbé Seguy ne change rien à la distribution ordinaire; *Métaphysique générale* ou *Ontologie* ; Science des Etres considérés selon leurs attributs généraux. *Métaphysique particulière* ou *Pneumatologie* ; Science des Esprits, *Dieu* & l'*Ame* : c'est tout l'Ouvrage dont nous n'effleurerons ici que la premiére Partie.

On commence par les *Universaux* : Traité utile à bien des égards, mais on l'embarrassoit autrefois d'une dispute qui n'étoit, comme la querelle d'Achille & d'Agamemnon, qu'une bagatelle fameuse. On demandoit, par

exemple, si la Nature humaine est *une* ou *universelle*, dans tous les hommes; & il falloit s'armer de bravoure, pour oser répondre *oui* ou *non* : car l'esprit de parti faisissoit les Contendants : des raisons métaphysiques on passoit promptement aux voies de fait, aux procédés très-physiques; & les Ecoles, à ce sujet, furent souvent transformées en champs de bataille.

S'il s'étoit élevé, parmi ces doctes Antagonistes, un homme sensé, tel que M. l'Abbé Seguy, la controverse eût été finie d'un mot. Il eût distingué l'*unité de similitude* & l'*unité d'identité*. Il eût dit, dans l'exemple proposé de la Nature humaine, qu'elle est *une*, si l'on entend que tous les hommes se ressemblent, & qu'elle n'est point *une*, si l'on prétend que tous les hommes sont une même chose. Ainsi l'*universel à parte*

rei, seroit allé grossir le Catalogue des Chimères. Mais peut-être aussi que la décision eût déplû, par la raison qu'elle eût terminé un procès : car les Controversistes de ce temps-là étoient comme la Plaideuse de Racine, qui dit *qu'elle plaidera toujours ou qu'elle ne pourra.*

Les *Universaux* sont comme une Tribu métaphysique, qui se partage en beaucoup de familles. Là se trouvent le Genre, l'Etre, l'Existence, la Possibilité, l'Essence, la Substance. Toutes ces choses n'existent que par l'opération de l'Esprit, dont la fécondité est admirable : car en faisant abstraction des différences, il forme l'idée du Genre. En considérant les objets comme opposés au néant, il forme l'idée de l'Etre. En se sentant lui-même, il forme l'idée de l'Existence. En voyant l'accord ou, comme on parle, la non-

répugnance des attributs, il forme l'idée de la Poſſibilité. En ſaiſiſſant l'attribut principal ou conſtitutif d'une choſe, il forme l'idée de l'Eſſence. En découvrant qu'il eſt le ſujet de ſes propres modifications, & que, malgré leurs changements, ſon état perſévère, il forme l'idée de la Subſtance.

Voilà donc un pays tout ſpirituel : pays déſert au coup-d'œil : on le prendroit pour la Sibèrie qui ne produit que des glaces & des frimats ; mais il ne faut point s'étonner. Ce pays, ſtérile en apparence, a ſes richeſſes & même ſes agréments. Notre Auteur les découvre, & c'eſt à ſa ſuite qu'il faut voyager dans cette région véritablement ſolitaire. La grande utilité de ce voyage eſt d'apprendre de jeuneſſe à ſaiſir la vraie notion de chaque choſe, à raiſonner juſte ſur les opérations de l'eſprit, à diſſiper les ténèbres qui

obſcurciſſent ſi ſouvent les plus importants objets, &c.

On arrive enfin à un terme bien eſſentiel, qui eſt l'*Individu.* Si tous les Philoſophes avoient été perſuadés, comme M. l'Abbé Seguy, qu'il n'y a que des *individus* dans l'univers, on auroit épargné bien du bruit aux Ecoles, & bien des peines aux Eleves. M. Dagoumer, par exemple, donnoit à preſque toutes les abſtractions de l'eſprit des objets réels; il établiſſoit une foule de formalités qui faiſoient une ſorte de monde à part; il vouloit, par exemple, que l'exiſtence fût un mode poſitif ſurajoûté à l'Eſſence de la choſe &c. Or tout cela eſt inutile, & ne fait qu'embarraſſer ce pays intellectuel. Il n'exiſte, encore une fois, dans le monde, que des *individus*. C'eſt notre Eſprit qui, par le pouvoir que Dieu lui a donné de retrancher, d'ajoûter,

de comparer, de rapporter, de diſtinguer &c. donne naiſſance aux Etres tranſcendants, métaphyſiques, univerſels, abſtraits, &c.

Mais ce qu'il faut bien obſerver, c'eſt que l'exiſtence purement idéale de ces Etres ſuppoſe néanmoins des choſes très-poſitives : donnons un exemple. Notre Auteur dit que la Subſtance, priſe en elle-même, n'eſt qu'un nom abſtrait ; qu'elle n'eſt rien de poſitif, rien de diſtingué des attributs eſſentiels de l'Individu ; & ce ſentiment eſt vrai. Car on n'imagine pas, comme quelque choſe d'exiſtant & de poſitif, cette eſpèce d'Etre qui ſeroit commun à l'eſprit & à la matière, qui ſerviroit de fondement & de ſoûtien aux attributs les plus contradictoires &c. Un tel ſyſtême pourroit même paroître fort limitrophe du Spinoſiſme ; mais il n'en eſt pas moins

certain que tout Individu exiſtant eſt une choſe ſubſtantielle, une choſe poſitive, un Etre ſingulier, orné de ſes attributs diſtinctifs : & cette vérité ſuffit pour autoriſer le langage commun, quoique non-précis, ſur la Subſtance.

Après les diſcuſſions touchant l'*Individu*, viennent celles qui concernent la *Perſonne*, la *Perſonnalité*, la *Subſiſtance* : Articles fort importants à cauſe des Myſtères de la ſainte Trinité & de l'Incarnation. On traite de ſuite des *Relations*, des *Abſtractions*, des *Diſtinctions*, des *Modalités*, des *Oppoſitions* ; & de ce dernier terme, on entre dans le champ immenſe de l'Infini oppoſé au Fini. Quantité de Philoſophes, même des plus célèbres, prétendent 1° que le fini n'eſt point connu indépendamment de l'infini, 2° que l'idée ſeule de l'infini eſt poſitive, & que celle du fini eſt négative,

M. l'Abbé Seguy prend le contre-pied de cette doctrine ; avouant toutefois qu'il pourroit bien n'y avoir en tout cela qu'une dispute de mots. Il donne même la liberté d'omettre cet endroit de son Livre : *On peut passer*, dit-il, *les questions suivantes sans exposer ni sa fortune, ni son salut ;* & voilà comment un galant-homme ne doit point surfaire les choses. Il est vrai-semblable que les partisans de l'infini regardent l'affaire comme plus importante : ce qui pourroit bien infirmer d'autant leur opinion, & persuader aux vrais Philosophes que le préjugé y a beaucoup plus de part que la vérité.

Quoiqu'il en soit, notre Auteur entend par *infini* ce qui n'a point de fin, & par *fini* ce qui a une fin : on ne peut rien imaginer de plus clair en apparence, mais cela n'empêche pas qu'on ne chicane

bien ſur la notion de *fin* & de *fini*. Eſt-ce une pure négation? eſt-ce une pure négation de l'infini? eſt-ce une pure négation de terme ultérieur? Pour bien répondre, il faut prendre avec M. l'Abbé Seguy, un Etre particulier, un individu créé, une toiſe, par exemple. Or 1° la fin, dans cet Etre, fait partie du tout, & c'eſt quelque choſe de poſitif: par conſéquent ce ne peut être une pure négation. 2° Dans cette même toiſe, la fin, en tant que fin, eſt bien une négation de terme ultérieur, mais il faut dire ou que ce terme eſt fini, parce que c'eſt l'unité qu'on peut toujours ajoûter; ou que ce terme n'eſt ni fini, ni infini, parce qu'on ne penſe qu'à l'Etre en lui-même, qu'à la toiſe en queſtion, ſans ſonger ni au fini, ni à l'infini.

Quant à l'idée de l'infini, l'Auteur la tient négative, 1° parce

qu'on ne ſe repréſente l'infini qu'en éloignant les bornes du fini : ce qui eſt bien la preuve du négatif. 2° Parce qu'on ne pourroit ſe repréſenter un nombre infini, des perfections infinies, des rapports infinis, ſans comprendre l'infini, ſans en meſurer l'étendue : ce qui n'eſt nullement donné à l'Eſprit humain. Il y a beaucoup de ſubtilités contre ce ſentiment. L'Auteur ſe fait peine, en quelque ſorte, d'y inſiſter, parce qu'au fond la choſe n'eſt bonne qu'à aiguiſer l'eſprit, à faire un amuſement dans l'Ecole, & à remplir quelques pages d'un Traité de Métaphyſique.

Nous paſſons les Articles qui traitent de la *Cauſe*, de la *Puiſſance*, de l'*Acte*, pour dire un mot de la *Durée* & du *Temps* : deux eſpèces d'Etres fort difficiles à connoître, quoique l'un & l'autre, le ſecond ſur-tout, ſoient

très-faciles à dépenſer & à prodiguer.

La *Durée* ne diffère point de l'Exiſtence en tant qu'elle perſévère, c'eſt même là ſa vraie notion. On nous dit ici fort bien que la ſucceſſion n'eſt point eſſentielle à la Durée. Qu'il y ait, en effet, des Etres qui ſoient maintenus dans leur état ſans variété, ſans altération, ſans mutation quelconque, ces Etres dureront & il n'y aura aucune ſucceſſion par rapport à eux. Tel eſt, pàr excellence, l'Etre ſuprême. Il dure, il eſt éternel & nulle ſucceſſion dans lui. Il n'en eſt pas de même du Temps : la ſucceſſion entre néceſſairement dans ce qui le conſtitue. Mais il ne faut pas s'imaginer un Etre phyſique, un objet réel & ſubſtantiel.

Le Temps eſt une choſe abſtraite & idéale, dont toutes les parties ſe ſuccèdent, enſorte que l'une

périſſant ou paſſant, l'autre prend ſa place. On voit que c'eſt ſimplement la meſure des Etres phyſiques, en tant qu'ils ſe ſuccèdent & qu'ils ſont ſujets à des changements. On ne peut croire que ce qu'on appelle l'*inſtant préſent* ſoit diviſible ; s'il l'étoit, comment feroit-on pour ne pas y reconnoître un paſſé & un futur ; & comment, dans cette hypothèſe, ſeroit-il préſent ? D'ailleurs il ſemble que, pour la production du *jugement* qui eſt l'énoncé du vœu & de la ſentence de l'Eſprit, il faut un inſtant ſans parties ; autrement cette opération de l'ame ne ſeroit pas ſimple. L'Auteur ajoûte d'autres raiſons, & en général cette queſtion eſt traitée ici avec beaucoup de fineſſe.

Tel eſt en général le caractère de toute cette Ontologie. L'étoffe en eſt très-fine, & l'emploi qu'on en fait ne l'eſt pas moins. *Nous parlerons*

parlerons avec plus d'étendue de la ſeconde Partie, qui traite de Dieu & de l'Ame : c'eſt la Pneumatologie.

ARTICLE XXXII.

VERSI SCIOLTI di tre eccellenti moderni Autori con alcune Lettere non più ſtampate. *Poëſiés non-rimées de trois excellents Auteurs modernes, précédées de quelques Lettres qui n'ont point encore paru.* (In-4°.) A Veniſe 1758, & ſe trouve à Paris chez Tilliard, Quai des Auguſtins. *Suite de l'Article XII. au II. Volume de Janvier.*

APRÉS avoir parlé, dans notre premiére Analyſe, des Lettres que contient ce Volume, nous rendons compte ici des Poëſies de

M. le Comte Algarotti, de M. Frugoni & du P. Bettinelli : ce sont les trois Poëtes qu'on qualifie d'*Excellents* & qui méritent cet éloge.

POESIES DE M. ALGAROTTI.

Les Poësies de M. Algarotti sont ce qui occupe le moins d'espace dans ce Volume : mais on sait que ce n'est point le nombre des Pièces, que c'est la beauté des pensées & les graces du style qui décident de la réputation d'un Poete. Il y a des Peintres que deux ou trois Tableaux ont immortalisés. On remarque dans les Vers de M. Algarotti une manière délicate, un langage pur & fleuri, un tour harmonieux qui flatte également l'esprit & l'oreille. Il se donne par-tout pour un Sectateur passionné de Newton, mais l'étude de la Physique, & des systêmes du Philosophe Anglois, bien loin de donner à sa Poësie un air

de séchereſſe, n'a ſervi qu'à l'embellir & à l'enrichir de nouvelles images.

Quoique toutes ſes Pièces ſoient frappées au même coin ; il faut cependant avouer qu'elles ne ſont pas également intéreſſantes pour nous, & que quelques-unes perdroient à la Traduction. Nous nous bornons à faire connoître l'Epître de l'Auteur au célébre Abbé Métaſtaſio.

Ce Poëte dramatique ſi eſtimé de toute l'Europe littéraire, a trouvé, dans ſa propre patrie, de ces eſprits jaloux, qui dépriment les Modernes pour élever les Anciens, & n'élevent les Anciens que pour rabaiſſer les Modernes. M. Algarotti l'invite à s'élever au-deſſus de ces critiques injuſtes, & le conſole par l'exemple d'Horace.

» Mépriſez, *lui dit-il*, les décla-
» mations d'une Langue envéni-
» mée. Les plantes même, qui ſont

» le plus bel ornement de nos jar-
» dins & l'espérance de l'année, qui
» nous couvrent de leur ombrage
» & nous nourrissent de leurs fruits,
» servent aussi de retraite & de pâ-
» ture aux plus vils insectes. Parmi
» les Quintilius, les Tucca & les Pi-
» sons, le Poëte de Venouse eut ses
» Pantilius & ses Fannius. Mainte-
» nant ce Cygne immortel, vain-
» queur du temps & de l'envie, em-
» brasse dans son vol l'un & l'autre
» hémisphère. «

Te non muova il garrire impronto
& acro
Di Lingua velenosa. Ogni più bella
Pianta degli orti onor, speme dell'
anno,
Che cuopre d'ombra l'uom, di frutta il
ciba,
Di vili bruchi è nido ancora e pasto.
Fra i Quintilj, fra i Tucca, e i buon
Pisoni

Ebbe i Pantilj suoi, ebbe i suoi Fanni
Il Venosino anch'esso. E or bianco
Cigno
Dalla sonante Iberica marina,
Dell' Invidia maggior, maggior del
tempo,
All' Iperboreo ciel batte le piume.

M. Algarotti fait sentir ensuite les inconvénients d'une admiration exclusive pour les Anciens.

» L'Hippocrène, *dit-il*, est-» elle tarie pour nous? Le Dante » & Pétrarque sont-ils seuls par-» venus à la cime du Parnasse! » Nous ne pouvons, sans doute, » rendre trop d'hommages aux » Fondateurs d'une Langue aussi » polie que l'Italienne. Mais fau-» dra-t-il pour cela ne point écoû-» ter la Musette du tendre Gua-» rini, la Trompette sublime du » Tasse, ni cette Lyre d'or qui » immortalise les Héros, & que

» Pindare transmit à Chiabrera ? » Faudra-t-il fermer l'oreille à vos » accents, nouveau Chantre harmo- » nieux, qui du haut du Permesse » enchantez l'Italie par la richesse » de vos accords ? «

Ma per cio del Guarini i molli versi,
Nè la nobile tuba di Goffredo,
Nè la cetera d'or, vita d'Eroi,
Che da Pindaro in dono ebbe Chiabrera,
Nè te udir non dovremo armonioso
Nuovo Cantor, che dall' Aonie cime
Con la ricca vena tua il Lazio bei ?

» Faudra t-il nous borner à nos » Côtes, n'oser nous engager sur les » Mers des François & des Anglois, » ni naviger sur l'Océan des Grecs » & des Latins, d'où nous pourrions » rapporter en triomphe sur les riva- » ges Toscans de nouveaux trésors » poëtiques inconnus parmi nous,

» & enrichir à la fois notre Langue
» & notre Parnasse. «

E dovremo soltanto i nostri mari
Correre, e non dovremo anche per
l'acque
Inglesi o Franche, alzar la vela arditi,
Nè il Latino Ocean tentar, nè 'l Greco,
Donde ignota fra noi Parnasia merce
Recar poi vincitori ai Toschi lidi,
E il sermone arrichir patrio, ed il canto?

L'Auteur, pour montrer que les Pères de la Poësie Italienne ne doivent point être admirés comme des modèles sans défaut, se fonde sur l'Histoire des Arts, & sur la marche ordinaire de l'esprit humain, qui ne parvient aux véritables idées du beau qu'après avoir passé successivement par bien des erreurs. Presque tous les Arts, & la Poësie en particulier, ont eu des commencements grossiers & imparfaits. Par quels degrés notre Poësie n'a-t-elle point passé avant

que de monter au rang ſublime où nous la voyons ? Plus d'un ſiècle s'eſt écoulé entre Ennius & Virgile. Quelques Savants ont prétendu que les premiers eſſais des Grecs avoient été des chef-d'œuvres, & ont cité l'exemple d'Homère, qui n'avoit point eu de modèle. Mais il eſt certain que la Grèce a produit avant Homère pluſieurs Poëtes célèbres, dont quelques-uns, au rapport des Hiſtoriens, avoient compoſé des Poëmes ſous le nom d'Iliade : *Nec dubitari debet quin fuerint ante Homerum Poëtæ*, dit Cicéron dans ſon Brutus. Ce ſeroit donc une eſpèce de prodige peu croyable que la Poëſie Italienne eût eu un ſort différent de celle des autres Nations, & qu'elle fût parvenue à l'âge mûr, ſans paſſer par les foibleſſes de l'enfance.

Un autre raiſonnement que l'Auteur fait valoir, c'eſt que la

Poëſie entraîne ſur ſes pas la Peinture & la Sculpture. Tel eſt le rapport mutuel de ces Arts, qui tous trois tendent à l'imitation, que les ſiècles des grands Poëtes ont preſque toujours été ceux des grands Artiſtes. La groſſièreté des Peintres & des Sculpteurs contemporains du Dante & de Pétrarque, forme donc contre la perfection de leurs Poëſies un argument qui du moins a beaucoup de vrai-ſemblance. » Foibles eſprits, » ſiècle ſervile, *s'écrie M. Algarotti !* Le Dante & Pétrarque » n'ont donc rien laiſſé au génie » de leurs deſcendants. L'Art d'A» pollon, cet Art dont les progrès » ſont ſi lents, a donc atteint la » perfection dès ſa naiſſance parmi » nous: il a été parfait dans ces » ſiècles groſſiers, où les Arts qui » accompagnent la Poëſie, étoient » encore enſevelis ſous les ruines » des Huns & des Vandales ! L'i-

» gnorant Cimabué, ce Peintre
» maigre & décharné, étoit alors
» un Apelle. Le Bronze n'avoit
» point encore appris à respirer
» entre les mains de Cellini ; &
» Michel-Ange n'avoit point en-
» core élevé jusqu'aux cieux le
» chef d'œuvre de la Peinture dans
» cette voûte superbe qui décore
» le Vatican. « *

Dunque fra noi la lunga arte d'Apollo
Perfetta surse in rozze etadi, in cui
L'arti che pur di lei sono sorelle
Giaceano ancor nell' Unnica ruina ?
L'indotto Cimabue scarno ed esangue
Era Apelle à quei giorni. Il duro bronzo
Fra le mani a Cellin le molli forme
Non avea preso ancor, nè ancora avea
Michel-Agnolo al Ciel curvato e spinto
Il miracol dell' arte in Vaticano.

M. Algarotti finit par opposer au Censeur de l'Abbé Métastasio, le jugement avantageux que la

* Voûte de la Chapelle Sixtine.

France a porté de sa Tragédie d'Achille à Scyros. *

» Que ce Censeur porte ses re-
» gards sur les rives de la Seine. Il y
» verra votre Achille sous un nou-
» veau langage, mais, sans être revê-
» tu d'une armure plus fine, forcer
» les applaudissements d'une Na-
» tion notre rivale, & qui réunit
» dans son sein les Sciences & les
» Beaux-Arts. Un Peuple étranger
» vous rend, d'un suffrage unanime,
» les honneurs que vous rendra un
» jour la postérité parmi nous. «

Miri costui del bel Sequana in riva
Dove l'Achille tuo di nuova lingua
Ma non d'armi piu fine rivestito
Sforza i voti e l'applauso infra una
gente,

* Cette Tragédie lyrique a été traduite par l'Abbé Desfontaines, qui en a fait les plus justes éloges dans ses *Observations sur les Ecrits modernes*. Cette Traduction se trouve chez Chaubert.

Culta d'ogni ſaper, ricca d'ogni arte,
E del Lazio rivale ; e quell' onore
Ti rende ad una voce eſtrania gente,
Qual ti rendranno i poſteri tra noi.

Cette Epître nous a paru également digne de celui qui l'écrit, & de l'Auteur auquel elle eſt adreſſée.

POESIES DE M. L'ABBÉ FRUGONI.

Une imagination vive & féconde, un talent rare de dire noblement les petites choſes, & de relèver les plus communes par la Poëſie du ſtyle, un ton ſoûtenu & périodique, une grande abondance d'expreſſions ſonores, & de Vers harmonieux ; voilà ce qui nous ſemble faire le caractère particulier des Poëſies de M. l'Abbé Frugoni. C'eſt dommage que la plûpart de ſes ſujets, tels que des Epithalames ou des Eloges de ſes

amis, ne puiſſent guères intéreſſer que les perſonnes auxquelles ils ſont adreſſées.

J'ai peu loué, dit le plus célèbre de nos Poëtes lyriques; *j'euſſe mieux fait encor de louer moins.* Horace & Virgile louoient aſſez peu, & lorſqu'ils le faiſoient, c'étoit ordinairement d'une manière indirecte & allégorique. Dans le même Tableau, où ils offroient aux Héros leurs portraits & leurs reſſemblances particulières, ils ſavoient préſenter au public de ces Peintures intéreſſantes, qui, malgré la diverſité des goûts, attachent tous les peuples & flattent même la poſtérité.

La premiére Pièce qui ſe préſente, eſt adreſſée à M. le Comte Bayardi, éloigné depuis long-temps de ſa patrie. On y trouve quelques penſées vraiment philoſophiques, que l'Auteur a ſu revêtir de la plus belle Poëſie, & que

nous allons rendre en nous attachant plus au sens qu'aux paroles. Quelle perte, *lui dit-il*, n'a pas faite votre aimable patrie depuis que votre destinée vous a éloigné de nous! » Qu'un arc de » triomphe, qu'une colonne chargée d'inscriptions antiques, qu'un » vaste théâtre qui contenoit un » peuple immense succombe aux » assauts redoublés du temps, & » ne présente au-lieu d'un monument superbe, qu'un vil amas » de ruines & de débris; c'est un » moindre malheur pour la Ville » qui perd cet ornement, que de » voir s'éloigner d'elle un Citoyen » plein d'honneur & de sagesse, » attentif au bien public, & qui » regarde la noblesse comme une » vaine prérogative, lorsque semblable à l'oiseau qui se pare d'un » plumage emprunté, elle n'étale » à nos yeux que des décorations » étrangères à la personne. «

Certo non dee citta dolersi
Se memorabil arco, o se d'antiche
Note segnata trionfal colonna
O vasto immenso popolar Teatro,
Al fiero, e spezzo urtar de' rapid'anni
Caggia, e lasciando lei d'un fregio ignuda
Non poco spazio di diserto piano
D'inonorata ampia rovina ingombri,
Quanto, se il piè da lei lontano volga
Uom prode, e saggio, che al suo bene intende,
E nobiltate estima inutil dono,
Che solo và de' non suoi pregi, come
De le altrui penne insano augel, superba.

Pour appuyer sa pensée, M. Frugoni cite l'exemple de l'ancienne Rome, qui, malgré les chefs-d'œuvres qui l'embellissoient, doit moins sa réputatation aux talents des Artistes, qu'à la vertu de ses Citoyens.

» Si Rome a rempli du bruit

» de sa grandeur, toutes les Con-
» trées que le Soleil embrasse dans
» sa course, ce n'est point par les
» Thermes, les Temples & les
» Cirques de marbre, ouvrages
» admirables où la beauté du tra-
» vail le disputoit à la richesse de
» la matière. Ces monuments ne
» sont plus qu'un peu de poussière
» ou quelques restes informes à
» demi-consumés par le temps.
» Ce sont les Fabricius, les Ca-
» milles, les Scipions, l'infléxible
» Caton, & tant d'autres Héros,
» qui ont immortalisé la gloire du
» nom Romain dans la paix &
» dans la guerre. Sans ces grands
» hommes, Rome, ensevelie sous
» les débris de ses vastes édifices,
» seroit également inconnue de
» nous & de nos descendants.«

Dans une autre Epître, l'Auteur entreprend de consoler M. Suzani sur la mort de son frère. Pour donner un nouvel éclat à des idées

un peu rebattues, M. Frugoni a prodigué les images. Peut-être le Lecteur trouvera-t-il que le Poëte s'y fait plus sentir que le consolateur & l'ami ; défaut où Malherbe lui-même est tombé dans sa consolation à du Périer sur la mort de sa fille. Dans ces sortes de pièces, ce n'est point le feu de l'imagination, mais la sensibilité du cœur qui doit dominer, & la Poësie ne doit être employée que pour rendre le sentiment plus délicat & plus touchant. Nous nous contenterons de rapporter le commencement de cette Epître.

» Que n'ai-je le secret, *dit* » *M. Frugoni*, de révoquer les » tristes arrêts de la mort ? Je ne » vous verrois point aujourd'hui, » Suzani, couvert de deuil & le » cœur pénétré de la douleur la » plus profonde. Ce frère chéri » que vous regrettez, ramené sur » la barque noire de l'avare Caron,

» franchiroit une ſeconde fois cette
» eau fatale qu'on paſſe ſans re-
» tour, & reparoîtroit au ſéjour
» de la lumière & dans l'Empire
» des vivants. Mais Apollon ne
» m'a point départi la connoiſ-
» ſance de ces plantes merveil-
» leuſes, & de ces ſucs puiſſants,
» dont ſon fils ſe ſervit pour rani-
» mer les membres ſanglants du
» vertueux Hypolite. D'ailleurs
» j'ai aſſez peu de foi à toutes ces
» fables de l'ancienne Grèce &c.«

Ma nè Febo mi diè conoſcer quelle
Erbe potenti, e que' potenti ſughi
Di che il buon figlio ſuo ſparſe le caſte
Lacere membra, e richiamolle in vita.
Nè a tai prodigi de le priſche Argive
Fole ho gran fede, &c.

Cette petite digreſſion de l'Auteur ſur Hypolite & ſur la tradition fabuleuſe des Grecs eſt

plus ingénieuſe que conſolante.

Nous paſſons pluſieurs pièces qui pourroient nous offrir de nouvelles beautés. Nous nous hâtons d'en examiner une où l'Auteur, livré à l'enthouſiaſme patriotique, n'a cru pouvoir bien célébrer la Littérature de ſon pays, ſans déprimer celle de France. C'eſt une Epître au Cardinal Bentivoglio ſur la Tragédie de Céſar, par M. l'Abbé Conti.* M. Frugoni, ſi zelé pour la gloire de ſa patrie, ne nous ſaura pas mauvais gré de défendre la nôtre. Mais, pour lui donner l'exemple d'un jugement impartial, nous ne lui oppoſerons que les Ecrivains de ſa Nation.

* M. l'Abbé Conti, Mathématicien habile & Poëte Tragique eſtimé, mort en 1749 ; il a fait un long ſéjour en France, & a été lié avec les Savants & les Beaux-Eſprits de ſon temps.

» Morceau précieux, *s'écrie M. Frugoni, en parlant de la Tragédie de l'Abbé Conti*, chef-» d'œuvre admirable, qui va forcer » la France orgueilleuſe à céder à » l'Italie les honneurs du théâtre. «

O pregiato lavoro, onde omai ceda
A le Italiche ſcene il primo onore
Francia ſuperba !

Il nous ſemble que ce n'eſt point à la naiſſance d'une pièce qu'il eſt permis d'élever ſon Auteur au-deſſus des grands hommes (ſur-tout d'une Nation étrangère) qui l'ont précédé dans la carrière dramatique. Il n'appartient qu'au Public, & ſur-tout à la poſtérité impartiale de régler ainſi les rangs, & d'aſſûrer la prééminence d'une Nation ſur une autre. La déciſion de M. Frugoni s'eſt trouvée démentie par la plûpart de ſes Compatriotes, & en particulier par Riccoboni, qui,

tout ami qu'il étoit de l'Abbé Conti qu'il aida de ſes conſeils, s'exprime ainſi après avoir examiné les différents Théâtres : *Je donne à Athalie le pas ſur toutes les Tragédies modernes. C'eſt un Ouvrage parfait, qui mérite d'être à la tête de tous les Poëmes dramatiques.*

De la Tragédie de M. l'Abbé Conti, M. Frugoni, ſans autre tranſition, paſſe à l'Epopée. » La » France le voit, *dit-il*, c'eſt à nous » qu'appartient la Trompette épi» que, & cette Poëſie grave & » majeſtueuſe qui égale les ſuc» cès éclatants d'une haute entre» priſe. «

Ella ſel vede, è noſtra
L'Epica tromba, e il ſuon grave de i verſi
Che d'alta impreſa i gran ſucceſſi adegui.

» La Langue Françoiſe, propre
» à flatter l'oreille tendre & facile
» des femmes, ne ſauroit ourdir
» la trame d'un Poëme ſublime &
» majeſtueux qui nous peigne le
» fracas des armes, le feu & le
» carnage des batailles long-temps
» diſputées, l'écroulement des ro-
» chers, le ravage des campa-
» gnes, le fier aſpect des vain-
» queurs, la fureur & les ménaces
» qui reſpirent encore ſur le viſage
» des vaincus après leur mort,
» enfin les traits de ſageſſe & les
» longs travaux d'un Héros. «

Non può ſua lingua a luſingare acconcia
Facile femminil tenero orecchio
L'alto fragor de l'armi, e il fumo e il
ſangue
De le incerte battaglie, &c.

. . . .

. . . .

E l'opre di conſilio e i lunghi fatti
Teſſere in maeſtoſo alto Poema.

Ceux qui prétendent que le Poëme Epique eſt un-genre perdu pour les François, attribuent cela, les uns à la monotonie de la rime, les autres au défaut du merveilleux, d'autres enfin à la marche uniforme & didactique de notre Langue, plus favorable aux Philoſophes qu'aux Poëtes. Boileau avoit coûtume de dire que les François n'avoient pas la tête épique. Perſonne n'avoit encore imputé notre ſtérilité, en fait de Poeme, épique à la molleſſe de notre Langue. Un Italien, qui nous fait ce reproche, ne s'expoſe-t-il pas à quelque recrimination ? Voici un paſſage du Taſſoné, qui nous paroît remarquable, quoiqu'il ne s'y agiſſe que de la Tragédie : » Soit » par la faute de nos Poëtes, *dit cet* » *Auteur*, ſoit *par l'imperfection* » *de notre Langue, qui n'eſt pas* » *propre aux ſujets majeſtueux*,

» aucun de nos Tragiques n'a eu
» le bonheur de paſſer la médio-
» crité. «

M. Frugoni ſuivant le cours de ſes digreſſions, paſſe au genre lyrique. Après avoir fait un parallèle pompeux de Pindare, & d'Horace, avec les Poëtes de ſa Nation, il défie la France de rien oppoſer à l'Italie.

Tu ſe puoi ſeco à tuo piacer contendi.

L'Auteur, pour embellir le triomphe de ſa Patrie, auroit dû citer du moins les vaincus. Il n'a nommé ni Malherbe, ni Rouſſeau, pas même le vieux Ronſard, que M. Apoſtolo Zeno ne fait point difficulté de préférer à ces deux Poëtes immortels, parce qu'il s'eſt formé à l'Ecole des Pindares de l'Italie; *che un buon Poeta ſi fece, ſtudiando i noſtri bravi Italiani.*

*Italiani.** Peut-être M. Frugoni craignoit-il que le nom ſeul de Malherbe & de Rouſſeau ne vengeât d'une manière trop éclatante la Langue Françoiſe, qu'il ſemble ne connoître que par *les Pandectes galantes du doucereux Quinaut.*

L'Auteur revient à la Tragédie. Selon lui, la France ſe vante d'être la ſeule Dépoſitaire du bon goût, d'avoir le privilège excluſif de rendre les mœurs & les caractères & de développer l'ame des Héros. Elle oſe même prendre le pas ſur les Grecs. M. Frugoni » nous laiſſe » nous repaître d'une vaine idée » de ſupériorité, tandis que les » Tragiques Italiens réunis ſur le » Pinde avec les Sophocles & les » Euripides, nous reprochent de

---

* Notes d'Apoſtolo Zeno ſur la Bibliothèque de l'Eloquence Italienne. Par Fontanini, II. Vol. p. 103.

» concert d'énerver l'auftère Tra-
» gédie par l'Amour, & de ne gar-
» der aucune mefure dans nos
» *Concetti.* « M. l'Abbé Gravina avoit une autre idée de la modeftie des François. Il les loue d'avoir reconnu eux-mêmes les défauts de leur Théâtre, & cite plufieurs de nos Critiques eftimés. Il reproche à fes Compatriotes d'adopter fans difcernement des pièces que nous leur propofons avec précaution, de les traduire, & d'y ajoûter, pour les enrichir, des penfées fauffes, des expreffions romanefques & de faux brillants.* Si M. Frugoni juge de nos pièces par ces Traductions infidèles, nous lui pardonnerons de nous reprocher l'abus des *Concetti.*

Il eft vrai que plufieurs de nos

* Voyez là-deffus les Réflexions fur la Poëfie & la Peinture, Tome II. p. 439.

Tragédies ne ſont guères que des Elégies dialoguées, mais ce n'eſt point par des pièces décriées qu'il faut juger du Théâtre d'une Nation. L'Auteur, qui met en contraſte les Tragiques Italiens avec les nôtres, peut-il ignorer que les Critiques de ſon pays, & en particulier un des Auteurs de ce Recueil, trouvent fort mauvais que ſur leur Théâtre les Opéra aient ſuccédé à la Tragédie, que Melpomène ne ſoit plus que la ſuivante de Polymnie, & que les plus grands Héros expirent en chantant des Ariettes.

. . . . L'Itala ſcena
Al mimo ardito è al vil muſico è in
preda.

(*P. Bettinelli.*)

M. Frugoni convient que nos Tragédies ont quelque mérite. *Hanno anch' eſſe di che pregiarſi.*

Ce qui a excité ſa bile, c'eſt qu'enrichis des dépouilles des Italiens, nous refuſions de leur rendre juſtice.

Perche tu ricca de le ſpoglie noſtre
A noi far onta, e ſuperbir cotanto ?

L'accueil qu'on a fait en France à la Mérope du Marquis Maffèi, & à pluſieurs pièces de M. Métaſtaſio, ſuffit pour nous laver du reproche d'injuſtice à l'égard des Etrangers. Qu'il nous ſoit permis de demander à M. Frugoni, quelles ſont les dépouilles des Tragiques Italiens dont nos Auteurs ſe ſont revêtus. Eſt-ce des Poëtes Italiens que M. Crébillon a emprunté ce pinceau vigoureux, & cette touche fière & hardie qui caractèriſe ſes compoſitions ? On ſait que Corneille a puiſé chez les Eſpagnols, que Racine a moiſſonné chez les Grecs, qu'un autre de

nos Poëtes a imité les Anglois, mais on ne connoît guères que la Mérope Italienne qui ait enrichi notre Scène tragique. Eſt-ce aſſez pour nous taxer d'ingratitude à l'égard de nos bienfaiteurs? L'Italie elle-même ne doit-elle rien à l'Athalie & à l'Andromaque de Racine, & au Cinna de Corneille?

L'Epître, dont nous venons de rendre compte, parut, en ſon temps, à la tête de la Tragédie de Céſar. Nous apprenons de l'Auteur de la Vie de l'Abbé Conti, que cet éloge lui déplut. Il eſtimoit notre Littérature, & il dit lui-même que le Théâtre François eſt le plus épuré & le plus floriſſant de l'Europe, *il più purgato, e il più florido:* ce qui ne prouve pourtant pas qu'il ſoit encore une Ecole de vertu. Cet Abbé vit donc avec peine qu'on parlât avec ſi peu d'égards d'une Nation, à laquelle il reconnoiſſoit

avoir beaucoup d'obligation, & qu'on le traitât de Cartésien, lui qui n'y avoit jamais pensé. *Dispiacquero* (i Versi) *al Conti, vedendo vi trattata con poco onore la Nazione Francese a cui si professava obligatissimo, e sè da Cartesiano, cosa che non si sognò mai.*

Il nous reste à rendre compte des Poësies du P. Bettinelli: ce sera pour un autre Article.

ARTICLE XXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ON voit chez Mademoiselle de Bure Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Claude, des Exemplaires de la nouvelle Edition des Ouvrages de S. Léon le Grand. Ce ſont trois *in-fol.* imprimés à Rome, durant les années 1751, 1753, 1755, chez Joſeph Celloni; & l'Auteur eſt le P. Pierre-Thomas Cacciari, de l'Ordre des Carmes, & Profeſſeur au Collège de la Propagande.

Le troiſième Volume, qui eſt

tout en Diſſertations, a paru le premier. Il contient l'Hiſtoire des travaux de S. Léon contre les héréſies des Manichéens, des Priſcillianiſtes, des Pélagiens & des Eutychiens. La premiére Diſſertation réfute très-amplement l'Hiſtoire du Manichéiſme, par M. de Beauſobre. Mais le grand objet des Critiques du nouvel Editeur, eſt l'Edition de S. Léon, imprimée à Paris en 1675, & compriſe en deux Volumes *in*-4°. Il n'y a pas de reproches que le P. Cacciari ne faſſe à cette Edition de Paris, répétée auſſi à Lyon en 1700 & *in-folio*. C'eſt ce qu'il faut voir en détail, ſoit dans les Préfaces qu'on trouve ici & qui ſont aſſez bien écrites; ſoit dans les Notes placées au bas des pages.

Le premier Volume du nouveau S. Léon comprend les Sermons de ce ſaint Docteur; le ſecond eſt pour les Lettres, tant

Latines que Grecques, du même ſaint Père. Par-tout les Manuſcrits, qui ont ſervi de guides, ſont nommés & appréciés. Et le tout eſt animé de Tables aſſez commodes. L'Edition n'eſt pas de la premiére beauté quant aux caractères & au papier. Elle n'eſt que médiocre à cet égard ; mais les ſoins de l'Editeur, quant au fond des choſes, doivent attirer l'attention des Savants.

Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, débitent deux Volumes *in*-12. ayant pour titre : *Eſſai ſur l'Hiſtoire du Droit Naturel. Par Martin Hubner, Profeſſeur d'Hiſtoire en l'Univerſite de Coppenhague, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris.* Ce M. Hubner eſt un Danois, fort aimable de caractère & très cul-

tivé en tout genre de Littérature. Il parle notre Langue comme s'il étoit né à Paris ; & ſon Livre, à quelques défauts près, eſt bien écrit. Il s'agit de *Droit Naturel*, matière bien plus étudiée & mieux approfondie dans le Nord que dans nos Provinces. M. Hubner préſente ici le grand Tableau des Loix Naturelles, depuis l'origine du monde juſqu'à nos jours ; c'eſt-à-dire qu'il expoſe ce qu'en ont penſé & écrit les Nations & les Philoſophes de tous les ſiècles. Le premier Volume eſt deſtiné, pour ainſi dire, à l'Ancien-Monde ; le ſecond eſt pour le Nouveau. On prend celui-ci à Grotius, & l'on le termine par M. Burlamaqui, dont l'Ouvrage a paru en 1748. Nous avons ſuivi exactement tous ces détails, &, parmi quelques traits que nous n'approuvons pas & dont nous pourrons dire notre penſée une autrefois, nous

y avons trouvé plusieurs bons principes. On diroit que ce Livre a été fait d'avance pour contre-quarrer & réfuter celui de l'*Esprit* sur les Loix Naturelles, sur les devoirs de l'homme à l'égard de l'Etre suprême & de la Société &c. Cet Ouvrage est dédié au Roi de Danemarc, qui protège fort les hommes de Lettres, & celui-ci en particulier.

Francisci-Josephi Desbillons è Soc. Jesu, Fabularum Æsopiarum Libri quinque priores diligenter emendati: Editio tertia quam solam Auctor agnoscit.

Ejusdem Libri quinque alteri nunc primum Editi. Typis J. Barbou, via San-Jacobeâ, &c. *Dix Livres de Fables, par le P. Desbillons, Jésuite.* Chez Barbou, rue S. Jacques. Les cinq premiers Livres sont une nouvelle Edition entièrement retouchée & amélio-

rée. Les cinq autres Livres présentent du neuf ; & le tout forme un Livre plein de naïveté, d'élégance, d'agrément. La premiére Partie est dédiée à M. l'Abbé Sallier ; la seconde, à M. l'Abbé d'Olivet. L'Edition est dans le goût des *Coûteliers*, dont le S^r Barbou continue & amplifie le Recueil. *Nous rendrons compte de ces Fables & du Livre suivant, qui est singulier en son genre.*

Ce sont les *Lettres Péruviennes* de Madame de Graffigny, traduites en Italien par M. Deodati, très-habile Maître de cette Langue. *On trouve cette Nouveauté chez Briasson & Duchesne, rue S. Jacques ; Prault fils, Quai de Conti ; Tilliard, Quai des Augustins.*

Lottin l'aîné, rue S. Jacques, distribue, depuis quelque temps,

le XIII. & dernier Tome du *Dictionnaire Apostolique. Par le R. P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires.* (Volume *in* 8°. prix 4 liv. en blanc, & 5 liv. relié.) Ce Volume contient la Table générale de l'Ouvrage, qui sans cela seroit d'un usage difficile. On sait, au reste, que ce *Dictionnaire* a été fort accueilli du Public, & qu'on en fait des Traductions dans les pays étrangers. Celle d'Italie est, *dit-on*, fort avancée.

L'Auteur de ce *Dictionnaire Apostolique* propose une souscription pour un autre Ouvrage, qui aura bien encore son utilité. Le titre est *Recueil d'Eloquence-Sainte*, ou *Bibliothèque des Patriarches & Fondateurs d'Ordres.* Cinq Volumes *in*-8°. pour le prix de 13 liv. 10 s. en feuilles, & 18 liv. reliés : souscription ouverte le premier de Mars de cette année

jusqu'à la fin d'Août, & il n'y aura que 600 Souscripteurs. Or cet Ouvrage nous paroît très-bien distribué. Outre deux Discours entiers sur chacun des saints Fondateurs d'Ordres, avec des abrégés de leur vie & des desseins de Sermons relatifs à ces sujets, il y aura, dans chaque Volume, plusieurs morceaux d'un usage encore plus fréquent; comme Conférences ecclésiastiques, Retraites spirituelles, Exhortations spirituelles, Discours sur le Jubilé, sur l'administration des Sacrements &c. Ces matières seront reparties avec intelligence dans les cinq Volumes suivant l'exposition qu'en fait le *Prospectus*, qui se trouve chez Lottin, rue S. Jacques; & chez l'Auteur, Place des Victoires. On souscrira chez le Libraire sus-nommé, & les payements se feront en trois fois 8 liv. 3 liv. 2 liv. Voyez le *Prospectus*, qui est bien rangé. On y avertit

que les matières ſont digérées & traitées dans un autre goût que celui du *Dictionnaire Apoſtolique :* ce qui ne fait tort ni à l'un, ni à l'autre de ces Ouvrages. Les objets ſont différents.

Debure, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul, diſtribuera au mois de Juin le quatrième & dernier Volume de l'Edition d'Origène, commencée par le P. D. Charles de la Rue, Bénédictin, mort en 1739, & continuée par le P. D. Charles-Vincent de la Rue, ſon neveu. Ce dernier Tome de plus d'onze cents pages, contiendra ſur-tout les Commentaires d'Origène ſur l'Epître aux Romains, avec les Fragments du même ſur les Epîtres aux Galates, aux Ephèſiens, aux Coloſſiens, aux Theſſaloniciens, à Tite, à Philemon & aux Hébreux ; & de plus les Ouvrages faits pour la défenſe

d'Origène, aussi-bien que les *Origeniana* de M. Huet &c. Le prix de ce Volume doit être de 50 liv. en papier commun, & de 63 liv. en grand papier. On trouvera également chez Debure les quatre Volumes ensemble pour le prix de 150 liv. papier commun, & de 200 liv. grand papier.

La Société Royale de Londres embrassa dès son origine tout ce qui pouvoit contribuer aux progrès de la Physique, des Mathématiques & des Arts. L'Histoire Naturelle, la Physique générale & particulière, la Botanique, l'Anatomie, la Chymie, la Médecine, la Géomètrie, la Méchanique, l'Hydraulique, l'Algèbre, l'Optique, l'Astronomie, la Géographie, l'Histoire, la Chronologie, les Antiquités même, & les Arts & Métiers: tels sont les différents objets qui entrent dans son plan.

Ses Mémoires qui forment une des plus amples collections qui aient paru sur les Sciences, sont connus sous le titre de *Transactions philosophiques* ; terme qui désigne un repertoire de faits qui ont été discutés entre plusieurs Savants, & de la vérité desquels ils sont convenus entre eux.

La Traduction d'un Ouvrage si renommé étoit désirée depuis long-temps, en France, de tous ceux qui aiment & qui cultivent les Sciences, lorsque feu M. de Bremond l'entreprit. Il en donna de suite les années 1731, 1732, 1733, 1734, 1735 & 1736, avec la Table de tout l'Ouvrage. La mort qui le surprit, dans le cours de ce travail, en a suspendu la suite, jusqu'à ce que feu M. le Chancelier d'Aguesseau & M. le Comte d'Argenson, qui favorisoient cette entreprise de toute leur protection, chargerent M. Demours, Docteur

en Médecine & Censeur Royal, de le continuer. Il est déja fort avancé dans son Ouvrage, qui doit être publié tout de suite à l'avenir.

Nous annonçons les années 1737, 1738, 1739, 1740, en deux Volumes *in*-4°. avec figures, qui viennent de paroître, & se trouvent *chez Briasson, David, le Breton & Durand, Libraires.* Les nouveaux Volumes paroîtront de six mois en six mois, jusqu'à ce que la totalité de la Traduction soit donnée au Public.

Debure, Quai des Augustins, vendra bientôt trois nouvelles planches destinées à completter la Conchyliologie de M. D*** Ce seront encore trois excellents morceaux d'Histoire naturelle & de gravure. Les coquilles qu'on y a rassemblées, sont des plus rares & des plus belles qu'on voie dans les Cabinets d'Angleterre, d'Hol-

lande & de France. Elles avoient échappé aux recherches de l'Auteur, avant la publication de son Ouvrage en 1742. Cette addition jointe à la Zoomorphose, dont nous avons rendu compte l'année dernière, perfectionne ce Recueil, & mérite tout l'empressement des Curieux. Ces trois nouvelles planches avec l'explication succinte qui les accompagne, seront données pour le prix de trois livres.

On est fort dans le goût de contrefaire les bons Ouvrages. Mais outre le tort qu'on fait parlà aux possesseurs des Privilèges, ces contrefaçons n'ont jamais le mérite & l'exactitude des Editions originales. C'est ce qui arrive au Livre intitulé *la Paix intérieure*, très-bon Ouvrage de piété, qui en est ici à sa 3e Edition, & qu'on vient de contrefaire en divers lieux.

C'est aussi la plainte qu'on fait

au sujet des *Lettres de M. l'Abbé de Villefroi*, & des *Principes discutés*, Ouvrage en huit Volumes composé par les PP. Capucins. On contrefait ces bons Livres à Genève, & probablement le public ne sera nullement bien servi ; ces sortes d'Ouvrage étant d'une exécution difficile à cause des matières qui y sont traitées, & de l'Hébreu qui y est répandu. Il faut donc savoir que les seuls exemplaires authentiques & recevables, se trouvent à Paris chez Claude Hérissant, rue Notre-Dame, & à Lille en Flandre chez Van-Costenoble, Libraire. Ces exemplaires sont paraphés de la main des Auteurs. Nous avertissons au reste que, dans nos Memoires du mois prochain, nous rendrons compte des Volumes VII. & VIII. des *Principes discutés*, &c.

Discours sur une nouvelle manière d'enseigner & d'apprendre

la Géographie, d'après une ſuite d'opérations Typographiques, (Vol. in-12. de 227. pag. ſans la Préface qui en comprend XXXVI.) Par M. Luneau de Boisjermain, chez *Ducheſne, rue ſaint Jacques & Lambert rue de la Comédie*, M. DCC. LIX. La plus grande partie de ce Livre (Préface & corps de l'Ouvrage compris) eſt employée à faire entendre que la méthode ordinaire d'apprendre & d'enſeigner la Géographie, eſt longue, ennuyeuſe, gênante, embarraſſée; telle en un mot, qu'il ne lui manque preſque aucune des mauvaiſes qualités qu'une méthode puiſſe avoir. Comme il ne ſeroit ni honnête, ni raiſonnable de détruire ces anciens documents, ſans les remplacer par quelque choſe qu'on eſtime plus propre à favoriſer le ſuccès; M. l'Abbé Luneau propoſe ſon ſyſtême, & prétend que tout Maître de Géographie

feroit ſagement de préſenter à ſes Elèves des reliefs figurés, à peu près, comme le ſont les divers pays qu'on veut connoître. L'exécution de ce projet manque de développement dans le Livre que nous annonçons; mais on ne laiſſe pas d'appercevoir la penſée de l'Auteur. Il y a pour le diſcours une ſuite de Notes preſqu'auſſi étendues que le texte même; mais ces Notes ſont placées à la fin, & ne gênent point le Lecteur. Il y a dans les reproches qu'on fait aux méthodes ordinaires un peu trop de longueur, quelques répétitions, quelques obſcurités, & le ſtyle n'eſt pas auſſi correct qu'il pourroit l'être. L'Auteur ne manque pas d'eſprit; il a des vuës ſur ſa profeſſion de Maître en Géographie : le temps & les ſuccès perfectionneront ſon ſyſtême.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Mars 1759.

ARTICLE XXIV. *Lettres sur le Déisme, &c.* 581

ART. XXVI. *Seconde Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples des Anciens.* 604

ART. XXVII. *Histoire de l'Orénoque, &c.* 623

ART. XXVIII. *Histoire de la vie de Jules-César, &c.* 641

ART. XXIX. *Mercure de Vittorio Siri.* Tomes VII. VIII. IX. 678

ART. XXX. *Histoire d'Irlande, &c.* 688

ART. XXXI. Metaphysica ad usum Scholæ accommodata, &c. *Traité de Métaphysique à l'usage des Ecoles, &c.* 707

ART. XXXII. Versi sciolti di tre

eccellenti Autori, &c. *Poësies non-rimées de trois excellents Auteurs Italiens, &c.* Suite de l'Article XXXII. au mois de Janv. II. Vol. 721
ART. XXXIII. Nouvelles Littéraires. 751

Errata pour Février.

P. 480, *lig.* 6, publié, *lis.* oublié. *p.* 505, *l.* 1, ceux avoient, *lis.* ceux qui avoient. *ibid. l.* 12, siècles de Barbares, retranchez *de.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Févr. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N, D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1759. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Sérénissime Monſeigneur LE *PRINCE* S*OUVERAIN* DE *DOMBES.*

AVRIL, 1759. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 745 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	5.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1759. I. vol.

ARTICLE XXXIV.

LA RELIGION NATURELLE & la Révélée, établies ſur les principes de la vraie Philoſophie & ſur la divinité des

Ecritures ; ou Dissertations Philosophiques, Théologiques & Critiques contre les Incrédules. (Tomes V. & VI. *in*-12.) A Paris, chez Nyon, Quai des Augustins ; & se trouvent à Toulouse chez Crosat ; & à Bordeaux chez Labotière, &c. M. DCC. LVIII.

Les quatre premiers Volumes de cet Ouvrage ont été annoncés & analysés dans nos Mémoires d'Octobre & de Novembre 1756. C'étoient XVI. Dissertations, dont l'objet capital est de bien convaincre les Lecteurs de la divinité des saintes Ecritures. On continue ce sujet dans les deux Volumes qui viennent de paroître, & qui contiennent IX. Dissertations nouvelles, sans compter un Discours préliminaire sur la nécessité de s'instruire des preuves de la Révélation. Ce Discours est

bon, quoiqu'on pût y desirer quelque développement sur la manière dont les simples font, dans l'Eglise Catholique, leur Analyse de Foi: matière importante & consolante tout-à-la-fois, parce qu'il n'y a que cette Eglise où l'on ait l'avantage d'être guidé d'une manière sûre & infaillible; cette Eglise étant seule la vraie Mère, toujours visible à ses enfants, & toujours assistée du Saint-Esprit, pour distinguer & éviter les voies de l'erreur.

Dans son troisième Volume, l'Auteur donne une Dissertation qui a pour but de faire voir que le témoignage des Martyrs, est décisif en faveur du Christianisme & de la divinité des Ecritures. La force de ce témoignage dépend & du nombre & de la constance des Martyrs. Mais s'il étoit vrai, comme l'a prétendu Dodwel, que les Martyrs de la primitive Eglise

ſont en petit nombre, il faudroit abandonner cette preuve, ou la réduire à très-peu de choſes. Notre Auteur entreprend donc de réfuter cet Anglois, & c'eſt la matière qu'il traite dans ſa XVII^e^ Diſſertation qui eſt la première du V^e^ Volume. Rien de plus ſimple que l'ordre de cette controverſe. D'abord on place les raiſons ou les faux arguments de Dodwel; enſuite la nombreuſe ſuite des autorités anciennes qui atteſtent le grand nombre des Martyrs; puis la réponſe aux allégations du Docteur Anglois; enfin une Hiſtoire abrégée des dix premiéres perſécutions. Nous ne rapportons ici que deux objections de Dodwel avec les réponſes de notre Diſſertateur.

Premiérement l'Auteur Anglois s'autoriſe d'Origène, qui dit qu'*il n'y a eu qu'un petit nombre de perſonnes qui ſoient mortes pour*

la Religion Chrétienne. (Pauci per intervalla temporum & facilè numerabiles pro Religione Christianâ mortui ſunt.) Mais cette difficulté n'eſt abſolument rien, & notre Auteur rapportant le paſſage entier d'Origène, fait voir qu'il s'agit-là d'un raiſonnement de comparaiſon ; que ce *petit nombre de Martyrs*, dont parle le Texte, eſt relatif à la multitude preſqu'infinie des Chrétiens. » Dieu, *dit Origène*, a arrêté les » deſſeins de ceux qui avoient » conſpiré leur ruine. Il a permis, » à la vérité, que quelques-uns & » en petit nombre aient été mar- » tyriſés pour la Religion : mais » ce nombre eſt peu conſidérable » en comparaiſon de ceux qui ont » échappé aux perſécutions.« Cette explication eſt très-ſolide, très-correſpondante au Texte d'Origène : il n'eſt point néceſſaire de l'appuyer d'autres raiſons. Si vous

niez que ce ſoit-là le ſens de cet Auteur, comptez que vous ne l'entendez ni dans le Grec, ni dans la Traduction Latine.

Une autre attaque contre la multitude des Martyrs eſt priſe du Laconiſme des anciens Martyrologes. Plus ces liſtes eccléſiaſtiques remontent vers l'origine du Chriſtianiſme, & moins elles préſentent de Martyrs. Cependant, *dit Dodwel*, dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, on fut très-fidèle à recueillir les Actes de ceux qui avoient ſouffert pour la Foi. On ſait d'ailleurs que leur Mémoire étoit célébrée dans toutes les Egliſes. Les Auteurs des Martyrologes avoient donc de grandes facilités pour dreſſer leurs Catalogues, & s'ils ont recueilli peu de noms, c'eſt que peu de perſonnes avoient été en butte à la fureur des Tyrans. Voilà l'objection que notre Auteur trouve

très-frivole : elle n'a pas laissé d'occuper beaucoup D. Ruinart, dans son Edition des *Actes sincères des Martyrs.*

On répond, sans nier le principe de Dodwel, touchant l'exactitude des premiers Fidèles à transcrire & conserver les Actes des Martyrs. Mais si ces Actes ont existé, il ne s'ensuit pas qu'ils aient pu servir à la confection des Martyrologes. La plûpart ont péri dans la persécution de Dioclétien ; & le peu qui a échappé aux fureurs des Payens, ne fournit pas la cent millième partie des noms & des faits qu'on regrette en ce genre. Quels secours d'ailleurs a-t-on pu retirer de la Mémoire, c'est-à dire des Fêtes consacrées à l'honneur des Martyrs ? A cet égard, le principe de Dodwel n'est pas vrai : chaque Eglise ne célébroit pas la Mémoire des Martyrs

étrangers avec celle de ſes propres Martyrs. Ainſi de ce côté-là les Ecrivains de Martyrologes furent encore dépourvus de preuves & de monuments. Mais, ſans le témoignage des Actes & de ces Célébrités prétendues, on a, dans les Ouvrages des ſaints Pères & des Auteurs Eccléſiaſtiques, la plus belle tradition ſur la multitude preſque infinie des Martyrs. Ils parlent à tout inſtant & des perſécutions qui ſe ſont élevées dans l'Egliſe, & de la fureur des ennemis du Chriſtianiſme, & de la diverſité des tourments qu'on faiſoit ſouffrir aux Chrétiens, & de l'honneur qu'on rendoit à ceux qui avoient eu le bonheur de confeſſer la Foi devant les Princes Idolâtres & leurs Miniſtres.

Ce détail de preuves fondé ſur les Ecrits des Pères eſt fort bien, & nous l'adoptons pleinement, mais il manque encore deux choſes

à la réponſe qu'on prétend faire au Livre de Dodwel.

1°. Il faudroit montrer qu'en effet dans les ſiècles des perſécutions, on fut très-attentif à raſſembler les Actes des Martyrs; & c'eſt ce qui paroît hors de vraiſemblance. Comment veut-on que les Chrétiens la plûpart ſans lettres & ſans vuës pour les temps futurs, écriviſſent l'Hiſtoire de ceux qui ſouffroient pour la Foi? Les perſécutions jettoient la terreur par-tout, les Paſteurs fuyoient ou ſe cachoient, les familles ſe diſperſoient de côté & d'autre, on n'avoit ni le temps, ni la commodité, ni le courage de compoſer des relations. Combien de fois encore les perſécutions furent-elles ſubites, ſecrettes, ſans Edits Impériaux? & qui pouvoit, dans ce cas, recueillir des faits qui n'avoient point d'éclat au-dehors? Ces réflexions ne prouvent pas que

jamais les Actes des Martyrs n'ont été recueillis, mais elles prouvent que ces Recueils ont été fort rares, & en très-petit nombre. Il en reste, en effet, très-peu ; & il ne faut pas dire que ces Mémoires ont péri durant les persécutions, soit de Dioclétien, soit des autres Tyrans. On n'a nulle assûrance de ce fait : on voit bien, dans l'Histoire, des recherches multipliées & très-sevères contre les saints Livres ; mais pas la moindre trace de véxation contre les Actes des Martyrs.

Conclusion. Il est plus que douteux qu'on ait été aussi attentif qu'on le dit d'ordinaire à transcrire & à conserver ces Actes : par conséquent Dodwel n'est pas fondé à croire que le petit nombre des Martyrs, nommés dans les anciens Martyrologes, prouve qu'il y a eu peu d'Actes de Martyrs, & que le petit nombre de ces Actes

fait voir qu'il y a eu peu de personnes exposées à la mort durant les persécutions.

2°. Il faudroit nous dire comment les discours des saints Pères, touchant la multitude presque infinie des Martyrs, (Discours tout-à-fait concluants dans la matière présente) ont pu servir aux Compilateurs ou Auteurs des Martyrologes. D'un côté ces listes ecclésiastiques articulent des noms, & les plus anciennes n'articulent même que cela. D'autre part, les Ouvrages des saints Pères présentent peu de noms : on y trouve des expositions pathétiques sur la multitude & la variété des tourments auxquels les Chrétiens étoient condamnés : rarement les personnes s'y trouvent nommées. Comment cette source, d'ailleurs si abondante, aura-t-elle donc pu servir aux Collecteurs & Rédacteurs des Martyrologes ? Parlons

même ici, ſelon le ſentiment de D. Ruinart, de notre Diſſertateur & de tant d'autres : s'il y a eu beaucoup d'Actes de Martyrs dans la primitive Egliſe, & s'ils ont péri, il faut dire d'où ſont venus les noms répandus dans les Martyrologes, même anciens : car il s'y en trouve un nombre, quoique beaucoup plus borné qu'il ne l'eſt dans les Martyrologes modernes ; & dans l'hypothèſe des Actes détruits durant les perſécutions, il ſeroit néceſſaire encore de nous expliquer l'origine des longs Catalogues contenus dans les Martyrologes qui ont été conſtruits depuis peu de ſiècles ?

Pour réſoudre ces queſtions, il faut faire plus d'uſage qu'on n'en fait communément, des Traditions de chaque Egliſe, des Diptyques ſi célèbres dans les anciens temps, des Calendriers, des Indices ou Tables eccléſiaſtiques &c.

Toutes ces choſes ſont fort anciennes ; & c'eſt ſur ces fondements que furent établis les premiers Martyrologes. Ces Martyrologes même n'ont été d'abord que très-peu différents des Calendriers ; ils ont été ſans détails ſur les actions des Saints ; ils n'ont conſervé les noms que d'un petit nombre de Martyrs. Vinrent enſuite Bede, Florus, Adon, Uſuard & les autres Hagiographes, tous plus attentifs les uns que les autres à remplir leurs Martyrologes, à raſſembler les divers noms des Martyrs qu'on honoroit dans les Egliſes. Et de cette manière, on explique tout ce qui concerne cet important ſujet ; on démontre que la primitive Egliſe fut extrêmement féconde en Martyrs ; que les Egliſes conſerverent non des Actes dans les formes, mais des Diptyques, des Calendriers, des Catalogues de leurs ſaints Martyrs ;

avec la Tradition de leurs combats ; que ce fut là le fond des Martyrologes, même des plus modernes, & que Dodwel a eu tort de taxer ces Livres eccléſiaſtiques d'exaggérations, de pieuſes fraudes, de menſonges, &c.

Ce que nous venons de dire pour fortifier la Diſſertation de notre Auteur, eſt en même temps l'Analyſe d'un excellent Ouvrage compoſé & publié en 1756, par le P. Anſaldi, Dominicain de Ferrare & aujourd'hui Profeſſeur à Turin. Il y ajoûte un autre morceau, pour montrer qu'il y a eu, dans l'Egliſe, un très-grand nombre de Martyrs qui n'ont fait que ſouffrir ſans terminer leurs jours dans les ſouffrances ; il les appelle *Martyres ſine ſanguine*. Il fait voir que les Egliſes ont tenu compte des combats de ces ſaints Athlètes de Jeſus-Chriſt, que leurs noms ont été mis dans les Marty-

rologes. Or tout ceci rassemblé & bien prouvé, acheve de détruire la Dissertation de Dodwel de *Paucitate Martyrum.* Nous desirerions que notre Auteur *de la Religion naturelle & révélée* eût été en situation de connoître ces savants écrits du Père Dominicain Italien.

La XVIII[e] Dissertation de notre Auteur roule *sur la Théologie de Moyse.* C'est une justification de ce que Moyse enseigne touchant la nature & les perfections de Dieu. Spinosa s'est avisé d'écrire que le saint Législateur des Juifs n'a eu & n'a donné qu'une connoissance très-imparfaite des attributs de Dieu; qu'il n'a pas cru que Dieu connût l'avenir & fût Maître de tous les évènements; qu'il a regardé Dieu comme étant sujet aux passions humaines, à la jalousie, à la colère; comme n'étant pas présent par-tout; comme ayant

même une figure extérieure &c. Ce ſont ces imaginations & ces impiétés de Spinoſa qu'attaque le Diſſertateur. Il obſerve que le grand objet de Moyſe étoit de faire connoître les droits de l'Etre ſuprême ſur toutes les créatures & ſur l'homme en particulier ; d'établir le culte d'un ſeul Dieu Créateur du Ciel & de la Terre ; de *figurer* une Loi nouvelle plus parfaite que l'ancienne , & de préparer les hommes à la venue du Meſſie. Or ce but du Légiſlateur des Hébreux n'exigeoit pas que les lumières répandues dans le Pentateuque , fuſſent auſſi abondantes, auſſi claires , auſſi inſtructives qu'elles l'ont été dans l'Evangile & dans les Ecrits des Apôtres.

Quant aux manières imparfaites de parler de Dieu , de ſa demeure comme fixée dans le Ciel, de l'attention inquiéte qu'il paroît don-

ner aux choſes humaines, des affections ou paſſions qu'on ſemble ſuppoſer dans ce ſouverain Etre, combien de fois n'a-t-on pas montré que ce ſont autant de témoignages de la condeſcendance qu'a eue Moyſe, ou plutôt le S. Eſprit qui l'inſpiroit, pour la foibleſſe des hommes, pour notre intelligence extrêmement bornée, pour les Loix reçues dans le langage ordinaire? Notre Auteur explique bien tout cela; mais en général il n'eſt point néceſſaire de s'appeſantir ſur une matière où il n'y a nulle difficulté.

Spinoſa étoit un Impie qui ne croyoit ni Dieu, ni Anges, ni Révélation, ni Miracles, ni Légiſlation divine. Il a chicané ſur des paſſages de l'Ecriture & cherché des occaſions de diſpute dans les Livres de Moyſe; le tout pour fatiguer les Théologiens. Il ſavoit bien que ſes arguments étoient

nuls, mais un homme ſans Religion, comme lui, aime à ſe donner un air d'adverſaire & d'homme important dans les Controverſes Théologiques. Laiſſons toute cette misère de Spinoſiſme, l'objet le plus mépriſable qui ſoit au monde; & diſons avec S. Auguſtin ſur le Pſeaume CXXX. » Vous êtes » dans l'erreur ſi vous raiſonnez » de Dieu comme s'il avoit un » corps : vous êtes un enfant ſi » vous croyez qu'il ait les défauts » de l'ame humaine, qu'il oublie, » qu'il ſe répente, qu'il faſſe quel- » que choſe mal-à-propos. Toutes » ces façons de parler ſont miſes » dans les Ecritures, parce que » nous avons beſoin d'une doctrine » facile & élémentaire. Elevez- » vous au-deſſus de votre ame, & » vous verrez que Dieu eſt ce qu'il » a dit de lui-même : Je ſuis celui » qui ſuis. « *Quidquid de Deo ſentis ſecundum corpus, multùm*

erras. Multùm infans es, si sentis de Deo etiam secundum animam humanam, quòd Deus obliviscatur, aut ita sapiat ut desipiat, aut faciat aliquid & pœniteat eum: omnia enim ista posita sunt in scripturis ut nobis lactentibus commendaretur Deus..... Nisi homo transierit modum animæ suæ, non videbit quia Deus est quod est, qui dixit: Ego sum qui sum.

Notre Auteur réfute, dans sa XIX[e] Dissertation, les Discours de quelques Incrédules qui nient l'Histoire de Noé & du Déluge, la confusion des Langues, l'origine commune des hommes, c'est-à-dire leur descendance d'un même père &c. Il raisonne aussi sur le phénomène des pétrifications marines répandues sur la terre, & il assûre qu'elles sont une preuve du Déluge. Il y a, dans tout ceci, des choses certaines, &

d'autres qui ne ſont que conjectu-rales.

Il eſt certain que le Déluge, au temps de Noé, fut le moyen dont Dieu ſe ſervit pour punir le genre humain. Les Incrédules n'attaquent cette vérité & la manière dont l'Ecriture l'énonce, que parce qu'ils ne tiennent ni le témoignage des ſaints Livres, ni la poſſibilité des miracles. Contre des Eſprits de cette trempe, il faut procéder ſelon les régles de la grande controverſe dont notre Auteur a poſé les principes dans ſes premiers Volumes. Démontrez-leur que Dieu peut déroger quand il lui plaît aux Loix de la nature; développez-leur les caractères de vérité & de divinité qui ſont dans la Genèſe, puis concluez avec l'Auteur que *l'Hiſtorien Sacré nous oblige de prendre le Déluge pour un grand miracle, ou plutôt pour une complication de grands miracles.*

Il

Il eſt encore vrai que la confuſion des Langues ſe fit par une opération qu'on ne doit pas confondre avec les moyens naturels. Dieu voulut punir l'ambition & la témérité des hommes ; il confondit leur langage, enſorte qu'ils n'entendirent plus la parole les uns des autres. C'eſt aſſurément le ſens du Texte ſacré que notre Auteur venge avec beaucoup de force & de zèle contre les interprétations de pluſieurs Modernes, entr'autres de M. Schuckford. Ce Savant a cru que la confuſion des Langues conſiſtoit uniquement en ce que les deſcendants de Noé, devenus ambitieux & entreprenants, forgerent des termes nouveaux pour exprimer leurs nouvelles inventions dans les Arts : ce qui, en peu d'années ou même de mois & de jours, dut mettre une grande confuſion parmi eux. Or cette explication eſt tout arbi-

traire, & ne ſatisfait ni au Texte de la Genèſe, ni même à la raiſon : *car*, comme l'obſerve notre Diſſertateur, *il n'eſt pas raiſonnable de croire que les Conſtructeurs de la Tour (de Babel) ne ſe ſeroient point entendus*, (ce qui eſt l'énoncé de l'Ecriture) *parce que quelqu'un auroit enrichi la Langue de pluſieurs mots nouveaux*. Il faudroit voir tout le détail de cette réfutation qui eſt fort diſcutée & fort preſſante.

On ne peut douter, non plus, que tous les hommes ne viennent d'une ſeule tige. Les Préadamites furent ou des impies qui nierent le récit de Moyſe, ou des imbécilles qui n'en ſentirent pas la force. Cependant la couleur & la ſingulière phyſionomie des Négres & des Américains ont donné lieu à des ſyſtêmes. Il y en a un, dans nos Mémoires de Novembre

1733, dont le Dissertateur fait la critique, & il a raison. Je ne sais quel Ecrivain de ce temps-là imagina que les Négres venoient de Caïn, & les Américains de Lamech; que de ces coupables, célèbres dans l'Ecriture, & de leur punition, on peut tirer une induction pour expliquer la couleur noire & la stupidité des Africains & de quelques Américains; qu'ainsi le Déluge vraiment universel pour une partie du Globe, c'est-à-dire pour un des deux Hémisphères, ne le fut point pour les pays qu'habitoient ces descendants de Caïn & de Lamech &c.

Ce systême, encore une fois, fut exposé, il y a plus de 25 ans, dans une Dissertation qui fait partie de nos Mémoires : on eût la complaisance de l'y insérer, quoiqu'elle ne méritât aucunement d'être accueillie. Aussi le P. Tournemine la réfuta-t-il trois

ou quatre mois après *, & c'est ce que notre Auteur de *la Religion naturelle & révélée &c.* paroît avoir ignoré. Mais quoiqu'il en soit, il soûtient, avec beaucoup de raison, l'universalité absolue du Déluge; & pour ce qui regarde la couleur & le caractère des Négres & des Américains, il en cherche la cause dans les qualités du climat & dans l'organisation des germes: systême aussi peu satisfaisant, quoiqu'il ne soit peut-être pas plus répréhensible que les autres conjectures. Que ne dit-on plutôt qu'il y a, dans ce fait, une obscurité impénétrable; & pourquoi veut-on expliquer un phénomène dont la raison & l'histoire ne peuvent saisir le principe?

Il y a pareillement de la difficulté dans les pétrifications mari-

* Voyez Avril 1734.

nes dont l'intérieur de notre Globe eſt rempli. Ce ſont, *dit notre Auteur*, des ſuites du Déluge, & nous le croyons avec lui, bien que nous ſentions toute la force des objections qu'on propoſe contre cette doctrine très-commune & très-accréditée, depuis le mot de Fontenelle qui diſoit que ces dépouilles de Mer étoient comme les *médailles du Déluge*. Il faudroit encore lire cet endroit de la Diſſertation, qui fait bien l'éloge des recherches & de l'érudition du Diſſertateur.

Il traite enſuite de *l'inſpiration des Livres ſacrés*, & réfute un Mémoire inſéré, ſur cette matière, dans le Livre de M. le Clerc, intitulé: *Sentiments de quelques Théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire critique du P. Simon*. Ce Mémoire eſt compris en deux Lettres, & M. le Clerc lui-même en eſt l'Auteur, quoiqu'il ne l'ait

jamais avoué. Il étoit bien dans la manière de penser de ce fameux Ecrivain, d'attaquer l'*inspiration des Livres sacrés :* on sait que le Clerc eut toujours beaucoup de penchant vers le Socinianisme. On le combat ici, on fait voir combien l'inspiration des saints Livres est analogue à la sûreté & à la dignité de la Religion révélée. On démontre que les prétendues contradictions qu'on croit trouver dans l'Ecriture, ne forment pas de vraies difficultés; qu'il en est de même des imprécations, dont les Livres de l'ancien Testament paroissent charger les méchants, les ennemis de Dieu & de la vertu. Cet endroit, où l'on explique les invectives, les malédictions répandues dans les Pseaumes & ailleurs, est fort instructif & mérite l'attention du Lecteur.

On résout ensuite avec de grands

avantages ce qui eſt objecté contre le ſtyle ſimple & négligé des Livres de l'Eriture : » On ne voit, » *dit notre Auteur*, en tout cela » ni contradiction, ni indécence, » ni ombre de difficulté. Dès que » Dieu s'abaiſſe à parler le lan- » gage des hommes, il faut néceſ- » ſairement qu'il s'exprime d'une » façon qui ne ſera pas au goût » de tous les hommes, puiſque » leurs goûts ſont ſi différents. Si » Dieu s'étoit révélé dans la plus » imparfaite de toutes les Langues, » qui ſont en uſage parmi les hom- » mes, il ne faudroit pas épiloguer » ſur le choix de cette Langue, » comme étant mal fait, mais pro- » fiter d'une faveur toujours pré- » cieuſe de quelque manière que » nous la recevions. «

Notre Diſſertateur répond auſſi, chemin faiſant, à un mot de l'Auteur des *Penſées Philoſophiques*, qui compare les Livres-Saints à

ces Tableaux mal deſſinés & mal peints qu'on dit néanmoins ſortis de la main de Dieu ou des Anges. La comparaiſon a pour but d'infirmer l'authenticité des Ecritures avec autant de facilité qu'on rejette les traditions trop incertaines & trop populaires ſur l'exiſtence & l'origine de ces Tableaux. Mais après tout, *continue notre Auteur*, » une Peinture où ſeroient » violées les régles des plus grands » Maîtres, ne pourroit être rejet- » tée comme n'étant pas un ou- » vrage divin, ſi Dieu s'en étoit » déclaré l'Auteur, & qu'il eût » en même temps fait connoître » qu'il n'avoit point voulu s'aſſu- » jettir à ces régles. « Dites la même choſe des Livres-Saints. On ne peut conclure que » Dieu ne » peut en être l'Auteur, parce » qu'ils ſont écrits d'une manière » trop défectueuſe pour les lui » attribuer. Le ſtyle & la compo-

» ſition ne forment aucun préjugé
» contre la divinité de ces Livres. «
Dans toute cette controverſe où le Diſſertateur fait paroître tant de bon eſprit, nous ſommes ſurpris qu'il n'ait pas auſſi dit quelque choſe de l'éloquence mâle & vigoureuſe des ſaints Livres ; de ce ſtyle ſi bien approprié à la nature des ſujets qu'on y traite ; de ce feu & de cette ſublimité qui diſtingue les Prophètes ; de cette ſimplicité pleine de force & de graces qui ſe remarque dans les Deſcriptions hiſtoriques ; de ce ton de vérité & de dignité qui accompagne toujours les inſtructions dogmatiques. Quand on réfute les Incrédules, on doit défendre nos ſaintes Ecritures indépendamment de la manière dont nos Auteurs ſacrés nous les préſentent ; mais il eſt tout-à-fait bien de faire attention, en même temps, aux beautés vraîment

grandes & majeſtueuſes, qui percent de toutes parts dans ces ſaints Monuments de la Religion.

On ne néglige pas, dans cette Diſſertation, de répondre au Sophiſme de Mylord Bolinbrooke, qui prétendoit combattre l'inſpiration des Ecritures par la multitude des variantes qu'on remarque dans les exemplaires. Le Diſſertateur fait bien voir qu'un Livre auſſi ſouvent tranſcrit & cité que la Bible, a dû être expoſé à beaucoup de variétés de copie & de leçons ; qu'il n'y a aucune raiſon d'admettre que la Providence ait été obligée de veiller ſpécialement ſur ce ſaint dépôt ; enſorte que le Texte original fût conſervé tel qu'il étoit ſorti de la plume des Auteurs ſacrés. Il y a, dans la Diſſertation, des principes fort ſages ſur ce point ; mais on auroit dû ajoûter 1° Que toutes ces variantes n'altèrent point eſſen-

tiellement nos ſaints Livres ; 2° Qu'on ne s'en inſtruit pas moins & de ce qui concerne les dogmes, & de ce qui intéreſſe le fond de l'Hiſtoire ; 3° Qu'il ne paroît tant de variantes dans la Bible, que parce qu'on a pris un ſoin ſcrupuleux de raſſembler juſqu'aux diverſités les plus petites ; 4° Que ſi l'on faiſoit la même choſe à l'égard des Auteurs profanes, on y trouveroit des altérations beaucoup plus conſidérables ; 5° Que comme on ne s'aviſe pas d'attaquer l'exiſtence & la légitimité des Ouvrages d'Homère, de Cicéron, de Virgile, de Tite-Live &c. à cauſe des variantes qu'on trouve dans les Manuſcrits & dans les Imprimés de ces Auteurs, à plus forte raiſon, doit-on ſe raſſûrer ſur la vérité & l'authenticité de nos ſaintes Ecritures, malgré les diverſes leçons qu'on en a recueillies.

Le Dissertateur n'oublie pas un mot de l'*Histoire Universelle* de M. de V. Cet Ecrivain insinue qu'il ne faut point croire aux Ecritures, *parce qu'on y voit une ignorance profonde de la Physique la plus simple & la plus commune.* La réponse à cette impiété se trouve quelque part dans nos Mémoires qui ont relevé, dans le temps, quelques-unes des erreurs fort nombreuses de cette Histoire universelle. Notre Auteur observe, comme tout homme sensé, que » le dessein de Dieu en nous parlant, » dans ses Ecritures, a été de » nous apprendre les vérités du » salut, la science des Saints; » que les Livres sacrés ne nous » ont pas été donnés pour devenir Philosophes; qu'il eût été » contraire au but que Dieu s'est » proposé, de dogmatiser en Physicien, & d'y employer un lan-

» gage conforme aux découver-
» tes aſtronomiques « &c. Toute la ſuite de cette bonne réponſe met en poudre l'objection tirée de l'Hiſtoire univerſelle : c'eſt ce que le Lecteur reconnoîtra ſans peine, en s'occupant de toute cette Diſſertation, qui eſt la XX^e de l'Ouvrage, dont nous rendons compte & que nous reprendrons, parce qu'il nous reſte encore cinq autres Diſſertations fort importantes.

ARTICLE XXXV.

TROISIÉME LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur les Temples des Anciens.

MM. RR. PP.

QUAND je vous écrivis ma premiére Lettre sur les Temples des Anciens, je n'avois point encore vu l'Ouvrage précieux dont M. le Roy vient d'enrichir la France. Les trésors de la Capitale en tout genre ne refluent que difficilement & lentement dans les Provinces. La petite monnoie y parvient assez vîte, mais l'or reste à Paris ; & il faut y être, pour avoir part à la circulation des grandes espèces. La fortune m'a cependant servi plutôt que je n'aurois osé l'espérer,

Il n'y a que quatre mois que les Ruines des Monuments de la Grèce ont paru, & déja je les posséde. Outre le plaisir de voir des morceaux, dont nous n'avions aucune connoissance, ou que nous ne connoissions que par des Descriptions, j'ai eu, en examinant le nouveau Recueil, la satisfaction d'y trouver de quoi justifier mes idées sur la grandeur des anciens Temples.

Les observations de M. le Roy seront pour moi des autorités, dont je me prévaudrai hardiment dans ce qu'il me reste à vous dire. Peut-être avez vous trouvé trop générales les raisons, dont j'appuyois, dans ma premiére Lettre, mes conjectures sur l'objet de mes recherches, & je dois vous en donner aujourd'hui de plus précises, de plus directement tirées de la façon de bâtir en usage dans l'Antiquité. Je les tirerai de

Vitruve lui-même un peu développé & éclairci par le nouvel Architecte François. Vous ne pouvez pas m'en demander davantage. Je sais qu'auprès de bien des gens, Vitruve ne passe point pour avoir une grande imagination, un goût bien sûr, mais enfin il est le seul dont les Ouvrages sur son art soient parvenus jusqu'à nous ; & nous devons au moins l'en croire quand il nous parle de la forme, des dimensions, des ornements employés dans les Edifices sacrés de son siècle.

Je pourrois donc, sur son autorité, avancer d'abord que, dans les Temples de grande Ordonnance, les Anciens n'employerent jamais le Pilastre comme partie principale d'un corps d'Architecture : ce qui est cependant d'une si bonne ressource quand on veut bâtir en grand, & qu'on n'a point de Colonnes à employer,

Vous ne me passeriez pas sans preuves une pareille proposition ; & je vous dirois qu'après avoir bien examiné l'usage du Pilastre dans les Temples, je ne lui en ai point trouvé d'autre que celui d'un contrefort. Il est un peu annobli, décoré, si l'on veut, mais c'est toujours un contrefort.

Je l'apperçois aux endroits où les murs de la *Cella* font angle saillant en dedans ou en dehors ; je le trouve aux extrémités des mêmes murs qui regnent dans la longueur du Bâtiment, lorsqu'ils s'avancent pour former une partie du *Pronaos* ou Portique d'entrée ; je le vois encore quelquefois dans les aîles qui flanquent à l'extérieur l'Edifice, mais là, comme ailleurs, il ne sert qu'à fortifier le mur de la *Cella*, qu'à porter l'extrémité des poutres qui forment le Plat-fond des Portiques ; & afin qu'il n'ait point à l'œil un effet

désagréable, on lui donne un Chapiteau & une Base analogues à l'Ordre des Colonnes. En un mot, sa destination est de donner de la force aux endroits où on l'emploie, il ne faut pas lui chercher une autre origine. Si l'on a étendu son usage, si l'on a fait un ornement essentiel de ce qui n'étoit qu'un accessoire utile ; si par la raison que dans les Portiques d'une certaine largeur, le Pseudodiptère, par exemple, on le plaçoit derrière les Colonnes, afin de diminuer la portée des Architraves transversales, il en a été mis ensuite partout où il y avoit une Colonne, tant près fût-elle du mur ; c'est peut-être, car il ne me convient ni de décider, ni de censurer, c'est peut-être un abus introduit chez les Anciens même, par quelque Maître hardi, adopté par ses Elèves, & enfin autorisé par la pratique universelle des Architectes modernes.

Mais afin que vous ne me ſoupçonniez pas de vouloir renouveller la guerre contre le Pilaſtre, qui, après tout, a ſon mérite, quand on ne le prodigue pas & qu'on ſait le placer, je n'inſiſte point ſur ce qu'il a de pauvre quand il eſt ſeul, de plat quand il regne dans une grande longueur, de foible lorſque s'élevant fort haut, & ne préſentant ſur ſes côtés que dix ou onze pouces d'*équariſſage*, il porte un entablement d'une grande ſaillie. Je me borne à l'exclure comme partie principale des Temples de grande Ordonnance, parce que je crois que les Anciens ne lui faiſoient pas l'honneur de l'y admettre. Ces Temples appellés vaſtes par les Hiſtoriens en comparaiſon des Temples ordinaires, qui les faiſoit conſtruire ? Rarement des Particuliers, à moins qu'ils n'euſſent le crédit & les

richeſſes d'Agrippa ou d'Hérodes l'Athénien.

Ils étoient les monuments de la reconnoiſſance d'une Ville ou d'une Province entière, & c'étoit le Tréſor public qui fourniſſoit à la dépenſe ; ils étoient deſtinés à annoncer la piété ou la grandeur des Monarques, & alors on voyoit toute l'Aſie partager les frais de l'entrepriſe. Mais alors auſſi on ne parloit que de Portiques, de Veſtibules, de Galleries. Paros, le Mont Penthélique, la Phrygie, l'Egypte &c. n'avoient point aſſez de carrières pour fournir les marbres : on vouloit du grand, du noble ; & on ne le voyoit que dans un Edifice où la richeſſe de l'Ordonnance égalât le prix de la matière ; où il n'y eût de murailles qu'autant qu'il en falloit pour former une enceinte autour des Dieux & en écarter les profanes ; où tout ce qui avoit beſoin d'appui

fût porté ſur des Colonnes, parce-qu'en matière d'Edifices publics il n'y a de vraie, de belle Architecture que celle où il y a des Colonnes, où les Colonnes portent l'Entablement, où l'Entablement aide à porter les Voûtes & les Platfonds ; l'Ordonnauce en Pilaſtres ne pouvant guères paſſer que pour une décoration en pierres, comme les Peintres en font en toile & en couleurs.

Vous n'attribuerez pas à mauvaiſe volonté de ma part l'excluſion que je donne ici au Pilaſtre, quand vous ferez attention que j'ai pour moi, non pas les Architectes *routiniers*, mais les Architectes obſervateurs. Vous avez ſous les yeux les Ruines des Monuments de la Grèce. Revoyez la page 6 de la ſeconde Partie, vous conviendrez que ce qui propoſé par un homme comme moi ne ſeroit qu'une conjecture hazardée,

devient une vérité par la réflexion de M. le Roy lui-même, & par les plans qu'il nous a donnés. Examinez ces plans, & vous n'y trouverez le Pilaſtre que dans les endroits où le place Vitruve, qui avoit pris des Grecs ſes principes & ſes régles. En conſtruiſant les Propylées d'Athènes, on avoit certainement beau jeu pour prodiguer les Pilaſtres, & aujourd'hui on ne les épargneroit pas dans une Porte de Ville. Dans la Porte de la Citadelle d'Athènes, vous n'en verrez qu'aux pieds-droits des Arcades qui avoient néceſſairement beſoin d'être conſolidés, il y en a ſix en tout.

Or ce goût pour le ſomptueux, cet uſage des Colonnes, ſur-tout quand on les vouloit d'un ſeul bloc, empêchoit de donner aux Edifices ſacrés l'étendue qu'ils auroient eue, s'il ne s'étoit agi que de Pilaſtres. Il étoit plus difficile

de raſſembler des différentes parties du monde, cent, deux cents Colonnes, que d'enclorre de murailles cinq ou ſix arpents de terrein, de ménager des contreforts dans l'intérieur, de leur donner un chapiteau & une baſe, & de couronner le tout d'un entablement. Il ne nous en coute pas plus aujourd'hui de donner ſoixante pieds à un Pilaſtre, que de lui en donner ſeulement trente. Il n'en étoit pas ainſi des Colonnes quand on les vouloit d'un ſeul bloc & de certains marbres précieux dont les carrières étoient plus rares & moins riches, dont le grain étoit plus fin & plus dur. Le Granit alloit fort bien à Jupiter, à Mars, à Hercule, Divinités dont la fierté devoit ſe peindre dans les Monuments qui leur étoient conſacrés. Mais Flore, Hébé, Diane, les Graces vouloient quelque choſe de moins

ſombre. Le plus beau blanc de Paros, le Diaſpre le plus varié, le Verd le plus vif &c. ſembloient naturellement faits pour elles, & il eſt probable qu'on n'en employoit point d'autres.

Les différences qu'aſſignent les Architectes pour la forme des Temples relativement aux différentes Divinités, m'autoriſent à en mettre dans le choix des marbres. Or le Granit paroît être le plus commun des marbres dont les Romains ont fait uſage. La preuve s'en tire de la quantité prodigieuſe de Colonnes antiques de Granit que l'on voit à Rome, & qui vis-à-vis des autres ſont dans la proportion au moins de ſix à un. C'eſt auſſi celui dont il eſt le plus facile de tirer de grandes maſſes; & cela ſe prouve encore par la longueur des fûts de ces Colonnes, ſans parler des Obéliſques. Il ne faut cependant pas

croire que toutes aient eu cinquante coudées comme celles du Temple de Cyzique. Une Colonne de Granit, qui a plus de cinquante pieds, eſt toujours citée comme une merveille. A Rome, il n'y en a pas aujourd'hui trente, entières ou en fragments, qui aient cette longueur, & le grand nombre n'a pas trente pieds. Des Colonnes de marbre blanc, de Paros ou autre, de Jaune, de Verd antique, de Porphyre, de Diaſpre &c. qui ont ſervi ou pu ſervir aux Temples, on auroit de la peine à en trouver ſoixante qui paſſaſſent trente pieds de fût, je parle toujours des Colonnes d'un ſeul bloc.

Quant à celles qui étoient formées de pluſieurs tambours ou aſſiſes, je m'imagine que les Grecs & les Romains avoient une certaine proportion générale, ſuſceptible de quelques petites diffé-

rences, ſelon le plus ou le moins de grandeur des Temples, qu'ils vouloient rendre magnifiques; afin de ne point donner dans le Coloſſal ſi chéri des Egyptiens, & que les Colonnes ne perdiſſent point de leur ſolidité en s'allongeant trop. Selon l'eſtimation de M. le Roy, les Colonnes du Panthéon d'Adrien, l'un des plus vaſtes Monuments de la Grèce, n'avoient guères plus de cinquante pieds, quoiqu'elles ne fuſſent pas d'un ſeul bloc. Celles qu'on voit à Rome à *Campo Vaccino*, au *Forum* de Nerva, au *Forum* de Pallas, ſont plus courtes. Elles ſont néanmoins de pluſieurs tronçons; & décorant des Places publiques, il étoit naturel qu'elles euſſent de plus fortes proportions.

Mais peut-être plaçoit-on pluſieurs Ordres l'un ſur l'autre? Je conviens qu'on les trouvoit dans quelques Temples de la Grèce.

Pausanias n'en cite que deux ou trois. Cette observation de la part d'un Voyageur exact & attentif, est presqu'une preuve convaincante que le double Ordre étoit très-rare. Vitruve ne le donne qu'à l'Hypætre, & quoiqu'il assigne cette forme aux Temples consacrés à Jupiter, au Ciel, au Soleil &c. il s'en faut beaucoup qu'elle fût la seule employée. Quand elle l'auroit été, elle ne prouveroit rien. Qu'étoit-ce qu'un Temple Hypætre? Un espace plus ou moins grand de terrein, entouré d'un portique double en hauteur, dans l'intérieur; double ou simple en largeur, à l'extérieur; sans voûte, sans plat-fond, sans toît, exposé à toutes les injures de l'air. Que l'on réduise en quarré long la Colonnade de l'Hôtel de Soubise; qu'on ajoûte un second Ordre sur celui qui existe; qu'en dehors on forme tout autour un

nouveau Portique, dont les Colonnes aient une longueur suffisante pour rendre, à peu-près, commun l'entablement de l'intérieur & de l'extérieur ; qu'aux deux extrémités on laisse l'entrée libre ; qu'au milieu on place une Statue du Soleil, & l'on aura un vrai Temple Hypætre. Mais un pareil Edifice sort de l'analogie ordinaire ; & on pourroit lui donner encore deux fois plus d'étendue que n'en a cette cour, sans qu'il infirmât beaucoup ma conjecture ; dès que la difficulté de jetter une voûte n'arrête plus, on peut embrasser autant de terrein que l'on veut en long & en large.

Il seroit au moins bien difficile de nous prouver que les Portiques extérieurs des anciens Temples aient eu un double Ordre ; & j'en conclurois que le double Ordre intérieur, en le supposant même plus commun qu'il ne

l'étoit, n'ajoûtoit rien par lui-même à l'élévation de l'Edifice, n'étendoit conséquemment aucune des autres dimensions relatives à la hauteur. Cette hauteur étoit déterminée par la longueur des Colonnes extérieures, dont il n'y avoit qu'un seul Ordre : le mur qui formoit la *Cella*, ne s'élevoit pas au-dessus de leur entablement, comme celui de la grande Nef s'éleve au-dessus des bas-côtés dans nos Eglises, &, par cette raison, a besoin de contreforts ou d'arcs-boutans.

Il en résulte donc que l'entablement pouvoit tout-au-plus être commun au double Ordre intérieur & à l'Ordre simple extérieur, si l'Edifice avoit un Plat-fond; mais que l'entablement intérieur devoit se tenir beaucoup plus bas que l'extérieur, si la *Cella* avoit une voûte; & la raison en est claire. La *Cella* ayant, dans ses

différentes faces, beaucoup moins de longueur & de largeur que l'Ordre qui l'entouroit au-dehors, on ne pouvoit faire porter la voûte par un entablement commun, ſans donner, à cette voûte, une élévation diſproportionnée, ſans élever d'autant le toît, ſans rendre l'angle ſupérieur du fronton extrêmement aigu, parce que chez les Anciens les deux lignes rampantes du fronton avoient la même inclinaiſon que le toît &c. Un coup-d'œil ſur le Temple de Balbec rendra ſenſible ce que je dis ici. Cet Edifice eſt voûté, il a un Ordre de Colonnes dans l'intérieur, ces Colonnes ont des piédeſtaux, & cependant le ſommet de la voûte ne s'éleve pas au-deſſus de la friſe des Portiques extérieurs. Dans ce Monument, la voûte ne pouvant monter plus haut, un double Ordre auroit été meſquin : ce qui me perſuade

qu'on n'en employoit jamais qu'un dans l'intérieur des Temples voûtés, & que l'Hypætre seul en avoit deux.

En entrant dans ces détails, je ne prétends pas, MM. RR. PP., apprendre aux Connoisseurs quelque chose qu'ils ignorent ; je veux seulement rendre compte des opérations que j'ai cru nécessaires pour moi-même, si je voulois avoir une juste idée des anciens Temples. Leur structure étoit si différente de celle de nos Eglises, que l'une ne peut pas nous conduire à une connoissance exacte de l'autre. Quelqu'un qui aura vu S. Sulpice & n'aura point vu S. Roch, se peindra la composition, la forme, la distribution de cette dernière Eglise, en sachant seulement qu'elle est un peu plus petite que la premiére Mais ces degrés de comparaison n'ont pas lieu & ne sauroient suffire, quand il s'agit

de l'Antique & du Moderne. Ce n'eſt pas aſſez de pouvoir dire qu'en fait de Monuments ſacrés, l'Antiquité n'a rien produit d'auſſi vaſte que S. Pierre de Rome, il faut encore ſavoir pourquoi elle ne l'a ni produit, ni pu produire, & dès-lors il faut décompoſer les anciens Temples & examiner toutes les pièces; bien ſaiſir le genre de leur Architecture, & le dernier terme où pouvoient aller ſes reſſources.

Je vois ce qui frappe encore, & met en jeu notre imagination, quand on nous parle des anciens Temples; c'eſt la prodigieuſe quantité de Colonnes dont quelques-uns ſont décorés. Comment ne pas croire extrêmement vaſtes des Edifices qu'on nous peint ſoûtenus de cent, cent cinquante Colonnes? Nous avons vu des Egliſes Gothiques, où il n'y avoit que quarante, cinquante pilliers, &

dans lesquelles on se perdoit. Qu'étoit-ce donc que des Temples dans lesquels on comptoit le double & le triple de Colonnes ? L'erreur de l'imagination vient de ce qu'elle place dans le corps du Temple ou la *Cella*, ce qui en étoit hors. Il faut donc remarquer qu'en général cette *Cella* étoit ce qui occupoit le moins les Architectes ; ils n'y pensoient que quand ils avoient ordonné & distribué l'extérieur ; parce que c'étoit-là que devoit éclater le génie, le goût & la magnificence. Pour eux, il ne s'agissoit pas, quand on leur demandoit du grand, de savoir d'abord combien ils donneroient de toises en long & en large à l'espace entouré de murailles, où l'on devoit placer les Dieux ; mais si, les murailles supposées, ils feroient un Décastyle ou un Exastyle ; s'ils formeroient des Portiques de cent vingt Colonnes comme ceux du

Panthéon d'Adrien, ou ſeulement de trente-ſix comme ceux du Temple de Théſée. Le premier Article une fois réglé, l'eſpacement des Colonnes enſuite déterminé, ils ſongeoient à la *Cella*. Ils en fixoient la longueur & la largeur ſur le nombre des Colonnes de face, & de celles des aîles ; & ce nombre ſeul donnoit au Temple ſa dénomination & ſon caractère. Il y a plus ; c'eſt que les dimenſions de la *Cella* ſe reſſerroient relativement au reſte, à proportion que le nombre des Colonnes extérieures augmentoit. Par-tout où je vois, dans les Ruines des Monuments de la Grèce, un Octaſtyle ſeulement Périptère, je trouve la largeur de la *Cella* égale à ſix des Colonnes de face, les entre-colonnements compris. Au contraire, dans l'Octaſtyle Diptère ou Pſeudodiptère, la largeur de la *Cella* ne répond qu'à quatre des

Colonnes de face, & c'eſt auſſi la régle de Vitruve.

Or à moins de ſuppoſer aux Colonnes de tous les Temples un diamètre énorme, tel qu'en avoient ſeulement celles du Temple de Cyzique, qui d'ailleurs étoit un Dodecaſtyle, Ordonnance très-rare; dès que des huit Colonnes de face, on n'en prendra que quatre pour largeur de la *Cella*, & treize ou quinze pour la longueur, les Grecs ſur-tout aimant le Pycnoſtyle, j'ai peine à croire qu'on faſſe jamais un corps de Bâtiment capable de contenir à l'aiſe deux cents perſonnes, avec les Autels, les Statues, les Trépieds &c. encore moins s'il y a un Ordre intérieur.

Ce que je viens de dire, regarde les Temples dont la forme étoit un quarré long, & c'étoit la plus uſitée. Il y avoit d'autres régles, mais peu, pour les Temples ſphèriques ou Rotondes. Les uns étoient

entourés de Colonnes à l'extérieur ; & n'avoient point de Portique en avant-corps. Tels ſont à Rome & à Tivoli les anciens Temples de Veſta. Les autres avoient un Portique en avant-corps, ſans en avoir autour de la *Cella*, & tel eſt encore à Rome le Panthéon, le plus vaſte Monument de cette forme, que les Anciens aient peut-être jamais conſtruit. Vitruve ne dit rien des Temples de cette dernière eſpèce. A ceux de la premiére, il veut qu'on donne de diamètre, la longueur de la Colonne, compris le chapiteau & le piédeſtal, & avec cela on ne fera jamais rien de bien grand : auſſi les Temples ſphèriques étoient-ils ordinairement très-petits. Il me reſteroit à vous produire ici des exemples ; mais ma Lettre a déja trop de longueur, je réſerve donc cet Article pour une quatrième & dernière Lettre. Je ſuis, &c.

1. Févr. 1759.

ARTICLE XXXVI.

LETTRES D'UNE PÉRUVIENNE, traduites du François en Italien, dont on a accentué tous les mots pour faciliter aux Etrangers le moyen d'apprendre la prosodie de cette Langue. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Deodati. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques ; Prault, Quai de Conti ; Duchesne, rue S. Jacques ; Tilliard, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LIX.

ON a tant loué les *Lettres Péruviennes* du vivant de Madame de Graffigny, que la postérité, dont nous sommes le commencement, est dispensée de leur chercher de nouveaux éloges. Il pourroit même arriver que cette

postérité, jalouse de ses suffrages & délivrée du joug des Contemporains, voulût prendre le ton de la Critique. On trouvera toujours, dans les *Lettres Péruviennes*, beaucoup de sentiment; mais ne leur reprochera-t-on pas des longueurs, des répétitions, des exclamations identiques? Les portraits de nos mœurs seront applaudis; mais ne regrettera-t-on pas qu'ils soient bornés la plûpart à de si petites choses? Le cadre inventé pour faire parler la Péruvienne Zilia, paroîtra ingénieux; mais, malgré le style passionné de cette Etrangère, ne remarquera-t-on pas un fond de sécheresse dans ce qui constitue le corps de l'Ouvrage? On ne pourra disconvenir que la Morale n'en soit quelquefois fort saine & fort utile; mais osera-t-on la proposer en son entier aux jeunes personnes? On ne sera pas surpris que Zilia ne

s'exprime pas ſur la Religion des Chrétiens avec une extrême préciſion ; mais ne croira-t-on pas que Madame de Graffigny, qui tenoit la plume, devoit ſupprimer pluſieurs endroits vraiment répréhenſibles en ce point ? Enfin on pourra bien mettre les Lettres de la Péruvienne parmi les petits Livres philoſophiques du XVIII^e^ ſiècle ; mais penſera t-on que ce Roman puiſſe faire des Sages ? Nommera-t-on quelqu'un que cette lecture ait rendu meilleur ?

Après cet Eſſai de queſtions ; dont le Lecteur jugera, nous devons à M. Deodati, Traducteur de ces Lettres, deux attentions ; la première, pour ſa Verſion Italienne ; la ſeconde, pour l'*Avis* qu'il donne aux *Etrangers* ſur la prononciation de l'Italien. Nous partageons ces deux ſujets.

Traduire les ſentiments de la

Péruvienne en Italien, c'eſt peut-être les mettre dans la Langue qui leur convienne le mieux. Zilia eſt une femme qui multiplie les témoignages d'affection, qui ſe livre aux mouvements du cœur, qui ne chérit qu'Aza, Prince Péruvien, ſon proche parent & ſon futur époux. Elle dit beaucoup d'inutilités à ce ſujet, mais elle les dit d'un ton fort animé : quelquefois elle emploie le ſtyle figuré & les termes ſymboliques : dans d'autres occaſions, elle inſiſte ſur des deſcriptions de campagnes, d'appartements, de parures &c. Dans tous ces ſujets, l'imagination joue ſon rôle, & la Langue Italienne, qui eſt douce, aimable, ornée, harmonieuſe, fait le ſien ſans contrainte, ſans appareil, ſans laiſſer trop paroître les traces d'une Traduction. Nous citerons un exemple.

Zilia, dans ſa douzième Lettre,

expoſe ainſi les beautés d'un Soleil couchant : » A la fin d'un beau
» jour, le Ciel préſente des ima-
» ges, dont la pompe & la magni-
» ficence ſurpaſſent de beaucoup
» celle de la terre. D'un côté, des
» nuées tranſparentes, aſſemblées
» autour du Soleil couchant, of-
» frent à nos yeux des montagnes
» d'ombres & de lumière, dont le
» majeſtueux déſordre attire notre
» admiration juſqu'à l'oubli de
» nous-mêmes. D'un autre, un
» Aſtre moins brillant s'éleve,
» reçoit & répand une lumière
» moins vive ſur les objets, qui
» perdant leur activité par l'ab-
» ſence du Soleil, ne frappent plus
» nos ſens que d'une manière
» douce, paiſible & parfaitement
» harmonique avec le ſilence qui
» regne ſur la terre. Alors reve-
» nant à nous-mêmes, un calme
» délicieux pénètre dans notre
» ame, nous jouiſſons de l'univers

» comme le possédant seuls : nous
» n'y voyons rien qui ne nous
» appartienne &c. «

M. Deodati traduit ainsi : *Sul fine d'un giorno sereno, il Cielo offerisce alla vista immagini tanto pompose e magnifiche, che superano di gran lunga quelle della terra. Da una parte, certe nuvole trasparenti, adunate all' intorno del sole tramontane, pajono monti d'ombre e di luce, la di cui maestosa confusione rapisce lo spettatore fuor di lui stesso. Dall' altra, un' Astro meno risplendente spunta, riceve e sparge un lume meno vivace sovra gli oggetti, che perdendo la lor attività per l'assenza del Sole, non fanno più impressione ne' nostri sensi, fuorche in un modo suave, pacifico ed interamente armonico col silenzio che regna sovra la terra. Allora rientrando in noi stessi, una calma deliziose penetra*

nell' animo nostro, godiamo l'universo, come se lo possedessimo soli, non vi vediamo cos' alcuna che non ci appartenga, &c.

Nous voyons bien que cette Traduction est fidèle & littérale: les *Virtuoses*, dans cette Langue, pourroient nous dire si elle est pure, élégante, dans le meilleur goût. Nous le croyons d'après la réputation de l'Auteur.

La Péruvienne de Madame de Graffigny exerce quelquefois sa Critique sur les ridicules qu'elle croit avoir remarqués dans notre Nation. Par exemple, elle dit, dans sa 29e Lettre qui est une des meilleures : » Le bon sens & la » raison, qui sont regardés comme » le nécessaire de l'esprit, sont mé» prisés ici comme tout ce qui est » utile. Enfin sois assûré que le » superflu domine si souveraine» ment en France, que qui n'a » qu'une fortune honnête, est pau-

» vre, qui n'a que des vertus, eſt » plat, & qui n'a que du bon ſens, » eſt ſot. «

Comment cela eſt-il rendu dans l'Italien? *Il ſano intendimento e la ragione, qualità le più eſſenziali dell' ingegno, ſono quì ſprezzati, come qualſiſia altra coſa utile. In ſomma il ſuperfluo domina così ſovranamente in Francia che uno è povero con una fortuna mediocre, inſipido colla ſola virtù, e ſciocco, ſe non ha altro che un' intendimento ſano.*

Nous tranſcrivons cet Italien ſans tous les accents dont le charge M. Deodati, parce que notre Extrait n'eſt pas une affaire de ſyſtême, & que nous ne voulons pas empêcher qu'on ne recoure au Livre. Voici l'intention de ce Traducteur. Il prétend donner un Eſſai de Proſodie dans ſa Verſion des Lettres Péruviennes, c'eſt-à-dire qu'il veut montrer aux

Etrangers la manière de bien prononcer l'Italien. Il ne s'agit ni des lettres, ni des ſyllabes, on ne parle que des mots : il s'y trouve toujours une ſyllabe longue, & c'eſt cette ſyllabe qu'il faut déterminer. Pour cela M. Deodati marque tous les mots d'un accent qui affecte cette ſyllabe. C'eſt un aigu quand la longue eſt dans le corps du mot, & un grave quand elle eſt à la fin. En liſant donc les Lettres Péruviennes, dans cette Traduction, il n'y auroit qu'à faire une attention continue aux accents, & appuyer ſur la ſyllabe qui eſt accentuée : ce ſera la longue de chaque mot, & il n'y en a jamais plus d'une. Le ſyſtême eſt court & peut réuſſir, ſur-tout ſi l'on y ajoûte la vigilance d'un Maître qui ſache relever les fautes & ſuppléer les omiſſions.

Nous laiſſons au Public le ſoin

d'apprécier & d'employer cette méthode. Elle seroit peu utile pour notre Langue : elle paroît bien imaginée pour l'Italien.

ARTICLE XXXVII.

L'INCRÉDULITÉ convaincue par les Prophéties. (Trois Volumes *in*-12.) A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins ; & Hérissant, rue Neuve Notre-Dame. M. DCC. LIX.

L'Incrédulité qu'on attaque ici, n'est point l'Athéisme : cette absurde hypothèse est trop décriée. M. l'Evêque du Puy, Auteur de cet important Ouvrage, suppose l'incrédulité des Déistes, ennemis de la Révélation. Il entreprend d'écraser cette hydre tant de fois terrassée, & il emploie

contre elle l'argument des Prophéties.

Son début eſt un beau Diſcours placé à la tête du premier Volume. Nous y remarquons d'abord deux principes eſſentiels.

1°. Dieu poſſéde la ſcience des choſes futures, de celles même qui dépendent du choix des Etres libres. En effet, » refuſer à Dieu » cette connoiſſance, ce ſeroit » anéantir ſa nature. S'il eſt des » vérités que Dieu ait ignorées, » il a manqué quelque choſe à ſa » perfection. Si ſes connoiſſances » ſe ſont augmentées, à meſure » que les évènements qu'il igno- » roit lui ont été découverts, il a » donc acquis, en certains mo- » ments, ce qu'il n'avoit pas en » d'autres. Admettre, dans la Na- » ture divine, des bornes & des » progrès, qu'eſt-ce autre choſe » que lui ravir ſon immutabilité, » ſa ſouveraine perfection, & ſe

» contredire dans les termes, en » appellant Dieu ce qui ne l'eſt » pas ? « Cet argument très-ſolide ſuppoſe, comme on voit, que les Adverſaires contre qui l'Auteur dirige ſes coups, reconnoiſſent un Dieu : on leur rappelle la néceſſité de rendre hommage à ſa ſouveraine perfection, & par conſéquent d'admettre en lui la prèſcience des choſes futures.

2°. Cette prèſcience divine n'eſt point incompatible avec la liberté des Créatures raiſonnables. Ce ſont deux dogmes qui ſubſiſtent ſans ſe détruire mutuellement. De ce que l'eſprit de l'homme ne pourroit ſaiſir, ni même appercevoir le nœud qui lie ces vérités, il s'enſuivroit bien que ce nœud eſt un myſtère, un objet ſupérieur à l'intelligence humaine ; mais on auroit tort d'en conclure que la prèſcience & la liberté ſont inconciliables.

Cependant

Cependant quand on ſe rappelle ce qui a été dit & écrit tant de fois & par tant d'habiles gens ſur ces matières, on apprend à regarder la prèſcience comme une vuë ſpéculative *qui n'influe pas ſur le choix volontaire & libre de la créature.* On ſe perſuade que *ſi celle-ci, comme il dépendoit d'elle, avoit fait un autre choix, la prèviſion de Dieu n'auroit pas eu le même objet.*

Le Prélat explique ces ſolutions avec beaucoup de clarté, & s'attache toujours à délivrer ſa méthode de l'embarras & de l'incertitude des purs ſyſtêmes. Il renferme auſſi très-exactement la controverſe actuelle dans les bornes qui lui conviennent. Il traite tout, pour ainſi dire, à grands traits, n'attaquant les Incrédules que par des principes inconteſtables; abandonnant toutes les opinions qui pourroient le commettre

avec des Ecrivains Orthodoxes ; dégageant même les questions, relatives aux Prophéties, des démêlés particuliers que nous avons vis-à-vis des Juifs. On verra, dans notre Analyse, des traces de ces attentions, dont nous faisons beaucoup de cas, parce qu'elles mettent une extrême précision dans l'Ouvrage, & qu'elles peuvent servir de modèle à quiconque défend la Religion contre ses Adversaires.

Dans les Traités de Théologie Polémique, on place toujours sur la même ligne les démonstrations fondées sur les Miracles & sur les Prophéties, parce que ces deux manières de prouver énoncent, exposent, répétent, s'il est permis de parler ainsi, le témoignage de Dieu même. Ici M. l'Evêque du Puy ne doit faire usage que des Prophéties : c'est le plan de son Livre. Mais il ne laisse pas de

comparer d'abord les Prophéties avec les Miracles, & il remarque judicieusement qu'à plusieurs égards la preuve tirée des Prophéties est plus frappante & plus convaincante que la preuve tirée des Miracles, quoique celle-ci soit aussi très-efficace en son genre.

Dans le Miracle, en effet, c'est la matière, c'est un être purement passif qui obéit à Dieu sans résistance : dans la Prophétie, c'est la détermination libre d'un être intelligent, c'est une action supérieure à toutes les conjectures, qui est prévuë avec certitude plusieurs siècles avant qu'elle arrive.

En développant les motifs qui attachent tout esprit raisonnable au Christianisme, on produit des Miracles qui n'ont plus de témoins oculaires. A la vérité, le suffrage de ceux qui ont vu, est revêtu de la plus grande autorité; mais enfin on ne peut jamais se flatter d'avoir

vu ſoi-même : au-lieu que, dans plusieurs des Prophéties qui ſont citées en preuve, *on voit de ſes propres yeux les évènements prédits. Il ſuffit alors, pour ſe convaincre que Dieu a parlé, de ſavoir que les Prophéties ont précédé les évènements.*

Quand les ſaints Pères démontroient la Religion de Jeſus-Chriſt par les Miracles, il ſe trouvoit chez les Juifs & chez les Payens des Adverſaires qui attribuoient ces prodiges à la Magie : ſubterfuge qui ne ſeroit pas de mode aujourd'hui. Nos Incrédules ſont auſſi prévenus contre la Magie que contre les Miracles. Mais quand on pourroit ſuppoſer qu'ils vouluſſent imiter les anciens Ennemis de Jeſus-Chriſt, & chercher, dans les opérations diaboliques, la cauſe des Miracles de l'Evangile ; ce prétexte n'auroit pas la moindre application aux Prophé-

ties. Comment imaginer que
» Jesus-Christ, par un enchante-
» ment magique, ait suscité plu-
» sieurs siècles avant sa venue, des
» Prophètes pour prédire tout ce
» qui devoit lui arriver? « La
chose est assûrément impossible,
car il faut exister avant que d'être
supposé faire usage de la Magie,
pour envoyer des Prophètes &
arranger des Oracles prophéti-
ques. Comment imaginer encore
que » Jesus-Christ, dans le dessein
» de se faire regarder comme le
» Messie prédit, ait choisi la Tribu
» dont il devoit naître, le temps
» & le lieu de sa naissance, une
» croix pour l'instrument de son
» supplice, du vinaigre pour étan-
» cher sa soif dans les derniers
» moments, des bourreaux pour
» diviser entre eux une partie de
» ses vêtements & tirer l'autre au
» sort? « Toutes ces choses clai-
rement marquées dans les anciens

nes Prophéties, étoient de nature à ne pouvoir dépendre, pour l'accompliſſement, de l'induſtrie & du ſavoir-faire d'un prétendu Magicien poſtérieur de pluſieurs ſiècles à la prédiction. Si l'on inſiſte quelques moments ſur ces abſurdités, c'eſt pour faire voir que la preuve tirée des Prophéties, ne peut pas même être entamée par les hypothèſes chimériques d'une imagination déréglée.

Il y a eu de fauſſes Prophéties & de faux Miracles. Pour éviter l'illuſion dans ces deux genres de témoignage, on exige certaines conditions. Celles qui concernent les Miracles ſont connues; & l'objet de M. du Puy n'eſt pas de les expliquer. Il ſe borne aux Prophéties qui ne prouvent, ſelon lui, que quand les évènements ont été prédits d'une manière nette, préciſe, non-équivoque; & quand l'énoncé des prédictions a été confi-

gné dans des monuments publics, inviolables, inaltérables, avant l'accompliſſement des faits. Ces deux conditions ſe trouvant accomplies, il ne peut arriver qu'une Prophétie ſoit fauſſe, c'eſt-à-dire qu'elle ne ſoit pas duë à l'inſpiration divine, & qu'il n'en réſulte pas une preuve invincible en faveur de la vérité qu'il s'agit d'établir.

Nous ajoûtons néanmoins ici deux obſervations, dont l'une eſt diſtinctement articulée par l'illuſtre Auteur; & l'autre eſt préſuppoſée comme quelque choſe d'eſſentiel à la controverſe des Prophéties. La premiére obſervation eſt que les Eſprits inférieurs à Dieu ne peuvent ni prévoir, ni prédire avec certitude les actions libres. Ainſi, dans le cas d'une telle prévifion & prédiction, tout eſt du reſſort de la ſcience divine. La ſeconde obſervation

eſt qu'une Prophétie ne ſera jamais preuve ſi la choſe qu'on veut autoriſer par ce moyen eſt mauvaiſe en elle même, c'eſt-à-dire contraire à la Loi naturelle ou à quelque Loi poſitive inconteſtablement émanée de Dieu. On lit au Chap. XIII. du Deuteronome que, s'il ſe préſente un Prophète qui faſſe quelque prédiction, *pour perſuader au Peuple d'adorer des Dieux étrangers, on ne l'écoutera pas, quand même l'évènement prédit ſeroit arrivé.* Et l'Auteur ſacré ajoûte qu'en pareille circonſtance, c'eſt Dieu qui *éprouve* ſon Peuple, qui obſerve *ſi ce Peuple l'aime de tout ſon cœur.* Ces Dieux étrangers *vous ſont inconnus*, dit encore le Texte, au lieu que *le Seigneur votre Dieu vous a tiré de la terre d'Egypte.* Voilà bien le point de vuë ſous lequel il faut conſidérer tout Miracle & toute Prophétie. Quelque

ſoit le prodige ; quel que ſoit l'évènement, dès qu'on annonce une doctrine qui contrarie des vérités certaines & déja reconnues, on ne mérite nulle créance dans l'eſprit de ceux qui ſavent réfléchir. M. l'Evêque du Puy ſe propoſe le paſſage du Deuteronome comme une objection ; & il y répond par deux raiſons qui font honneur à la fineſſe de ſon eſprit. Mais comme il invite ſes Lecteurs à chercher & à choiſir une autre interprétation du même Texte, nous ne faiſons pas difficulté de dire que cette objection prétendue peut ſe tourner en principe pour la queſtion des Prophéties. Ce paſſage nous apprend que le Prophète qui voudra détourner le Peuple du culte de Dieu, ne devra ſeulement pas être écouté, quand même les choſes prédites ſeroient arrivées. Preuve manifeſte, encore une fois, qu'une

Prophétie ne prouve jamais rien quand elle n'a pas pour but un objet louable, digne de Dieu, & nullement contraire aux vérités de la Loi divine, soit naturelle, soit positive : c'est ce que nous appellons le Préliminaire essentiel, & la condition qui doit toujours être supposée dans la discussion des Prophéties. C'est la même chose dans celle qui concerne les Miracles.

M. l'Evêque du Puy dissipe quelques Sophismes hazardés par Spinosa contre les Prophéties.

Les Prophètes n'ont pas tous le même style. Eh! pourquoi l'auroient-ils ? » Est-ce que Dieu n'a » pas pu, en les choisissant pour » ses Interprètes, s'accommoder à » la trempe de leur esprit ? Etoit-il » convenable que, dans l'exercice » de ce Ministère, il les dépouillât » de leurs qualités naturelles ? « Au reste, dans les Prophéties

même dont le ſtyle paroît le plus ſimple, on apperçoit des traits de la plus ſublime éloquence. Amos n'étoit qu'un Berger, & » il parle de la Puiſſance divine » avec plus de hauteur & de magni- » ficence que n'ont jamais fait les » plus grands Poëtes de l'Anti- » quité. «

Les Prophètes s'emportoient quelquefois contre les vices & les abus dont ils étoient témoins. » Etoit-ce, *comme le prétend Spi- » noſa*, l'effet d'une humeur in- » quiète & farouche? Il eſt aiſé de » défigurer par des noms odieux » les vertus les plus pures. Mais » quel eſt l'homme équitable qui » puiſſe refuſer ſon admiration à » un zèle que des crimes énormes » & toujours renaiſſants enflam- » ment, & que la puiſſance ni la » colère des criminels endurcis » n'intimide jamais?

Les Prophètes ménaçoient souvent des plus terribles calamités. D'autres fois ils promettoient des évènements heureux. » Quelle extravagance à Spinosa de soûtenir que cette diversité de Prophéties venoit d'une imagination enjouée dans les uns, sombre au contraire & mélancholique dans les autres! comme si les mêmes Prophètes n'avoient pas prédit des biens & des maux; comme s'ils eussent pu d'ailleurs disposer de l'avenir à leur gré, & proportionner les évènements futurs à la qualité de leur imagination! «

L'Auteur détruit aussi les Observations aussi ridicules qu'impies d'Antoine Collins sur les Prophéties. On est surpris qu'un homme qui ne manquoit pas de modération, se soit laissé emporter à des excès pareils contre nos saints Livres. Mais Collins n'avoit

aucune Religion, & c'en étoit assez pour altérer les bonnes qualités de son caractère.

M. du Puy expose ensuite le plan de son Ouvrage : il n'entreprend pas de recueillir tous les Oracles prophétiques que contiennent les Livres-Saints. Il ne prétend pas non plus faire un Traité de Critique sacrée, une collection où soient discutées les difficultés de Grammaire & de Chronologie, un Livre plein d'observations sur le style propre des Auteurs sacrés, sur les diverses leçons des Textes & des Versions &c. *On veut instruire & éclairer* les Incrédules. Sans redouter ni éluder aucune de leurs difficultés, on se renferme dans une controverse facile, unie, incapable de les rebuter : nous ajoûterions bien, pour rendre une pleine justice à l'Auteur, que cette dispute est intéressante & agréable.

Avril, 1759. I. vol.

Il y a deux Parties dans l'Ouvrage : » La premiére renferme » les Prédictions des évènements » temporels. La seconde contient » les Oracles vérifiés dans la Per- » sonne de Jesus-Christ & dans son » Eglise. «

Ce sera pour nous la matière d'une seconde Analyse.

ARTICLE XXXVIII.

*LETTRE DE M. LE CHEVALIER DE*** à M. de C*** Garde du Corps du Roi, de l'Academie Royale des Sciences de Villefranche &c. au sujet de la Lettre de M. des P. de B*** Avocat en Parlement.* (In-12. pages 109.) A Berlin ; & se trouve à Paris chez la Veuve Lottin &

Butard, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIX.

ON vit, en 1756, une Lettre contre les Spectacles : &, ce qui fait honneur à nos mœurs, elle a eu deux Editions. Une chose encore fort remarquable, c'est que l'Auteur, qui est homme du monde, jeune, cultivé, maître de ses actions, & enfant de Paris, n'a jamais été ni à la Comédie, ni à l'Opéra : c'est ce qui lui donne quelque autorité pour prêcher ou censurer les partisans du Théâtre.

Cette Lettre étoit adressée à un Chevalier vrai ou prétendu. Un Garde-du-Corps, qui n'a aussi qu'une dénomination tacite, s'est chargé de répondre par une Brochure que nous n'avons point vuë ; & le Chevalier réplique aujourd'hui par le petit Ouvrage que annonçons. C'est comme le Sup-

plément naturel de la Lettre publiée en 1756, & réimprimée l'an paſſé. A cette occaſion, le Chevalier, probablement fort ami de l'Auteur, entreprend de réfuter d'autres critiques inſérées dans des Journaux. Nous parlerons de toute cette opération littéraire, après avoir fait quelques obſervations qui ne nous écartent point de ce ſujet.

Les Partiſans & les Adverſaires des Spectacles ont des principes trop différents pour s'accorder jamais. Les premiers ont pour eux la coûtume, la faveur du public, l'amour du plaiſir, & beaucoup de raiſonnements ſpécieux. Les ſeconds s'appuient de la raiſon, de la Religion, de l'intérêt des mœurs, trois choſes qui préſentent la pure & ſimple vérité ; mais que ne fait-on point pour l'obſcurcir ?

Sur la fin de l'année dernière, il s'éleva un cri terrible contre les

Spectacles. Ce cri partoit d'un homme fort Connoisseur dans le genre dramatique, grand Admirateur de Racine, de Molière & des autres Héros de la Scène. Il n'avoit point le ton des Moralistes ordinaires ; il ne pouvoit passer pour un Emissaire de ce qu'on appelle, dans le monde, Dévots, Enthousiastes, Etres superstitieux, Esprits qui ne pensent point & Gens sans conséquence.

Accoûtumé, depuis plusieurs années, à remuer le public par de simples Brochures, il publioit, cette fois, un juste Volume contre le Théâtre. Tout le monde a lu cet Ouvrage, & quoiqu'on l'ait trouvé répréhensible en quelques points d'une extrême importance, on est convenu, que sur l'Article des Spectacles, il n'avoit encore rien paru d'aussi fort, tant pour le style que pour le fond des raisons. C'étoit le vrai armé de tous les

traits de l'éloquence. C'étoit la patrie qui vengeoit les bonnes mœurs ſacrifiées aux licences de la Scène. C'étoit la Philoſophie auſtère de Sparte, qui empruntoit la Littérature d'Athènes, pour foudroyer Sophocle, Euripide, Ariſtophane, & tous leurs Deſcendants. Ce coup étoit formidable, il reſſembloit à l'attaque bruſque & impétueuſe de ces Guerriers d'Homère qui terraſſoient quiconque oſoit paroître ſur le champ de bataille.

Mais une guerre où les paſſions ſont intéreſſées, ne ſe termine pas comme celle de Troie, par la chute d'Hector ou par l'incendie du Palais de Priam. Le Théâtre a raſſemblé ſes forces, & l'on a vu, dans un Ecrit périodique, trois Analyſes du Livre de M. Rouſſeau.* C'étoient autant de batteries dreſſées

* Voyez Mercure de Nov. de Déc. 1758, de Janv. 1759.

pour la défenſe du Genre Dramatique, des Auteurs, des Acteurs, des Spectateurs, en un mot, de tout ce que le Citoyen de Genève réprouvoit. Il faut avouer que, ſi la cauſe des Spectacles pouvoit être bonne, elle ſeroit même victorieuſe depuis ces Analyſes, tant on y a fait entrer d'art, de ſubtilité, d'attention, de fineſſe dans les raiſonnements; d'induſtrie dans la manière d'éluder les coups redoutables du docte Genèvois; de ſagacité à ſaiſir les défauts apparents de quelques objections lancées par cet Adverſaire: & voilà les écueils qui entourent la vérité dans un Siècle fécond en reſſources bonnes ou mauvaiſes, réelles ou prétendues. On arme l'erreur ou la paſſion de tant d'ingénieux Sophiſmes, qu'il n'eſt preſque plus poſſible de reconnoître ce qu'il faut croire, tenir, décider, pratiquer.

Si, dans la Controverſe des

Spectacles, on n'insiste pas sur les preuves tirées de la Religion, les Partisans du Théâtre se sauveront toujours dans le nuage dont ils savent si bien s'envelopper. Mais si, l'Evangile à la main, on les force de produire leur morale, tant spéculative que pratique, les subterfuges n'ont plus lieu: l'Evangile condamne tout sans modification, ni restriction quelconque; & la preuve de fait, mais preuve invincible en ce genre, c'est que les Mondains qui se convertissent sincèrement, cessent aussi-tôt de fréquenter les Spectacles. Ils ne cherchent plus à s'autoriser ni des utilités prétendues qu'on retire du Théâtre; ni de l'exemple d'une multitude de Spectateurs qui passent pour honnêtes-gens; ni de la droiture d'intention qu'on porte, ou qu'on peut porter, *dit-on*, dans ces Assemblées; ni des vuës honnêtes & vertueuses qu'on vou-

droit ſuppoſer aux Auteurs & aux Acteurs de Pièces dramatiques &c. Tout eſt dit & arrêté d'un mot : la vie Chrétienne exclut pour toujours le Théâtre & toutes ſes circonſtances : on a le bon eſprit de voir qu'il eſt impoſſible d'allier deux choſes tout-à-fait diſparates & contradictoires.

Et c'eſt à cauſe de la grande énergie des arguments pris de la Religion que le Chevalier, dont nous reprenons la Lettre, en fait tant d'uſage : parcourons ſa Brochure.

Après avoir juſtifié la louable idée de l'Auteur qui donna, en 1756, ſa Lettre contre les Spectacles, après avoir relevé en général les Critiques d'un Journaliſte *accrédité*; il entre en matière par S. Thomas & S. Antonin, qu'on a repréſentés comme les Apologiſtes du Théâtre.

S. Thomas dit quelque part

que, *ſi les Hiſtrions uſent modérément & ſagement de leur profeſſion, on peut la tolérer.* Mais qu'étoit-ce alors que les Hiſtrions? Des eſpèces de *Troubadours* ou *Chanteurs*, qui *s'aſſocioient quelquefois & alloient de Château en Château, s'offrir à réciter, au ſon de quelques inſtruments, les Pièces qu'ils avoient compoſées..... Ces Hiſtrions n'avoient point de Théâtres publics, &c.* Ainſi le cas, dont parle le ſaint Docteur, eſt fort différent de l'état actuel de nos Comédiens & de l'idée qu'on en a.

S. Antonin décide que » ſi les » Hiſtrions repréſentent quelque- » fois des Pièces honnêtes & quel- » quefois des déshonnêtes, on doit » les abandonner & n'aſſiſter à au- » cune de leurs repréſentations. « Or quel eſt celui de nos Hiſtrions, qui ne mêlange pas, pour ainſi dire, ſon jeu? Après Athalie ne

donne-t-on pas George Dandin, après Polyeucte le Médecin malgré lui? &c.

Croiroit-on que les Partiſans du Théâtre ont voulu s'autoriſer auſſi de S. Charles Borromée? Ce ſaint Cardinal voyant que les excès du Théâtre étoient extrêmes, obtint du Gouverneur de Milan un ordre portant défenſe de repréſenter aucune Pièce qui n'eût été examinée & trouvée conforme à la Morale Chrétienne. *Mais cette Loi parut ſi ſevère aux Comédiens, qu'ils aimerent mieux quitter la Ville.* QUOD ERAT DEMONSTRANDUM, diroit un Moraliſte Géomètre. Eſt-ce donc-là protèger le Théâtre?

Le Chevalier, dont nous ſuivons la Lettre, ne pouvoit manquer d'être ſenſible aux grandes choſes que contient l'Ouvrage de M. Rouſſeau de Genève. Il ſe lie à cet appuy extrêmement ſolide, il fortifie ſa cauſe des puiſſantes

raiſons de cet Adverſaire du Théâtre. Il en produit un long morceau ; puis il ajoûte : » Eſt-il un » Démoſthène, Monſieur, qui, » après cet Expoſé, voulût ſe charger de faire l'Apologie de nos » Théâtres, & de ſoûtenir que la » vertu n'y court pas plus de riſque que dans la fréquentation du » monde ? «

Comme notre Chevalier n'a point ignoré les Analyſes critiques, publiées, dans le Mercure, contre l'éloquent Livre de M. R. c'eſt auſſi un des objets qu'enviſage cette Lettre, & nous croyons même qu'on ne ſera pas mécontent de ce qu'elle dit à ce ſujet. L'Auteur du Mercure eſt un Poëte dramatique, *dont les talents ſont connus :* par conſéquent il eſt *recuſable de droit* dans une matière comme celle-ci. Le même Auteur convient que, *ſi un Poëte veut gagner la faveur du Public, il*

il doit ménager & flatter les passions nationales ; tel qu'étoit, par exemple, chez les Romains *l'amour de la domination*, à Carthage *l'amour du gain* ; tel que seroit à Tunis *l'amour de la piraterie*, & par conséquent tel qu'est parmi nous *l'amour de la galanterie & de l'honneur*, ou plutôt *du faux honneur.*

» Or, *reprend notre Moraliste*, » ne résulte-t-il pas de cet aveu » que, pour avoir des Spectacles » purs, innocents & utiles, il fau- » droit que le goût général de la » Nation se réformât, que les » Spectateurs, *comme nous le dit* » *fort bien le P. Porée*, cessassent » d'être plus avides de mets nuisi- » bles & dangereux, que de choses » saines & profitables ; qu'ils con- » traignissent les Auteurs de ne » point peindre les vices avec tout » le cortége des graces, avec tous » les piéges des sentiments déli-

» cats & avec tout le venin de
» l'enchantement ; qu'ils défen-
» diſſent aux Acteurs de faire rou-
» gir un front vertueux ; qu'ils
» tiraſſent enfin l'Art dramatique,
» innocent en lui-même, de la
» cruelle néceſſité où on l'a ré-
» duit d'être coupable des crimes
» d'autrui & de la perte des cœurs ?
» Ainſi, Monſieur, *conclut le*
» *Chevalier*, tant que notre ſiècle
» continuera d'être caractériſé par
» le goût de la frivolité & de la
» corruption, nos Théâtres ſeront
» toujours en mauvaiſe réputation
» auprès du Sage. «

La ſuite de cette Lettre juſqu'à la fin, eſt un détail de réponſes aux divers Paradoxes qu'avoit ſoûtenus le Garde-du-Corps, Académicien de Villefranche. On le réfute fort bien, parce qu'en effet ſa cauſe n'étoit pas bonne, & qu'il la rendoit encore plus mauvaiſe par beaucoup de frivoles raiſons,

Nous ne connoissons point son écrit, mais s'il est tel que le dit notre Chevalier, on ne peut guères imaginer rien de moins concluant. Par exemple, » il prend » la défense de l'Epître aux Manes » de la Le Couvreur, où le Poëte » abjurant la vénération que tout » François doit avoir pour l'Apô- » tre de sa Nation, a l'impiété » d'appeller son *S. Denys* la terre » qui renferme les viles cendres » d'une méprisable créature qui » a vécu & est morte en infâme.«

L'Apologiste du Théâtre cite aussi en sa faveur un mot de M. Racine le père, sans faire attention que ce mot se rapporte aux temps où ce Poëte illustre faisoit ses Tragédies. Il étoit alors dans l'enthousiasme & dans les liens de sa profession : par conséquent son autorité ne prouve rien. Il vaut mieux l'en croire quand il donne des avis à ses enfants pour

les détourner du Théâtre, & c'eſt ce qui fournit à notre Chevalier de bonnes citations qui terminent preſque ſon Livre. Il n'y ajoûte qu'une pièce juſtificative ſur un point, dont les Amateurs des Spectacles ont voulu tirer des conſéquences. Il s'agit du P. Caffaro Théatin, qui prétendit *prouver autrefois qu'il étoit permis, non-ſeulement de compoſer des Pièces de Théâtre, mais de les jouer & d'y aſſiſter.* Ce Religieux rétracta authentiquement ſon écrit par une Lettre qu'il écrivit à M. de Harlay, Archevêque de Paris. Notre Chevalier la rapporte tout entière, afin qu'elle ſe conſerve & qu'on ne l'oublie point. Il en prend occaſion de placer une Note où il fait mention du Décret porté depuis peu par le Pape d'aujourd'hui (Clément XIII.) pour défendre aux Eccléſiaſtiques d'*aſſiſter aux repréſentations qui ſe font*

ſur les Théâtres publics. Un tel Décret manifeſte bien le zèle & l'attention du Pontife, mais ne fait guères d'honneur à l'Ordre Eccléſiaſtique, puiſqu'on a jugé qu'il avoit beſoin de Loix poſitives ſur ce point. Eſt-ce que la ſainteté de l'état ne dit pas tout en cette matière? Encore faut-il ſouhaiter que la Loi du S. P. ſoit ponctuellement gardée à Rome. Ne connoît-on pas des pays où il eſt défendu, ſous peine de ſuſpenſe, aux Eccléſiaſtiques d'aſſiſter à la Comédie & à l'Opéra? Et comment ces Statuts ſi ſages & ſi néceſſaires ſont-ils obſervés?

La Lettre du Chevalier eſt trop coupée de réponſes, de récriminations, de Notes pour être auſſi agréable que la Lettre publiée en 1756, & redonnée en 1758. Mais telle eſt & doit être la forme d'une Apologie. On fait face à tout le monde, on tire çà & là

ſuivant le beſoin : c'eſt une ſorte de guerre à troupes légères. Du reſte, le fond de ce petit Ouvrage eſt bon, louable, édifiant, & c'eſt toujours une réclamation contre le ſiècle & ſes mauvais uſages.

ARTICLE XXXIX.

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE de Veniſe, depuis ſa fondation juſqu'à préſent. (Trois Volumes *in*-12.) Par M. l'Abbé L..... A Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques, &c. *Suite de l'Article XVIII. au mois de Février.*

L'Amour de la liberté, l'horreur de la tyrannie, les invaſions fréquentes des Peuples Barbares, qui hâterent la décadence de l'Empire Romain, & qui finirent par le démembrer ; voilà

quelles ſont les cauſes qui ont donné naiſſance à la République de Veniſe.

Quelques Vénètes fatigués à l'excès des maux qu'ils avoient à ſouffrir des irruptions de divers Barbares, ſe refugierent dans les Iſles ſituées au fond du Golfe Adriatique. Ce fut l'an 421 qu'on commença de bâtir à Rialte » une » Egliſe, dédiée à *S.* Jacques. » Quelques maiſons autour furent, » *dit notre Auteur*, les foibles » commencements de cette Ville, » qui, ſous le nom de Veniſe, a » acquis, dans la ſuite, une ſi » grande célébrité. « Cette Ville naiſſante fut juſqu'à l'arrivée d'Attila en Italie dépendante de Padoue, qui y envoyoit d'année en année des Conſuls pour la gouverner. L'approche de ce Roi féroce, & qui ſe nommoit lui-même *le fléau de Dieu*, valut à Rialte de nouveaux Citoyens. Pluſieurs

Villes ſemblables ſe formerent dans les Iſles voiſines ; les Peuples y accouroient en foule pour y trouver un aſyle contre la fureur des Huns. Ce moment, *ſuivant notre Auteur*, doit être regardé comme la véritable époque de la fondation de la République de Veniſe.

Le premier ſoin de ces nouveaux Inſulaires fut d'établir parmi eux une forme de Gouvernement, qui aſſûrât leur Etat & leur Société. Ils ſe déciderent pour l'établiſſement de la PuiſſanceTribunitienne: chaque Iſle eut ſon Tribun chargé de rendre la juſtice à ceux de ſon reſſort ; & ces Tribuns furent choiſis annuellement par le ſuffrage commun des Inſulaires. Ils étoient comptables de leur adminiſtration à l'Aſſemblée générale, qui ſeule avoit droit de traiter des affaires d'Etat.

La nouvelle République acquit

en peu de temps une grande considération dans l'Italie. Elle se vit cependant contrainte à devenir Tributaire de Théodoric ; mais ce Prince laissa jouir les Vénitiens de leurs usages & de leurs Loix : l'espèce d'hommage qu'ils lui rendoient, ne fit aucun changement dans la constitution primitive de la République.

Les Tribuns qui, dans les deux premiers siècles de la République, l'avoient gouvernée avec beaucoup de sagesse & d'union, devinrent pour elle, avec le temps, une source de trouble & de division. Ce n'étoit plus le bien de la patrie qu'ils avoient en vuë, tout étoit sacrifié à leurs intérêts particuliers : l'abus de l'autorité fut l'écueil de leur puissance. On comprit que c'en étoit fait de la République, si l'on ne remédioit au désordre qu'entraînoient les divisions intestines ; & comme

l'ancienne conſtitution de l'Etat étoit la principale cauſe de ces diſſenſions, on crut qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de rétablir la paix que de changer la forme du Gouvernement, & d'anéantir l'autorité des Tribuns. On indiqua une Aſſemblée générale à Héraclée. Le Patriarche de Grade y fit un diſcours, dans lequel il expoſa vivement les malheurs qui ménaçoient la République, & conclut à ce que la Nation ſe choisît un Chef qui fût aſſez généreux pour ſacrifier ſes intérêts à ceux de la patrie.

Cet avis conforme au vœu général fut reçu avec applaudiſſement. On procéda ſur le champ à l'élection propoſée, & les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Paul-Luc Anafeſte, qui devint premier Duc de Veniſe. (Du mot *Duc*, le titre de Doge s'eſt formé dans la ſuite par corruption.) Ce

grand changement se fit l'an 697. » L'Etat de Venise, *dit M. Laugier*, cessa dès-lors d'être un » Etat parfaitement Républicain, » & prit la forme d'un Etat par- » faitement Monarchique. « En effet, dans les premiers temps qui suivirent cette révolution, les Doges de Venise la gouvernerent en véritables Princes, dont ils prenoient même la qualité. Ils disposoient à leur gré de toutes les charges, traitoient seuls de la paix & de la guerre : leur attention se bornoit à ménager le nom & l'apparence de liberté dont les Vénitiens se montrerent toujours extraordinairement jaloux. On voit même des Doges assez entreprenants & assez heureux pour s'associer leurs fils, qu'ils laisserent héritiers de leur Trône Ducal.

Le Dogat *d'Ange Participatio* fut très-brillant. Ce grand homme occupé du bonheur de sa patrie,

en protégea le Commerce, & la fit reſpecter des Nations voiſines. Sous ſon Regne, Rialte changea de nom, & prit celui de Veniſe. Il aggrandit & embellit la nouvelle Ville. Il mourut en 827. *Sa* famille ſubſiſte encore à Veniſe ſous le nom de *Badouers*.

Deux Marchands Vénitiens, dont l'un s'appelloit *Bon* & l'autre *Ruſtique*, trouverent moyen d'enlever aux Chrétiens d'Alexandrie le corps de S. Marc & de le porter à Veniſe. Cette tranſlation ſe fit ſous le Dogat de Juſtinien Participatio, fils du précédent Doge. » De ce moment la Ville de Ve- » niſe, qui avoit été juſques-là » ſous la protection de S. Théo- » dore, choiſit S. Marc pour ſon » principal Patron, & l'a toujours » honoré depuis comme ſon Ange » tutélaire. «

Nous paſſons rapidement ſur les temps qui s'écoulerent juſ-

qu'à la fin du dixième ſiècle. Ces temps ſont, pour ainſi dire, l'enfance de la République. L'Etat de Veniſe va paroître bientôt dans tout l'éclat d'une jeuneſſe vigoureuſe, qui le conduira promptement à la parfaite maturité, juſqu'à ce qu'enfin nous le voyions, *dit notre Auteur*, tomber par degrés dans une caducité triſte & languiſſante.

Le Gouvernement de Pierre Urſéolo, vingt-ſixième Doge de Veniſe, fut illuſtré par des conquêtes glorieuſes & par des avantages encore plus utiles que les conquêtes. Ce Doge obtint des Empereurs d'Orient la permiſſion, pour les Vénitiens, de commercer librement dans tous les Ports de l'Empire Grec, avec exemption des droits d'ancrages, douane ou gabelle. Ses préſents gagnerent auſſi les Soudans d'Egypte & de Syrie, qui accorderent, ſur leurs côtes,

aux Vaiſſeaux de la République, toutes ſortes de faveurs & de privilèges.

Mais ce qui flatta le plus les Vénitiens, ce fut la députation qu'envoyerent au Doge les Villes libres de la Dalmatie. Ces Villes déſolées par les brigandages des Narentins, implorerent la protection d'Urſéolo, & lui promirent de ſe donner à la République, s'il les délivroit de la vexation des Pirates. Le Doge ſaiſit avec empreſſement une ſi belle occaſion d'immortaliſer ſon Regne, & de procurer à ſa patrie une augmentation de grandeur & de puiſſance : il fit équipper une Flotte nombreuſe. Tout étant prêt pour le départ, il eut la ſageſſe de le faire précéder par des actes de Religion propres à lui mériter l'aſſiſtance du Ciel. Il ſe rendit à l'Egliſe Cathédrale de S. Pierre ; il y reçut des mains de l'Evêque l'étendart

de la République. » Dans ces siè-
» cles où le bel-esprit n'étoit pas
» connu & où la Religion étoit
» vraiment dominante, c'étoit un
» usage commun à tous les Peuples
» Chrétiens de ne rien entrepren-
» dre sans avoir recouru à Dieu
» par quelque hommage solem-
» nel..... Cet usage très-éloigné de
» la superstition, *ajoûte l'Auteur*,
» servoit à donner aux Guerriers
» un pieux encouragement : leur
» bravoure n'en étoit que plus en-
» treprenante, & les choses n'en
» alloient que mieux. «

L'Istrie & la Dalmatie tomberent sous la puissance d'Urséolo & des Vénitiens. M. l'Abbé Laugier raconte en détail cette guerre qui intéresse; il fait voir sur la fin de son premier Volume, comment ce grand pays fut annexé pour toujours au domaine de la République par l'Empereur des Grecs, Alexis, qui pouvoit y prétendre des droits

quoiqu'il n'y possédât rien alors. La conquête de cette belle contrée se rapporte au commencement du XI^e siècle, & la cession faite par les Grecs est postérieure d'environ 80 ans, c'est-à-dire de l'an 1086 ou à peu-près.

Le second Volume de cette Histoire s'ouvre par le tableau de la premiére Croisade. La voix de Pierre l'Hermite avoit rassemblé une foule innombrable de Croisés : on vouloit délivrer les saints lieux de la tyrannie des Infidèles. Les Vénitiens entraînés par ce mouvement général des Peuples de la Chrétienté, armerent une Flotte nombreuse. Outre les motifs communs de zèle & de religion, ils avoient un intérêt particulier au succès de cette pieuse entreprise. Occupés de leur Commerce, ils ne voyoient qu'avec regret les Ports de l'Orient les plus avantageux, soumis à la domination des

Turcs : ils eſpéroient d'ailleurs que cette guerre ſainte leur fourniroit une occaſion d'étendre leur Empire au-delà du Golfe. Le Doge Michieli donna le commandement de la Flotte à ſon fils, auquel il joignit, pour lui ſervir de conſeil, Henri Contarin, Evêque de Caſtello.

Nous ne nous arrêterons pas au détail des évènements de cette premiére Croiſade. On ſait que le défaut de vivres & de ſubſiſtances introduiſit la déſunion & la licence parmi cette multitude de Croiſés, qui ne connoiſſoient ni loix, ni diſcipline. Le ſeul Corps commandé par Godefroy de Bouillon, & où ſe trouvoient les Princes & les Seigneurs avec l'élite des troupes, fut préſervé des accidents d'une marche irrégulière & confuſe.

Ce Général vainqueur de Soliman ſous les murs de Nicée, fran-

chit toutes les barrières qui lui fermoient l'entrée de la Syrie ; &, après avoir ſoumis les Villes d'Edeſſe & d'Antioche, il s'empara de Jéruſalem dont il fut le premier Roi.

La Flotte Vénitienne parcourut l'Archipel, ſe ſaiſit de Smyrne qu'elle pilla, & fit ſur Aſcalon une tentative inutile. Godefroy remplit à peine une année entière le Trône de Jéruſalem. Baudouin, ſon frère & ſon ſucceſſeur, lui étoit bien inférieur en capacité, il n'avoit ni les talents d'un Général, ni les vertus qui font un grand Roi ; auſſi fut-il en peu de temps dépouillé de la plus grande partie de ſes Etats. Les Vénitiens, ſollicités par le Pape Callixte II, volerent au ſecours des Chrétiens de Syrie. Leur Flotte, de plus de cent Navires, rencontra celle des Infidèles à la hauteur de Jaffa. On ſe cherchoit de part & d'autre ; on

en vint bientôt aux mains. Voici comment notre Auteur décrit ce combat. » Les Vénitiens courent » à l'abordage, jettent leurs grapins, & le carnage commence. » La bravoure eſt aux priſes avec » la férocité : le ſang coule de » toutes parts : l'air retentit du » bruit des armes qui ſe choquent, » du fracas des Bâtiments qui ſe » heurtent, du murmure des combattants qui ſe preſſent, des cris » de douleur que pouſſent les bleſſées en expirant : l'action a déja » duré pluſieurs heures : les Infidèles s'affoibliſſent, ils ſont précipités de toutes parts dans les » eaux où ils s'abyſment avec leurs » Navires preſque tous mis en pièces, & leur Flotte eſt entièrement ruinée. « Cette brillante Deſcription n'eſt-elle point un peu plus du Genre Oratoire que du Style Hiſtorique ? Le Lecteur en jugera.

La conquête de Tyr ſuivit de près cette victoire ; mais avant que d'en entreprendre le ſiège, les Vénitiens voulurent ſavoir quelle récompenſe le Roi de Jéruſalem deſtinoit aux efforts puiſſants qu'ils faiſoient pour le ſervir. Ce fut l'occaſion & la matière d'un Traité, dans lequel on accorda des conditions très-avantageuſes aux Vénitiens. Une des plus importantes fut la ceſſion qu'on leur fit en toute Souveraineté de la troiſième partie des Villes de Tyr & d'Aſcalon, & des terres qui en étoient dépendantes, ſi l'on étoit aſſez heureux pour les conquérir. On s'engagea de plus à payer tous les ans au Doge de Veniſe la ſomme de trois cents beſans d'or, priſe ſur les revenus de la Ville de Tyr ; à condition que les Vénitiens entretiendroient, dans cette Ville, une Garniſon qui ſeroit obligée à faire le ſervice en commun avec

les troupes du Roi. Par ce Traité, les Vénitiens furent amplement dédommagés des frais de leurs armements ; & tandis que les autres Nations s'épuisoient d'hommes & d'argent dans ces guerres saintes, *la République faisoit des établissements, obtenoit des exemptions, étendoit son Commerce, & se mettoit en voie d'engloutir toutes les richesses de l'Europe & de l'Asie.*

Le siège de Tyr dura près de cinq mois. Ascalon se rendit presque sans résistance. Les Vénitiens furent mis en possession du terrein qui leur étoit cédé par le Traité. Après ces expéditions, le Doge mit à la voile pour Venise : sur sa route il vengea l'insulte faite au pavillon Vénitien par l'Empereur Calo-Jean. *Il entra*, dit notre Auteur, *dans l'Archipel qu'il parcourut avec la rapidité d'un tourbillon orageux, que*

le vent emporte & qui lance ſes foudres de toutes parts.

En 1173, Vital Michieli, trente-huitième Doge, fut aſſaſſiné par la populace de Veniſe : cet évènement remplit la Ville d'épouvante & d'horreur. Tous les vrais Citoyens frémirent à la vuë d'un attentat, qui outrageoit toute la Nation dans le Chef de la République. Il importoit à la ſûreté de l'Etat de mettre un frein à ces tumultes populaires, qui rendent les Loix les plus ſacrées dépendantes du caprice & de l'emportement de quelques ſéditieux. On jetta les premiers fondements du nouveau ſyſtême de Gouvernement qui devoit changer l'ancienne conſtitution, & tenir le Peuple dans une entière dépendance.

Juſqu'alors le peuple de Veniſe, quoique ſoumis à l'autorité d'un Doge, avoit conſervé de

grands droits. Il donnoit ſon ſuffrage dans les Aſſemblées, il avoit part à toutes les Magiſtratures. Egal en tout à la Nobleſſe, il avoit l'avantage de l'emporter ſur elle par le nombre, & l'on avoit vu pluſieurs Doges qui ne devoient leur élévation qu'aux acclamations de cette multitude, dont ils s'étoient ménagé la faveur. On avoit déja ſenti pluſieurs fois, à Veniſe, les inconvénients de ces élections, mais on n'avoit jamais oſé donner atteinte à des droits qui paroiſſoient auſſi anciens que la République. Les troubles & les déſordres que produiſit l'aſſaſſinat de Vital Michieli, préſenterent des circonſtances favorables au changement que l'on vouloit introduire dans la forme des élections. C'eſt par-là que l'Auteur commence ſon 6e Livre. *Nous en dirons auſſi quelque choſe dans le dernier Extrait, que nous donnerons de cet Ouvrage.*

ARTICLE XL.

ESSAI SUR L'HISTOIRE du Droit Naturel. Par Martin Hubner, Professeur d'Histoire en l'Université de Copenhague, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris. (Deux Volumes *in*-12.) *A Londres ; & se trouve à Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.*

L'Auteur ne donne que le titre d'*Essai* à son Livre : cependant il y fait entrer plus d'objets, plus de Jurisprudence universelle, plus de Philosophie morale, qu'on n'en remarque dans des Bibliothèques entières de Juristes, de Politiques, de Philosophes. On sent qu'il s'attache moins à la partie historique

historique du *Code de l'humanité*, qu'aux réflexions qui se lient naturellement à ce grand sujet. Dès qu'il trouve l'occasion de raisonner & de développer, il la saisit & fait la fonction tantôt d'Interprète des Loix, tantôt d'homme d'Etat, tantôt de Moraliste : celle d'Historien n'est qu'accessoire, en quelque sorte, quoiqu'elle dirige le fil de l'Ouvrage.

Il nous faudroit aussi l'étendue de deux Volumes pour rendre compte de tout ce que dit M. Hubner, c'est-à-dire pour bien pénétrer ses principes, pour les mettre à la portée de tout le monde, pour en reconnoître les avantages, pour en remarquer aussi les défauts. Car, quoiqu'un Livre de cette importance ne puisse être sorti que d'une tête bien faite, quoiqu'il suppose beaucoup de connoissances & d'esprit, nous sommes très-éloignés de l'approuver en

tout. Nous abrégerons infiniment les détails, & nous n'insisterons que sur quelques Articles considérables.

Sur l'origine des Loix Naturelles, on décide d'abord qu'il n'y a rien de *juste* ou d'*injuste* antécédemment au genre humain : décision qui peut être vraie si l'on l'explique bien : c'est-à-dire que le *juste* ou l'*injuste*, étant la *convenance* ou la *disconvenance* avec la Nature humaine, cette Nature doit être au moins supposée pour qu'on puisse juger de ce qui est juste ou injuste. Mais si M. Hubner prétendoit, par exemple, que le mensonge & la haine de Dieu ne sont des choses injustes que conséquemment à l'existence physique & actuelle des hommes, il auroit tort. Le mensonge & la haine de Dieu sont intrinséquement mauvais : Dieu lui-même ne peut leur donner le moindre degré de

bonté. Dans ſes idées éternelles, ce ſont deux maux qui bleſſent ſes divins attributs ; & la volonté de créer les hommes étant une fois ſuppoſée, Dieu eſt cenſé comprendre ces deux maux dans l'ordre des choſes que la Loi Naturelle doit défendre aux hommes. Ainſi la prohibition du menſonge & de la haine de Dieu (dites la même choſe de tout autre objet condamné par la Loi Naturelle) renferme & le jugement néceſſaire que Dieu porte de leur malice, & la détermination libre qu'il a priſe, comme Créateur, d'en détourner les hommes par les lumières de la raiſon. Ceci bien conçu, on admettra aiſément la définition que M. Hubner donne des Loix Naturelles. Selon lui, ces Loix ſont des Régles obligatoires que l'Etre ſuprême intime aux hommes par la voie de la raiſon, dans la vuë de les conduire au bonheur.

Qu'on nous permette de reprendre cette définition, parce qu'elle nous donne lieu de préſenter pluſieurs excellents principes de l'Auteur. Il exige, pour toute Loi, quatre choſes; *Légitimité* du Supérieur; *Décret* ou volonté de ſa part; *Promulgation* faite aux Sujets; *Sanction* ou obligation impoſée ſous la ménace d'une peine, ou avec la promeſſe d'une récompenſe. Or tout cela ſe trouve dans la définition des *Loix Naturelles*, qu'on vient de lire. L'*Etre ſuprême* eſt le Supérieur; l'*Obligation* qu'il impoſe par ces Loix, exprime ſa volonté ou ſon *Décret*; la connoiſſance qu'il donne de ces Loix par les lumières de notre eſprit, eſt la *Promulgation*; le deſſein qu'il a de nous conduire au bonheur par le moyen de ces Loix en notifie la *Sanction*: car, ſi nous y ſommes fidèles, nous ſerons heureux; ſi nous les tranſgreſſons, nous ne

devons attendre que des peines proportionnées à la grandeur du Maître qui ordonne, & au degré de malice contenue dans notre désobéissance. De la nécessité de cette *Sanction* dans les Loix Naturelles suit la vérité d'un état futur, par conséquent le dogme essentiel de l'immortalité de l'ame: Article dont M. Hubner parle très-bien & très-au long; il en trouve des traces évidentes chez les Grecs, les Romains, & en général chez tous les Peuples. La croyance de l'immortalité de l'ame a dû être aussi répandue que la connoissance des Loix Naturelles, parce que, sans cette croyance, les Loix Naturelles n'auroient point de *Sanction*. Voilà un tour de preuve très-heureux & très-fécond en raisonnements.

Il faut concevoir 1° que, dans son premier Volume, notre Au-

teur expose l'état des Loix Naturelles, tel qu'il fut chez tous les anciens Peuples, depuis les Hébreux jusqu'aux Barbares, qui ont précédé la renaissance des Lettres ; que tout son second Tome roule sur ce qu'ont écrit de cette importante matière les Savants modernes, à commencer par Grotius pour finir à M. Burlamaqui.

Après les Hébreux & les Egyptiens, l'Auteur place les Chinois, & cite les Ecrits de Confucius, pour faire voir que ce Philosophe a connu & révéré les Loix Naturelles. Les passages justificatifs sont tirés du *Confucius Sinarum Philosophus*, donné, il y a 70 ans, par le P. Couplet. Mais ici M. Hubner se permet une petite tricherie, pour railler ou réfuter ce Missionnaire. Il s'agit du Dieu Fô, source de toute l'idolatrie Chinoise : *étoit-ce un homme ou une production de l'Enfer ? Le*

P. Couplet, reprend notre Auteur, *se persuade que le Diable a bien pu contribuer quelque chose à sa naissance.* Sur quoi vient l'Historiette de l'Eléphant blanc, sous la forme duquel le Prince de l'Enfer étoit devenu, *disoit-on*, le Père de Fô. Cette petite fable, racontée par le Missionnaire, & quelques Observations critiques de M. Hubner achevent la narration aux dépens de ce P. Couplet, qui est représenté, à peu-près, comme un imbécille, quoiqu'on ne lui refuse pas d'ailleurs l'avantage d'*être instruit* & même *homme d'esprit.* Cependant il auroit fallu tenir compte, ce semble, du mot qu'ajoûte cet Ecrivain, *Si fabulosa*, dit-il, *non sunt quæ Sectatores de ortu ejus commemorant.* Qu'il y ait de la simplicité, si l'on veut, dans le narré qui concerne la naissance de Fô : au moins celui qui débite cette fable, sous condi-

tion, eſt-il moins ſot que s'il la produiſoit d'un ton abſolu & ſans reſtriction. Or le P. Couplet eſt dans le premier cas, & notre Auteur le place dans le ſecond : en cela conſiſte le petit tour de ſoupleſſe dont uſe ici M. Hubner.

L'Article où cet Auteur expoſe les ſentiments de Socrate ſur les Loïx Naturelles, eſt excellent. Socrate a reconnu la Sanction de ces Loix, c'eſt-à-dire la peine ou la récompenſe dont leur obſervation ou leur tranſgreſſion doit être ſuivie dans un état futur. Et à ce ſujet M. Hubner donne une fort bonne démonſtration de l'immortalité de l'ame : c'eſt ce que nous remarquions plus haut. Mais ce qu'il faut bien conſidérer en cet endroit, c'eſt le ſoin que prend l'Auteur de fixer les méthodes de raiſonnement, de les proportionner aux ſujets, de bien diſtinguer les choſes qui peuvent être dé-

montrées mathématiquement, de celles qui ne ſont ſuſceptibles que d'une démonſtration morale. De cette dernière eſpèce eſt l'état d'une vie future. Indépendamment de ce que nous en apprend la Religion Révélée, l'exiſtence de cet état eſt prouvée par les lumières de la raiſon, ſur-tout par la néceſſité de conſerver une Sanction aux Loix Naturelles. » Mais, » *ajoûte l'Auteur*, la connoiſ- » ſance que nous avons de cet » état, n'eſt rien moins qu'équi- » voque. La certitude que nous » en pouvons avoir, n'eſt ni moins » grande, ni moins convaincante » dans ſon genre que celle qui » provient d'une démonſtration » rigoureuſe l'eſt dans le ſien « &c. Encore une fois, tout ce morceau doit être lu comme une des meilleures choſes qui aient été écrites contre la confuſion des méthodes, & en faveur du dogme de la vie

future. Il y a néanmoins un petit défaut à la page 76 & 77 de ce premier Volume. L'Auteur accuſe en général les Théologiens de n'avoir ſongé à prouver les Loix Naturelles & leur Sanction que par des *autorités, ſoit divines, ſoit humaines*. Nous croyons l'imputation trop générale. A l'ouverture du premier Théologien qui nous tombe ſous la main (c'eſt Duval,) nous trouvons, dans ſon Traité des Loix, l'exiſtence d'une Loi Naturelle, de ſon obligation, de ſa ſanction, prouvée par les arguments que la raiſon fournit en grand nombre. *Voyez en particulier la Queſt. 3e de Legib.*

On paſſe aux anciens Légiſlateurs, Minos, Dracon, Lycurgue, Solon &c. On reproche à Dracon d'avoir ſtatué la peine de mort pour tous les crimes. C'eſt une ſanction injuſte, puiſqu'elle détruit les degrés de la juſtice

distributive, qu'elle affoiblit l'effet des peines par leur sévérité, qu'elle diminue l'horreur du dernier supplice en le multipliant &c. Aussi les Loix de Dracon ne subsisterent pas; elles firent place à celles de Lycurgue, qui ne manqua pas de prendre les devoirs naturels pour base de sa législation. On en détaille ici les principaux Articles, sans oublier celui de l'éducation publique en faveur de laquelle M. Hubner se déclare. Il fait même à ce sujet quelque honneur aux usages de notre France.

» On n'y trouve point, *dit-il*, » cet orgueil ridicule..... qui se fait » assez sentir ailleurs; parce que » non-seulement tous les gens » aisés, mais encore les personnes » de la premiére distinction y font » élever leurs enfants publique-» ment dans les Couvents ou dans » les Collèges. On y voit les fils » des Ducs & des Pairs confondus

» avec ceux des ſimples Bourgeois :
» ce qui leur ôte cette roideur &
» cette infléxibilité d'un côté, &
» de l'autre côté cette timidité
» étonnante, qui font partie du ca-
» ractère de pluſieurs autres Peu-
» ples, & dont la réflexion la plus
» ſuivie, jointe à la meilleure vo-
» lonté, peut à peine les affran-
» chir. La maiſon paternelle ne
» peut point ſervir d'aſyle aux en-
» têtements & à la préſomption
» des enfants qui en ſont éloignés.
» Je ſoupçonne que l'urbanité &
» la douceur qui caractériſent en
» général les mœurs des François,
» ſont, en grande partie, duës à
» la manière dont ils ſont élevés.«
Il eſt vrai que M. Hubner conclut ce morceau par un mot de critique. Il craint que les gens d'Egliſe, à qui l'on confie en France l'éducation de la jeuneſſe, ne lui *inſpirent des ſentiments plus propres pour le Couvent, que pour les Ci-*

toyens du monde. Mais l'Auteur peut se rassûrer. Quand il seroit vrai que les gens d'Eglise porteroient leurs Elèves à la vie retirée (ce qu'il faudroit encore examiner & expliquer) au sortir des Collèges, ces jeunes gens trouvent des exemples & entendent des leçons qui leur font bientôt perdre le goût de la solitude & prendre celui de la dissipation. A cet égard, notre jeunesse Françoise n'est que trop docile ; & en général, on ne peut raisonnablement lui reprocher d'être *plus propre pour les Couvents que pour le monde.*

Les anciens Grecs ont donc reconnu une législation universelle, dont les effets s'étendent au-delà des bornes de la vie présente ; & les Romains penserent de même. On produit ici en preuve ce qu'ont écrit Cicéron, Senèque, Marc-Aurèle & Epictète : ce qui rem-

plit quatre Chapitres fort discutés & fort pleins de choses. La Sanction est admirablement bien dans le Chapitre qui concerne Cicéron ; & c'est encore là une de ces preuves pleines de lumière, de grandeur & de force qui servent à établir, par les arguments même tirés de la raison, la nécessité d'une vie future.

Dans le Chapitre qui touche Senèque, il y a une discussion sur l'état de nos facultés, c'est-à-dire l'entendement & la volonté. L'Auteur prouve fort bien qu'il doit rester encore assez de lumières dans notre esprit, pour distinguer les vérités mathématiques & morales, que, *sans admettre une rectitude naturelle des facultés de notre ame, on ne saura jamais prouver seulement la possibilité d'une révélation, & encore moins son existence & la vérité de ses principes : car, au bout du compte,*

ajoûte-t-il, *c'eſt à l'aide de la raiſon qu'on parvient à faire cette découverte importante.* Tout cela eſt très-bien dit, mais on deſireroit qu'à la ſuite de ces bons principes M. Hubner n'eût pas aſſûré que le *déréglement de la raiſon* qui eſt en nous, ne nous eſt point *naturel*, c'eſt-à-dire qu'il ne *naît point avec nous.* Eſt-ce donc que nous ne naiſſons pas ſujets à l'ignorance & inclinés vers les biens ſenſibles qui ne ſont pas notre fin ?

Il falloit, ce ſemble, ne point perdre de vuë la cataſtrophe qui s'eſt faite dans le genre humain par la chûte du premier homme. On ne devroit point lire, à la page 233, que *nous pourrions toujours être les maîtres, & avoir un empire abſolu ſur nos paſſions ſi nous le voulions bien ſérieuſement.* Eh ! qui de nous n'éprouve pas que les paſſions préviennent

la raiſon, que nous ne tenons plus ce timon qui étoit entre les mains du chef de la grande famille qui eſt le genre humain; qu'au moment où nous le voulons le moins, les orages s'élevent en nous-mêmes, nous agitent, nous mettent en danger de périr dans des écueils? L'Auteur ajoûte ſagement que *ces deſirs impétueux peuvent bien dérouter le Sage, & ébranler ſa volonté; mais qu'ils ne ſauroient la détruire malgré nous.* S'enſuit-il que, dans l'état actuel, *nous puiſſions toujours avoir un empire abſolu ſur nos paſſions?* Cet *empire abſolu* n'exigeroit-il pas que nous fuſſions même exemts des agitations involontaires, des *deſirs impétueux* qui nous *déroutent* & nous *ébranlent?*

M. Hubner dit bien, dans ſon Avertiſſement, qu'il *proteſte contre toutes les interprétations ſiniſtres qu'on pourroit donner à*

quelques endroits de son Ouvrage, au préjudice des sentiments inviolables qui l'attachent à une Religion indubitablement divine. Il avertit qu'il traite la matière du Droit Naturel par les seules lumières de la raison & *en simple Philosophe*, qu'il a dû *écarter de ses réflexions tout ce qu'on appelle autorité.* Mais tout ce préliminaire ne fait pas 1° qu'indépendamment même de la révélation, on ne doive s'appercevoir que l'homme, par ses propres forces, ne peut acquérir *un empire absolu sur ses passions;* 2° qu'étant véritablement *attaché* à la Religion révélée, comme il le déclare, l'Auteur ne dût, dans la composition d'un Livre tel que celui-ci, se ressouvenir des principes de cette Religion, afin ne les blesser en rien; 3° qu'il ne fût à propos de penser, dans le détail des devoirs naturels, qu'outre

l'obligation imposée à l'homme de les remplir, il lui a, de plus, été donné d'autres lumières par l'Evangile; lumières qui se concilient parfaitement avec les devoirs de la Nature, qui en facilitent & en perfectionnent l'accomplissement. A quoi sert-il de raisonner dans une autre hypothèse que celle où se trouve le genre humain, & quelle est cette hypothèse sinon celle du Christianisme offert à tout le monde? Ces réflexions doivent servir pour beaucoup d'endroits de ce Livre. L'Auteur, qui ne ressemble pas aux faux Philosophes du siècle, lesquels écartent la révélation, parce qu'ils ne la croient pas, ne prendra point en mauvaise part les vuës que nous osons suggérer aux Lecteurs de son Ouvrage.

Dans le beau Chapitre qui contient l'Analyse des sentiments d'Epictète sur les Loix Naturelles,

M. Hubner reproche à cet Auteur d'être *d'opinion que chaque homme a naturellement une idée du bien & du mal, du juste & de l'injuste.* » Si cela étoit, *reprend-on*, il y » auroit des idées innées, & c'est » ce qu'après un mur examen on » ne sauroit se persuader..... Nous » naissons sûrement tous avec une » grande disposition pour acquérir » des idées, & nous sommes faits » de façon que dès que l'image » du bien & du mal se présente à » notre esprit par le ministère des » sens, ou bien par la combinai- » son des perceptions antérieures, » nous approuvons d'abord celui- » là, & nous sentons une aversion » pour celui-ci : mais, au reste, » nous n'avons, en venant au » monde, aucune idée ni du bien, » ni du mal, ni de quoi que ce » soit « &c. Toute la suite est encore contre les idées innées, & l'on s'appuie d'une raison de

M. Barbeyrac, qui a cru que des Nations entières ſont dans une *ignorance manifeſte* à l'égard des devoirs fondamentaux du Droit Naturel. Cette opinion eſt fauſſe; car nulle Nation, nul homme n'ignore, par exemple, qu'il faut pratiquer la reconnoiſſance, qu'il eſt beau de protéger & d'aſſiſter les malheureux, qu'on doit honorer ceux de qui on tient le jour, &c.

Il ne faut plus mettre en avant l'hypothèſe tant frondée de Barbeyrac; mais il ſeroit bien important de montrer comment, ſans aucunes idées innées & à l'aide ſeule des ſens, l'homme s'aviſe de diſtinguer le bien du mal, le juſte de l'injuſte; quelle eſt la meſure dont il ſe ſert pour apprécier la vertu & le vice. On doit toujours *commencer par le commencement*, diſoit un Anglois diſert en facéties : & celle-ci eſt une vérité, ſur-tout à l'égard

de nos premiéres connoissances. Par où s'y prendra-t-on pour entrer dans le code de l'humanité, si l'on n'apporte en naissant quelque rayon de lumière sur le bien & le mal? M. Sherlok, qui a pris le parti des idées innées contre Locke, n'a peut-être pas résolu toutes les difficultés; mais Barbeyrac, qui a prétendu défendre ce dernier & achever de détruire la doctrine des idées innées, raisonne d'une manière encore moins satisfaisante que Sherlok: car de dire que nous avons des facultés suffisantes pour connoître nos devoirs naturels, c'est prononcer des mots & ne rien faire de plus, puisqu'avant que d'user de ces facultés, il faudroit savoir distinguer ce qui est *devoir* de ce qui ne l'est pas. C'en est assez sur cet *Essai* de controverse, dont M. Hubner devroit, dans une seconde Edition de son

Livre, ſuivre tous les rapports & approfondir toute l'importance. Nous nous en rapporterions mieux à lui qu'à Barbeyrac & à quiconque raiſonne comme ce Profeſſeur.

Il faut lire tout le Chapitre où l'on analyſe les XII. Livres de Marc-Aurèle. C'eſt un des plus beaux & des plus grands morceaux de cet Ouvrage. Nulle part la doctrine de l'Empereur-Philoſophe n'eſt préſentée avec tant d'étendue, d'éclat & d'avantages. On y reconnoît la grande intelligence de Marc-Aurèle en matière de Philoſophie morale, & ſur-tout en ce qui concerne les Loix Naturelles. Dans ſon 5^e Livre, ce Prince enſeigne l'*Optimiſme* du monde préſent : ce qui prouve, comme l'obſerve M. Hubner, que cette opinion n'a pas été inventée par Leibnitz. Mais de quelque part qu'elle vienne, c'eſt une illuſion & un mauvais ſyſtême.

Le reste du Volume comprend d'autres considérations sur le Droit Naturel chez les Romains, avec un état de ces connoissances chez les Peuples Barbares, ou dans les siècles qui n'étoient pas cultivés par les Lettres. Nous méprisons beaucoup ces temps peu polis, peu agréables ; & notre Auteur charge encore le portrait, en reprochant aux hommes d'alors d'avoir fait leur capital de *tout croire* & de *ne rien savoir.* Il y a quelque obscurité dans cette page 462 de M. Hubner, il ne fait peut-être pas assez d'attention que les gens des siècles de Barbarie inventerent plus de choses que nous, & qu'ils eurent communément plus de probité qu'on n'en a dans les siècles du rafinement & du savoir. Quel bien ont fait à nos mœurs tous les Ecrits de pure Philosophie qui ont paru depuis cent ans ?

A la renaissance des Lettres on s'occupa de l'étude des Langues, d'expériences physiques, de spéculations d'Astronomie, de politesse dans les Ecrits, de recherches sur l'Histoire, d'élégance dans les Arts & très-peu de la science des devoirs. *Les hommes*, dit M. de Fontenelle, *occupent toujours la Philosophie morale le plus loin d'eux qu'il leur est possible.* Ce mot, qui vaut un Livre, n'échappe pas à M. Hubner, & il le place à la tête de son second Volume. Ensuite il nous présente Grotius comme ayant été le premier Restaurateur de l'Etude des Loix Naturelles. Vient l'Histoire de ce grand homme & celle de son Ouvrage du *Droit de la Guerre & de la Paix*, que notre Auteur met en parallèle avec celui de Montesquieu. » Le premier, *dit-il*, » a été commenté par les Savants » les plus illustres & les plus solides,

» comme

» comme il y a apparence que le
» ſecond le ſera par les plus grands
» génies de nos jours & par ceux
» de la poſtérité. « Ne prévenons point les choſes futures, mais deſirons ſeulement que les Commentateurs de l'Eſprit des Loix en retranchent les fauſſetés, en éclairciſſent les obſcurités, en corrigent les citations vicieuſes, en apprécient, ſans enthouſiaſme, le mérite encore diſputé.

M. Hubner trouve mauvais que Grotius appuie ſa doctrine des Loix Naturelles, d'une foule de citations de l'Ecriture-Sainte, des Pères, des Auteurs profanes. *Les opinions*, ajoûte notre Moraliſte, *ou les paroles de S. Auguſtin, de S. Hilaire, de Moyſe, de Cicéron, de Plutarque & de S. Paul doivent être fort indifférentes à quiconque prend ſur ſoi de faire des recherches ſur le Droit de l'humanité. S'il déſère à ce qu'ils*

avancent, au dépit de la saine raison, son Ouvrage ne contient plus un Droit de la Nature, il n'est qu'un amas confus d'autorités qui se contredisent, &c.

Ceci n'est pas bien dit, 1° Moyse & S. Paul qu'on met ici *in globo* avec d'autres Ecrivains non-inspirés ou profanes, ne peuvent rien *avancer au dépit* (il faut *en dépit*) *de la saine raison*; & ces mêmes Auteurs sacrés ne peuvent *se contredire*. 2° Pourquoi seroit il défendu à quiconque écrit sur le Droit Naturel, d'appuyer ses décisions de l'autorité des Livres saints, lorsque ces Livres touchent les mêmes matières? Par exemple, Grotius, dans le 4ᵉ Chap. de son premier Livre, traitant cette maxime du Droit Naturel, qu'il n'est pas permis aux sujets de se révolter contre leur Prince, produit l'oracle de Jesus-Christ, qui ordonne de *rendre à César ce qui est à*

César, & les Textes de S. Paul qui recommandent d'obéir aux Puiſſances ordonnées de Dieu. Quel défaut de méthode ou de jugement y a-t-il en cela? Puiſque Jeſus-Chriſt & S. Paul ſe ſont déclarés ſur ce point important du Droit Naturel, leur autorité ne confirme-t-elle pas les arguments tirés de la raiſon; n'eſt-il pas dans l'ordre de les entendre; & conçoit-on que le Traité de Grotius en ſoit plus foible ou moins beau à cauſe du concours de ces grands témoignages? Nous faiſons juges de cette queſtion tous les Philoſophes Chrétiens, parmi leſquels nous comptons M. Hubner.

Le Paragraphe qui concerne Grotius, eſt de 125 pages, où l'on trouve des Critiques & des Apologies de ce grand homme, avec pluſieurs vuës très-utiles ſur le Droit des Gens que Grotius diſtinguoit mal-à-propos du Droit

Naturel ; mais, pour identifier l'un & l'autre, il faut concevoir le Droit *des Gens universel*, non le *Droit des Gens Conventionnel*, *Arbitraire*, *Coûtumier*, qui n'est qu'un Droit des Gens improprement dit, & très-distingué du Droit Naturel.

On n'a ici qu'un mot sur Selden, qui a fait un Ouvrage inutile & plein de faussetés, sous le titre de *Droit de la Nature & des Gens, selon la discipline des Hébreux.* Mais on s'étend beaucoup sur Hobbes & sur ses pernicieux principes. Ce Philosophe Anglois *faisoit semblant d'établir les Loix Naturelles en les ruinant, & vouloit faire croire qu'il les déduisoit de leurs véritables principes, tandis qu'il en sappoit les fondemens.* Au fond, Hobbes n'admettoit, pour régle fondamentale, que l'*intérêt particulier* : systême destructif de toute vertu sociale,

& de toute confiance entre les hommes. C'eſt ce que fait bien ſentir M. Hubner, qui traite auſſi en grand la queſtion ſi eſſentielle de l'immutabilité & de l'impreſcriptibilité des Loix de la Nature. Il y a d'excellentes choſes dans cet Article.

Celui qui préſente le fond & l'analyſe de la doctrine de Puffendorf, eſt auſſi fort étendu. L'Auteur abrège d'abord la vie que Barbeyrac a donnée de ce fameux Profeſſeur, puis il fait des Remarques ſur ſon ſyſtême ; enfin il le compare avec celui de Grotius. » Quant à la pureté du ſtyle, le » Livre de celui-ci eſt bien pré- » férable à celui de Puffendorf. » Mais l'Ouvrage de Grotius ne » peut guères être utile qu'aux » Savants : au-lieu que celui de » Puffendorf eſt très-propre pour » inſtruire un bien plus grand » nombre de perſonnes. Outre

» cela Grotius n'a pas prétendu
» donner un ſyſtême complet du
» Droit Naturel.... Il ne dit rien
» ou peu de choſe de la nature
» des vérités morales, des prin-
» cipes de la moralité de nos
» actions, & de l'eſſence des Loix
» en général : au-lieu que Puffen-
» dorf traite tout cela à fond.
» Celui-là s'attache principale-
» ment à ſes matières favorites
» qui ſont celles de la Guerre &
» du Droit réciproque des Na-
» tions : celui-ci embraſſe le ſyſ-
» tême général de nos devoirs,
» dont il fait connoître les prin-
» cipes..... Il eſt vrai que ſon Livre
» eſt un tréſor bien moins riche
» que celui de Grotius, qui eſt le
» Créateur de la Science dont nous
» parlons ; mais en revanche, le
» Juriſconſulte Allemand a rendu
» cette Science bien plus com-
» plette, & a remédié à ce défaut
» de méthode & d'arrangement

» qu'on a tant regretté dans le
» ſyſtême du Hollandois. En un
» mot, ce dernier a amaſſé des
» matériaux ; il a même conſtruit
» quelques pavillons d'une grande
» beauté ; mais ce ne ſont tout-
» au-plus que des pièces rappor-
» tées. L'autre au contraire a élevé
» ſur des fondements ſolides un
» édifice régulier, dont l'ordre &
» la commodité font oublier, s'ils
» ne cachent pas tout-à-fait, les
» défauts peu nombreux qu'un
» Connoiſſeur pourroit y trouver.«

M. Hubner nous parle du Docteur Cumberland, Evêque de Peterborough, qui publia, en 1672, un *Traité Philoſophique des Loix Naturelles*, dans le deſſein de réfuter le ſyſtême de Hobbes. Comme celui-ci *cache fort habilement la vérité pour faire valoir ſes erreurs*, Cumberland a été obligé d'employer beaucoup de raiſonnements ſubtils, qui rendent

son Livre, à peu-près, inutile pour le commun des Lecteurs.

Barbeyrac n'a jamais composé d'Ouvrage sur les Loix Naturelles, mais il a traduit & orné de savantes Notes les Livres de Puffendorf & de Cumberland. Dans sa Préface sur Puffendorf, on trouve un Paragraphe fort étendu où les Pères de l'Eglise sont très-maltraités : ce qui donna lieu, en 1718, à D. Ceillier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, de publier son *Apologie de la Morale des Pères*, Ouvrage auquel Barbeyrac ne répondit qu'en 1728. M. Hubner nous raconte tout cela, & s'échauffe trop contre D. Ceillier. Nous n'avons point lu les pièces de cette Controverse, mais nous connoissons très-bien le Paragraphe contre les Pères, inséré dans la Préface de Barbeyrac, & c'est une chose très-digne de critique. Il

paroît que ce Professeur n'a connu les Pères que par la lecture de quelques Extraits de Bibliographie ou de Journaux d'Hollande. S'il les avoit lus en eux-mêmes & de suite, il en auroit parlé avec plus de précision, & quand M. Hubner voudra s'en occuper de sang-froid & sans partialité, il leur rendra justice, il trouvera chez eux, en-tr'autres chez S. Chrysostôme & S. Augustin, les meilleurs principes sur le Droit Naturel.

M. Barbeyrac tire la force d'obliger qui est dans les Loix Naturelles, de *la volonté d'un Etre supérieur duquel on se reconnoît dépendant*; & M. Hubner trouve ce principe *vicieux* : non qu'il exclue de l'idée d'*obligation* celle d'un *Supérieur* ; mais il croit que l'autorité de ce Supérieur ne produit qu'une obligation secondaire & externe, tandis que l'obligation interne, primi-

tive & originaire vient de la raiſon. Il étend cette explication juſqu'à la Divinité même ; parce que *l'autorité d'un Etre ſuprême ne peut être reconnue que par le moyen de la raiſon.* Il y a de l'obſcurité dans toute cette doctrine. La raiſon nous ſert bien à reconnoître l'exiſtence & l'autorité de Dieu, mais cette vérité une fois reconnue, nous ne pouvons nier que l'obligation & la ſanction des Loix Naturelles n'en ſoient plus fortes & plus efficaces pour diriger nos actions. La raiſon iſolée & ſans ce poids de l'autorité, pourroit réclamer, mais qu'opéreroit-elle vis-à-vis des paſſions ? tout-au plus l'âveu du crime & le cri de la conſcience : du reſte, les rapports à l'Etre ſuprême, comme Légiſlateur & Vengeur, venant à diſparoître, l'homme s'étourdiroit ſur ſa ſituation, & en viendroit même juſqu'à ſe mocquer des remontrances de la raiſon.

Notre Auteur juge auſſi les Ouvrages de M. Burlamaqui, dont le mérite particulier eſt la clarté & la préciſion, quoique d'ailleurs ils ne ſoient pas ſans défaut.

On finit par les Adverſaires du Droit Naturel, & il y en a eu de pluſieurs eſpèces; d'abord les Uſurpateurs, les Conquérants injuſtes, les Vainqueurs de leur Patrie, tels que Marius, Sylla, Céſar, Antoine, Pompée; enſuite les Ecrivains ſans Religion ou paſſionnés, tels que Spinoſa, Bayle, Mandeville, Bolingbroke, Machiavel &c. Enfin on peut regarder comme des gens qui ne font pas de bien à la Juriſprudence Naturelle & à la Science des Devoirs, les Savants à ſyſtêmes, les Diſſertateurs trop ſubtils, les Profeſſeurs hériſſés d'érudition ou de termes ſcientifiques. *La ſimplicité*, dit très-bien notre Auteur, *eſt, & doit être le caractère eſſentiel de tout ſyſtême*

de morale, & par conséquent de celui du Droit Naturel.

ARTICLE XLI.

LETTRE AU SUJET DE LA COMÉTE dont on attend le retour. Par M. DELALANDE, de l'Académie Royale des Sciences.

MM. RR. PP.

DANS les premiéres réflexions, dont j'eus l'honneur de vous faire part, en 1757, sur la Comète de 1682, & que vous voulutes bien publier dans vos Mémoires, je finissois par indiquer le lieu du Ciel où les Astronomes pouvoient chercher cet Astre si desiré, en supposant qu'il fût dans la partie de son Orbite, alors voisine de la Terre.

Nous allons nous trouver au mois d'Avril dans une position encore plus favorable, & avec de bien plus grandes espérances. D'un côté, les 76 ans que la Comète emploie dans ses plus longues périodes sont écoulés : de l'autre, les calculs, dont M. Clairaut vient de publier les résultats, nous apprennent qu'en vertu des attractions de Jupiter & de Saturne, cette Comète ne passera par son Périhélie que vers le 15. ou le 20. Avril.

En profitant de cette annonce, j'ai cru que, pour parer à tout évènement, je pouvois étendre un peu les limites que M. Clairaut a trouvées pour cette apparition. En conséquence j'ai supposé que la Comète pût être périhélie dès le milieu de Mars. J'ai recherché, dans cette supposition, quels sont les lieux du Ciel où elle devra se trouver, & son élongation par rapport au

Soleil, depuis le temps où sa distance sera égale à celle du Soleil à la Terre.

J'ai formé de pareilles hypothèses pour le 1. le 15. & le 20. Avril, pour le 1. & le 15. de Mai, au moyen desquelles il paroît comme impossible que la Comète puisse échapper à nos recherches. J'ai trouvé que, dans toutes ces hypothèses, la Comète doit passer fort près de nous, & cela après son périhélie : circonstance qui rend toujours les Comètes plus brillantes, à cause de cette trace ou chevelure lumineuse, qu'elles remportent du voisinage du Soleil.

Il est nécessaire, ce me semble, que tous ceux qui s'intéressent spécialement à cette belle partie de la Physique céleste, soient avertis des lieux où ils peuvent chercher cette Comète, puisque le temps de son apparition ne sauroit être que fort prochain. Comme c'est

avant le lever du Soleil, & par conséquent de grand matin qu'elle commencera à se montrer, nous ne pouvons pas espérer que le hazard la fasse appercevoir : cette découverte sera le prix de la vigilance, & du soin que l'on prendra pour la trouver.

En rappellant ainsi l'attention de tous les Curieux sur un phénomène si intéressant, mon intention est sur-tout de faire que le mauvais temps trop ordinaire à Paris, ne puisse pas nous priver de ces Observations, & de leur susciter des Curieux dans des climats plus favorables.

Si la Comète passoit par son périhélie le 1. Mars 1759, nous pourrions la voir le 20. sur le bras du Verseau, un peu au-dessus de la queue du Capricorne, se levant à 4 h. 30 min. du matin, c'est-à-dire une heure & demie avant le lever du Soleil ; sa distance à la Terre

étant égale à celle du Soleil, que je supposerai de dix parties dans les calculs suivants.

Si le périhélie arrive le 15. Mars, on la verra le 1. Avril sur le vase du Verseau, 40 deg. à l'Occident du Soleil, étant éloignée de 10 parties.

Le 10. Avril, près des Etoiles θ & ρ au ventre du Verseau, 50 deg. à l'Occident du Soleil, éloignée de 6 parties.

Le 15. Avril, entre δ du Verseau & δ du Capricorne, mais plus près de celle-ci à 60 deg. du Soleil, mais ayant déja 4 deg. de Latitude Méridionale. Peu de jours après, sa Déclinaison deviendra si Méridionale qu'on la perdra de vuë dans nos climats : ainsi elle ne passera point de l'autre côté du Soleil pour briller le soir, & son apparition ne sera guères que de 15 ou 20 jours à Paris, mais elle passera si près de la Terre, qu'elle n'en sera pas éloignée de la 10^e partie de la distance

du Soleil. La brièveté de l'apparition dans ce cas-là doit nous rendre attentifs à chercher cette Comète dès la fin de Mars dans la constellation du Verseau.

Périhélie le 1. Avril.

Jours.	Elongat.	Longit.	Latitud.	Dist.
10. Avril.	36. Occ.	11 ſ. 14 d.	6. d. Bor.	10.
15.	40.	11. 15.	6.	8.
20.	45.	11. 15.	5.	6.
25.	49.	11. 16.	3.	4.
30.	49.	11. 22.	7. Mérid.	2.

Périhélie le 15. Avril.

Jours.	Elongat.	Longit.	Latitud.	Dist.
20. Avril.	34. Occ.	11. 26.	5. Bor.	10.
25.	38.	11. 27.	8.	8.
1. Mai.	41.	0. 0.	8.	6.
5.	40.	0. 5.	7.	5.
10.	29.	0. 20.	4.	3.
15.	29. Orien.	2. 22.	7. Mérid.	3.

Périhélie le 1. Mai.

Jours.	Elongat.	Longit.	Latitud.	Dist.
1. Mai.	32. Occ.	0. 7.	10. Bor.	10.
5.	35.	0. 10.	10.	8.
10.	37.	0. 12.	11.	6.
15.	35.	0. 19.	12.	5.
20.	24.	1. 5.	10.	3.
25.	17. Orien.	2. 21.	5.	3.
30.	48.	3. 27.	5. Mérid.	4.

Périhélie le 15. Mai.

Jours.	Elongat.	Longit.	Latitud.	Dist.
15. Mai.	35. Occ.	0. 14.	11. Bor.	9.
20.	35.	0. 24.	12.	7.
25.	33.	1. 1.	13.	5.
30. Mai.	20.	1. 19.	14.	4.
5. Juin.	14. Orien.	2. 28.	13.	3.
10.	47.	4. 6.	4.	4.
15.	59.	4. 23.	4. Mérid.	6.

Dans cette dernière hypothèse, la Comète sera en conjonction avec le Soleil le 2. de Juin : elle paroîtra & le matin & le soir beaucoup plus long-temps que dans les premiéres hypothèses, mais plus éloignée de la Terre ; plus voisine de son Périhélie, mais plus sujette à être effacée par la longueur des crépuscules du matin & du soir : elle ne disparoîtroit qu'à cause de son grand éloignement, étant, à-peu-près, sous le ventre du Lion, & pas loin de Regulus.

Je crois qu'il est peu de personnes aujourd'hui pour qui une Comète soit un objet de terreur, mais s'il pouvoit encore s'en trouver, j'observerois, pour leur tranquillité, que la Comète attendue est des plus bénignes : elle n'a paru, ce semble, que dans des temps de bonheur. Kepler nous apprend que lorsqu'il l'ap-

perçut à Prague, les feux brilloient de toutes parts en ſigne des réjouiſſances de la paix, & quand elle reparut à Paris en 1682, toute la France étoit occupée des Fêtes qu'occaſionnoit la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Je ſuis, &c.

6. Mars, 1759.

ARTICLE XLII.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Hiſtoire d'Eſpagne, depuis ſa fondation juſqu'au préſent Regne. (Cinq Volumes *in*-12.) Par M. Deſormeaux. *A Paris, chez Duchesne, rue Saint-Jacques.* M. DCC. LIX.

DANS la décadence de l'Empire Romain, l'Eſpagne devint la proie des Barbares, qui

inonderent le Midi de l'Europe. Sous la domination de ces Conquérants, elle fut long-temps le théâtre des guerres les plus ſanglantes, & des révolutions les plus tragiques. Son ſein étoit encore plus déchiré que partagé entre pluſieurs Nations oppoſées d'intérêts, de langage, de mœurs, de Religion.

C'eſt ce qui rend l'Hiſtoire d'Eſpagne ſi difficile à bien ſaiſir & à bien exécuter. Surchargée d'évènements, qui ſe croiſent & s'embarraſſent les uns les autres, elle accable, en quelque ſorte, l'Hiſtorien : elle ne lui laiſſe pas la liberté de diſtribuer ſa matière, d'aſſujettir les faits à un ordre méthodique, de former un tiſſu ſuivi, uniforme, agréable. Ce poids du ſujet, s'il eſt permis de parler ainſi, ſe fait encore plus ſentir dans un Abrégé que dans une Hiſtoire en grand. On ſerre,

on coupe dans un Abrégé, au-lieu que le plan d'une Hiſtoire donne lieu de s'étendre ſur les détails ; ce qui fait diſparoître les interruptions, les coupures, les diverſités, les inégalités &c.

Parmi ces embarras & ſous le fardeau des faits qu'il raſſemble, M. Deſormeaux ne laiſſe pas de marcher d'un pas ferme. Nous pourrions dire, ſi l'expreſſion étoit bonne, qu'il vole d'une aîle rapide : car le goût de cette compoſition eſt l'aiſance & la légèreté. On ne s'appeſantit point ſur les évènements, on les indique en peu de mots, on peint d'un trait les hommes, les temps, les choſes & les mœurs. Le ſtyle de cet Abrégé eſt vif, concis, point affecté, point recherché. Imaginez un de ces Abrégés Chronologiques, dont M. le Préſident Hénault a fondé le genre & fixé la perfection. M. Deſormeaux y

ajoûte la liaiſon des faits, le fil de la narration : ſans ceſſer d'être Chronologiſte & Abbréviateur, il remplit les fonctions d'Hiſtorien : ce qui eſt peut-être auſſi un nouveau genre, & une invention dans la claſſe hiſtorique.

Il n'eſt pas queſtion pour nous d'abréger cette Hiſtoire ; il faut ſimplement en produire des morceaux, pour faire connoître de plus en plus le travail & les ſuccès de l'Auteur.

Les Romains firent grand cas de la conquête de l'Eſpagne ; & ils dédommagerent, en quelque ſorte, leurs nouveaux Sujets par les connoiſſances, les arts, la politeſſe, qu'ils leur tranſmirent. L'Eſpagne, à ſon tour, fournit à l'Empire Romain trois Princes fort diſtingués, Trajan, Adrien, Théodoſe.

Quand la Puiſſance Romaine fut ſur le penchant de ſa ruine,

Ataulphe, beau-frère d'Alaric, fonda la domination des Goths en Eſpagne, où il ne poſſéda néanmoins encore que la Catalogne. Ses ſucceſſeurs firent des conquêtes. Vallia, qui fut le troiſième Roi de cette Nation, s'étendit juſqu'en Luſitanie, défit les Vandales, détruiſit les Alains, ſoumit les Suèves : trois Peuples barbares qui étoient auſſi ſortis de la Germanie, & qui, après s'être enrichis du pillage des Gaules, avoient formé des établiſſements en Eſpagne.

Dans la ſuite des ſucceſſeurs de Vallia, on compte pluſieurs Rois très-eſtimables ; entr'autres Evaric qui *poſſeda les talents militaires dans un degré éminent* ; Leuvigilde qui *eut un courage héroïque, & une politique ſupérieure* : heureux s'il ne ſe fût *pas ſouillé du ſang d'Hermenigilde ſon fils* ! Il eut le bonheur de *revenir de ſes préjugés* contre les Orthodoxes ;

& de *mourir Catholique.* Son fils Recarede *mérite* d'être placé *dans les faſtes du genre humain*, avec les Princes *qui ont été l'amour & les délices de leurs ſujets.* Sous Récéſuinthe, l'Eſpagne *vit ſon bonheur & ſes richeſſes augmenter de jour en jour par les ſoins, les Loix & la modération du Monarque*, qui fut véritablement *le Père de la patrie & de la liberté, &c.*

Mais cet Empire des Goths périt en l'année 712, par la défection du Comte Julien, qui ſe vengea du Roi Rodrigue en livrant la patrie aux Arabes. Cette cataſtrophe connue de tout le monde, eſt racontée avec quelque étendue par M. Deſormeaux, qui ajoûte ce morceau : » Qu'étoit donc devenu » le courage des anciens Goths, » leur fierté, leur amour pour la » liberté, leurs forces de Terre & » de Mer ? Il ſemble qu'un eſprit

» de

» de vertige ſoit répandu parmi
» toute la Nation.... Sous le Regne
» de Vitiza, les Goths avoient une
» Flotte qui battit celle des Arabes.
» Ne leur reſtoit-il donc plus de
» Vaiſſeaux pour arrêter les enne-
» mis dans le trajet? Ce peuple
» belliqueux, chez qui tout parti-
» culier étoit contraint par les Loix
» d'être Soldat, n'avoit-il point
» d'armée pour diſputer la deſ-
» cente aux Muſulmans? A la vuë
» d'un évènement ſi ſingulier, ne
» doit-on pas convenir qu'il y a
» une Puiſſance ſupérieure qui diſ-
» poſe des Empires, & qui en fixe
» la durée? &c. «

L'Auteur place de temps en temps des Obſervations ſur la Religion, les Mœurs, le Gouvernement, les Loix des divers Peuples qui occupent le fond de cette Hiſtoire. Cela nous paroît dans le goût de ce que l'Abbé le Gendre publia, il y a plus de 40 ans, ſur

les Mœurs de nos anciens Francs. On verra très-volontiers ici les détails où entre M. D. par rapport aux Goths d'Espagne; il soûtient, dans cette exposition, sa manière nette, simple & facile de présenter les choses : en quoi nous croirions assez qu'il ressemble encore à l'Historien que nous venons de nommer, & ce parallèle ne peut que faire honneur à l'un & à l'autre.

Les Goths qui purent échapper au fer ou au joug des Sarrasins, se cantonnerent dans les montagnes des Asturies, & c'est de-là que sont sortis les Restaurateurs des Monarchies Chrétiennes d'Espagne. M. Desormeaux nomme les Rois des Asturies, d'Oviedo, de Léon, de Castille, de Navarre, d'Arragon &c. & l'Histoire de ces Princes, jusqu'au commencement du 12^e^ siècle, remplit tout le reste du premier Volume. Le plus dif-

tingué d'entre les Rois de cette ſuite eſt Ferdinand I. qui devint, par la réunion de Léon & de Caſtille, le plus puiſſant Prince d'Eſpagne. » Il fut d'ailleurs ſage, mo-
» déré, équitable, chaſte, pieux,
» éclairé autant qu'on pouvoit
» l'être dans un ſiècle de téné-
» bres ; grand & heureux Capi-
» taine, plein d'amour pour ſes
» Sujets, dont il ne reſpiroit que
» le bonheur..... On ne peut guères
» lui reprocher que la faute d'avoir
» partagé ſes Etats, & d'être par-
» là, en quelque façon, cauſe de
» toutes les guerres civiles qui
» couterent tant de ſang aux Chré-
» tiens «

Le ſecond Volume de cet Abrégé commence à l'année 1109, & finit à l'an 1474. Pendant tout cet eſpace de temps, l'Eſpagne eſt toujours partagée en pluſieurs Royaumes. Les Rois ſont preſque toujours armés les uns contre les

autres. Les alliances qui se forment entre quelques-uns, ne sont d'ordinaire que des ligues contre leurs voisins. Ces guerres, comme l'observe l'Historien à l'année 1134, étoient *une alternative d'avantages & de pertes pour les Princes, & une continuité de malheurs pour les Peuples.* On vit même quelquefois le père & le fils, comme le Roi de Navarre & le Prince de Viane (en 1450,) *se faire une guerre sanglante.* Dans les Royaumes de Valence & d'Arragon, des Sujets rebelles leverent l'étendart de la révolte sous le titre d'*union.* Ces séditions ne s'éteignirent que dans des fleuves de sang. Souvent ce furent des Seigneurs particuliers, tels que les Lara, les Castro, les Lacerda, les Haro, les Coronel &c. qui armerent les uns contre les autres, & qui déchirerent le sein de l'Etat. Dans les inter-

valles de paix, les Soldats congédiés & ſans occupation, ſe transformoient en brigands, en voleurs, infectoient les chemins, pilloient les Bourgades, & déſoloient la patrie.

Dans l'Eſpagne Sarraſine, les Dynaſties ſe multiplierent comme à l'envi des Royaumes de l'Eſpagne Chrétienne. Grenade & Cordoue furent Capitales de deux de ces Dynaſties ; & quelquefois un même Etat étoit en proie à pluſieurs Concurrents. On vit juſqu'à *trois Seigneurs Maures* qui prirent le titre de Rois de Grenade.

Rien de plus malheureux que la Caſtille ſous le Regne de Pierre le Cruel. Notre grand Roi Charles V. » ami de Tranſtamare & » intéreſſé de plus à venger le ſang » de ſa belle-ſœur Blanche de » Bourbon, donna, pour l'expé-

» dition d'Eſpagne, de l'argent;
» des troupes, &, ce qui valoit
» encore mieux, Bertrand du Gueſ-
» clin. « On ſait tous les évènements de cette guerre, la part qu'y prirent les Anglois, le bien qu'elle fit à la France en la délivrant des terribles *Compagnies*; enfin le ſuccès de Henri de Tranſtamare qui monta ſur le Trône.

Il s'eſt préſenté une idée à notre Auteur, en traçant le caractère de Tranſtamare; c'eſt de la comparer à notre grand Henri, le Conquérant & le Père de ſes Sujets. » De
» tous les grands Rois, *dit-il*, nul
» ne reſſemble plus (que Tranſta-
» mare) à notre Henri IV. Même
» taille, même affabilité, même
» génie pour la guerre, mêmes
» aventures, mêmes infortunes,
» mêmes obſtacles à vaincre. L'Eſ-
» pagnol ſurpaſſoit le François en
» libéralité, en reconnoiſſance &
» en bonheur. Bourbon étoit moins

» superstitieux *, plus grand, plus » magnanime, plus grand Capitaine. L'un & l'autre aimoit » également ses Sujets & sa Patrie : » mais Henri IV. étoit un Roi légitime, & Transtamare ne fut » qu'un Usurpateur. «

L'Espagne, qui fut si fort agitée de guerres & de révolutions durant ces trois ou quatre siècles, goûta néanmoins quelques intervalles de bonheur & de paix sous les Regnes de Ferdinand de Castille, ce saint Monarque que M. Desormeaux nomme avec raison le *modèle des Rois ;* d'Alphonse le Sage qu'on regarde

* On fait entendre par-là que le Roi Henri de Transtamare étoit *superstitieux :* imputation qui devroit être prouvée par des faits non-équivoques : car on abuse fort, dans ce siècle, des termes de *superstitieux* & de *superstition.*

comme le *Législateur de sa patrie* ; d'Henri *le Valétudinaire*, & de trois autres Rois ses contemporains Martin I. en Arragon, Jean I. en Portugal, Charles III. en Navarre. Tous ces Princes surent entretenir la paix & l'abondance dans leurs Etats. N'oublions pas Alphonse le *Vengeur*, Roi de Castille, qui *connut les hommes* & les *employa* mieux que personne; Alphonse le Magnanime, Roi d'Arragon, qui *recueillit dans son sein les Muses bannies de Constantinople* ; c'est-à-dire, qu'il fit en Espagne ce que les Médicis firent en Italie.

Au milieu de tant de révolutions qui forment comme la chaîne principale de cet Abrégé, M. Desormeaux observe le caractère distinctif des Nations qui habitent l'Espagne. » Chez les Castillans » une gravité sévère, une pru» dence lente & réfléchie, de la » constance dans les adversités,

» un air de supériorité & de do-
» mination : chez les Arragonois,
» un attachement invincible à leurs
» privilèges & à leurs usages ; de
» la fierté, de l'audace, de l'am-
» bition : dans les Portugais, un
» amour tendre & sincère pour le
» Roi & pour la Patrie, du cou-
» rage, de l'enjouement. « Au reste, comme notre Abbréviateur peint presque toujours d'après Mariana, c'est d'ordinaire cet Auteur Espagnol qui doit être le garant de la vérité des portraits.

Après le Regne de S. Ferdinand, en 1252, M. D. place des Observations fort instructives sur l'état des Loix & des Usages de la Castille. Il explique l'origine & les prérogatives de plusieurs titres, ou dignités qui ont subsisté ou qui subsistent encore. Les *Ricos-Hombres* étoient des Gentilshommes qualifiés, tels que nos *hauts & puissants Seigneurs*. La dignité

d'*Adélantade* étoit la même que celle de Vice-Roi ou de Capitaine-Général. En temps de paix, les Adélantades adminiſtroient la Juſtice. La dignité d'Amirante ne fut long-temps qu'une commiſſion en vertu de laquelle on commandoit les armées navales. On l'érigea en charge dans la ſuite, & ſes pouvoirs devinrent immenſes. Sous Charles V. on la réduiſit à un ſimple titre honorifique. L'Alferez-Mayor ou Grand-Enſeigne du Royaume, eut auſſi de très-grands privilèges. Il *décidoit ſouverainement de tous les points qui concernent la Chevalerie*; & l'occaſion d'exercer ce pouvoir devoit être très-fréquente dans des ſiècles & dans des pays pleins de Chevaliers toujours prêts à rompre la lance, &c.

On a encore ici, après le 14^e^ Siècle, quelques éclairciſſements ſur les Mœurs & le Gouvernement des Royaumes d'Eſpagne. En ce temps-là, les Arragonnois jouoient

le plus grand rôle hors de leur pays, & cette Nation avoit des privilèges particuliers. » Les Gentilshommes de quelque crime » qu'ils fussent coupables, ne pouvoient être condamnés à mort, » mais on pouvoit les condamner » à une prison perpétuelle. Aucun » Etranger ne pouvoit parvenir » aux Dignités de l'Etat & aux » Gouvernements..... aucun Arragonnois n'étoit obligé de donner » caution hors du Royaume pour » une somme à laquelle il auroit » été condamné, ni être conduit » ailleurs que dans les prisons » avouées par le Grand-Justicier « &c. Il y avoit d'autres Loix ou Coûtumes fondées peut-être originairement en raison, mais sujettes aussi à des inconvénients si l'on les prenoit dans leur généralité, ou si l'on les étendoit à tous les temps. On peut les voir à la p. 397 de ce second Volume.

Nous terminons l'Analyse de ces deux premiers Tomes par quelques réflexions.

1°. L'Auteur répand un grand jour sur son Histoire d'Espagne par le soin qu'il prend de retracer de temps en temps à ses Lecteurs le Tableau général des affaires de l'Europe.

2°. Quelquefois il revient sur ses pas, mais c'est toujours pour faire des récapitulations courtes, réfléchies, nécessaires à la liaison des évènements qui vont suivre, avec ceux qui ont précédé.

3°. La Chronologie des différents Rois qui ont occupé les Trônes principaux de l'Espagne, est toujours placée avant l'Histoire de leur Regne. Cela guide les Lecteurs qui ne seroient pourtant pas fâchés de trouver encore à la fin de chaque Tome ou de tout l'Ouvrage, une Table des matières qui manque ici.

4°. M. Desormeaux a tenu

compte de tous les Conciles d'Espagne & de leurs définitions : c'est encore une attention bien entendue. Nous desirerions que sur le XII^e Concile de Tolède l'Auteur eût consulté le P. Alexandre qui, dans son Histoire Ecclésiastique, prouve que les Pères de ce Concile n'ont point délié les sujets de Vamba du serment de fidélité qu'ils lui avoient fait. Vamba s'étoit déposé lui-même, il avoit prié qu'on choisît pour Roi en sa place le Prince Ervige. Le Concile de Tolède s'appuyant sur cette abdication volontaire, déclara simplement que désormais les Sujets de Vamba étoient libres à l'égard de ce Prince & qu'ils devoient obéir à Ervige : c'est ce que montre bien le P. Alexandre, qui a mieux pris le sens du Concile que plusieurs autres Ecrivains. (Voyez la 4^e Dissertation de son VII^e siècle.)

5°. L'Auteur de cet Abrégé

parle avec respect de la Religion. Il resteroit à examiner si les reproches qu'il fait au Clergé des divers Ordres & des divers Siècles, sont toujours aussi fondés & aussi nécessaires qu'il paroît se l'imaginer : si, en écrivant ce qu'on lit à la p. 92 du II. Volume, il avoit suffisamment réfléchi sur ce que le Concile de Trente a défini dans les Canons 3^e^ & 4^e^ de sa XXIV^e^ Session, touchant le pouvoir de l'Eglise à l'égard des empêchements du Mariage : s'il s'est exprimé avec assez de circonspection sur S. Dominique à la page 108 du même second Volume : s'il convenoit de mettre la Politique en contraste avec la Religion, ensorte qu'on trouve *très-avantageux* en Politique ce que la Religion met au nombre des plus grands crimes ; & si, dans l'hypothèse du Christianisme bien reconnu & bien prouvé, il ne faut pas dire absolument & sans restriction, que ce qui

contredit l'Evangile ne vaut rien ni en Politique, ni en Religion. (Voyez p. 280 du I. Vol.)

6°. Il y a d'autres petites fautes, comme *Primatie* du Pape, (I. Vol. p. 248) c'est *Primauté* qu'il faut dire. *Jean XXI. fait Pape après avoir été long-temps Juif & Médecin*, (II. Vol. p. 181.) 1° D'une multitude d'Auteurs que nous avons consultés, aucun ne dit qu'il ait été *Juif*. 2° Quoique la Profession de Médecin soit honorable, Jean XXI. ne l'exerça jamais avant son exaltation. Il fut seulement très-versé dans la Médecine, & en composa des Livres. (Voy. le 4e Tome de Ferreras par M. D'Hermilly.) Au reste, si nous relevons ces méprises, l'Auteur voudra bien croire que nous y sommes invités par les qualités essentielles de son Livre; qui mérite d'être porté à la perfection. *Nous rendrons compte des trois autres Volumes.*

Avril, 1759. I. vol.

ARTICLE XLIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Bologne.

Dell' Elettricismo, Lettere di Giambattista Beccaria de' CC. RR. delle Scuole Pie, Professore di Fisica sperimentale nella Regia Università di Torino, Membro della Società Reale di Londra, e dell' Accademia delle Scienze di Bologna, &c. *Lettres du P. Beccaria, Clerc-Régulier des Ecoles Pies, Professeur de Physique dans l'Université de Turin, &c.* (Très-grand *in*-4°. pag. 378.) M. DCC. LVIII. Il n'y a

presque point de phénomène dans la Physique qui ait eu plus de vogue que l'Electricité. Pendant trois ou quatre ans, tout le monde a voulu se faire électriser ou électriser les autres : c'étoit une sorte de goût épidémique, une mode qui pénétroit jusques dans les Villages & dans les Foires. Cette trivialité, s'il est permis de parler ainsi, a, sans doute, contribué au discrédit de la chose, toute bonne qu'elle est encore, au moins pour le progrès de la Physique. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'enthousiasme a cessé dans le temps que les connoissances électriques acquéroient plus d'étendue, de suite & d'utilité.

On a beaucoup parlé des découvertes de M. Franklin, Physicien célèbre de Philadelphie en Amérique. Ses expériences & son systême ont été accueillis, sur-tout en France par M. Dalibard, & en Piémont par le P. Beccaria, Clerc-

Régulier des Ecoles Pies. On a de ce dernier deux Ouvrages ; l'un intitulé : *Dell' Elettricismo artificiale e naturale Libri due*, (in 4°.) en 1753. L'autre est celui que nous annonçons & qui est distribué en XV. Lettres, auxquelles l'Auteur en a joint une seiziéme sur un nouveau Phosphore.

Or de ces quinze Lettres, les sept premiéres roulent sur *l'Electricité artificielle & naturelle* ; les huit autres sur *l'Electricité de la terre & de son atmosphère*. C'est toujours le fond du systême de M. Franklin, mais avec quantité de modifications, d'additions, d'expériences & d'explications nouvelles. Ce qui nous a paru très-remarquable dans tout ce Recueil, c'est d'une part la clarté & la simplicité du systême ; de l'autre l'attention de l'Auteur à présenter tout sous le jour le plus favorable. On sent les avantages qu'a toujours un Pro-

fesseur dans sa manière d'instruire ; il se retourne en mille façons différentes pour faire concevoir ce qu'il veut dire, & ce que ses Elèves ou ses Lecteurs sont curieux d'apprendre. Nous aurions pû donner de longs Extraits de ces Lettres que nous avons lues de suite, mais il vaut mieux inviter les Amateurs de la Physique à s'empresser de les traduire.

FRANCE.

DE PARIS.

Nous n'avons fait encore qu'une courte Annonce du *Dictionnaire Universel des Sciences Ecclésiastiques, &c.* (Cinq Volumes *in-fol.*) Par des Religieux Dominicains des Couvents du Fauxbourg S. Germain, & de la rue S. Honoré. Cette grande entreprise mérite des considérations particulières.

On se propose de rassembler, dans cinq Volumes de la taille du

Dictionnaire de Trévoux, tout ce qu'il y a de plus néceſſaire, de plus curieux, de plus agréable dans les Sciences Ecléſiaſtiques, c'eſt-à-dire dans l'Ecriture-Sainte, dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, dans la Théologie tant Dogmatique que Morale, dans la Liturgie ſacrée, dans la Prédication de la parole. Et combien de branches ſubalternes dépendent de ces cinq Articles? Le *Proſpectus*, qui ſe diſtribue chez Rollin, Quai des Auguſtins, les indique toutes, & donne une idée de tout ce vaſte projet. Il faut le lire de ſuite, & rendre juſtice après cela au travail & au zèle des Auteurs. On ne doit pas ignorer que le R. P. Richard Dominicain, célèbre par ſon érudition & par ſa piété, eſt à la tête de cette tâche immenſe.

Nous ne ſaiſiſſons, dans le *Proſpectus*, que l'objet principal de l'Ouvrage. On ſe propoſe deux

choſes : 1° De donner des notions exactes de toutes les matières qu'on y traitera, & de plus des *inſtructions aſſez amples pour ſuffire au commun des Lecteurs.* 2° D'indiquer à ceux qui veulent faire des études plus profondes, les meilleurs Ouvrages dont ils peuvent ſe ſervir, enſorte que ce Dictionnaire ſoit pour eux un Guide & un Nomenclateur fidèle.

Or, pour ſatisfaire à ces deux obligations, il faut d'une part beaucoup de préciſion, & de l'autre un ſavoir très-étendu ; *préciſion* dans les Notices dont le Dictionnaire ſera rempli, *ſavoir* pour l'indication des ſources qu'il ſera queſtion d'indiquer. Ce dernier Article nous paroît capital, & nous prenons la liberté d'en raiſonner avec tout l'intérêt qu'inſpire le zèle de la Littérature. Les grands Dictionnaires ne doivent pas détruire les Bibliothèques, ils doivent les ſuppléer & les rendre utiles. Par des Notices ſuccinctes ſur l'Hiſtorique & l'eſſentiel des connoiſſances humaines, on ſupplée les Bibliothèques, on conſole ceux qui n'en ont point ; mais il eſt

bien plus touchant & plus beau d'animer les dépôts de Livres, de les mettre, en quelque ſorte, dans le Commerce, & c'eſt ce qui ſe fait par l'indication de tout ce qui a été penſé, écrit & publié de bon ſur les diverſes parties des Sciences. Imaginez qu'une Compagnie des Savants ait fouillé dans tous les tréſors de la Littérature, & qu'elle ſoit en état de nous dire : En tel endroit vous trouverez un excellent Traité ſur cette matière ; ailleurs le ſujet n'eſt pas manié en grand, mais il y a de bonnes Notices ; dans un Auteur peu célèbre, dans une Hiſtoire ignorée, dans une Diſſertation preſque oubliée, dans une Compilation informe, dans un Volume d'Ouvrage périodique &c. on rencontre des idées juſtes ſur telle ou telle queſtion &c. Nous le demandons avec confiance, ne ſera-ce pas-là un ſervice eſſentiel rendu à la République des Lettres & des Littérateurs? Un Dictionnaire exécuté ſur ce plan ne ſera-t-il pas infiniment précieux? Ne contint-il qu'un petit nombre de Volumes, il ſuppoſeroit toujours un ſavoir immenſe dans les Auteurs, & il ſeroit impoſſible qu'il ne jouît pas de toute la faveur du public. C'en eſt aſſez ſur ce point, car ſi nous expliquions tout ce qu'un tel pro-

jet fournit d'idées, nous ferions aussi un *Prospectus* in-fol. On voit dans celui des PP. Dominicains l'ordre de la souscription. Le prix entier n'est que de 96 livres.

Le reste des Nouvelles-Littéraires sera pour le second Volume d'Avril.

TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Avril 1759. I. vol.

ARTICLE XXXIV. *La Religion Naturelle & la Religion Révélée, &c.* 773

ART. XXXV. *Troisième Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples des Anciens.* 806

ART. XXXVI. *Lettres d'une Péruvienne, traduites en Italien, &c.* 829

ART. XXXVII. *L'Incrédulité convaincue par les Prophéties.* 838

ART. XXXVIII. *Lettre de M. le Chevalier de..... sur les Spectacles, &c.* 854

ART. XXXIX. *Histoire de la République de Venise, &c.* Suite de

l'Article XVIII. au mois de Février. 870
Art. XL. *Essai sur l'Histoire du Droit Naturel, &c.* 888
Art. XLI. *Lettre au sujet de la Comète, &c.* 924
Art. XLII. *Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne, &c.* 931
Art. XLIII. Nouv. Littér. 952

Errata pour Mars.

P. 726, *lig.* 4, Permesse, *lis.* Parnasse.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Févr. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1759. II. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S, André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront out l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1759. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 746 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	6.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1759. II. vol.

ARTICLE XLIV.

LA PHYSIQUE DES ARBRES, où il est traité de l'Anatomie des Plantes & de l'Œconomie Végétale ; pour

servir d'Introduction au Traité complet des Bois & des Forêts ; avec une Dissertation sur l'utilité des méthodes de Botanique ; & une Explication des termes propres à cette Science, & qui sont en usage pour l'exploitation des Bois & des Forêts. (Deux Volumes *in*-4°.) Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, des Académies de Palerme & de Besançon ; Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine, Inspecteur-Général de la Marine. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LVIII.

CET Ouvrage est, comme on l'annonce ici, l'Introduction générale au Traité des Bois & des Forêts que M. Duhamel prépare

depuis long-temps. Cet Auteur avoit publié, en 1756, deux Volumes *in*-4°. ſur les Arbres & les Arbuſtes, mais ce n'étoit qu'une Deſcription rangée dans l'ordre alphabétique : il falloit de plus nous donner une connoiſſance intime des divers objets qu'embraſſe cette Deſcription : il convenoit même de raiſonner en général ſur l'utilité des méthodes en Botanique : matière curieuſe, ſujette à controverſe, & point trop décidée juſqu'ici. C'eſt ce qu'on exécute dans ce nouvel Ouvrage, qui commence par une Préface & une Diſſertation dont on doit s'occuper avant que d'entrer dans le corps du Livre.

La Préface roule ſur quatre choſes.

1°. Sur l'utilité d'une Nomenclature en Botanique : nous en parlerons dans le moment.

2°. Sur la néceſſité de cultiver

les Plantes : ce point eſt hors de toute conteſtation : M. Duhamel y ajoûte les vuës du Phyſicien. Il prétend que, pour perfectionner la culture, il faut ſavoir ſe faire des principes, multiplier les obſervations, & en tirer des conſéquences.

3°. Sur les grands avantages qu'on peut retirer des Plantes ; avantages pour ſatisfaire aux beſoins & aux agréments de la vie ; avantages pour le temps de la ſanté & de la maladie ; pour l'entretien des hommes & des animaux ; pour une infinité d'opérations de méchanique &c.

4°. Sur le point de vuë particulier que ſe propoſe l'Auteur. Il n'embraſſe, dans ces deux Volumes, que les Arbres, les Arbriſſeaux & les Arbuſtes : il laiſſe les Herbes dont tant d'autres Phyſiciens ont parlé.

Nous revenons à la Nomen-

clature tant recommandée dans cette Préface & dans la Dissertation qui la suit. C'est comme la Métaphysique des Plantes : car on nous parle de Classes, de Genres & d'Espèces, quoiqu'il n'y ait en Botanique, comme dans le Regne minéral & dans le Regne animal, que des Individus, qui se présentent à l'œil, & qui servent d'objet à la curiosité des hommes.

Si l'on ne saisissoit pas le vrai sens de l'Auteur & de tous les habiles gens qui ont traité de la Nomenclature des Plantes & des Arbres, on seroit exposé à ne rien apprendre, ou bien on s'érigeroit en frondeur de toutes les méthodes. Les Maîtres de l'Art, Tournefort, Linnæus, & les autres ont donné de longs Catalogues de Plantes ; ils ont fait des divisions & des sous-divisions ; ils ont marqué, en style propre du métier, les caractères de tout ce qui végéte dans

les Jardins & dans les Forêts &c.

Si vous vous contentez d'apprendre par cœur ces listes nombreuses, vous pourrez compter qu'après de grands efforts de mémoire, il ne sera resté dans votre tête aucune vraie Connoissance Botanique. Si, donnant dans un autre excès, vous ne considérez que des Plantes sans prendre soin de les comparer & de les différencier; sans les ranger dans aucun ordre propre à soulager votre Mémoire & à fixer votre langage; vous ne saurez ni vous rendre compte à vous-même de ce que vous aurez appris, ni en raisonner avec les autres Botanistes.

Il faut donc joindre & l'inspection des Plantes & la Nomenclature : ces deux choses doivent marcher ensemble, & constituent, à proprement parler, le mérite de la profession. Il est bien clair que les premiers Botanistes, un Cæ-

falpin, un Bauhin, & les autres Fondateurs de l'Art ont commencé par voir & par examiner avant que de faire leurs méthodes ; mais en voyant & en examinant, leur génie travailloit ; il cherchoit les caractères communs des Plantes, afin de les rassembler en Classes ou en Genres ; il épioit les différences, afin de bien ranger les Espèces : chez eux le desir de l'ordre & la vue des procédés méthodiques secondoient le travail des observations : à mesure qu'ils acquéroient des connoissances, la Nomenclature se perfectionnoit : ils savoient bien, comme l'a remarqué si judicieusement Tournefort, que la Nature ne fait point de systêmes de Botanique ; qu'elle ne dresse point de Catalogues pour les Plantes ; mais ils n'ignoroient pas non plus que, sans les secours du systême & de la méthode, les productions de la Na-

ture échappent à l'eſprit ou ne s'y raſſemblent que d'une manière confuſe : ils voyoient aſſûrément que les caractères des Plantes ne dépendent pas de l'Obſervateur ; mais ils ſentoient auſſi que les noms & que la bonne diſpoſition des Claſſes, des Genres, des Eſpèces ſont l'ouvrage de l'Art, & un effet de l'induſtrie des hommes.

Nous ne faiſons que rendre ici le fond de la Diſſertation aſſez étendue de M. Duhamel, il y ajoûte un morceau ſur les divers ſyſtêmes. Il nous dit que Geſner, Cæſalpin, Columna, Moriſſon, Ray, Tournefort établiſſent leur méthode par la fructification des Plantes ; que Linnæus fonde principalement la ſienne ſur les Etamines & les Piſtils &c. Enſuite il préſente les parties de ces ſyſtêmes qui concernent les Arbres, Arbriſſeaux & Arbuſtes : c'eſt l'objet

capital de ces deux Volumes, où nous entrons présentement pour en donner une idée. Car les détails sont immenses, pleins d'instruction, d'observations, de découvertes, & doivent être suivis dans l'Ouvrage même.

Il y a cinq Livres & quantité de Planches relatives à chaque Livre. D'abord il est question de l'Anatomie des Arbres. On parle du Tronc, des Racines, des Branches : on analyse leurs parties composantes, l'écorce, le bois, la moëlle, les vaisseaux, les liqueurs, les sucs &c. Chacune de ces choses entraîne des explications circonstanciées. L'écorce, par exemple, a son épiderme, son enveloppe cellulaire, ses couches corticales. Le bois a ses fibres ligneuses, ses vaisseaux lymphatiques, ses vaisseaux propres, ses trachées, & ces couches de substance ligneuse imparfaite qu'on

appelle *Aubier*. Rien de plus instructif que toute cette discussion qui a deux avantages ; celui de bien exposer la composition des Arbres, & celui d'indiquer les causes. Cet *Aubier*, par exemple, qui déteriore tous les Bois de Charpente, & qu'on est obligé de détruire dans l'équarrissage, n'a pourtant rien de défectueux par lui-même. » Il est organisé comme » le Bois, & il n'en diffère point » essentiellement, puisqu'il de- » viendra vrai Bois, quand il aura » acquis, avec le temps, une plus » grande densité. « Ainsi la cause de l'Aubier n'est autre que la nécessité d'attendre le progrès de la sève, & l'effet de ce travail intestin qui durcit les couches & les convertit en bois. On conçoit que, dans les Arbres vigoureux, le progrès est plus prompt, plus efficace & plus parfait.

Il y a des fibres dans le Bois,

& les liqueurs s'insinuent dans ces fibres, les pénètrent, les traversent selon leur direction. Voici une expérience qui le démontre : » M. Hales coupa, au mois » d'Août, un bâton de Pomier » de trois pieds de longueur & de » trois quarts de pouce de diamè- » tre. Il adapta à l'un des bouts » de ce bâton un tuyau de verre » de neuf pieds de longueur & de » six pouces de diamètre qu'il eut » soin de bien cimenter. Ensuite » il remplit d'eau ce tuyau : l'eau » ne tarda pas à baisser très-promp- » tement ; elle traversa le bâton, » & on la vit tomber par gouttes » dans une cuvette de verre où » elle étoit reçue, ensorte que » dans l'espace de trente heures, » il passa six onces d'eau à travers » ce bâton. « Cette expérience répétée sur diverses espèces d'Arbres a toujours réussi.

L'Article qui concerne les a-

cines & les Branches eſt fort curieux. *La premiére production des ſemences eſt une Racine qui s'enfonce perpendiculairement dans la terre*, & qu'on appelle *Racine pivotante*, ou ſimplement *Pivot.* On diroit que c'eſt un édifice qu'il s'agit de fonder, d'aſſûrer, de rendre ſupérieur à toutes les tempêtes. Plus la terre eſt pénétrable pour les racines, & plus la ſemence travaille dans cette direction perpendiculaire. *Mais ſi, à une petite diſtance de la ſuperficie du terrein, il ſe rencontre un banc de pierre ou de tuf qui s'oppoſe à l'allongement du pivot, cette Racine alors reſte fort courte & elle ſe diviſe en pluſieurs autres racines ou branches latérales.* Si l'on coupe la racine pivotante d'un Arbre, elle ne s'allonge plus; ſa direction ſe porte à droite & à gauche. Il faut voir ici les expériences de l'Auteur qui vérifient tout à l'œil.

On oubliera encore moins un Article fort intéreſſant ſur la proportion qui ſe trouve entre l'épaiſſeur du Tronc des Arbres & celle des Branches qui en partent. Du calcul très-clair de M. Duhamel, il réſulte que la ſomme des branches qui partent d'un tronc excéde celle du tronc qui les porte, à-peu-près dans le rapport de cinq à quatre; c'eſt-à-dire que la groſſeur des branches priſes enſemble ſurpaſſe d'un cinquième la groſſeur du tronc. Mais il faut concevoir qu'il s'agit des premiéres branches, des branches qui ſortent immédiatement du tronc; car les ſecondes, c'eſt-à-dire celles qui ſortent des premiéres branches ſont dans un rapport plus petit : quoique beaucoup plus nombreuſes que les premiéres, toutes enſemble n'égalent ni la groſſeur de ces premiéres, ni même la groſſeur du tronc. Voyez-en

la démonstration aux pages 96 & 97 du premier Tome de notre Auteur.

Son second Livre traite des boutons à bois, des feuilles, de la transpiration des plantes, des poils, des épines, des mains ou vrilles des plantes. On appelle *mains* ou *vrilles* tout ce qui donne aux plantes la facilité de s'unir & de s'entortiller autour des corps voisins qu'elles rencontrent ; la Vigne, sur-tout, est dans ce cas.

. . . . Requiescit in ulmo
Quam tenet amplexu ; ramosque effræna per omnes
Serpit, & elatum caput inter nubila condens
Ostentat curvos pretioso pondere ramos.

Præd. Rust. Lib. X.

Les boutons à bois sont ceux d'où sortent les branches, au-lieu

que les boutons à fruit produisent d'ordinaire les fleurs & les fruits : ce terme *d'ordinaire* signifie qu'il y a des Arbres qui portent séparément des boutons pour les fruits, & des boutons pour les fleurs, tel est le Noyer entre plusieurs autres.

Les feuilles sont la parure essentielle des Arbres. Les fleurs, quoique plus éclatantes, n'ont ni la même durée, ni les mêmes utilités. Les feuilles servent aux hommes, aux animaux, aux insectes, aux terres, aux opérations de la Médecine &c. On nous parle ici de la position des feuilles sur les branches, de leur forme, de leur division en feuilles simples & feuilles composées; des parties qui les composent & qui en forment le tissu; du point où les feuilles sont attachées aux branches; des feuilles dans leur état de perfection; de la chûte des feuilles & de ce

qui en eſt la cauſe. M. Duhamel l'explique ainſi : » Les feuilles » tranſpirent beaucoup : cette vé- » rité eſt reconnue ; & elle ſera » prouvée dans la ſuite. Quand » les racines ne fourniſſent plus à » cette tranſpiration, il en réſulte » un commencement de deſſéche- » ment, & une ceſſation d'accroiſ- » ſement pour les feuilles, lorſque » les branches continuent à pren- » dre de la groſſeur..... Or ſi les » pedicules des feuilles ceſſent de » groſſir, lorſque les branches » continuent à s'étendre dans ce » ſens, il doit arriver une ſépa- » ration des fibres de ces feuilles » d'avec celles des branches, & » alors elles doivent néceſſaire- » ment tomber.« On vient de dire que *les feuilles tranſpirent* : ce mot engage l'Auteur dans un Traité en forme ſur la tranſpiration des Plantes ; tranſpiration ſenſible & tranſpiration inſenſible :

ce qui n'empêche pourtant pas que les feuilles des Arbres n'aient aussi la vertu d'aspirer l'humidité de l'air, & de concourir par-là, conjointement avec les racines, à fournir de la nourriture aux Plantes. C'est ce que l'Auteur explique très-au-long.

Il traite, dans son 3e Livre qui a plus de cent pages, des organes de la fructification, c'est-à-dire des boutons à fleurs & à fruit; des Fleurs & de toutes leurs parties, Calyces, Petales, Etamines, Pistils &c. Toutes ces parties se dessèchent, tombent & ne laissent que les embryons qui deviennent des fruits parfaits avec le temps: mais quelle variété dans les fleurs & dans les fruits!

Sed neque quam multæ species, nec nomina quæ sint
Est numerus.

diſoit Virgile, des ſeuls fruits de la Vigne. Une des choſes les plus curieuſes & les plus importantes dans la ſuite de ce Livre, eſt l'expoſition des changements qui arrivent aux fleurs depuis qu'on commence à les appercevoir dans les boutons, juſqu'au temps où les fruits ſont noués. L'Auteur prend pour exemples le Poirier & l'Amandier; & il fait ainſi ſa deſcription pour le fruit du Poirier.

» Les parties des fleurs ſe for-
» ment dans l'intérieur des bou-
» tons pendant l'Automne & pen-
» dant l'Hyver. Comme les em-
» bryons ſont partie des piſtils,
» & que les piſtils ſont partie des
» fleurs, on peut dire que les em-
» bryons ou, ce qui revient au
» même, que les jeunes fruits
» commencent à ſe former dans
» les boutons, ainſi que les autres
» parties des fleurs..... Mais tous

» ces organes deviennent bien plus
» ſenſibles quand les boutons ſont
» ouverts. Les queues qui portent
» les fleurs, s'allongent conſidéra-
» blement, les boutons des fleurs
» groſſiſſent, ils écartent les écail-
» les qui forment les boutons des
» Arbres ; les pétales ſe montrent
» entre les échancrures du calyce;
» bientôt ces pétales, qui étoient
» repliés dans le bouton, s'éten-
» dent.... Alors les étamines ſe
» redreſſent & montrent leurs
» ſommets bien formés. Quelque
» temps après, les capſules des
» ſommets s'ouvrent, la pouſſière
» qu'elles contenoient ſe répand
» de tous côtés..... Les piſtils qui
» occupent le centre de la fleur,
» paroiſſent ſortir d'un canal au-
» quel ils n'ont nulle adhérence.
» Après un temps aſſez court, les
» pétales tombent, les étamines
» ſe deſſéchent & perdent leurs
» ſommets..... Dans la Poire, le

» calyce ſubſiſte, ſes découpures » ſe deſſéchent en partie; mais il » ſe forme au deſſous un gonfle- » ment, & c'eſt alors que l'on dit » que les Poires ſont nouées, & » peu après ces fruits parviennent » à leur groſſeur. «

On donne auſſi l'Anatomie de la Poire, celle des fruits à noyau, celle des pepins, celle des fruits capſulaires ou à gouſſes. On raiſonne ſur les étamines & les piſtils qui ſont les organes eſſentiels à la fructification; c'eſt-à-dire que ces parties des fleurs ſont néceſſaires pour la formation des ſemences. Ici l'Auteur traite la queſtion du ſexe des Plantes, queſtion ſi célèbre parmi les Botaniſtes modernes, qui penchent preſque tous à croire que les pouſſières des étamines tombent ſur les embryons par les piſtils, & que du concours de ces organes réſultent des ſemences fécondes. C'eſt ce qu'il faut

faut lire & étudier sur la fin de ce 3e Livre.

Le quatrième embrasse ce qui concerne les semences formées, & la façon dont elles agissent dans leurs productions. Ainsi l'Auteur parle 1° de la germination des semences; 2° de l'accroissement des Arbres en grosseur & en hauteur; 3° des Greffes & des diverses manières de les employer; 4° des Racines & de leur accroissement, Article qui comprend les Boutures & les Marcottes; 5° de la direction des tiges & des racines, de l'inclinaison des Plantes vers le Soleil, de la couleur des Fleurs, des Feuilles & des Fruits; 6° de la fécondité admirable des végétaux.

Ce Catalogue donne une idée de la multitude & de l'importance des Observations rassemblées dans cette partie de l'Ouvrage. Nous n'en citons qu'un

trait que présente le Chapitre de la fécondité des Plantes. C'est une expérience faite autrefois par M. Dodart, & recueillie très-à-propos par notre Auteur.

Un Orme de douze à quinze ans portoit plus de dix branches, dont chacune avoit huit pieds de long, & un plus grand nombre de branches moins longues. On prit une des branches de huit pieds, & l'on y compta 16450 graines. En ne supposant sur cet orme que dix branches semblables, c'étoit un nombre de 164500 graines, & quoique les autres branches moins longues portassent toutes ensemble un plus grand nombre de graines, on veut bien croire, pour éviter toute exaggération, qu'elles égaloient simplement la fécondité des plus longues branches, & sur ce pied on se contente de doubler le nombre de 164500, on a pour le total des

graines de cet Arbre 329000. Mais un orme vit beaucoup plus de cent ans, & si, dans sa premiére jeunesse, il ne produit rien ou produit peu, on doit compter aussi que, durant le plus grand nombre de ses années, sa fécondité surpasse comme infiniment celle qu'il peut avoir acquise à douze ou quinze ans. Cependant, pour compenser tout & pour réduire tout aux moindres termes, on suppose que cet orme produit, chaque année, au moins 329000 graines, & par conséquent durant un siècle au moins 32900000, c'est-à-dire près de trente-trois millions de graines venues d'une seule.

» Ce nombre, *reprend M. Du-* » *hamel*, est déja bien considéra- » ble; mais que sera-ce si on » suppose que toutes ces graines » mises en terre, eussent produit » chacune un arbre aussi fécond

» que celui de la précédente expé» rience, & ainſi ſucceſſivement » de génération en génération ? En » conſidérant le produit de ces » Arbres pendant cent ans, on » aura une progreſſion géométri» que croiſſante, dont le premier » terme ſera un, le ſecond trente» trois millions, le troiſième, le » quarré de cette ſomme ; le qua» trième, ſon cube ; & ainſi de » ſuite à l'infini. Voilà une fécon» dité effrayante qui pourroit faire » conclure qu'une ſeule de ces » ſemences pourroit, après la ré» volution de pluſieurs ſiècles, » fournir de quoi couvrir la terre » des ſeuls Arbres de ſon eſpèce : » mais un nombre preſque infini » d'accidents s'y oppoſent, & font » que de preſque toutes les ſe» mences abandonnées à elles» mêmes, il en périt une grande » quantité contre un très-petit » nombre pui proſpèrent &c. «

Nous ne ferons qu'indiquer les matières compriſes dans le 5^e^ & dernier Livre. C'eſt d'abord un examen de l'œconomie des végétaux : ce qui fait naître des queſtions ſur la premiére préparation du ſuc nourricier des Plantes ; ſur les ſubſtances qui peuvent ſervir à la formation de la sève ; ſur l'influence de la terre & des engrais dans la formation des Plantes ; ſur l'uniformité du ſuc qui nourrit toutes les Plantes & celles même qui ſont de différente eſpèce. On ſuit après cela les divers mouvements de la sève relativement à la cauſe qui la fait monter, à la force des racines qui la pompent, à la diverſité des ſaiſons de l'année, à la route qu'elle tient dans les Plantes &c. Enfin on expoſe les maladies des Arbres & les remèdes qu'on peut y appliquer : maladies qui proviennent de la ſécheresse, de l'humidité, des défauts

du terrein, de la rigueur des gelées, de la voracité des inſectes &c. Toute cette expoſition eſt pleine de vuës utiles, de pratiques ſalutaires, de principes féconds pour diriger les Phyſiciens dans leurs expériences, & les Cultivateurs dans les attentions qu'exige leur état. A la fin du ſecond Volume, il y a une ſorte de Dictionnaire de Botanique & d'Agriculture, qu'on trouvera très-inſtructif & très-commode. On rendra également juſtice aux Planches du Livre qui ſont exactes, & à la partie Typographique qui a été fort ſoignée.

ARTICLE XLV.

LETTRE DE M. PINGRÉ, Bibliothècaire de Ste Geneviève, de l'Académie Royale des Sciences, au sujet de la Comète dont on attend le retour.

MON R. P. Quoiqu'il me paroisse facile de démontrer que le systême de Hallei sur le retour des Comètes ne souffriroit aucun préjudice, quand même celle dont il a annoncé le retour, pour le commencement de cette année, échapperoit à nos Observations : il faut cependant avouer que ce systême acquérera un grand poids d'autorité dans l'esprit de plusieurs, si l'évènement répond à la premiére prédiction du retour d'une Comète, que l'on ait fondée

ſur le ſyſtême général de l'univers. Les Carteſiens, les Newtoniens ne peuvent être indifférents ſur ce phénomène. Auſſi ne douté-je point que, depuis pluſieurs mois, il n'ait été cherché avec exactitude. De-là la découverte de pluſieurs Comètes, que leur petiteſſe n'auroit peut-être pas permis d'appercevoir : mais entre toutes, il n'a pas encore été poſſible de reconnoître celle de 1682.

Hallei avoit conjecturé qu'elle ne paroîtroit que vers le commencement de la préſente année 1759. Je l'ai cherchée inutilement au mois de Novembre dernier : ce n'étoit que durant ce mois qu'elle pouvoit être viſible, dans la ſuppoſition qu'elle dût paſſer à ſon périhélie avant le 15. Janvier de cette année. Si elle y a paſſé depuis le 15. Janvier juſqu'à la fin du même mois, elle s'eſt trouvée dans la circonſtance la plus défa-

vorable pour son retour : elle n'aura point assez approché de la terre pour être apperçue à la vuë simple : c'est ce que M. de la Lande a fort bien démontré dans une Lettre qu'il vous a adressée, & que vous avez insérée dans vos Mémoires. Enfin si la Comète n'a passé en son périhélie que dans le mois de Février, ce ne sera qu'au commencement d'Avril qu'elle deviendra visible. Il a été fort inutile de la chercher à la vuë simple depuis le 10. ou 12. Novembre jusqu'à la fin de Mars.

Nous allons donc entrer dans le premier mois de l'année où nous puissions jouir de la vuë satisfaisante d'un phénomène si attendu & si desiré. Mais sera-t-il facile de le voir ; paroîtra-t-il longtemps ; & sur-tout quelles précautions faut-il prendre pour ne pas le laisser échapper ? C'est ce dont je me propose, M. R. P.,

de m'entretenir un moment avec vous.

Je crois pouvoir poſer pour principe, que la Comète doit paſſer par ſon périhélie vers le milieu du mois d'Avril. Si l'on ne peut refuſer à Hallei la gloire d'avoir annoncé le premier le retour de cet Aſtre, il étoit réſervé à M. Clairaut de déterminer le temps précis de ſon apparition. L'Aſtronome Anglois avoit ſoupçonné que l'action de Jupiter avoit pu retarder le mouvement de cette Comète, de manière que ſon retour pourroit être différé juſqu'au commencement de 1759 : le Géomètre François a apprécié ce retardement : il a plus fait ; il a ſoumis à ſon calcul la cauſe d'un autre retardement non moins réel, l'action de Saturne.

A la rentrée de l'Académie du 15. Novembre dernier, M. Clairaut a rendu compte au Public du

succès de ses travaux immenses : mais, aussi prudent qu'éclairé, il a remarqué que la Comète pouvoit avoir souffert, dans son mouvement, quelques altérations étrangères à Jupiter & à Saturne : en conséquence il n'a prétendu assigner le temps de son retour qu'à quinze jours près, ou environ. J'ai cru devoir étendre ce terme ; & quelque persuadé que je sois que la Comète doit passer en son périhélie dans le mois d'Avril prochain, j'ai calculé les phases de son apparition de cinq en cinq jours, dans la supposition qu'elle soit périhélie entre le 3. Mars & le 21. Mai. Par l'exposition que je vais faire du résultat de mes calculs, il sera facile de résoudre les trois questions que je me suis proposées au commencement de cette Lettre.

Je pourrois dire d'abord en général que notre Comète sera

deux fois visible, une fois le matin avant sa conjonction ou son opposition avec le Soleil, & une seconde fois le soir après son opposition ou sa conjonction. Elle sera belle, avec une queue très-visible, capable d'effrayer les simples & les ignorants : mais la méthode de prédire le retour des Comètes, se trouvant vérifiée par l'évènement, il faut espérer que

Deinceps fulgebit terris impunè Cometa.

La Comète sera d'autant plus belle, que son périhélie approchera plus du 25. de Mars : mais plus elle sera belle, plus le plaisir de la voir sera réservé à nos Antipodes. Nous n'en serons cependant pas totalement frustrés, si la sérénité du Ciel favorise nos observations. Sa première apparition sera le matin une heure & demie environ avant le lever du Soleil,

vers la partie Méridionale du Ciel; elle aura assez d'éclat, pour que le crépuscule ne nous empêche pas de l'appercevoir. Après peu de jours d'apparition, elle disparoîtra ou dans la partie Méridionale du Ciel, ou dans les rayons du Soleil; & après avoir été cachée quelques jours, elle reparoîtra à l'Orient du Soleil : on l'observera facilement le soir jusqu'à minuit, ou même plus long-temps.

Avant que d'entrer dans un plus long détail, je suppose avec M. de la Lande, qu'à la vuë simple on ne peut facilement voir cette Comète qu'à deux cinquièmes de la distance moyenne du Soleil à la Terre : cependant, comme en 1531, 1607 & 1682, elle a été observée avant son passage par le périhélie, & que cette année nous l'attendons après ce passage; il est naturel de penser que l'éclat de sa queue la fera reconnoître à une

distance plus considérable que celle où on l'a vuë dans ses trois derniers retours. D'ailleurs, en ces précédentes apparitions, on ne l'attendoit pas : cette année, on est prévenu qu'elle doit reparoître ; on observera, sans doute, son retour avec plus d'exactitude. En conséquence, dans le détail qui suit, je supposerai que la Comète sera visible à la vuë simple, lorsque sa distance à la terre n'excédera pas la moitié de la distance de la Terre au Soleil : les jours où je marquerai qu'on la verra plus facilement, seront ceux où cette distance sera réduite aux deux cinquièmes de celle du Soleil à la Terre.

Durant les six premiers jours d'Avril, on ne peut voir la Comète à la vuë simple, qu'autant qu'elle auroit passé en son Périhélie pendant le mois de Février, ce qui ne paroît pas vrai-semblable.

Le 7. Avril matin, il faut chercher la Comète vers sept degrés du Verseau, avec une latitude Méridionale d'environ trois degrés, entre les Etoiles de la tête & celles de la queue du Capricorne; plus bas cependant que la ligne droite qu'on supposeroit tirée des unes aux autres : il seroit inutile de la chercher avant 4 heures du matin : on n'en verroit tout-au-plus que la queue. On la découvrira plus facilement le 11. Avril matin, en 2 deg. du Verseau, avec 7 deg. & demi de latitude Méridionale. Les jours suivants, elle continuera de s'écarter du Soleil contre l'ordre des Signes : mais sa latitude deviendra trop Méridionale : vers le 15. elle cessera de paroître sur notre horizon. Vers le 22. ou 23. Avril, elle sera en opposition avec le Soleil. Elle reparoîtra le 26. vers les 11 heures du soir du côté du Midi, & l'on

continuera de la voir le ſoir juſqu'au 5. Mai.

Le 13. Avril matin, on doit chercher la Comète entre 3 & 4 heures vers l'Ecliptique en 21 degrés & demi du Verſeau, à 2 degrés & demi au Nord, & un peu à l'Eſt des Etoiles de la queue du Capricorne. On la verra plus facilement le 16. en 19 degrés du Verſeau, & deux degrés & demi de latitude Méridionale, fort près desſdites Etoiles. Elle s'écartera enſuite du Soleil contre l'ordre des Signes, & ſera en oppoſition le 27. Avril. Le 23. on ceſſera de la voir ſur notre horizon : elle reparoîtra le ſoir fort belle le 1. Mai, & ſera viſible juſqu'au 11. toujours le ſoir.

Le 19. Avril, après 3 heures du matin, il faudra chercher la Comète en 5 degrés des Poiſſons avec une latitude Septentrionale de 3 degrés, à 11 degrés environ au

Nord de l'Etoile de la jambe du Verseau. Elle sera plus visible le 21. en 4 degrés & demi des Poissons, avec 2 degrés de latitude Septentrionale. Augmentant ensuite en éclat, elle s'écartera du Soleil par un mouvement rétrograde : on cessera de la voir sur notre horizon le 28. Avril : elle sera en opposition le 5. Mai : elle reparoîtra le même jour du côté du Midi, vers les 11 heures du soir, beaucoup plus brillante que quand elle avoit disparu : elle sera visible le soir jusqu'au 15. Mai.

Si on commence à la voir le 20. Avril ou plus facilement le 23. les circonstances de son apparition seront, à peu près, les mêmes que dans l'Article précédent. Mais, après avoir cessé de se lever sur notre horizon le 30. Avril, elle sera le 3. Mai au Pole Austral de l'Ecliptique, distante de la Terre d'un vingtième seulement de la

distance de la Terre au Soleil. Elle reparoîtra le 6. ou le 7. Mai au soir très-éclatante.

Le 22. Avril, on peut la découvrir en 11 degrés des Poissons, avec une latitude Septentrionale de 4. degrés & demi, & par conséquent à 5 degrés environ au Sud-Ouest des plus belles Etoiles du Poisson Austral : on l'appercevra plus facilement le 24. en même longitude, avec une latitude Septentrionale de 3 degrés : c'est toujours vers 3 heures du matin qu'il faut la chercher. Sa latitude deviendra jusqu'au 6. Mai de plus en plus Méridionale : mais elle ne cessera pas de se lever sur notre horizon. Son cours sera direct, ou selon l'ordre des Signes. Dès le 1. Mai, elle ne paroîtra que de jour sur notre horizon : elle pourra cependant être visible, vu sa grande proximité de la Terre. Le 3. Mai, elle sera en conjonction

avec le Soleil. Le 6. sa distance à la Terre sera douze fois moindre que celle du Soleil. Le 7. elle se couchera après le Soleil, & continuera d'être visible le soir jusqu'au 18.

Depuis le 26. Avril jusqu'au 16. Mai, il faut la chercher attentivement le matin, 2 heures environ avant le lever du Soleil, parce que cet intervalle renferme les temps de sa premiére apparition, dans la supposition qu'elle doit être périhélie durant le mois d'Avril.

Le 26 Avril, il faut la chercher en 17 degrés des Poissons, avec une latitude Septentrionale de près de 6 degrés, peu au-dessous de la tête du Poisson Austral. On la découvrira plus facilement le 28. en 19 degrés du même Signe, & 4 degrés de latitude Septentrionale. Sa latitude deviendra ensuite Méridionale. Vers le temps de sa conjonction, qui sera le 8.

Mai, elle ne paroîtra qu'avec le Soleil durant 4 ou 5 jours. Le 6. Mai, ſa diſtance à la Terre ne ſera qu'un dixième de celle de la Terre au Soleil. Depuis le 10. juſqu'au 21. elle paroîtra facilement le ſoir.

Le 2 Mai, il faut l'obſerver à la fin du Signe des Poiſſons, avec une latitude Septentrionale de 8 degrés: on la verra plus facilement le 4. en 2 degrés du Bélier, & même latitude. Elle ſera en conjonction le 13; & cette conjonction ſera preſque écliptique. Dès le 15. on pourra l'obſerver le ſoir: elle paroîtra juſqu'au 26. Le 14 & le 15. ſa diſtance à la Terre ſera huit fois plus petite que celle de la Terre au Soleil.

Le 9 Mai, on pourra découvrir la Comète en 10 degrés du Bélier, avec une latitude Septentrionale de 10 degrés, à 4 degrés & demi ou environ au Sud-Eſt de l'Etoile,

qui eſt à l'extrémité de l'aîle de Pégaſe. Le 12. la Comète ſe découvrira mieux, en 13 degrés du Bélier, avec même latitude. Elle ſera en conjonction le 18. Dès le 20. elle pourra être vuë après le coucher du Soleil, étant pourlors à un ſixième de la diſtance du Soleil à la Terre. On la verra juſqu'au 1. Juin : elle diſparoîtra vers l'Equateur.

Le 17. Mai, on pourra obſerver la Comète en 22 degrés du Bélier, avec une latitude Septentrionale de 12 degrés, ſous le ventre du Poiſſon Boréal. Elle s'obſervera plus facilement le 19. vers la fin du Bélier, en pareille latitude. Elle ſera en conjonction le 25. avec une latitude de 11 degrés Septentrionale : dès ce jour même on la verra le ſoir, après le coucher du Soleil. Le 28. ſa diſtance à la Terre ne ſera guères qu'un cinquième de celle de la Terre au

Soleil. On la verra le soir jusqu'au 5. Juin, toujours en-deçà de l'Equateur.

Le 24. Mai, on doit chercher la Comète le matin au commencement du Signe du Taureau, avec 13 degrés de latitude Septentrionale, 5 ou 6 degrés au Nord de la corne précédente du Bélier. On la verra plus facilement le 27. en 10 degrés du Taureau, & 14 degrés de latitude Septentrionale. Elle sera en conjonction le 1. Juin: depuis ce jour jusqu'au 12. on la verra facilement le soir. Elle disparoîtra vers l'Ecliptique dans le milieu du Signe du Lion. Le 2. Juin, sa distance sera environ le quart de celle du Soleil à la Terre.

Enfin, le 1. Juin, il faut observer la Comète en 12 degrés du Taureau, avec 14 degrés de latitude Septentrionale. On la verra mieux le 4. au 28 degré du Taureau, avec 15 degrés de latitude.

En conjonction le 8. elle paroîtra dès le jour même, ou dès la veille au soir. Le 10. sa distance à la Terre ne sera pas tout-à-fait le tiers de celle de la Terre au Soleil. On la verra tous les soirs jusqu'au 18.

Pour ne point grossir inutilement cette Lettre, je n'ai pas marqué où il falloit chercher tous les jours la Comète : mais je crois que les intervalles que j'ai choisis, sont assez courts, pour ne laisser aucune difficulté sur les lieux où il est à propos de la chercher, aux jours que j'ai cru pouvoir omettre. On pourra même, à l'aide de ce Mémoire, tracer sur un Globe ou sur un Planisphère une ligne de première apparition de cette Comète. Ce Mémoire pourra encore être d'une autre utilité : ceux qui ne sont point versés dans ces sortes de calculs, pourront juger si la Comète qui paroîtra sera réelle-

ment celle dont le retour a été prédit. Pour cela, il leur ſuffira de comparer ſon cours avec celui que je viens de lui aſſigner, ſelon les divers jours de premiére apparition. Ceci ſuppoſe cependant que les nuages ne nous déroberont pas la premiére vuë poſſible de la Comète.

Il ne ſera peut-être pas hors de propos d'avertir, avant que de finir, que les onze différentes ſuppoſitions du jour de la premiére apparition, que j'ai faites ci-deſſus, ſont fondées ſur onze différentes hypothèſes du paſſage de la Comète par ſon périhélie, les 3. 13. 23. 25. & 28. Mars, 2. 12. 22. Avril, 2. 12. & 22. Mai vers 6. heures du ſoir. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, 17. Mars
1759.

ARTICLE

ARTICLE XLVI.

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE de Venise, depuis sa fondation jusqu'à présent. (Trois Volumes *in*-12.) Par M. l'Abbé L..... A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. M. DCC. LVIII. *Suite de l'Article XXXIX. au I. Volume d'Avril, & dernier Extrait.*

IL y avoit, à Venise, avant la fin du XII^e^ siécle, un Tribunal composé de quarante personnes, & qui, à raison de ce nombre, s'appelloit la *Quarantie*. Ses fonctions embrassoient le Civil & le Criminel : ce fut ce Tribunal qui entreprit de changer la forme des élections. La Ville étoit divisée en six quartiers principaux, que

l'on nommoit *Seſtiers*. La *Quarantie* ordonna que tous les ans, pour la Fête de S. Michel, chacun des ſix quartiers nommeroit deux Electeurs ; que ces Electeurs, réunis au nombre de douze, choiſiroient indiſtinctement parmi tous les Citoyens quatre cents ſoixante-& dix Conſeillers, pour en former un Corps qu'on nommeroit *le Grand-Conſeil*, & auquel il appartiendroit de prononcer ſur toutes les affaires qui ſe décidoient auparavant par les Aſſemblées générales.

La Quarantie fit un ſecond reglement, pour prévenir le tumulte qu'on appréhendoit à la prochaine création du Doge. Elle arrêta que, pour cette fois, ſans que cela tirât à conſéquence pour l'avenir, on nommeroit onze Commiſſaires Electeurs parmi les perſonnes les plus qualifiées de l'Etat, qui choiſiroient le Doge par voie de Scru-

tin. La *Quarantie* ne se contenta point d'avoir ainsi donné au peuple des fers dont il ne sentit pas d'abord la pesanteur, elle songea de plus à captiver les Doges eux-mêmes. Par un troisième Réglement, il fut dit que le Grand-Conseil nommeroit désormais tous les ans six Conseillers, sans l'avis desquels le Doge ne pourroit rien faire; de sorte que tout commandement, qui ne seroit pas appuyé de la délibération de ces six Magistrats, seroit sans force, & demeureroit sans exécution. Ce dernier Reglement, *dit M. l'Abbé Laugier*, fut généralement applaudi, & donna commencement à l'Aristocratie qui s'est perfectionnée depuis au point de ne laisser au Doge que l'extérieur & l'apparence de Souverain, pour concentrer dans le seul Grand-Conseil la suprême puissance. Il faut voir, dans le Livre de l'Auteur, le dé-

tail bien expoſé de ces opérations ; & la manière dont on s'y prit pour faire agréer au Peuple le joug qu'on lui impoſoit.

Sebaſtien Ziani fut le premier Doge créé ſuivant la nouvelle forme d'élection. Sous ſon Regne, le Pape Alexandre III. pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de l'Empereur Frédéric, vint à Veniſe ; & le Doge lui promit, au nom de la République, de le rétablir ſur le Trône Pontifical. Cependant Frédéric ménaça les Vénitiens de leur déclarer la guerre s'ils ne lui livroient au plutôt Alexandre, qu'il appelloit ſon ennemi. L'effet ſuivit de près la ménace ; l'Empereur fit armer contre la République ſoixante & quinze Galères, dont il donna le commandement à ſon fils Othon. Les Vénitiens préparerent en diligence un armement capable de ſoûtenir le choc des forces Navales de Frédéric. Les

deux Flottes ſe rencontrerent & s'attaquerent avec une fureur égale de part & d'autre. La victoire ſe déclara pour les Vénitiens.

Le Doge Ziani rentra triomphant à Veniſe, conduiſant le Prince Othon qu'il avoit fait priſonnier. Le Pape ſe rendit ſur le rivage à la tête du Sénat & du Clergé, il embraſſa le Doge, & lui préſenta un anneau en lui diſant : *Recevez cet anneau, ſervez-vous-en comme d'une chaîne pour tenir la Mer aſſujettie à l'Empire Vénitien. Epouſez la Mer avec cet anneau ; & que déſormais à pareil jour tous les ans, la célébration de ce mariage ſoit renouvellée par vous & par vos ſucceſſeurs, afin que toute la poſtérité ſache que les armes Vénitiennes ont acquis l'Empire des flots, & que la Mer vous eſt ſoumiſe, comme l'épouſe l'eſt à ſon époux.* Telle eſt l'origine du ſingulier

usage établi à Venise d'épouser la Mer. Tous les ans, le jour de l'Ascension, le Doge, suivi des principaux du Sénat, monte sur le *Bucentaure*, & s'étant avancé hors du Port, il jette dans l'eau un anneau d'or en disant ces paroles: » Mer, » nous t'épousons en signe de » l'Empire véritable & perpétuel » que nous avons acquis sur toi. «

Le Doge Ziani mit le comble à sa gloire par la paix qu'il sut procurer à l'Eglise & à l'Empire, en réconciliant le Pape & l'Empereur. C'est, sans doute, une époque bien brillante dans l'Histoire de Venise, que d'avoir vu son Doge Arbitre & Médiateur entre les deux premiéres Puissances de la Chrétienté.

Les évènements qui distinguerent la quatrième Croisade, donnerent aux armes de la République la plus grande réputation dans tout l'Orient. Les Vénitiens unis aux

François, partagerent l'honneur d'avoir fondé, à Constantinople, un nouvel Empire ; c'est ce qui s'appelle *l'Empire des Latins.* Voici quelle fut l'occasion qui produisit cette révolution singulière.

Comme les François partoient pour la Terre-Sainte sur des Vaisseaux qu'ils avoient loués des Vénitiens, Alexis Comnène, fils d'Isaac l'Ange, Empereur de Constantinople, vint implorer leur secours contre Alexis son oncle, qui avoit usurpé l'Empire après avoir fait crever les yeux à l'Empereur. Il promit que dès qu'il seroit rétabli sur le Trône, il soumettroit l'Eglise Grecque à l'obéissance du S. Siége ; qu'il dédommageroit les François des frais de l'embarquement, en payant pour eux aux Vénitiens les Vaisseaux qu'ils en avoient empruntés. Il s'engagea de plus à leur donner des sommes

conſidérables, & des vivres pour leur troupes, enfin à marcher avec eux contre les Infidèles à la tête d'une armée nombreuſe.

Ces propoſitions quelque magnifiques & quelque avantageuſes qu'elles fuſſent, eſſuyerent d'abord de grandes contradictions. Les Seigneurs François craignoient de manquer à leur honneur & à la foi de leur ſerment, s'ils tournoient contre les Chrétiens des armes qu'ils avoient deſtinées contre les Infidèles. Ce fut la matière d'une Négociation longue & difficile. Enfin le Doge Henri Dandolo vint à bout de calmer les ſcrupules du plus grand nombre. Le parti de l'Abbé de Vaux-de-Cernai & du Comte de Montfort, qui ne voulurent pas ſe rendre aux raiſons du Doge, ſe ſépara du reſte des Croiſés, & prit une autre route pour aller à la Terre-Sainte.

L'armée des François & des Vénitiens réunie montoit à quarante mille hommes ; elle s'embarqua ſur la fin du mois de Mai, & parut à la vuë de Conſtantinople la veille de S. Jean. La deſcente ſe fit preſque ſans obſtacles & ſans perte. On prépara les machines pour le ſiège. Les attaques furent pouſſées avec tant de vivacité, que l'Uſurpateur Alexis craignant que la Ville ne fût priſe d'aſſaut, s'enfuit ſecrettement avec tout ce qu'il put emporter d'or & d'argent. Dès que ſon évaſion fut ſue dans Conſtantinople, le peuple courut à la priſon où l'infortuné Iſaac étoit renfermé : on le remit ſur le Trône Impérial ; & l'on envoya des Députés à l'armée des Confédérés, pour leur annoncer la révolution qui s'étoit faite. Après s'être aſſûrés que ce n'étoit point un piège qu'on leur tendoit, les François & les Vénitiens condui-

firent en triomphe le jeune Alexis dans la Ville, & le présenterent à l'Empereur son père qui l'associa à l'Empire. La cérémonie du Couronnement se fit à Ste Sophie, le premier jour d'Août de l'année 1203 : Isaac mourut peu de temps après.

Il ne s'agissoit plus que de remplir les conditions du Traité. Les Confédérés qui vouloient partir pour la Palestine vers la fin de Septembre, presserent le nouvel Empereur d'exécuter ses promesses. Alexis trouva moyen, sous différents prétextes, d'arrêter plusieurs mois les Croisés, & d'éluder toujours leurs demandes. Enfin l'impatience gagna les François, qui s'apperçurent que l'Empereur les jouoit. Ils éclaterent en plaintes & en reproches. Le ton de leurs plaintes *annonçoit*, dit notre Auteur, *un sentiment haut des moyens qu'ils avoient de s'en*

venger. On ne tarda pas à se brouiller ouvertement. » Il y avoit, *dit* » *M. l'Abbé Laugier*, à la Cour de » Constantinople un Seigneur de » l'illustre Maison des Ducas, qui » se nommoit Murtsuphle*, & » qui réunissoit en lui seul plus de » méchanceté & de fourberie que » tous les Grecs ensemble. « Il envenimoit l'Empereur contre les François, & dans le même temps il cherchoit à le rendre odieux à son Peuple : il ne réussit que trop bien. Le Peuple de Constantinople qui croyoit l'Empereur vendu aux Latins, se révolta contre lui.

---

* Pierre Justiniani & Blondus, Historiens de Venise, ne donnent pas à Murtsuphle une si belle origine ; ils prétendent même qu'il étoit de la lie du peuple, *Homo ex infima plebe.* (Voyez Pierre Just. Hist. de Ven. Liv. II. p. 39, & Blondus de Gestis Vener. p. 282.)

Murtſuphle ſe mit à la tête des ſéditieux, ſe fit proclamer Empereur, &, dans le même jour, étrangla Alexis de ſes propres mains.

Dès que les Confédérés furent inſtruits de ces nouvelles, ils réſolurent de punir l'auteur de ces affreux attentats. Murtſuphle qui s'y attendoit, parut d'abord ſe préparer à une défenſe vigoureuſe, mais rien n'étoit capable de réſiſter aux efforts des François & des Venitiens animés par le deſir de la vengeance. Conſtantinople fut priſe d'aſſaut le Lundi 12. d'Avril, après ſix jours de ſiège. M. l'Abbé Laugier aſſûre que Murtſuphle *ſe ſauva en Thrace*. Si le fait eſt vrai, comme on pourroit abſolument le ſuppoſer, il faudroit toujours reconnoître que cet Uſurpateur fut très-peu de temps en Thrace : car Ville-Hardouin, Maréchal de Champagne, & qui ſe

distingua dans l'armée des Croisés, dit que Murtsuphle fut pris comme il s'enfuyoit au-delà du détroit, qu'il fut ramené à Constantinople & précipité du haut d'une colonne. Voici comment Ville-Hardouin raconte ce fait dans son vieux langage : » A ce fu accordés li Conseil » que il avoit une colonne en mi la » Ville qui ére une des plus haltes, » & des mielz ovrées de marbre » qui onques fut veue d'œil..... enfi » fu menez à la colonne l'Empe- » reor Morchuflex, fu menez sus... » lor fu botez à val. « (Hist. de Villehardouin, page 127, Edit. du Louvre.)

Nicétas, Auteur également contemporain, dit la même chose ;* & il ajoûte que Murtsuphle subit ce châtiment, après un Regne de

* Εἰς γὰρ τὸν ἐν τῷ Ταύρῳ ἱστάμενον ὑψιτενῆ κίονα τοῦτον ἀνενεγκόντες βάλλουσιν ἐκεῖθεν κάτω. (Nicet. p. 392.)

deux mois & ſeize jours : ce qui juſtifie ce que nous avons dit plus haut du peu de temps que Murtſuphle a dû paſſer dans la *Thrace*, en cas même qu'il y ait été. Quoiqu'il en ſoit, les évènements de ces deux conquêtes de Conſtantinople occupent, dans l'Hiſtoire de notre Auteur, près de 130 pages. Ils ſont décrits avec chaleur & rapidité. Dans quelques endroits le ſtyle pourroit paroître un peu recherché ; mais un Auteur qui raconte, après cent autres, des faits déja connus de tout le monde, tâche de varier, d'animer, d'orner ſa manière : & c'eſt ce qui paroît prendre un peu ſur le naturel des expreſſions & ſur la ſimplicité du récit hiſtorique. Les Lecteurs intelligents jugeront de notre Obſervation & la rejetteront ſi elle eſt défectueuſe.

La conſidération, la gloire, la puiſſance que les Vénitiens avoient

acquiſes dans l'Orient, donnerent de la jalouſie aux Genois. Un même eſprit de Gouvernement, les mêmes vues de Commerce, une habileté preſque égale dans l'Art de la Navigation, avoient déja fait naître entre ces deux Peuples une rivalité qui devint en peu de temps une haine implacable. On vit pendant deux ou trois ſiècles ces deux Républiques rivales animées l'une contre l'autre, ſe faire des guerres vives & ſanglantes. » On ſe battit » ſouvent, *dit notre Auteur*, non » avec un deſir raiſonnable de » vaincre, mais avec cette ani- » moſité qui eſt le fruit de la haine » & de la paſſion. C'étoient comme » deux tourbillons qui, gênés l'un » par l'autre dans leur rencontre, » ménaçoient inceſſamment de » s'abſorber par les forces incom- » patibles de leur expanſion. «

Les diviſions des Vénitiens & des Genois acheverent de ruiner

les affaires des Chrétiens dans la Paleſtine. Les Grecs en profiterent auſſi pour ſecouer le jougs des Latins, dont l'Empire à Conſtantinople ne dura que cinquante-huit ans.

En terminant ſon ſecond Volume, l'Auteur dit un mot qui ne pourroit ſe vérifier qu'en prouvant que le ſchiſme de l'Egliſe Grecque n'étoit pas encore conſommé dans le cours du XIII^{e} ſiècle. Il prétend qu'alors la haine des Grecs contre les Latins avoit pour motif *une légère différence de Religion.* Le ſchiſme & l'héréſie de cette Egliſe d'Orient ne forment aſſûrément pas une *différence légère* dans ſa croyance & dans ſon Gouvernement. Des Critiques ſavants ont cru que les Ruſſes, qui ſont une partie de l'Egliſe Grecque, n'étoient pas encore totalement ſchiſmatiques vers le commencement du XIII^{e} ſiècle.

S'il en étoit de même de l'Eglise de Constantinople, la proposition de l'Auteur pourroit être maintenue; mais ce systême étant difficile, il vaudroit mieux la modifier ou la retrancher dans une seconde Edition.

A la tête du troisième Volume de cette Histoire, on trouve *un Discours de 46 pages sur les Doges de Venise.* L'Auteur y expose les changements & les révolutions qui ont successivement affoibli & diminué la puissance du Dogat. Les Doges, pendant plusieurs siècles, gouvernoient presqu'en vrais Souverains. Ils levoient des tributs & prononçoient des confiscations à leur profit. La justice se rendoit en leur nom, & ils joignoient au pouvoir de punir le droit de faire grace. Leur autorité est aujourd'hui bien différente. Les Doges sont retenus par tant de chaînes, qu'il ne leur

reſte que l'apparence de la ſouveraineté. Leur place ne leur procure que des prérogatives d'honneur, & de grandes ſujettions. Ils ſont Chefs d'un Corps qui les domine, & qui, en leur rendant extérieurement de grands reſpects, ne travaille inceſſamment qu'à leur lier les mains. Il n'eſt pas de Sujet, dans l'Etat, que la République ſoit plus attentive à tenir ſous le joug. En un mot, *dit notre Auteur*, les Doges ont une grande repréſentation & peu de pouvoir.

Les guerres continuoient toujours entre les Vénitiens & les Genois. Ces deux Républiques acharnées à ſe détruire, renouvelloient le ſpectacle d'inimitié que donnerent autrefois Rome & Carthage. Avec beaucoup moins de puiſſance & de force, Veniſe & Gènes n'avoient ni moins de fureur, ni moins de haine l'une contre l'autre. Il n'étoit pas queſ-

tion de s'enlever une prééminence vaine & de pure oſtentation. C'étoit à l'Empire excluſif de la Mer que prétendoient Gènes & Veniſe. Or cet Empire toujours ſi avantageux, étoit encore d'une plus grande conſéquence pour deux Peuples, dont le Commerce & la Navigation faiſoient toute la grandeur. Tandis qu'ils s'épuiſoient ainſi, pour ſoûtenir leurs prétentions reſpectives, ils perdoient de vuë les avantages communs que la paix ſeule pouvoit leur procurer.

Les Papes tenterent pluſieurs fois d'éteindre ces guerres ſi funeſtes aux Chrétiens de la Paleſtine. Ils repréſenterent aux deux Républiques les malheurs que leurs diviſions entraînoient. Soit laſſitude, ſoit déférence aux conſeils des ſouverains Pontifes, les deux Peuples parurent quelquefois ſe prêter aux vuës de conciliation : il ſe fit entre

eux des trèves & même des traités de paix : mais ces traités ne duroient qu'autant de temps qu'il en falloit pour se préparer à de nouvelles guerres.

Ce fut pendant un de ces intervalles d'hostilités que le Grand-Conseil établit une nouvelle forme d'élection pour le Dogat. Nous avons vu plus haut qu'après l'assassinat de Vital Michieli, on avoit ôté au Peuple de Venise le droit de suffrages ; & qu'on avoit attribué au Sénat le privilège de donner des Chefs à la République. On crut que ces Reglements ne suffisoient pas encore pour fermer la voie aux brigues de l'ambition : des Loix plus sévères rendirent inutiles les souplesses de l'intrigue & du manège. On entreprendroit en vain de tromper les précautions judicieuses qu'on prit pour sauver la liberté publique des piéges de la séduction. Il faut voir chez

l'Auteur (pag. 91 & ſuiv. 3^{e} Vol.) l'ordre de la nouvelle forme d'élection introduite il y a près de 500 ans, & qui ſubſiſte encore de nos jours. La multiplicité des Scrutins & des Balotages diverſement combinés, préſente un détail qui ſe refuſe à la brièveté d'un Extrait. On rendroit la choſe inintelligible en voulant l'abreger.

Ce changement, au reſte, fut regardé quelques années après comme une nouveauté dangereuſe, & ſervit de prétexte à la conjuration *Thiepoline*, ainſi appellée du nom de ſon principal Auteur Bajamont Thiepolo. La ſageſſe du Doge Pierre Gradonico déconcerta les projets des Conjurés. La plûpart furent pris : on en fit mourir quelques uns : on en exila d'autres. Ces châtiments maintinrent le Peuple dans la dépendance, & aſſûrerent le triomphe de la nouvelle conſtitution. La

réformation du Grand-Conseil devint une Loi fondamentale de l'Etat. » Ce fut alors que l'ancienne distinction des Nobles » & *des Populaires* établit, entre » les habitants de Venise, une » vraie différence, qui rendit les » uns Maîtres & les autres Sujets. «

Gradonigo est le vrai Fondateur de l'Aristocratie Venitienne ; & comme le premier Législateur de cet Etat. *Il mourut*, dit M. l'Abbé L. *fort peu de temps après..... ayant au plus cinquante ans.* (pag. 247, Tome III.) L'Auteur oublie, sans doute, qu'il donne à Pierre Gradonigo *trente-huit ans* au moment de son élection (pag. 158.) Or ce Doge fut élu en 1290 ; il n'est mort qu'en l'année 1310, c'est cinquante-huit ans qu'il devoit avoir. Au contraire le fils de ce Doge, lequel se nommoit Barthelemi Gradonigo, a vécu un peu moins que ne dit M. l'Abbé Lau-

gier. Selon cet Hiſtorien (p. 383,) il fut élu Doge en 1339*, *âgé de ſoixante & ſix ans*. Il regna trois ans & deux mois, *tre anni e due meſi*, ſuivant Diedo. Il n'avoit donc pas *près de quatre-vingt ans quand il mourut*, le 28. Décembre 1342. (pag. 390 & 391.) Nous terminerons notre Analyſe par quelques obſervations générales ſur le fond de l'Ouvrage & ſur la manière dont il eſt exécuté.

1°. Une Hiſtoire complette de Veniſe manquoit à notre Littérature Françoiſe : ainſi le ſujet qu'a choiſi M. l'Abbé Laugier, ne peut qu'être agréé du Public.

2°. L'exécution de ce projet décèle un homme de beaucoup d'eſprit, un Ecrivain qui ſait orner & accréditer les moindres choſes.

* Il y a dans l'Auteur 1359, au-lieu de 1339, & 1350 pour 1340. Ce ſont des fautes d'impreſſion.

3°. Il entre quelquefois ici trop de parure. Le récit historique est comme accablé de fleurs, & le genre oratoire y exerce de temps en temps des droits qu'on peut lui disputer.

4°. Il seroit à desirer que cet Auteur estimable, voulût indiquer aux marges de son Livre les sources qu'il consulte. Cette attention donne de l'autorité à une Histoire, & contente l'extrême délicatesse des Savants.

5°. Quelques termes non-naturalisés encore parmi nous se sont glissés dans cet Ouvrage, comme *mesavanture* page 53, *improbité* page 88 du second Tome. Ces termes ne sont pas inhabiles à devenir Regnicoles, mais il semble qu'on ne peut les produire encore qu'avec des correctifs ou sous la protection des Législateurs en ce genre.

Nous attendons la suite de cet Ouvrage,

Ouvrage, qui peut devenir excellent ſous la plume de l'Auteur déja bien connu par ſes autres ſuccès littéraires.

ARTICLE XLVII.

PRINCIPES DISCUTÉS, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & ſpécialement des Pſeaumes relativement à la Langue originale; accompagnés de pluſieurs Diſſertations ſur les Lettres II. III. IV. & V. de M. l'Abbé de Villefroi, dans leſquelles il eſt traité de la conduite de Dieu à l'égard de ſon Egliſe depuis le commencement du monde &c. (Tom. VII. & VIII. *in-12.) A Paris, chez Hériſſant, Libraire - Imprimeur,*

rue Neuve Notre-Dame. M. DCC. LVIII.

LEs deux Volumes que nous annonçons, sont la suite du grand Ouvrage que les PP. Capucins, Elèves de M. l'Abbé de Villefroy, ont entrepris. Nous en avons parlé si souvent qu'il ne nous paroît plus nécessaire d'expliquer à nos Lecteurs le sujet de ces travaux, de ces études si louables & si appropriées à l'état des Auteurs.

En reprenant nos Analyses d'Avril 1752, de Mars 1755, & d'Octobre 1758, on reconnoîtroit sur le champ quels sont les objets qu'embrassent les PP. Capucins dans leurs Volumes VII. & VIII. Il s'agit d'abord de leur cinquième Article & de la doctrine des *Termes Enigmatiques* ; matière qui remplit près de 400 pages du VII^e Tome. Après quoi viennent les

Analyſes de pluſieurs Pſeaumes, & notamment du LXVII. (*Exurgat*) qui occupe la plus grande partie du VIII^e Volume. Ces explications des Pſeaumes ſont placées dans l'Ouvrage pour vérifier les Principes, pour en montrer la fécondité & l'importance.

Il eſt très à-propos qu'on puiſſe ſe familiariſer avec le plan de cet Ouvrage; qu'on entre aiſément dans la doctrine de l'*ancien* & du *nouvel Iſraël :* deux expreſſions qui n'énoncent au fond que l'union des deux Egliſes, l'une du Peuple Hébreu, l'autre du Peuple Chrétien, toutes deux concourant à ne former qu'une ſeule Epouſe du Verbe. Il ne faudroit pas ſe prévenir contre ces *Termes Enigmatiques*, qu'on nous invite ici à remarquer dans tous les oracles des Prophètes; contre cette *Harmonie*, qu'on nous repréſente comme la clef des plus belles & des plus

ſatisfaiſantes explications de l'Ecriture ; contre ces *Réticences*, qu'on nous met ſur les voies de ſuppléer, ſelon le génie & les régles de la Langue ſainte ; contre ces *Enallages* ou changements de verbes, de noms &c. dont on nous fait connoître l'uſage & l'étendue. Ainſi propoſons-nous les grands ſujets que traitent nos Auteurs ; mais, pour donner une idée de leur ſageſſe, nous obſervons deux choſes.

1°. Ils ſe portent pour ſuivre en tout l'Analogie de la Foi, pour s'attacher inviolablement à la bonne & ſaine Théologie. Ils n'ont garde d'innover dans ce que les Livres-Saints & l'Egliſe, qui en eſt l'Interprète, préſentent comme appartenant à la Foi & aux Mœurs. Leurs explications n'ont pour objet que les endroits de l'Ecriture & des Prophètes en particulier, qui n'ont pas été juſqu'ici aſſez liés par les

Commentateurs à l'ancien & au nouvel Iſraël, à ce plan général qui fait de l'Egliſe des Hébreux & de l'Egliſe des Chrétiens une ſeule Epouſe du Verbe. On peut ſe rappeller ſur cela notre Analyſe du mois d'Octobre 1758. Ainſi M. l'Abbé de Villefroy & ſes Elèves n'ont pas prétendu répandre des lumières ſur les dogmes, mais contribuer ſimplement à l'intelligence de quantité d'oracles des Livres-Saints. Leur Ouvrage eſt une entrepriſe de Critique ſacrée, non un Recueil de déciſions doctrinales, non la cenſure de tous les Commentaires qui ont été donnés, durant tant de ſiècles, ſur les divines Ecritures.

2°. Bien-loin de s'ériger en Fondateurs de ſyſtême, ils prennent un ſoin extrême de s'appuyer du ſuffrage des SS. Pères & des autres Interprètes. Dans ce ſeptième Volume, il ſe trouve une très-

longue chaîne de tradition destinée à faire voir que les Pères ont reconnu dans l'Ecriture l'existence & l'usage des *termes énigmatiques*, de ces expressions qui ne sont pas seulement des paraboles, des métaphores, des allégories, mais qui ont toute l'obscurité des *énigmes*. Saint Augustin en particulier est formel sur ce point, & nous avons cru devoir vérifier tous les passages qu'on en cite. On s'est rendu exact à cet égard; mais il s'est glissé quelques méprises dans des indications de Textes tirés de deux ou trois autres Pères : par exemple, A la page 73, on cite, comme du 7e Livre d'Origène contre Celse, un passage qui est de la XIIIe Homélie de cet ancien Auteur Ecclésiastique sur les Nombres. A la page 119, on renvoie au Commentaire de S. Jerôme sur le 55e Chap. d'Isaïe, & c'est à la Préface de ce saint Docteur sur le

65[e] Chap. d'Iſaïe qu'il falloit renvoyer. Mais ce ſont-là des bagatelles.

Sur le fond des choſes, véritablement nos Auteurs ont des modèles & des garants ; ils trouvent l'idée & l'uſage des termes énigmatiques chez les ſaints Pères ; &, pour produire un exemple qui entre naturellement dans le plan de notre Analyſe, puiſque c'eſt un morceau que préſente ce VII[e] Volume, ne ſera t-on pas frappé de voir le Pſeaume VIII. expliqué par S. Auguſtin très-à-peu-près comme il l'a été par M. l'Abbé de Villefroy, c'eſt-à-dire ſans y chercher d'autres objets que Jeſus-Chriſt & l'Egliſe, ſans craindre d'y appliquer toute la doctrine des *termes énigmatiques ?* On s'étoit néanmoins récrié beaucoup contre le docte Abbé ; on lui avoit réproché la transformation des divers animaux dont il eſt parlé, dans

ce Pseaume, en autant de classes ou de conditions d'hommes qu'on prie le Seigneur de soumettre à l'Empire de Jesus-Christ. Il faudroit voir & comparer les deux Commentaires.

A la vérité, on pourra dire que l'explication de S. Augustin ne peut passer pour littérale ; qu'elle est dans le goût des expositions édifiantes dont ce saint Docteur & après lui tous les Prédicateurs de la sainte parole font tant d'usage auprès des Peuples : au-lieu que M. l'Abbé de Villefroy & ses Elèves prétendent travailler sur les sens littéraux de l'Ecriture. Ils prennent la lettre même du contexte pour la base de toutes leurs interprétations ; ils croiroient donner dans des *mysticités* & dans des *moralités où l'esprit se perdroit*, s'ils s'écartoient de la route qui leur est tracée par les Oracles prophétiques, &c.

Voilà donc une difficulté, une objection ; mais il nous semble qu'on peut y répondre de deux manières, ou plûtôt qu'on peut y opposer deux raisons. La premiére est que nos savants Auteurs donnent l'explication du Ps. VIII. par S. Augustin, comme quelque chose de littéral, & non comme un Discours simplement moral ou mystique. La seconde est que, si S. Augustin, dans plusieurs autres Pseaumes, s'occupe par préférence du sens *dogmatique ou du sens moral*, sans s'attacher beaucoup à la rigueur de la lettre, il n'en est pas moins vrai que les principes qu'il donne touchant les termes énigmatiques, peuvent toujours guider des Interprètes qui travaillent sur le sens littéral. Il seroit bon de voir un beau passage qu'on cite de son interprétation même du Pseaume VIII.

Comme le dessein principal de

nos Auteurs, dans leur VII^e^ Volume, est de justifier la notion & l'existence des *termes énigmatiques*, la matière est traitée ici tout-à-fait en grand. On s'attache surtout à ouvrir les sources d'où sortent ces *termes*, c'est-à-dire qu'on montre quels sont les objets sensibles qui servent de base & de sujet aux expressions *énigmatiques, paraboliques, symboliques & autres figurées* qu'on voit *répandues dans les Prophètes*. Ces objets sont les *Cieux*, les *Astres*, les *Météores*, les *Oiseaux*, le *Feu*, l'*Eau*, la *Terre*, & tout ce qu'elle renferme, les *Montagnes*, les *Collines*, les *Vallées*, les *Forêts*, les *Animaux*, les *Reptiles*. Enfin l'*Homme* & ses différents *âges*, ses différents *états*, ses différentes *actions* &c. fournissent aussi la matière d'un très-grand nombre de *termes énigmatiques*. Et tout ceci est vérifié par des exemples

tirés des Prophètes & des Pſeaumes. Il nous ſeroit impoſſible de ſuivre ces longues expoſitions: nous n'inſiſterons que ſur le Pſeaume LXVII. chez les Hébreux LXVIII. lequel remplit 417 pages du ſecond Volume, où l'on n'en compte que 470.

C'eſt un principe de nos Auteurs, (& nous en avons fait la remarque dans nos précédentes Analyſes,) que » preſque tous les » Pſeaumes regardent la captivité » de Babylone, qu'ils renferment » ou une prophétie de ce terrible » châtiment, ou les plaintes & les » prières formées pendant, ou » pour le temps de ce dur eſcla- » vage, ou les actions de graces » qu'Iſraël devoit rendre pour ſa » liberté. « Selon ce principe & en conſéquence des détails compris dans le Pſeaume *Exurgat*, il faut reconnoître, d'après M. de Villefroy & ſes Elèves, que ce ſaint

Cantique étoit destiné à célébrer la fin de la captivité de Babylone & le retour des Juifs : premier sens littéral, selon nos Auteurs : il étoit accompagné d'un second qui touchoit la conversion des Peuples & l'établissement du nouvel Israël ou de l'Eglise Chrétienne. » Mais, » *ajoûte-t-on à la page 412 de ce* » *VIII*e *Volume*, on doit se rap» peller que quand nous donnons » au sens littéral de l'ancien Israël » le nom de premier sens, nous » ne prétendons nullement dire » que ce soit le sens principal que » le S. Esprit ait eu en vuë; nous » ne le qualifions ainsi que relati» vement à la Chronologie, c'est» à-dire l'ordre des temps; puisque » les évènements qui regardent » l'ancien Israël, sont arrivés avant » Jesus-Christ, qui est le principal » objet des Prophètes. Nous décla» rons au contraire que celui que » nous appellons second sens lit-

» téral, eſt le premier quant à la » dignité, à l'importance & à la » néceſſité, puiſque Jeſus-Chriſt » eſt la fin de la Loi, ſelon S. Paul » aux Romains X. 4. «

Nous avons dit ailleurs que M. l'Abbé de Villefroy & les PP. Capucins n'étendent pas la doctrine des deux ſens littéraux à toutes les Prophéties, & cela eſt néceſſaire pour maintenir, dans toute leur force, les arguments dont on a toujours fait uſage dans la grande controverſe des Chrétiens avec les Juifs. Mais cette vérité une fois reconnue & bien affirmée par nos Auteurs, nulles bornes, du reſte, dans les deux ſens littéraux & dans l'application qu'ils en font au double Iſraël. Ainſi, encore une fois, le Pſeaume *Exurgat*, qu'on avoit toujours cru deſtiné à célébrer un ſeul évènement, ſoit la défaite de Sennacherib, ſoit le tranſport de l'Arche,

oit la ſortie d'Egypte &c. renferme deux objets, deux délivrances, l'une de Babylone, l'autre du Phariſaïſme & de l'Idolatrie. On peut bien ſe perſuader, ſans que nous en avertiſſions, qu'aucun ſentiment contraire à celui de nos Auteurs n'échappe aux diſcuſſions de ces habiles gens. C'eſt ce qu'il faut voir dans le Livre même, ſans oublier la mépriſe ſingulière qu'on releve dans l'hypothèſe du P. Martianay. Cet Auteur croyoit que le Pſeaume LXVII. *avoit été compoſé après le ſchiſme des dix Tribus*, & que néanmoins David *pouvoit en être en partie l'Auteur*: ce qui eſt abſolument contradictoire, puiſque le ſchiſme des dix Tribus n'arriva que ſous Roboam, fils de Salomon & petit-fils de David.

Les PP. Capucins expliquent tout dans l'*Exurgat*, le ſujet, le titre, chaque verſet, chaque mot,

Ils donnent deux Verſions Latines, l'une pour préſenter l'Original Hébreu couvert de toutes ſes ſavantes obſcurités; l'autre pour le montrer plus clair, plus intelligible. Ils ajoûtent une Traduction Françoiſe, conforme à la ſeconde Verſion. Ils placent enſuite dix Obſervations très-étendues pour rendre raiſon de tous les Verſets pris en particulier. C'eſt dans ces Obſervations que paroiſſent la critique & le ſavoir des Auteurs. Nous ne citerons que deux ou trois exemples, & nous terminerons cet Extrait.

Le Pſeaume *Exurgat* a pour titre dans la Vulgate *In finem*: ce qui lui eſt commun avec beaucoup d'autres Pſeaumes. La Verſion Grecque, qui a ſervi de fondement ou de texte au Traducteur Latin, autoriſe cette leçon. En tournant un peu l'Hébreu, on l'amene au même ſens, & nos

Auteurs croient qu'il faut rendre en François cet *In finem*, par ces mots ou cette épigraphe *a la posterité.* Ils ont soin en même temps de rapporter & d'infirmer tous les sentiments multipliés peut-être jusqu'au nombre de six ou sept. Ils n'oublient pas un mot qui est dans nos Mémoires de Novembre 1747. On paroissoit y desirer que l'*In finem* fût pris pour l'indication des Pseaumes qu'on chantoit à la fin du jour ou de la solemnité du Sabbat. Surquoi les PP. Capucins observent qu'ils ne peuvent adopter cette interprétation, *parce qu'on n'a aucune connoissance de la distribution qu'on auroit faite des Pseaumes, les uns pour être chantés le matin, les autres pour être chantés le soir.*

Mais si nous nous intéressions à la pensée du Journaliste qui écrivoit en 1747, nous pourrions dire aussi 1° Que plusieurs Interprètes

ont fait mention de ce même sentiment *, & qu'en effet l'usage des Juifs étant de prier, dans le Temple, le matin & le soir **, il pouvoit bien y avoir des Pseaumes destinés pour ces diverses prières : auquel cas l'explication susdite d'*In finem* seroit assez naturelle. 2° Qu'il ne semble pas que, pour appuyer cette explication, qui n'est au fond qu'une conjecture comme toutes les autres, il soit nécessaire de connoître *la distribution qu'on auroit faite des Pseaumes, les uns pour être chantés le matin, les autres pour être chantés le soir.* Eh ! sans doute, si l'on avoit cette connoissance, il ne faudroit plus disputer : la chose seroit décidée pour ou contre l'*In finem*,

* On peut consulter entr'autres le Blanc & la Palisse.

** Il y avoit *Sacrificium Matutinum* & *Sacrificium Vespertinum*.

pris dans le ſens que lui donne le Journal. Mais, puiſque cette diſtribution eſt inconnue, puiſqu'il eſt probable qu'on deſtinoit, comme dans l'Egliſe Chrétienne, certains Pſeaumes aux prières du matin, & certains autres Pſeaumes aux prières du ſoir, puiſque les autres interprétations d'*In finem* ſont ſyſtématiques, il paroît que celle dont le Journal fait mention, peut figurer auſſi dans le ſyſtême : bien entendu qu'on a toute liberté de s'attacher à une autre. Prenons, par exemple, ici le Pſeaume *Exurgat* pour un Cantique *à la poſtérité* ; c'eſt la penſée de nos Auteurs : mais ne croyons pas que cette penſée s'éleve au-deſſus de la pure & ſimple opinion.

Sur le premier Verſet de l'*Exurgat*, il y a une très bonne Obſervation, & elle nous a même paru ſi ſenſée, que nous n'avons pas craint de l'approfondir d'après nos

Auteurs. » Moyſe ne déplaçoit
» point l'Arche dans le deſert, que
» l'on ne chantât, en même temps,
» les paroles ſuivantes (tirées du
» Verſet 35, du X. Chapitre des
» Nombres:) *Levez-vous promp-*
» *tement, Seigneur : alors vos*
» *ennemis ſeront diſperſés. Dès*
» *que vous paroîtrez, ceux qui*
» *vous haïſſent prendront la fuite.*«
Or, comme le premier Verſet de l'*Exurgat* eſt abſolument la même choſe à l'exception du temps futur de la troiſième Perſonne qu'emploie David, tous les Interprètes ont affirmé, ſans inſinuer le moindre doute, que le Roi Prophète avoit répété la prière de Moyſe; d'où ils ont conclu, du moins la plûpart, que le Pſeaume avoit été fait pour le tranſport de l'Arche ſur la montagne de Sion.

Nos Auteurs ne diſconviennent pas des rapports qui ſe remarquent entre le Texte du Livre des

Nombres & ce premier Verſet du Pſeaume. Cependant, *ajoûtent-ils*, ſi David avoit voulu copier Moyſe, pour la cérémonie du tranſport de l'Arche, auroit-il changé les temps & les perſonnes? Ce qui eſt à l'impératif & à la ſeconde perſonne dans le Livre des Nombres, ſeroit-il au futur & à la troiſième perſonne dans le Pſeaume? » D'ailleurs pourquoi » le Poëte ſacré emploie-t-il le » nom *Elohim*, DIEU, pendant » que Moyſe ſe ſert de celui » d'*Iehôâh*, SEIGNEUR? Il eſt évi- » dent que, ſi l'on eût chanté cette » Ode devant l'Arche, on auroit » conſervé les propres termes du » premier Libérateur d'Iſraël &c. «

Cette Obſervation tire une nouvelle force du raiſonnement qu'ont fait quelques Interprètes.* Intimement perſuadés de l'identité

* Voyez *Lorinus in Pſ. LXVII.*

parfaite entre le Verſet du Pſeaume & celui du X. Chapitre des Nombres, ils en ont conclu que, ſi David avoit écrit en Vers, il falloit que le Chant de Moyſe fût auſſi en Vers. Mais ce raiſonnement ſe tourne contre ces Commentateurs : car, dans cette hypothèſe de l'identité de choſes, de ſtyle, de mètre, il ſeroit abſolument néceſſaire que le Verſet du Pſeaume repréſentât, mot pour mot & lettre pour lettre, le Verſet des Nombres : autrement ce ne ſeroit plus qu'une Poëſie imitée, non une Poëſie tranſcrite : & comment, ſans la fidélité à tranſcrire, à rendre exactement le Chant de Moyſe, la meſure du Vers ſeroit-elle conſervée ?

Nos Auteurs ſe trouvent bien plus à l'aiſe dans leur ſyſtême. Ils ne nient pas que David ait imité Moyſe, mais l'objet du Pſeaume n'étant point le tranſport de l'Ar-

che, le ſaint Roi aura mis des différences dans le tour de ſa phraſe. » Ce Pſeaume, *diſent les Elèves » de M. de Villefroy*, eſt une Pro» phétie, dans laquelle on prédit » au Peuple choiſi qu'un jour Dieu » ſe levera pour le délivrer de ſes » ennemis; & que dès qu'il paroî» tra dans la Chaldée, ſes tyrans » prendront la fuite & périront. » Ces Tyrans ſont les Impies; » ces Impies ſont les Babyloniens » Idolâtres & les Iſraëlites Apoſ» tats « &c. Cette Obſervation rend raiſon du Verbe mis au futur, du changement de la ſeconde perſonne dans la troiſième, enfin de la ſubſtitution d'*Elohim* à *Iehôâh* (ou Jehovah pour parler comme tout le monde.) *Jehovah* étoit le nom de Dieu, par excellence, ou de *l'Etre qui repoſoit ſur les Chérubins.* Le Pſeaume n'ayant pas pour objet le tranſport de l'Arche, on voit que le Pſalmiſte a pu

& du employer le terme *Elohim.*

Le Pseaume *Exurgat* étant plein de beautés & de difficultés, nos Auteurs s'arrêtent à tous les mots; & de-là résulte le morceau immense, qui remplit presque tout leur VIII^e^ Volume. Il seroit bien inutile de vouloir donner une idée même sommaire de tous ces grands détails. Nous y renvoyons les Lecteurs. Ils pourront remarquer aux Versets 12, 13, 14, 15 & 16, plus de facilité & de lumières dans la Version qu'on nous donne ici, qu'il n'y en a dans le Grec & dans le Latin de la Vulgate. C'est que ces doctes Commentateurs se sont uniquement attachés à l'Hébreu. Quelqu'un desirera peut-être qu'ils eussent fait au moins des efforts pour concilier la Version de l'Eglise & même des deux Eglises, (car le Grec est aussi celle de l'Eglise d'Orient,) avec la lettre

du Texte original. On ſait comment cela ſe fait : c'eſt en ſuppoſant que les LXX. ont eu des exemplaires différents des nôtres, ou qu'ils ont lu les nôtres d'une autre façon. Nous n'ignorons pas que cette raiſon ſatisfait peu des Hébraïſans ; mais on ne peut nier qu'elle ne ſoit quelquefois bien fondée, & que nos deux anciennes Verſions ne méritent de grands égards. Ce ſont-là, au reſte, des vérités bien connues de nos Auteurs, & il eſt à croire qu'ils s'y conforment autant qu'il leur eſt poſſible dans le cours de leur Ouvrage.

Le concours de ce Livre, avec le Traité des Prophéties par Monſeigneur l'Evêque du Puy, nous rappelle deux grands objets de diſcuſſion & de controverſe ; l'un concernant les deux ſens littéraux ; l'autre embraſſant ce que nos Auteurs appellent l'harmonie

des

des Oracles prophétiques. M. l'Evêque du Puy fait entrevoir, dans son Discours préliminaire, le desir qu'il a *de traiter avec quelque détail la fameuse question des Types & des Allégories :* Question très-intimement liée avec celle des deux sens littéraux. On ne peut qu'accélérer par des prières & des invitations, l'exécution d'un si beau projet. Les sentiments de M. l'Abbé de Villefroy & de ses Elèves en acquéreroient d'autant plus de vogue, si un Auteur, tel que M. du Puy, s'en déclaroit l'ami, le partisan & le protecteur.

La matière de *l'Harmonie* mériteroit bien aussi que le savant Prélat en dît sa pensée : c'est une sorte d'annéxe inséparable du Traité des Prophéties. A en juger par un morceau, tiré du premier Volume de cet élégant Ouvrage (p. 211 & suiv.) M. l'Evêque du Puy ne paroîtroit pas décidé en faveur de

l'harmonie, c'eſt-à-dire de cette liaiſon de diſcours & de ſens dont M. de Villefroy a ſi fort entretenu ſes Elèves. » Le Prophète, *dit le* » *Prélat*, tranſporté par l'Eſprit di- » vin qui l'anime, ne s'aſſujettit » ni à l'ordre des temps, ni à celui » des matières. Il répète ce qu'une » voix intérieure lui dicte... Il paſſe » ſans intervalle d'un évènement » qu'il a prédit à un autre qui n'y » a aucun rapport. Ce n'eſt pas à » lui qu'on doit imputer l'appa- » rente irrégularité de ſes Diſ- » cours.« Et plus bas l'illuſtre Auteur nous parle *du déſordre qui regne* quelquefois *dans les Prédictions*; du *ſtyle lyrique* des Prophètes; de leur marche incompatible avec la *juſteſſe* & la *ſimplicité* propres du genre hiſtorique. Or toute cette doctrine, capable de répandre des ſoupçons ſur celle de l'harmonie, nous feroit deſirer encore que le Prélat voulût

remanier cette importante controverſe, & nous décider pleinement ſur toute la Queſtion de l'Harmonie, par rapport aux Oracles des Prophètes. Nous n'oſerions pas manifeſter ainſi nos penſées, ſi l'objet n'étoit pas de la plus grande importance, & ſi nous n'éprouvions quelque peine dans la comparaiſon du morceau que nous venons d'indiquer avec toute la théorie immenſe de M. l'Abbé de Villefroy & de ſes eſtimables Diſciples.

ARTICLE XLVIII.

LA SCIENCE DES POSTES MILITAIRES, ou *Traité des Fortifications de Campagne, à l'usage des Officiers particuliers d'Infanterie qui sont détachés à la Guerre ; dans lequel on a compris la manière de les défendre & de les attaquer.* (Volume *in*-8°. de 280 pages.) Par M. le Cointe, ci-devant Lieutenant d'Infanterie, depuis Capitaine de Cavalerie, de l'Académie Royale de Nîmes. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.* M. DCC. LIX.

IL en est souvent des Ouvrages sur la Guerre comme de certains Livres de Morale : on n'y parle que pour les Grands & pour les

grandes affaires : les hommes & les choſes du ſecond ordre y ſont oubliées. Cependant le ſuccès des armes d'une Nation dépend beaucoup des détails. C'eſt ſouvent le ſervice de l'Officier ſubalterne, qui décide du ſort d'une campagne ; c'eſt ſon habileté dans les petits commandements, dans l'attaque ou la défenſe d'un poſte, qui facilite les opérations d'un Général, qui ſauve une armée, qui couvre un pays, qui déconcerte l'ennemi, qui raſſure une frontière, &c.

Voici un Officier encore aſſez jeune, mais plein de zèle pour ſon métier ; qui entreprend d'inſtruire ſes égaux. Il arrive à tout inſtant qu'on les détache avec trente, cinquante, cent hommes pour s'emparer d'un poſte, pour tenir dans un autre, & cette guerre, comme ſubite, comme paſſagère, a ſes principes, ſes conſéquences, ſes

dangers, ses écueils. Malheureusement on ne se charge que trop de ces commissions délicates, sans avoir réfléchi sur leur importance, & sur les devoirs qu'elles imposent.

M. le Cointe n'a pas trouvé beaucoup de modèles dans ce genre de composition. M. le Chevalier Folard, qui étoit fait pour traiter la guerre en grand, n'a pu qu'effleurer la Science des Postes Militaires. M. le Chevalier de Clairac, qui donna, en 1750, l'*Ingénieur de Campagne*, lia un peu trop ses instructions, d'ailleurs très-bonnes, aux grands ouvrages de campagne, tels que sont les retranchements d'armées, les lignes de communication, les tranchées &c. M. le Cointe n'a peut-être pas vu l'Ouvrage de M. de Sionville, intitulé *Œuvres Militaires* : du moins il ne le cite pas; & nous trouvons ce sujet

traité avec aſſez d'étendue dans les trois premiers Livres du ſecond Tome de ces *Œuvres*.

Il y a dix Chapitres dans ce Volume. Car l'Auteur nous parle de la Géomètrie néceſſaire à un Officier. Des différents ouvrages dont on peut fortifier les poſtes. Des différentes manières d'augmenter la force des poſtes. De la manière dont on doit ſe préparer pour aller en détachement. De la marche des détachements vers les poſtes. De l'établiſſement d'une troupe dans un poſte. Des précautions à prendre, pour n'être pas ſurpris dans les poſtes. Des diſpoſitions néceſſaires, pour ſe maintenir dans les poſtes. De la défenſe des poſtes. De l'attaque des poſtes : & voilà tout le Livre qui joint de temps en temps les exemples aux régles, qui juſtifie la ſpéculation par des ſuccès de pratique.

Ce qui concerne la Géomètrie nécessaire à un Officier, n'est ni bien étendu, ni bien difficile. Quelques définitions élémentaires, avec la pratique des opérations les plus communes pour tracer sur le terrein, c'est tout ce qu'on propose ici ; sans doute, parce qu'il faut paroître demander peu, pour ne pas fournir des prétextes de dégoût & de négligence aux jeunes Militaires. Les Spartiates & les Romains faisoient au contraire le plan de la plus rigide éducation pour leur jeunesse ; mais ces modèles de travail & de constance ne sont pas faits pour tous les siècles & pour tous les peuples.

Quand on est détaché pour un poste en rase campagne, il faut se fortifier promptement, convenablement, & c'est la redoute ou petit-fort qui doit mettre à couvert le corps de troupes qu'on

commande. On eſt convenu que d'ordinaire la redoute eſt moins défendue ſi l'on la fait à angles ſaillants & aigus, comme dans un triangle ou un quarré, que ſi ſon enceinte eſt circulaire ; & la raiſon en eſt bien ſenſible. Dans le premier cas, il y a, vis-à-vis des angles, de grands eſpaces preſque ſans défenſe, le Soldat ne tirant jamais que devant lui, & n'imaginant point de protéger les parties collatérales : au-lieu que, dans le cas des redoutes circulaires, la défenſe eſt égale par-tout. Une figure rend la choſe à l'œil le moins Géomètre.

La redoute n'eſt pas le ſeul ouvrage qu'on oppoſe à l'ennemi dans les retranchements de campagne ; cent autres moyens de défenſe ſont mis en œuvre. Détourner des rivières ou des étangs, rompre les chemins, ſemer des chauſſe-trapes, faire des abatis

d'arbres, creuſer des foſſés ; voilà pour le dehors du poſte. Il y a des précautions particulières pour les dedans, ſur-tout ſi l'on occupe un endroit déja retranché par lui-même, comme ſeroient une Egliſe, un Château, une Métairie, une Cenſe. L'Auteur enſeigne à profiter de tous les avantages, à prévenir tous les inconvenients, à préparer des chicanes de toutes les eſpèces : ce ſont des détails dont quelques-uns ſont ſuggérés par le bon ſens, mais dont pluſieurs ne ſont dus qu'à l'étude & à l'expérience. Le jeune Militaire, pour qui tout eſt nouveauté & inſtruction, doit ſuivre toutes ces particularités, les bien retenir, & conſerver ſon ſang-froid ſi l'occaſion ſe préſente de paſſer de la théorie à la pratique. Ce ſang-froid eſt la pièce eſſentielle, & le meilleur côté du retranchement.

Quand on doit aller en détachement, il faut bien visiter la troupe, voir si rien ne lui manque, soit en munitions de guerre & de bouche, soit en outils propres à se retrancher. Eh! quelles précautions, *répondent les jeunes Officiers?* est-on commandé pour la guerre des postes, sans que la troupe soit bien munie? Oui bien, *reprend l'Auteur: & j'ai vû plusieurs fois qu'il manquoit aux Soldats* les choses les plus nécessaires, *qu'ils devenoient des membres inutiles & même embarassants dans un poste.* M. de Vauban déploroit la négligence des Officiers à se munir de tous les outils nécessaires pour les expéditions de cette nature. » La plûpart des gens, *disoit-» il*, traitent cet Article de minu-» tie, quoiqu'en effet ce soit une » des principales choses auxquelles » on doit s'attacher. «

Dans la marche même du déta-

chement, il faut s'assûrer du terrein, & pour cela envoyer des gens à la découverte, visiter les ravins & les fossés, fouiller les métairies, les moulins & tous les autres endroits où l'ennemi pourroit s'embusquer. Faute de ces précautions, on se trouve surpris, & comment se tire-t-on du mauvais pas? Dans la guerre d'Espagne, en 1674, notre armée étant en Roussillon, un Lieutenant fut détaché avec trente hommes pour occuper un poste important. Un grand ravin séparoit ce poste de l'endroit du départ; on n'eut pas la précaution de faire fouiller ce ravin: un Officier Espagnol, avec quarante Cavaliers, vint s'y placer, attendit le détachement, le chargea dans son passage, tua ou blessa tous ceux qui le composoient. Le Lieutenant François reçut lui-même deux coups de sabre de l'Espagnol, qui lui dit en même temps: *Apprends*

à faire mieux ton devoir une autrefois, & à reconnoître un endroit où tu dois faire passer une troupe.

S'il faut éviter les embuscades & les pièges pour les marches, on doit bien plus prendre garde encore à ne se laisser pas enlever dans le poste où l'on aura été placé. Il y a mille exemples de surprises, & il y en aura toujours, parce qu'il ne se trouve que trop d'Officiers négligents, de patrouilles qui se font mal, de Sentinelles hors de leur poste, d'Espions mal payés ou supprimés par avarice. Enfin on indispose les habitants des lieux qu'on occupe, on les maltraite, on les vole, & ces gens-là saisissent toutes les occasions de favoriser l'ennemi. Notre Auteur insiste beaucoup sur ce dernier Article, & il a raison. Il cite l'aventure de Gènes, en 1746, & les suites du coup de canne

donné à ce Genois, qu'on voulut faire travailler au transport d'un mortier.

La défense des postes est la partie essentielle dans cette petite guerre ; il faut plus que de l'adresse, de la précaution, de la vigilance pour y réussir. C'est la valeur & l'intrépidité qui décident en cette matière. On nous parle ici de défendre tout, jusqu'à une maison ou une chaumine de paysans. On nous met sous les yeux le combat d'un détachement attaqué par l'ennemi, & disputant le terrein d'étage en étage, de chambre en chambre. » Si des Soldats placés dans le » rez-de-chaussée en étoient chassés, il ne faudroit pas s'imagi» ner pour cela que l'ennemi fût » maître du poste. Ces hommes » forcés en-bas, monteroient au » premier étage avec des échelles, » si l'on avoit rompu l'escalier : ils

» retireroient leurs échelles après
» eux, & se placeroient aux trous
» qu'on auroit faits dans le plan-
» cher. Si ce plancher étoit si bas,
» qu'on pût atteindre l'ennemi avec
» la bayonnette, un seul homme
» suffira à chaque ouverture : au-
» trement il s'y en placera deux
» qui tireront à bout touchant.....
» Si l'ennemi pénétroit dans une
» chambre, il ne faudroit pas lui
» donner le temps de s'y former
» & de s'y renforcer ; mais il fau-
» droit tomber brusquement sur
» lui, l'épée à la main, ou à coups
» de bayonnettes, & le dégoûter
» de continuer la partie, à force
» de mauvais accueil. « Au reste,
pour qu'on ne croie pas que ces documents ne sont bons que pour un Livre, on ajoûte l'exemple de sept Grenadiers qui, durant la guerre d'Italie en 1705, se défendirent si bien dans un colombier, qu'ils obligerent l'ennemi à se retirer.

Avril, 1759. II. vol.

C'étoit le Chevalier Folard qui commandoit dans la caſſine où ſe trouvoit ce colombier, & c'eſt lui qui raconte le fait au 5e Tome de ſon Polybe.

L'attaque des poſtes a, pour le moins, autant de difficultés que la défenſe. Il faut bien reconnoître le poſte qu'on veut attaquer ; bien choiſir les Soldats, dont on a beſoin pour une opération de cette eſpèce ; bien diſpoſer ſon monde, bien s'aſſûrer des guides, & ne rien craindre dans l'attaque même : c'eſt le plus difficile. On donne ici des leçons pour l'attaque des redoutes ordinaires, des retranchements de maçonnerie, d'un Château, d'une maiſon, d'un village &c. pour le paſſage d'un foſſé plein d'eau ; pour l'enlevement des poſtes par ſtratagèmes &c. & les exemples ne ſont point épargnés dans ce Chapitre. En général tout le Livre

eſt orné de faits anciens & modernes. Cela le décore, & invite le Lecteur. Le ſtyle, du reſte, eſt clair & uni, comme il convient dans ces ſortes d'Ouvrages, bons pour quiconque a le zèle du ſervice. Il n'y a pas juſqu'à ceux qui ne commandent qu'un mouſquet auxquels ce Livre ne puiſſe être utile.

ARTICLE XLIX.

COUTUME DE NORMANDIE, expliquée par M. Peſnelle, Avocat au Parlement; avec les Obſervations de M. Roupnel, Seigneur de Chenilly, Conſeiller au Bailliage & Siège Préſidial de Rouen, dédiées à MONSEIGNEUR LE CHANCELIER. On y a joint un Recueil d'Edits, Déclarations, Arrêts & Réglements; *Avril*, 1759. II. vol.

& les Ordonnances ſur le fait des Mariages. (*In*-4°. pages 732.) *A Rouen, de l'Imprimerie de Lallemant, &c.* M. DCC. LIX.

DANS l'*Avertiſſement*, qui eſt à la tête de cet Ouvrage, on a eu ſoin de marquer les ſources qu'il faut conſulter pour *acquérir l'intelligence* de la Coûtume de Normandie. Cette étude ne ſe borne pas à la Juriſprudence de cette Province. M. Roupnel déclare qu'on n'y ſera jamais profond ſi l'on ne ſait pas remonter aux Antiquités hiſtoriques de la Normandie, étendre les recherches dans tous les pays auxquels cette belle Province a donné des Maîtres, y reconnoître les ſources & les traces du Droit Normand. Ainſi, ſans une grande érudition & ſans une critique éclairée, il n'eſt pas poſſible de remplir

l'idée qu'on nous donne ici d'un Juriſconſulte conſommé dans la Science de cette Coûtume.

M. Roupnel, joignant ſes Obſervations aux Commentaires de M. Peſnelle, nous rend un compte fidèle du travail des Ecrivains qui l'ont dévancé dans cette carrière: le jugement qu'il en porte, n'eſt point marqué au coin de la rivalité. Il loue, dans Berault, une *exactitude ſcrupuleuſe à repréſenter* fidèlement la Juriſprudence de ſon temps, une *juſteſſe* admirable dans le choix des Arrêts qu'il rapporte, & une pénétration ſûre dans les moyens de déciſion qu'il produit : dans Godefroy, il reconnoît un génie vaſte & une étude profonde des Loix & des Auteurs François. Quant à Baſnage, » il a écrit, *dit M. Roupnel*, » dans le ſiècle des Arts & des » Sciences, & il avoit un génie

» capable d'en ſoûtenir la gloire...
» Dirigé par le fil de la Chrono-
» logie & le flambeau de l'Hiſ-
» toire, il interroge, il ſonde la
» profondeur des ſiècles, il arra-
» che à l'Antiquité le ſombre voile
» qui dérobe à nos yeux les beau-
» tés qu'elle recèle : on ceſſe d'igno-
» rer les ſources où il faut puiſer
» l'origine de nos Loix : tout étin-
» celle de proche en proche de la
» plus grande clarté. Si M. Baſ-
» nage ſe renferme dans les eſpè-
» ces problèmatiques du Barreau,
» les objets ſemblent prendre une
» ame & une vie pour intéreſſer
» le Lecteur. Ce n'eſt point la
» ſeule Juriſprudence Normande
» qu'il lui met ſous les yeux, c'eſt
» celle des Parlements du Royau-
» me, & on diroit que M. Baſnage
» eſt l'habitant de tous les pays
» dont il décrit les uſages. Son
» ſtyle eſt mâle, châtié, poli, l'ex-
» preſſion n'y dégrade point la

» pensée, de même que la pensée » n'éblouit point par le clinquant » de l'expression, «

M. Roupnel ne parle que des trois principaux Commentateurs qu'on a sur la Coûtume réformée; sans faire mention des anciens, tels que Jean André, Tavigo, Blanchecape &c. Il ne parle pas même du Traité que nous avons sur l'Esprit de cette Coûtume, ni de l'Ouvrage de M. de Merville, imprimé en 1707, où la Coûtume de Normandie est *réduite en maximes selon le sens littéral & l'esprit de chaque Article.*

Il n'en est pas des Commenmentaires qu'on fait de temps en temps sur les Coûtumes de nos différentes Provinces, comme des Commentaires qu'on donne sur d'anciens Auteurs : à l'égard de ces derniers, on ne fait jamais qu'éclaircir le même texte, en fixer la lettre, & en rendre l'intelligence

plus sûre & plus aisée. Dans la pratique de la Jurisprudence qui est propre à chacune de nos Provinces, il arrive quelquefois qu'on déroge à la lettre & au sens de la Coûtume. Plus dirigés par l'esprit de la législation que par le texte & le sens des Coûtumes, souvent nos Rois & leurs Parlements interprètent, modifient & changent même certaines Loix & certains usages. Il survient des cas & des circonstances qui déterminent à rectifier certaines conséquences reçues dans le cours ordinaire de la Justice, ou à en inférer de plus appropriées au bien commun. On efface l'ancienne régle dont il n'étoit pas permis de s'écarter dans la pratique, on en substitue une nouvelle long-temps desirée, peut-être sollicitée par bien des besoins, & enfin obtenue dans un moment plus singulier & plus favorable. C'est-là ce qu'on doit

principalement chercher dans les nouveaux Commentaires qu'on publie ſur nos différentes Coûtumes.

D'ailleurs il y a, dans toutes nos Coûtumes, des points ſur leſquels il reſte des nuages, des obſcurités, des doutes & des partages de ſentiment. Un ſavant Juriſconſulte, tel que M. Roupnel, en retouchant ces Articles, ne manque jamais de porter ſur quelques-uns le jour & la lumière, il en facilite l'intelligence. Il en développe l'eſprit, il leve ces éternels embarras qu'on ſouffre avec peine, & qu'on reſpecte avec diſcrétion juſqu'à ce qu'un Auteur accrédité ait applani la voie & franchi l'obſtacle où l'on ſe croyoit obligé de s'arrêter. Il faut une main hardie & heureuſe pour trancher ces ſortes de nœuds qu'une timide tradition, ou une ſorte de vieille ſu-

perstition révéroit comme des mystères.

On ne doit pas douter qu'à tous ces égards le travail de M. Roupnel ne soit fort intéressant pour toute la Normandie, & par conséquent pour une des plus grandes & des plus belles Provinces du Royaume. On vante la *sagesse* de sa Coûtume : ce caractère qu'elle porte à juste titre, se manifeste avec de nouveaux avantages dans cette Edition. Nos Mémoires ne peuvent guères que l'annoncer : pour en faire sentir tout le mérite, il faudroit en transcrire des morceaux considérables qui ne seroient bien entendus que par les gens du métier. Tâchons cependant d'en choisir quelques endroits que le commun de nos Lecteurs puisse saisir & goûter sans se faire trop de violence. Ces légers Extraits suffiront pour donner une idée du travail & des

succès

ſuccès de notre nouvel Editeur & Commentateur.

En Normandie, » les terres la-» bourables qu'on convertit en her-» bages ou prairies, ſont ſujettes à » la dixme. On a néanmoins jugé, » par un Arrêt de Réglement, le » 28. Février 1647, que, ſi les » Propriétaires laiſſent en labou-» rage le tiers des terres qui leur » appartiennent, ils ſont exempts » de payer dixme de leurs autres » terres qu'ils ont changées en » herbages ou prairies.« Mais, comme l'obſerve M. Roupnel, par Arrêt du 16. Juillet 1749, la Cour eſt revenue à l'ancienne maxime propoſée par Peſnelle. » Les ter-» res labourables, converties en » herbages depuis quarante ans, » ſont décimables, quoique le Pro-» priétaire laboure plus du tiers » de ſes héritages. L'utilité reſpec-» tive du Décimateur & de l'Ha-» bitant, *ajoûte notre Editeur*,

» semble comporter qu'il soit per-» mis à ce dernier de convertir » quelque portion de ses terres » en prairies, dans les lieux où les » pâturages sont rares. « Cette question agitée fort-au-long dans Basnage, est donc enfin terminée d'une manière qui concilie heureusement tous les intérêts particuliers avec l'intérêt général.

Du temps de cet Ecrivain, la destitution des Offices étoit un point pour le moins aussi douteux à l'égard des pourvus par les Seigneurs Ecclésiastiques. Le doute étoit fondé sur ce que ces Seigneurs ne peuvent faire aucune disposition qui préjudicie au droit de leurs successeurs, lesquels d'ailleurs ne sont point tenus des faits de leurs prédécesseurs. Le Parlement de Normandie l'a décidé sur des principes dont l'équité est également sensible & lumineuse.

Il a établi, *dit M. Roupnel*,

une » différence entre les Offi- » ciers, exerçant la Juſtice annéxée aux Fiefs appartenants aux » Eccléſiaſtiques à cauſe de leurs » Bénéfices, & entre les Officiers » de la Juſtice Eccléſiaſtique, tels » que ſont les Officiaux, Promo- » teurs & Grands-Vicaires, eſti- » mant que les Officiers des pre- » miers doivent être réglés comme » les Offices dépendants des Sei- » gneuries Laïques, parce qu'ils » ſont inſtitués pour la même fin » & pour les mêmes fonctions; » & que les Offices des ſeconds, » qui habilitent à faire une partie » des devoirs des Seigneurs Eccle- » ſiaſtiques, ne ſont que miniſtè- » res & commiſſions, révocables » toutesfois & quantes qu'il plaît » à celui qui les a conférées, & » qui partant ceſſent par ſa mort » ſon abdication ou renonciation. «

En réfléchiſſant ſur certains uſages de ſa Province, s'il lui vient des

vuës meilleures que celles qu'on ſuit comme la régle, M. Roupnel les énonce comme des projets, ou comme des vœux qui lui ſont inſpirés par le zèle du bien public.
» Quand pluſieurs Patrons, *dit-il*,
» ont également droit à la préſen-
» tation, comme étant de la fa-
» mille du Fondateur, quoique les
» ſuffrages ne ſe comptent que par
» ſouches, cette ſage précaution
» ne ſuffit point encore pour pré-
» venir les diſſenſions ; il ſeroit à
» propos d'établir une autre régle
» bien plus facile & auſſi équitable,
» en introduiſant la préſentation
» tournaire à commencer par l'aîné
» de la famille. «

Ce zèle du bien enflamme M. Roupnel contre les *exécutions* par *décret*. A la vuë de ces ventes forcées, il s'écrie : *Quel affreux ſpectacle !* Il ſe rappelle l'image lugubre qu'en trace Cicéron dans ſon *Diſcours pour Quintius*. Selon

cet Orateur, vendre à l'encan les biens d'un Citoyen, n'eſt pas ſeulement l'exterminer du nombre des vivants, c'eſt le mettre au-deſſous même des morts. *Is enim cujus bona ſub præcone venierunt, non modò ex numero vivorum exturbatur, ſed &, ſi fieri poteſt, infra mortuos mandatur.*

» Les honnêtes gens, les gens » de bien n'ont recours à la *ſub-* » *haſtation* que comme au remède » le plus extrême, & après avoir » long-temps éprouvé la mauvaiſe » foi & les artifices condamnables » de leur Débiteur. Il faut avouer, » *dit M. Roupnel*, que cette pein- » ture n'eſt pas étrangère à nos » mœurs. Les fortunes médiocres » croulent ſous le dédale immenſe » des formalités des décrets; le » Créancier ſe donne beaucoup » de mouvements; le Débiteur ſe » voit dépouillé: & l'un & l'autre » ſont, à peu-près, pour l'ordre

» de leurs affaires, dans la même
» situation qu'ils étoient aupara-
» vant. Les Edits introductifs du
» Droit de consignation, que les
» mauvais temps ont arraché, ag-
» gravent encore très-considéra-
» blement les frais de saisies réel-
» les. Cependant, *continue l'Au-
» teur*, il reste encore deux remèdes
» pour adoucir la condition des
» Débiteurs. Le premier consiste
» à faire observer exactement la
» Coûtume & la Jurisprudence des
» Arrêts ; à retrancher sans mé-
» nagement des taxes des frais de
» décret, toutes les diligences inu-
» tiles ; à enjoindre..... de délivrer
» sur le champ des exécutoires
» pour les Articles consentis..... Le
» second consiste à interdire la
» voie de décret pour les dettes
» modiques & au-dessous de 100
» livres, quand on peut être payé
» par de simples Arrêts. «

Dans nos Coûtumes, il y a des

uſages qu'on condamne quelquefois trop légèrement. M. Roupnel n'eſt pas moins attentif à les juſtifier, qu'à cenſurer les abus qu'il obſerve. » Bien des perſonnes, » *dit-il*, s'élevent contre le Droit » d'*Aubaine.** Il paroît effectivement contraire au Commerce » & à la bonne foi des Nations; » on le met au rang des intérêts » de la France mal entendus: mais » chaque pays traite-t-il les Etrangers de même que les Compatriotes ? Baſnage rapporte les » formalités qu'on obſerve, à cet » égard, en Angleterre. Refuſons-» nous d'ailleurs des Lettres de

* Par le Droit d'*Aubaine*, le Roi hérite de tous les biens que poſſédent, en France, les Etrangers non-naturaliſés, quand ils meurent ſans laiſſer d'enfants légitimes & regnicoles. Ce Droit eſt tellement attaché à la Couronne, qu'il eſt abſolument incommunicable.

» naturalité à un Etranger qui en
» eſt digne ? Ne nous laiſſons donc
» pas ſéduire par les raiſonnements
» des Politiques ſpéculatifs. «

Rien n'eſt ſi précieux, dans l'Ordre Civil, que les droits de la bonne foi. Les diſpoſitions de la plûpart des Loix & des Réglements ne ſont guères que des freins pour arrêter & réprimer les mains qui tentent de la violer. Jour & nuit les Magiſtrats veillent à ſa défenſe, leur ſévérité infléxible eſt toujours armée pour punir la fraude & l'infidélité. Les formalités de la Juſtice ne ſont que des précautions contre les piéges de la mauvaiſe foi. Plein de cet eſprit qui forme le vrai caractère de la Magiſtrature, M. Roupnel s'applique ſans relâche à dévoiler & à décrier les artifices & les ruſes que l'intérêt & l'impoſture ſavent mettre en œuvre pour tromper la vigilance des Tribunaux, & [illegible]ur ſe ſouſtraire à leur vengeance.

Citons-en un exemple. » Voici, » *dit M. Roupnel*, une fraude assez » pratiquée en Basse-Normandie. » On vend d'abord une portion » de terre inculte & sans valeur, » qui dépend d'un corps d'héri- » tage, pour un prix excessif ; & on » fait, dans le même contrat ou » après un court intervalle, un » échange pur & simple du sur- » plus. Il n'y a pas de difficulté » que ces contrats de vente & » d'échange ne fassent qu'un même » acte, « & par conséquent ne sont point à l'abri du retrait, dont on cherche à les garantir par cette manœuvre frauduleuse.

Cet Ouvrage est terminé par une *Table alphabétique des principales matières*, qui a été dressée avec un grand soin, & dont le secours sera d'autant plus utile, que les détails y sont rassemblés avec une exactitude & une étendue, où il nous a paru qu'on ne pou-

voit rien desirer. *Ce bon Ouvrage se trouve aussi à Paris chez Despilly, rue S. Jacques ; & chez Knapen, au Palais.*

ARTICLE L.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire d'Espagne, depuis sa fondation jusqu'au présent Regne. Par M. Desormeaux. (Tome III. de 405 pages, Tome IV. de 516, Tome V. de 533 ; *in*-12.) A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII. *Suite de l'Article XLII. au I. Volume d'Avril.*

A Mesure que l'Auteur de cet Abrégé avance dans son travail, l'Histoire qu'il traite devient plus intéressante. Cela ne vient pas seulement de ce qu'on qu'on arrive à des temps qui tou-

chent de plus près aux nôtres, & de ce que les objets, placés à de moindres distances, sont plus sensibles. Ce qui contribue ici davantage à fixer l'attention, c'est qu'en marchant avec l'Historien dans l'ordre des temps, on n'a plus à saisir qu'un corps unique & uniforme d'Histoire.

C'est-à-dire que cette multitude de Rois & d'intérêts différents qui paroissent dans les deux premiers Volumes, disparoît presque entièrement à l'ouverture du troisième. Ferdinand d'Arragon & Isabelle de Castille sont les principaux personnages qui occupent la scène. D'abord Isabelle refuse d'abandonner le pouvoir suprême à Ferdinand, qui, en qualité d'époux, prétendoit que ce pouvoir lui étoit dévolu, au moins quant à l'exercice. On convient bientôt d'un accord qui met en sûreté les droits de la Reine.

On céde au Roi les titres plutôt que l'autorité ; & depuis ce moment, les deux époux figurent également dans l'Histoire, d'abord ſous le titre de *Rois*, enſuite ſous celui de *Rois Catholiques*, & enfin ſous le nom de *Rois d'Eſpagne*, quoique le Royaume de Portugal & de Navarre ne fuſſent point ſoumis à leur domination.

En abrégeant leur Hiſtoire, M. Deſormeaux ne laiſſe échapper aucun des traits ſinguliers qu'elle lui préſente. Iſabelle avoit une rivale qui formoit des prétentions ſur la Caſtille. C'étoit Jeanne fille du Roi Henri IV. frère d'Iſabelle. La naiſſance de Jeanne étoit plus qu'équivoque, & rendoit ſes droits extrêmement douteux. Alphonſe V. Roi de Portugal, dont elle étoit la niéce & l'épouſe *, prit les armes pour

* Elle étoit plutôt *fiancée* qu'*épouſe*, la diſpenſe ayant été révoquée preſque auſſitôt qu'accordée par le Pape Sixte IV.

conquérir le Royaume de Castille. L'Archevêque de Tolède soûtenoit son parti, & lui mena des troupes. On en vint aux mains près de la Ville de Toro, & » de » part & d'autre, *dit notre Au-* » *teur*, on fit des exploits incroya- » bles. Edouard d'Almeyda, qui » portoit l'étendard de Portugal, » eut les deux mains coupées en » le défendant. Il le saisit ensuite » avec les bras & les dents, jus- » qu'à ce que percé de coups il » tomba mort sur la place. L'éten- » dard fut mis en pièces, & à son » défaut on mit les armes du brave » d'Almeyda dans l'Eglise Métro- » politaine de Tolède. « Quoique les Castillans eussent beaucoup souffert dans cette action, ils furent néanmoins regardés comme vainqueurs, parce qu'*ils tirerent tout l'avantage du combat.*

Cette guerre finit par un Traité, où, sans l'aveu de la Princesse

Jeanne, *les Négociateurs disposerent souverainement de son sceptre & de sa liberté.* Alors » Jeanne, » *dit l'Historien*, prend un parti » héroïque, & le seul qui lui con- » venoit peut-être. Cette Prin- » cesse, sans se plaindre de per- » sonne, sans verser une seule lar- » me, se rend au Monastère de » Ste Claire à Conimbre, où elle » prend l'habit de Religieuse..... » Elle fit profession en présence des » Députés de Castille & de Portu- » gal. Sa jeunesse, sa beauté, le » son touchant de sa voix, son sa- » crifice arracherent des larmes de » toute l'assemblée. « Dans la suite, on tira cette Princesse du Monastère, pour donner des ombrages aux Rois Catholiques; mais cette tentative fut sans succès, & Jeanne mourut Religieuse de Ste Claire.

Les exploits de Ferdinand & d'Isabelle au-dedans & au-dehors

du Royaume ne dérobent point à l'attention de l'Hiſtorien la forme *admirable* de Gouvernement qu'ils établirent dans leur vaſte domination, ni l'excellente diſcipline qu'ils ſurent introduire dans leurs armées. Avant leur départ pour la campagne de 1486 contre les Maures, » le Roi & la Reine, *dit* » *M. Deſormeaux*, entreprirent » de borner le luxe de la Nobleſſe, » & par conſéquent celui de la » Nation. Il ne fut pas beſoin de » Loix ſomptuaires. Une parole de » Ferdinand opéra la plus parfaite » réforme. Il déclara que c'étoit » le déſobliger que de paroître » avec des habits ſomptueux & » une foule de valets. Auſſi-tôt » cet attirail inutile, qui ſuit les » armées, diſparut..... Cette cam» pagne fut une ſuite de victoires... » La Reine encore plus ardente à » la conquête de Grenade que ſon » époux, étoit l'ame de ſes entre-

» priſes. Tantôt on la voyoit à » l'armée exciter les Soldats, tan» tôt elle agiſſoit pour procurer » aux troupes ce qui leur étoit né» ceſſaire, empruntant de l'argent » ſur ſes pierreries, comblant les » Grands & les Officiers de ca» reſſes & d'éloges. Enfin on peut » dire que l'expulſion des Maures » eſt autant duë à ſa fermeté & à » ſon génie, qu'à la valeur de ſon » époux « &c. Le Royaume de Grenade avoit ſubſiſté environ 236 ans; & la *fertile contrée*, où il eſt ſitué, avoit été *760 ans ſous la puiſſance des Mahométans.*

Le récit des ſuccès que Ferdinand & Iſabelle eurent contre les Maures & contre leurs autres ennemis, & même contre leurs ſujets quelquefois rebelles, eſt ſouvent interrompu par le détail de leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde. Les épiſodes qu'elles fourniſſent à l'Hiſtorien, auroient été

plus agréables, s'ils venoient moins fréquemment couper le fil de l'Hiſtoire : mais tel eſt apparemment le défaut inſéparable d'un Abrégé dont la Chronologie forme le tiſſu & dirige la marche.

Au ſujet de ces conquêtes dans le Nouveau-Monde, recueillons une obſervation de l'Auteur. » Toutes » les expéditions, *dit-il*, qui ont » procuré à l'Eſpagne deux Em- » pires & trente Provinces en Amé- » rique, ne coûterent jamais un » ſol au Roi. Des Particuliers ten- » toient la fortune à leurs dépens. » Un heureux ſuccès les mettoit-il » en poſſeſſion du Gouvernement » des pays conquis ? Le fruit de » leurs travaux appartenoit à la » Cour. Etoient-ils malheureux ? » Ils perdoient leurs biens, ſans » obtenir aucun dédommagement » de la part du Miniſtère. Si l'amour » de la patrie eût ſeul animé leur » courage, on pourroit les regar-

» der comme autant de Héros. « L'Auteur répand, dans son Ouvrage, quantité d'autres réflexions politiques & œconomiques, dont un Lecteur sage & intelligent peut s'occuper avec fruit.

La Reine Isabelle mourut en 1504, âgée de 54 ans. Par son Testament, Jeanne sa fille aînée & Charles de Luxembourg son petit-fils furent appellés à la Couronne : mais attendu le dérangement d'esprit de Jeanne, le Roi Ferdinand étoit institué Régent & Administrateur de la Monarchie, jusqu'à ce que le Duc de Luxembourg eût atteint la 20[e] année de son âge. » Isabelle, *dit M. Desormeaux*, est sans contredit la Reine » & la femme la plus accomplie » dont il soit parlé dans l'Histoire.*

---

* Il suffiroit peut-être de dire *une des plus accomplies*, pour ne pas juger d'un trait de plume toutes les grandes Reines

» Aux graces & aux agréments de
» son sexe, elle joignoit la gran-
» deur d'ame d'un Héros, la poli-
» tique profonde & adroite d'un
» habile Ministre, les vuës d'un
» Législateur, les qualités brillan-
» tes d'un Conquérant, la probité
» d'un bon Citoyen, l'exactitude
» du plus intégre Magistrat, un
» amour tendre pour le genre hu-
» main, en un mot, toutes les
» vertus qui immortalisent les
» grands Rois. On lui reproche
» d'avoir été fière, dure, ambi-
» tieuse, & jalouse à l'excès de son
» autorité. Quoiqu'elle aimât son
» mari, elle eut avec lui de fré-
» quents démêlés au sujet de la
» Castille, dont elle s'étoit réservé
» le Gouvernement..... Au reste,
» *continue l'Historien*, ses défauts
» même furent aussi utiles à sa

& toutes les femmes de mérite dont parle l'Histoire.

» patrie que ses vertus & ses ta-
» lents. Il falloit une Reine de
» ce caractère, pour humilier les
» Grands, sans les révolter; pour
» conquérir Grenade sans attirer
» toute l'Afrique en Espagne; pour
» détruire les vices & les scélérats
» de son Royaume, sans exposer
» la vie & la fortune des gens de
» bien. « Dans ce beau portrait, on comprend apparemment, sous l'expression générale de *vertus*, l'esprit de Religion & la piété dont Isabelle fut animée toute sa vie. Les Historiens d'Espagne, & Ferreras en particulier, insistent bien plus particulièrement sur ces qualités si essentielles à la beauté d'un Tableau.

Le Roi Ferdinand survécut douze ans à la Reine Isabelle. Notre Historien prétend que, pour *ne point descendre du Trône de Castille*, Ferdinand avoit entrepris d'épouser cette Princesse Jeanne,

qu'on a vuë plus haut renoncer au monde, & embrasser la vie Religieuse dans l'Ordre de Ste Claire: mais Ferreras assûre que les *gens sensés* ont toujours regardé ce conte comme une *calomnie* forgée par les ennemis de Ferdinand. Il épousa en secondes noces Germaine de Foix, nièce de Louis XII. de laquelle il eut un fils qui ne vécut que quelques jours. On voit, dans cette Histoire, le Regne court & peu brillant de Philippe d'Autriche, époux de Jeanne fille de Ferdinand & d'Isabelle. On retrouve Ferdinand maître des affaires, & toujours grand homme durant la minorité de Charles de Luxembourg son petit-fils. M. Desormeaux trace tout-à-fait en grand le caractère de Ferdinand, après avoir rapporté sa mort qui arriva l'an 1516.

Ce portrait, quoique ressemblant à beaucoup d'égards, nous

paroît chargé dans la partie qui concerne les défauts. On dit, par exemple, que Ferdinand étoit *superstitieux*; & c'est le seul trait dont on se sert pour caractériser la Religion de ce Prince. Il y a déja long temps que le Protestant Wicquefort a eu la même pensée, & l'a dite au Livre I[er] de son *Ambassadeur*. Le P. d'Orléans, dans ses Révolutions d'Espagne, a rapporté le sentiment de cet Auteur; mais il s'est bien donné de garde de l'adopter sans correctif, il l'a même réfuté par l'évidence des faits, par le zèle que Ferdinand témoigna toujours pour les établissements de piété, pour le choix des Ministres de la Religion &c. Il nous semble que l'Auteur de l'Abrégé, suivant assez volontiers les traces du P. d'Orléans, pouvoit bien ne s'en pas écarter dans un point qui intéresse la mémoire d'un très-grand Prince.

D'autres nuances du portrait de Ferdinand pourroient nous fournir encore des critiques, sur-tout ce mot que M. Desormeaux a copié du P. d'Orléans : *Ferdinand étoit jaloux* (d'Orléans dit *ennemi*) *de tous les grands hommes, parce qu'il vouloit être le seul.* Cette observation est-elle bien vraie ? Et si Ferdinand avoit eu le foible de vouloir être le *seul grand homme*, auroit-il formé, choisi, employé tant d'hommes illustres qui ont fait la gloire de son Regne ? Le P. d'Orléans ajoûte encore ici un correctif : c'est que Ferdinand *préféroit l'intérêt de l'Etat à ses ressentiments particuliers*, & que, par cette raison, il nomma, en mourant, Ximenès *Régent du Royaume.* Peut-être que notre Auteur prétend aussi reconnoître l'équité (du moins politique) de Ferdinand, en disant beaucoup de bien de Ximenès. *C'étoit*, dit-il,

le plus grand homme & le meilleur Citoyen qu'eut produit l'Eſpagne : on vit en lui *un ſimple Particulier* faire *plus de bien à la patrie, que tous les Rois qui avoient gouverné.*

L'Hiſtoire de Charles-Quint eſt trop connue pour que nous ſuivions ici ſon Hiſtorien. Nous tranſcrirons ſimplement quelque choſe des pages 403 & 404 de ce troiſième Volume. Après l'abdication de cet Empereur & Roi d'Eſpagne, on fait ces réflexions. » A » ne juger de la grandeur des Rois » que par l'éclat de leurs actions » plutôt que par le bien qu'ils ont » fait à l'humanité, Charles-Quint » doit être regardé comme le plus » grand homme de ſon ſiècle. Son » activité infatigable, ſon application aux affaires, la profondeur » de ſa politique, la vaſte étendue » de ſon génie, ſon ambition & » ſes ſuccès le rendent, en quelque » ſorte,

» sorte, comparable à Jules-César.«
De-là l'Auteur entre dans le parallèle de ces deux Héros, & tout le morceau est terminé par ces contrastes qui ne sont que pour Charles-Quint. » Sevère & indulgent, grave & caressant, modéré, & équitable, ouvert & » dissimulé, libéral & œconome; » ses vertus n'égalerent pas ses talents, mais ses défauts furent » tous relatifs à son ambition, » excepté la colère qui le transporta plus d'une fois au-delà des » bornes qu'un homme & sur-tout » un Roi doit se prescrire. «

TOME IV. C'est l'Histoire des Rois d'Espagne, Philippe II. III. IV. & des Rois de Portugal, leurs contemporains. Depuis 1556 jusqu'en 1664, où finit ce Volume, l'Europe ne se contenta pas de ses propres guerres, & de toutes les calamités qui en étoient la suite: elle envoya ses habitants s'enri-

chir & s'entre-détruire dans toutes les parties du monde. Les Mers & les Continents servirent de théâtre à la cupidité, aux rivalités, aux haines nationales. Le Nouveau-Monde, teint du sang de l'Ancien, fut comme vengé de l'avarice des Conquérants, qui avoient ravagé & dépeuplé ces terres inconnues & tranquilles durant tant de siècles. L'or des Indes vint refluer dans nos Contrées, il fournit aux besoins des Potentats, il donna des secours pour les armements de Terre & de Mer; mais, en même temps, il enleva des Cultivateurs aux campagnes, il fomenta le luxe des Villes, il corrompit les mœurs, il bannit la paix de presque toutes les sociétés.

Ce siècle fut néanmoins fécond en grands Rois, en grands Politiques, en grands Généraux; & il vit naître aussi de grands exploits, de grands évènements, de grandes

révolutions. Tous ces objets ſont retracés dans cette Hiſtoire. Le ſtyle de l'Ouvrage, quoique toujours laconique, s'éleve au ton de la matiere qu'on embraſſe : la force des penſées & l'énergie des expreſſions ſemblent croître dans la même proportion que les ſujets qu'on eſt obligé de traiter.

Après avoir ſuivi Charles-Quint dans la retraite où cet Empereur *enſevelit ſes projets, ſon ambition & ſa grandeur*, M. Deſormeaux s'attache à Philippe II. qu'il conduit devant S. Quentin. Ce Monarque y remporte une grande victoire, dont il ne ſait pas profiter. Philippe ſe montra rarement à la tête de ſes troupes, mais il avoit le talent de trouver d'excellents Généraux pour les commander. Ce n'étoit pas un Héros guerrier, mais un génie capable de porter par-tout le feu de la guerre. Ses tréſors lui ſervoient

à susciter des ennemis domestiques & étrangers aux Puissances dont il étoit jaloux. Du fond de son Cabinet, il formoit d'immenses projets, il donnoit le mouvement à tout. Nuls détails ne lui échappoient : *le génie, le caractère, les loix des différentes Nations soumises à son Empire, lui étoient toujours présents à l'esprit. Tout ce qui se passoit, soit dans ses Etats, soit dans ceux de ses voisins, parvenoit rapidement à sa connoissance.*

Voilà de grands traits & beaucoup de belles qualités ; mais, suivant la remarque de notre Auteur, Philippe II. se mit dans la tête des *projets chimériques* & préjudiciables à ses propres intérêts. En voulant démembrer la France par les factions que son argent y entretenoit, il laissa *entamer son patrimoine*, & couper bien des sources d'où cet argent

couloit dans ſes coffres. La conquête qu'il fit du Portugal, ne le dédommagea pas de ce qu'il perdit dans les Pays-Bas. Il affoiblit ſes forces en Eſpagne, pour s'enrichir en Amérique ; & les richeſſes qu'il tira de ce Nouveau-Monde, n'empêcherent pas qu'il ne mourût accablé de dettes. Ce Prince eut un grand zèle pour la Foi de ſes Ancêtres ; mais on ne peut dire abſolument & ſans reſtriction, comme fait M. Deſormeaux, que, *ſans ſes tréſors & ſes travaux, la Religion Catholique auroit pu être détruite.* Eh! la *Religion Catholique*, qui eſt la Religion établie par Jeſus-Chriſt, peut-elle être *détruite?* N'a-t-elle pas des promeſſes qui garantiſſent ſa durée juſqu'à la fin du monde?

Sous Philippe III. qui regna depuis 1598 juſqu'en 1620, il y eut aſſez d'évènements, ſur-tout en Flandres où l'on vit le fameux

ſiège d'Oſtende. Il y eut aſſez de manèges politiques, de négociations, d'intérêts compliqués, mais toujours peu d'éclat de la part du Monarque. Philippe étoit un Prince humain, pieux, de mœurs très-pures; mais il n'avoit ni les connoiſſances de ſon père, ni l'activité de ſon ayeul : il ne ſavoit pas allier les vertus royales avec les qualités de l'homme de bien.

Son fils Philippe IV. poſſédoit un fond de génie & de talents, qui auroient dû faire le bonheur des peuples. Cependant » l'Hiſtoire, » dans ſes faſtes, ne fait preſque » pas mention d'un Regne qui ait » été auſſi funeſte que celui de » Philippe IV. Pendant toute ſa » durée de quarante-quatre ans, » le Temple de Janus ne fut pas » fermé un ſeul jour. Qu'à ce mal» heur, le premier de tous, on » joigne la dépopulation, la ſtéri-

» lité de la terre, l'indigence, le » découragement, la perte de 20 » batailles, le ſoulevement des » peuples, la révolte entière d'un » beau & vaſte Royaume (le Portugal,) la ceſſion de pluſieurs » Provinces ; on avouera que jamais l'Eſpagne ne fut plus malheureuſe depuis l'invaſion des » Maures. « Notre Auteur explique les cauſes de ces déſaſtres ; il ſe plaint, d'un ton plein de ſentiment & d'intérêt, de l'état d'humiliation où tomba pour-lors l'Eſpagne, malgré *ce caractère ſi élevé,* qu'on ne peut méconnoître dans cette Nation *reſpectable.* Les détails n'échapperont point au Lecteur ; & l'on fera une attention particulière au portrait de Louis de Haro que *Nul Miniſtre*, dit notre Auteur, *n'a égalé en probité, en bienfaiſance, en déſintéreſſement, en amour pour la patrie.* Nous remarquons que M. Deſormeaux

trace ſouvent ſes éloges d'une manière excluſive, c'eſt-à-dire qu'il ne laiſſe pas même la liberté de mettre les autres grands hommes à côté de ceux qu'il entreprend de louer : c'eſt un petit défaut. Les ſiècles ſont bien étendus, le nombre des perſonnes de mérite en tout genre eſt bien conſidérable ; & ceux qui liſent l'Hiſtoire, ſont bien aiſes de pouvoir comparer, apprécier, juger les hommes. Dans ce Volume, les commencements de Louis XIV. ſont préſentés ſous un point de vuë très-brillant. C'eſt un des plus beaux endroits de l'Ouvrage.

Tome V. Il faudroit un Article entier de ces Mémoires pour rendre compte des évènements qu'on raconte ici. Le Regne de Charles II. ne fut encore qu'un tiſſu de malheurs pour l'Eſpagne ; mais il prépara l'ordre de ſucceſſion que nous voyons aujourd'hui. Le

fameux Teſtament du 2. Octobre 1700, porta ſur le Trône un petit-fils de Louis XIV. & détruiſit pour toujours les haines & les rivalités qui avoient partagé ſi long-temps la France & l'Eſpagne.

En terminant le Regne de Charles II. & avant que de paſſer aux Bourbons, l'Auteur *trace les cauſes de la décadence de la Monarchie* Eſpagnole, *& l'état des Sciences, des Lettres & des Arts en Eſpagne ſous les Rois Autrichiens :* deux grands morceaux qu'on lit avec beaucoup de plaiſir. Nous ne citerons du ſecond que le trait ſuivant : » Le beau ſiècle » de l'Eſpagne, le ſiècle fécond en » beaux génies, on le compte de- » puis la fin du Regne de Charles- » Quint juſqu'au milieu de celui » de Philippe IV. C'étoit à Phi- » lippe II. avide de puiſſance & de » gloire, qu'étoit duë celle de voir » ſa patrie plus éclairée. On lui

» doit la juſtice d'avoir favoriſé
» de tout ſon pouvoir les Sciences,
» les Lettres & les Arts. C'eſt ſous
» lui & ſous ſon fils que l'Eſpagne
» compta le peu d'excellents Ar-
» tiſtes qu'elle a fournis. C'eſt le
» ſiècle de ſes meilleurs Hiſtoriens,
» de ſes plus profonds Légiſtes,
» de ſes plus célèbres Ecrivains
» Aſcétiques, de ſes Théologiens,
» de ſes plus fameux Poëtes, d'une
» infinité d'Auteurs de petits Ro-
» mans, appellés *Nouvelles* : genre
» dans lequel les Eſpagnols ſur-
» paſſent toutes les autres Nations.
» Enfin tous les plus grands hom-
» mes de l'Eſpagne, dans la Guerre,
» la Marine, la Politique, parurent
» en même temps que ſes Ecri-
» vains. «

Le Regne de Philippe V. eſt
eſt fort détaillé ; le caractère de
ce Prince bien pris ; l'Eſpagne ſous
ſon ſucceſſeur Ferdinand VI. pré-
ſentée ſous ce point de vuë de

prospérité & de gloire, dont toute l'Europe est témoin. On trouve ici de temps en temps, selon le cours des années & des affaires, les portraits de ceux qui ont le plus figuré sous ce Regne; comme de la Reine, premiére épouse de Philippe V; de M. Orri, chargé des Finances de ce Monarque; du Cardinal Alberoni, & de son génie aussi ferme qu'entreprenant; de Patinho, *le Colbert & le Louvois d'Espagne;* du jeune Roi Louis I. *en qui l'Espagne croyoit voir son Titus, &c.* sans compter les Princes & les grands Hommes étrangers que l'Auteur n'oublie pas.

Nous croyons, en général, qu'il y a de l'exactitude dans cet Abrégé, quoique nous n'en garantissions ni tous les faits, ni tous les portraits, ni toutes les réflexions, ni toutes les critiques, ni toutes les expressions qu'on y emploie.

Il faudroit même le retoucher en quelques endroits, & donner une meilleure Edition.

ARTICLE LI.

JUMONVILLE, Poëme. Par M. Thomas, P. E. L'V. D. P. (*In*-8°. pag. 80.) *A Paris, chez Hérissant, rue S. Jacques, &c.*

LA perfidie de Pâris & l'injure faite à la Grèce ont donné naissance au plus ancien Poëme épique. Le plus moderne (celui que nous annonçons) a pour objet la fureur des Anglois, & l'attentat commis contre toute la Nation Françoise, représentée par le Sieur de Jumonville son Envoyé. Ces deux exemples, l'ancien & le nouveau, ne prouvent pas que les Poëtes aiment à choisir leurs sujets dans la méchanceté des hommes;

ils prouvent ſeulement qu'à l'occaſion de la méchanceté des hommes, les Poëtes donnent des leçons au monde. Depuis Homère ces Meſſieurs s'attribuent ce privilège, & il y a certainement preſcription.

Si Jumonville avoit été du temps des Héros de la Grèce, il figureroit autant qu'Ulyſſe, Diomède, Neſtor & les autres Illuſtres qu'Homère a chantés; il auroit au deſſus d'eux l'excellence de ſa cauſe & ſes malheurs. Voilà ce que c'eſt que l'Antiquité Poëtique, & les hommes de l'Iliade. L'Antiquité imprime du reſpect, & les hommes de l'Iliade *ont quinze pieds de haut*, comme le diſoit ſi bien M. Bouchardon.

Cependant; pour profiter du Poëme de M. Thomas qui ne chante qu'un Héros de cinq ans, il faut nous rappeller toutes les circonſtances de l'aſſaſſinat du Sieur

de Jumonville. Les Anglois uſurpoient, en 1753, les terres de la domination Françoiſe ſur les bords de l'Oyo, ils y bâtiſſoient un Fort, & ils prétendoient pouſſer plus loin leurs quartiers, leur commerce, leurs entrepriſes contre notre Canada. Le Commandant François leur députe le Sieur de Jumonville, accompagné de trente hommes : c'étoit, comme chez les Romains, un de ces Officiers publics, qu'on appelloit *Féciaux*, & qu'on envoyoit ſur la frontière, pour ſavoir ſi les Puiſſances voiſines vouloient la paix ou la guerre.

Non-ſeulement cet Envoyé, mais toute ſon eſcorte, étoit ſous la protection du Droit des Gens. Liſez la Loi *Julia*, qui déclare poſitivement que l'Ambaſſadeur & tous ſes Aſſociés ſont inviolables. Il peut ſe faire que les Anglois du Fort de la *Néceſſité* ſur l'Oyo

n'eussent pas lu la Loi *Julia* ; mais ils n'ignoroient assûrément point le principe de toutes les Nations qui s'accordent à regarder tout Envoyé & ceux qui l'accompagnent comme des gens *hors du territoire où se fait la guerre*. Si ces Anglois de l'Oyo n'avoient pas la moindre idée de ces régles aussi anciennes que le monde, ils étoient plus barbares que les Iroquois & les Hurons. Ceux-ci, en effet, frémirent à la nouvelle de l'attentat commis contre Jumonville. Cet Officier, qui n'avoit à la main que les dépêches de son Général, & qui ne portoit que des paroles de paix, est assassiné avec huit de ses gens ; tous les autres sont mis aux fers, & il n'échappe au malheur commun qu'un Sauvage, pour en porter la nouvelle au Commandant François que Jumonville représentoit, comme le Commandant lui-même agissoit

au nom de ſon Roi, & pour les intérêts de toute ſa Nation.

Quand les Tyriens eurent violé le Droit des Gens; en faiſant précipiter d'une tour les Envoyés d'Alexandre, ce Prince réſolut la perte de cette Ville ſuperbe, & il exécuta ſa réſolution avec des travaux immenſes & des dépenſes infinies. C'eſt que, durant toutes ſes expéditions, tant contre les Perſes que contre les Indiens, ce qui le courrouça le plus, ce qui lui parut mériter la plus authentique vengeance, ce fut la férocité des Tyriens, leur mépris pour les Loix même de la Nature, ſans compter l'exemple déteſtable qu'ils donnoient à toutes les Nations.

Les Anglois des bords de l'Oyo étoient auſſi coupables que les Tyriens. Nos généreux François revenus en force contre le Fort de la *Néceſſité*, l'ont attaqué, pris & démoli; mais les aſſiégés qui mé-

ritoient tous d'être livrés, comme du temps de l'ancienne Rome, à ceux dont ils avoient violé les Droits & la Majeſté, ces hommes teints encore du ſang de Jumonville & de ſes compagnons ont obtenu leur liberté & les honneurs même de la guerre.

Procédé de modération & de ſageſſe politique, qui doit encore tenir ſon rang dans les faſtes de l'humanité. Mais le Poëte qui, dans les grands crimes, voit toujours Néméſis & les Furies, qui charge ſes portraits pour leur donner plus de ſaillie, ſe trouve gêné par une capitulation pacifique : il a le fer & le feu à la main, il eſt prêt à faire tomber les carreaux du Ciel, & à ouvrir les entrailles de la terre pour détruire & anéantir les méchants : comment arrêteroit-on ſon enthouſiaſme, & quel ſeroit d'ailleurs le dénouement de ſa Pièce ? comment ſe termineroit

la cataſtrophe de ſon ouvrage ? Il faut finir avec éclat, ſans quoi il vaudroit mieux ne pas commencer.

M. Thomas, Auteur de ce Poëme, ne s'arrête donc point ici à la rigueur hiſtorique des évènements. » Selon l'Hiſtoire, *dit-il*, » les François ſont entrés dans le » Fort par capitulation ; ils ont » même traité les Anglois avec les » plus grands égards, comme s'ils » euſſent été encore en paix avec » eux. Dans le Poëme, au contraire, » ils ne ſont animés que des mou- » vements de la vengeance, ils » combattent avec autant de fu- » reur que d'intrépidité pour punir » les aſſaſſins de Jumonville ; & » après en avoir fait périr un grand » nombre par le fer & la flamme, » ils chargent les autres de chaî- » nes ſur les débris de leurs mu- » railles. «

Il y a encore d'autres petits

changements dans le cours de ce Poëme, ſans compter quelques machines poëtiques que l'Auteur met en œuvre. Nous allons rendre compte du fond de l'Ouvrage vraiment eſtimable, quoiqu'il ne ſoit peut-être pas parfait. Eh! qui nous donnera, dans notre Langue, un Poëme épique ſans défaut?

Ce que nous avons dit juſqu'ici, fait voir que M. T. explique, dans une Préface, ſon ſujet & ſes procédés d'Auteur. Il faut la lire comme ſervant à l'intelligence du Poëme, & comme écrite avec goût, quoiqu'on pût y deſirer auſſi quelque choſe de ce coloris poëtique, qui ne pourroit qu'annoncer favorablement un Ouvrage tel que celui-ci.

Ce Poëme eſt en quatre Chants, & l'on ne peut y méconnoître la marche de l'Epopée. Car c'eſt le récit d'une action grande, illuſtre, intéreſſante; ſavoir, la vengeance

tirée des Anglois, parce qu'ils ont violé le Droit des Gens en la perſonne de M. de Jumonville. La mort violente de cet Officier eſt le nœud du ſujet, & la victoire des François ſur les Anglois, avec la démolition du Fort de ces derniers, en eſt le dénouement.

Il y a bien plus d'hiſtorique que d'allégorie dans ce Poëme; mais on ſait que l'allégorie n'eſt pas eſſentielle à l'Epopée, & que des ſujets vrais peuvent occuper les ſucceſſeurs d'Homère & de Virgile, pourvu qu'ils faſſent un bon choix, qu'ils ſachent employer le merveilleux, donner de la grandeur à leurs images, & revêtir tout de la beauté du ſtyle. Si cependant on entendoit par allégorie une inſtruction qui fût comme le réſultat de l'action épique, cette partie ou cet avantage ne manqueroit pas ici: car on voit clairement que c'eſt l'ambition des Anglois

& l'oubli des Loix qui ont donné lieu au meurtre de Jumonville.

Quant au merveilleux, quoiqu'il ne puiſſe être auſſi répandu dans un trait d'hiſtoire que dans un ſujet feint, on ne le perd pourtant pas de vuë dans ce Poëme, & nous en citerons quelques traits. L'Auteur fait plutôt intervenir les Paſſions perſonnifiées & les attributs de la Nature revêtus de caractères ſenſibles, qu'il n'emploie les Divinités proprement dites. Il parle de Bellone, de Mars, de la Diſcorde, du Démon des combats, de Némeſis, & une fois ſeulement il fait apparoître l'ombre de Jumonville. Or toutes ces choſes ne prouvent pas qu'il emploie la Mythologie Payenne : ce ne ſont que les termes de cette Mythologie qu'il fait ſervir à ſes portraits. Venons aux détails.

Le début n'eſt pas tant la propoſition du ſujet, comme dans la

plûpart des Poëmes épiques, qu'un tableau des malheurs de la guerre. Le Poëme ne commence, à proprement parler, qu'au 63e Vers.

Sensible aux longs malheurs qui désoloient la terre,
Louis avoit fermé les portes de la guerre.
Le Soldat désarmé, cultivant les guérets,
Moissonnoit dans son champ les trésors de Cerès.
La rouille dévorante émoussoit les épées,
Que du sang des humains Bellone avoit trempées,
Et du Dieu des combats les redoutables traits
Dormoient dans le silence, entassés par la paix.

Mais la paix vainement suspendoit les allarmes;
L'Anglois toujours féroce, est rebelle à ses charmes.

Ce peuple impérieux, fier ennemi des Loix,
Esclave sous Cromwel, & tyran sous ses Rois,
Qui tout couvert du sang des plus nobles victimes
N'a dû sa liberté qu'à deux cents ans de crimes,
Prétend forger des fers aux autres Nations,
Respire encor le meurtre & les divisions.

La suite du premier Livre comprend la description de la Nouvelle-France, de l'Oyo, de l'entreprise des Anglois sur nos possessions, avec le portrait des deux frères Mrs Devilliers & Jumonville.

Deux illustres Mortels, Devilliers, Jumonville,
Arrosoient de leur sang cette rive stérile.

Sages dans les conſeils, hardis dans les combats,
Le bruit de leurs exploits voloit dans ces climats.
Iſſus du même ſang, nés de la même mère,
Leur bouche s'appelloit du tendre nom de frère.
Leurs cœurs étoient unis : ils reſſentoient tous deux
De la vive amitié les tranſports vertueux ;
Et ces nœuds qui formoient la chaîne la plus pure,
Avoient encore ſerré les nœuds de la nature.

Ne trouvera-t-on pas un peu de longueur dans ces ſix derniers Vers, dont le ſens unique eſt qu'ils étoient *frères & bons amis ?* Il y a pourtant du beau dans ce portrait, & la ſuite ne doit pas être oubliée.

Dans

Dans le même berceau, ſous le même lambris,
Tous deux, dans leur enfance, avoient été nourris.
Lorſqu'enſuite le temps & l'ardente jeuneſſe
De leurs membres nerveux eût formé la ſoupleſſe,
Ces deux Héros, unis dans leurs amuſements,
S'occupoient à dompter des courſiers écumants.
Aux hôtes des forêts leurs bras faiſoient la guerre,
Ils apprenoient enſemble à lancer le tonnerre.
Tous deux briguant l'honneur d'affronter les hazards,
S'étoient le même jour conſacrés au Dieu Mars,
Et ſous de nouveaux cieux, ſur des rives nouvelles,
Jaloux de moiſſonner des palmes immortelles,

Tous deux fuyant enſemble un indigne
repos,
De la Mer orageuſe avoient franchi les
flots.

On voit bien que ce morceau eſt imité de l'Hiſtoire d'Euryale & de Niſus au IX^e^ Livre de l'Enéïde. M. Thomas donne auſſi à la mère de ces deux Officiers les ſentiments de la mère d'Euryale, excepté que la premiére les manifeſte, au départ de ſes enfants, au-lieu que la Dame Troyenne ne paroît ſur la ſcène qu'après la mort de ſon fils.

Le ſecond Chant contient l'ambaſſade & la cataſtrophe de Jumonville. Sa harangue aux Anglois eſt fort bien. Si l'on y remarque des termes flatteurs pour ces redoutables ennemis, & ſi ce ſtyle paroît fort différent des autres endroits du Poëme, où la Nation Britannique n'eſt guères ménagée,

c'eſt que la rupture n'étant encore ni conſommée, ni juridique, dans le temps de la députation, Jumonville a dû tempérer les reproches, & témoigner des égards. Voici quelques traits de ſon Diſcours :

Illuſtres Ennemis, appuis de l'Angleterre,
Citoyens dans la paix, Héros pendant la guerre,
Que le Ciel avec nous fit Rois dans ces climats,
Je ne viens point ici, Miniſtre des combats,
Dans un ſang généreux tremper mes mains cruelles,
Et vuider par le fer nos diſcordes nouvelles.
D'un miniſtère ſaint revêtu par les Loix,
Des auguſtes Traités je réclame les Droits,

Chaque Etat en naiſſant eut ſes bornes
preſcrites,
La Nature a pris ſoin de fixer nos
limites :
Ces ſauvages rochers entaſſés juſqu'aux
Cieux
Ont ſervi de barrière à nos communs
Ayeux,
Et de tous les Traités l'uniforme lan-
gage
Des mains de la Nature a confirmé
l'ouvrage.
Cependant votre audace a franchi ces
remparts ;
L'Oyo voit ſur ſes bords flotter vos
étendarts, &c.

Il y a, dans ce même Chant, un contraſte frappant de la ſimplicité & de la droiture des Sauvages avec la perfidie des Anglois. Il y a une deſcription très-remarquable de la courſe du Sauvage, qui va porter au Commandant François la nouvelle du malheur

de Jumonville. Enfin le choix fait par ce Commandant de M. Devilliers, pour aller venger ſon frère, eſt auſſi un morceau de ſentiment.

Dans le troiſième Chant, les François marchent au Fort des Anglois. L'ombre de Jumonville apparoît dans l'état le plus lugubre, & excite les premiers à la vengeance. Quels tranſports dans M. Devilliers à l'apparition du Spectre! quelle fureur dans les Soldats & dans les Sauvages! quels gémiſſements à la vuë des cadavres encore répandus dans la campagne! Après bien des lamentations,

Tout-à-coup Devilliers : » Quoi
» nous verſons des larmes!
» Nous François, nous Guerriers, nous
» qui portons des armes!

» Nous pleurons ! & l'Anglois qui cauſe
» nos tourments ;
» Inſulte avec orgueil à nos gémiſſe-
» ments ;
» Nous pleurons ! N'avons-nous que
» des pleurs à répandre ?
» O mon frère ! eſt-ce là ce qu'exige ta
» cendre ?
» Une oiſive pitié doit encor t'irri-
» ter,
» C'eſt un tribut de ſang qu'il faut te
» préſenter.
» Allons, braves Amis, &c.

Le dernier Chant préſente l'attaque du Fort, la défaite des Anglois, la démolition de leurs remparts, la captivité de leurs Guerriers. On ajoûte, comme une ſuite de la vengeance des Cieux, les autres revers qu'a eſſuyés cette Nation, ſoit en Amérique, ſoit dans l'Inde, ſoit en Europe. Nous

craignons pourtant bien que ces fiers Ennemis ne s'en rapportent pas, pour prendre des inclinations de paix, aux Descriptions pathétiques de M. Thomas. Mais celui-ci remplit son objet ; & il finit par ces quatre Vers, qui sont comme la maxime de Morale qu'on tire de toute cette action épique.

Ainsi des Dieux vengeurs la justice éternelle
Terrasse des Méchants l'audace criminelle.
Fléau de l'univers, ô peuple ambitieux,
Crains le bras des Mortels & la foudre des Dieux.

Ce Poëme est, à tout prendre, un fort bon Ouvrage, & ne peut que faire honneur à celui qui nous le donne. Si le mer-

veilleux y étoit plus répandu; si certains morceaux de détail étoient un peu moins longs, si quelques Vers (en petit nombre pourtant) avoient plus d'harmonie ou de naturel, la pièce seroit probablement parfaite. Nous desirons que cette Muse fasse encore de plus grands efforts, & se ménage de plus grands succès.

ARTICLE LII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ON a rendu public le Discours prononcé par M. l'Evêque de Valence, à la présentation du Corps & du Cœur de S. A. S Madame la Duchesse d'Orléans, dans l'Eglise du Val-de-Grace sa sépulture. Nous avions peu de modèles en ce genre. Ces sortes d'Eloges n'ont d'ordinaire qu'un moment d'existence, & disparoissent avec la pompe funèbre qui les accompagne. Cependant il est à propos que ceux qui excellent dans les autres parties de l'Eloquence Chré-

tienne, ne dédaignent pas de fixer l'idée du beau par rapport à celle-ci : & c'eſt l'obligation que nous avons à M. l'Evêque de Valence.

Son Diſcours réunit le double mérite & de la vérité pour le fond des choſes, & de l'agrément pour la manière de les préſenter. Voici d'abord le portrait des qualités perſonnelles de la Princeſſe. » Ornée de toutes les graces de » la nature, elle ſeule ne s'en ap- » percevoit pas..... ſûre d'elle- » même, elle n'aimoit à ſe diſtin- » guer que par les qualités de ſon » ame. L'élévation de ſon cœur » répondoit à celle de ſon rang : » elle le ſoûtenoit avec dignité, & » ne le faiſoit ſentir qu'en le ren- » dant aimable aux autres. Noble, » généreuſe, bienfaiſante, elle » avoit toujours les mains ouver- » tes. Son inclination étoit de ré- » pandre : ſa manière de donner » relevoit le mérite de ſes dons :

» elle multiplioit ses libéralités
» par les graces qu'elle y mettoit.
» Quel agrément n'avoit-elle pas
» le talent de répandre dans la
» société ? Les charmes & le natu-
» rel de sa conversation en écar-
» toient le dégoût & l'ennui : on
» en sortoit content d'elle & de
» soi-même. «

Il faut intéresser la Religion dans une cérémonie qui, sans ce grand objet, ne seroit qu'un spectacle, ou tout-au-plus l'occasion de quelques pensées philosophiques sur la vanité des grandeurs de la terre. M. l'Evêque de Valence saisit à propos les sentiments religieux, dont la Princesse a donné des marques éclatantes dans le cours de sa longue maladie. » Avec
» quel courage n'avoit-elle pas de-
» mandé les Sacrements de l'E-
» glise ? Avec quel appareil &
» quelle pompe ne voulut-elle
» pas les recevoir ? Ce fut comme

» une eſpèce de triomphe qu'elle
» voulut préparer à la Religion au
» milieu du peuple innombrable
» de cette grande Ville &c. «

La mort des Princes vertueux édifie les Peuples ; mais en les édifiant, elle les inſtruit, elle les pénètre d'une crainte ſalutaire ; elle leur apprend à redouter les jugements de Dieu. » Son ame, *dit le Prélat en réfléchiſſant ſur l'éternité*, » a paru devant Dieu : quel
» eſt à préſent ſon ſort éternel ? . . .
» Ténébres profondes qui la dé-
» robent à nos yeux ! Nous n'y
» pouvons penſer ſans frayeur :
» tremblons ſur nous-mêmes, &
» adorons en ſilence la main toute-
» puiſſante qui l'a frappée. *Mais ſi*
» les jugements de Dieu *ſont terri-*
» *bles, & plus terribles encore pour*
» *les Princes de la terre*, il n'en eſt
» pas moins pour eux le Dieu des
» miſéricordes. C'eſt un *Dieu bon*,
» un Dieu infiniment bon : la bonté

» est le premier de ses attributs.
» C'est *le Dieu de la clémence &*
» *du pardon*, & qui aime à être
» appellé, dans les Ecritures, *le*
» *Dieu de nos espérances*. «

M. de Valence joint à l'Eloge de la Princesse, celui de Madame la Duchesse de Modène qui présidoit à cette pompe funèbre; celui de feu M. le Duc d'Orléans, Régent, père de Madame de Modène; celui d'Anne d'Autriche, trisayeule de Madame la Duchesse d'Orléans par son époux, & Fondatrice du Val-de-Grace; celui de Louis XIV. *dont la naissance, le regne & la mort ont été une continuité de merveilles*; enfin celui de Monseigneur le Duc d'Orléans, *si digne des plus longs jours par la noblesse, la bonté & la magnificence de son cœur.*

A la fin de ce Discours est un Mandement fort court & fort touchant, par lequel le même Prélat

ordonne, dans ſon Diocèſe, des Prières pour l'ame de la même Princeſſe. *Tout cet Imprimé ſe trouve à Paris chez divers Libraires.*

M. Pingré, *de l'Académie Royale des Sciences, nous communique cette Note pour ſervir de Supplément à ſa Lettre inſérée dans ce Volume, Article XLV.*

La Comète paroît, elle eſt vers 24 degrés du Verſeau, avec 3 à 4 degrés de latitude Septentrionale. Elle a paſſé en ſon Périhélie vers la nuit du 10. au 11. Mars. Le 11. de ce mois, ſa diſtance à la Terre ſera égale à la moitié de celle de la Terre au Soleil : le 14. cette diſtance ſera réduite à deux cinquièmes, & le 18. à un quart. On ceſſera de la voir le 20. Elle reparoîtra le 27. ou le 28. au plus tard vers 11 heures du ſoir. On continuera de la voir les ſoirs juſques vers le 10. Mai à la vuë ſimple,

& bien plus long-temps avec les inſtruments.

Ce 2. Avril.

Avis au Public.

Les Libraires aſſociés à la nouvelle Edition du *Dictionnaire de Moreri*, propoſé par ſouſcription, donnent avis au Public, que Lundi prochain 9. du préſent mois d'Avril 1759. ils diſtribueront aux Souſcripteurs les ſix premiers Tomes de cet Ouvrage, ſuivant l'Avis qui en a été publié lors de l'ouverture de la ſouſcription.

Les perſonnes qui voudront retirer les Volumes, ſont priées de s'adreſſer à celui des Libraires, chez lequel ils ont levé leur ſouſcription.

Deſcription des trois Formes du Port de Breſt, bâties, deſſinées & gravées en 1757. Par M. Choquet, Ingénieur ordinaire de la Marine. Cet Ouvrage eſt compoſé

d'un Discours ou d'une Explication de 10 pages *grand in-fol.* forme d'Atlas, & de Planches destinées à faire connoître toutes les parties des Formes de Brest. Tous les Marins savent qu'on appelle *Forme* un endroit où l'on construit & où l'on radoube les Vaisseaux. L'Auteur qui a succédé au célèbre M. Ollivier, Constructeur des Vaisseaux du Roi, a parfaitement bien exécuté, dessiné & gravé les travaux qui font l'objet de ces Planches. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'en prendre connoissance autrement que par l'inspection & l'examen de tout l'Ouvrage, qui *se trouve à Brest chez Malassis, & à Paris chez Jombert, rue Dauphine.* Prix 24 l.

Le même M. Choquet a projetté, construit, dessiné & gravé le Bâtiment appellé *Bagne*, destiné au logement des Forçats dans l'Arcenal de la Marine du Roi. Tout le

monde ſait que l'abolition ou réduction du ſervice des Galères laiſſant les Galeriens ſans emploi, on les a tranſportés & attachés au Port de Breſt. C'eſt l'occaſion du Bâtiment qu'on a ordonné au Sr Choquet de diriger & de conſtruire. On en voit les plans, les profils, l'élévation & tous les détails dans trois Planches auſſi de la façon de l'Auteur. Une quatrième Planche repréſente la Boulangerie de l'Arſenal, édifice également bien entendu. On en voit également toutes les parties dans cette Gravure. Prix 8 l.

Dans notre II. Volume d'Avril 1757, nous avons fait connoître l'entrepriſe immenſe du Dictionnaire Hébraïque, qui s'imprime à Avignon par les ſoins d'un très-ſavant Père Carme Déchauſſé, qui n'articule pas ſon nom. Ce Dictionnaire doit comprendre trois Volumes *in-fol.* & le premier

après bien des difficultés, a paru l'année derniére. On nous l'a communiqué au commencement de celle-ci, & nous y avons reconnu qu'il comprend exactement ce qu'on promettoit par le *Proſpectus;* ſavoir, tous les mots Hébraïques & Chaldaïques de l'ancien Teſtament, ranges ſelon l'ordre de l'Alphabet. On voit d'abord les racines, puis les mots mêmes tels que les énonce le Texte, enfin l'interprétation Latine de chacun. Nous avons expliqué aſſez au-long, en Avril 1757, les avantages de ce Léxique; & de quelle manière, dès qu'on ſait lire l'Hébreu, on peut en faire uſage pour expliquer : car les mots s'y trouvent en propre & perſonnelle repréſentation, s'il eſt permis de parler ainſi, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſavoir les tirer des Racines, ou les diſtinguer dans l'ordre des Déclinaiſons, Conjugaiſons &c. On voit combien cette route eſt abrégée, facile, avanta-

geuſe au progrès de la Langue-Sainte. L'Auteur promet deux autres Volumes, dont l'objet eſt pareillement expoſé dans nos Mémoires d'Avril 1757. On peut y recourir, & y revoir le prix de la ſouſcription, qui eſt de 24 liv. pour chaque Volume. *On trouve cet Ouvrage à Paris chez Guillyn, Quai des Auguſtins.*

PRIX propoſé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon. Pour l'année 1760.

L'Académie des Sciences & & Belles-Lettres de Lyon, réunie avec la Société Royale des Beaux-Arts de la même Ville, par des Lettres-Patentes du Roi, enregiſtrées au Parlement, ſous le titre d'*Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts*, s'empreſſe de publier & d'exécuter les intentions de feu M. Jean-Pierre Chriſtin, Secré-

taire perpétuel de la Société Royale.

Ce généreux Citoyen, également eſtimable par ſes talents & par la douceur de ſes mœurs, après avoir donné les preuves les plus conſtantes de ſon exactitude à remplir les devoirs académiques, a voulu laiſſer après lui un monument de ſon zèle pour le bien public, pour l'honneur de ſa Patrie, pour le progrès des Sciences & des Arts.

Il a fondé, par ſon teſtament, le prix annuel d'une *Médaille d'or*, en faveur des Savants qui voudront concourir au travail propoſé & jugé par l'Académie.

Les ſujets, que cette Compagnie annoncera chaque année, auront alternativement pour objet *les Mathématiques, la Phyſique & les Arts.*

Conformément à cet ordre preſcrit par la volonté du Fondateur, l'Académie propoſe, pour le premier Prix de Mathématiques, qui ſera diſtribué à la Fête de S. Louis de l'année 1760, le ſujet ſuivant,

Trouver la figure des pales des rames la plus avantageuſe, & déterminer, relativement à cette figure, la longueur la plus convenable des rames des Galères, celle de leurs parties intérieure & extérieure, & la grandeur de leurs pales.

Toutes perſonnes pourront aſpirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie, tels que les Académiciens ordinaires & les Vétérans. Les Aſſociés réſidants hors de Lyon auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'une manière liſible.

Les Auteurs mettront une deviſe à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même deviſe, avec leurs noms, demeure & qualités. La pièce qui aura remporté le prix, ſera la ſeule dont le billet ſera ouvert.

On n'admettra point au concours les Mémoires dont les Auteurs se feront fait connoître, directement ou indirectement, avant la décision.

Les Ouvrages seront adressés francs de port à Lyon, chez M. Bollioud-Mermet, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de l'Arcenal; ou chez M. le Président de Fleurieu, aussi Secrétaire perpétuel, rue Boissac; ou chez Aimé Delaroche, Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette, qui les fera remettre entre les mains de Mrs les Secrétaires.

Aucun Ouvrage ne sera reçu après le premier Avril de chaque année. L'Académie, dans son Assemblée publique, qui suivra immédiatement la Fête de S. Louis, proclamera la Pièce qui aura mérité les suffrages.

Le Prix est une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Elle sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

Cette *Médaille* ſera délivrée à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part, dreſſée en bonne forme.

TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Avril 1759. II. vol.

ARTICLE XLIV. *La Phyſique des Aibres*, &c. 965
ART. XLV. *Lettre ſur la Comète dont on attend le retour.* 991
ART. XLVI. *Hiſtoire de la République de Veniſe*, &c. Dernier Extrait. 1009
ART. XLVII. *Principes diſcutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques*, &c. (Tomes VII. & VIII.) 1033
ART. XLVIII. *La Science des Poſtes militaires*, ou *Traité des Fortifications de Campagne*, &c. 1060
ART. XLIX. *Coûtume de Normandie*, &c. 1073
ART. L. *Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire d'Eſpagne.* 1090
ART. LI. *Jumonville, Poëme.* 1116
ART. LII. Nouvelles Littéraires. 1137

Errata pour Février.

P. 461, *l.* 19, relâcher la rigueur; *lis.* relâcher quelque chose de la rigueur. *p.* 473, *l.* 16, toutes, *lis.* tous.

Pour Mars.

P. 669, *lig. antép.* abandouner, *lis.* abandonner. *p.* 670, *lig. dern.* plaît, *lis.* plut. *p.* 677, *lig.* 5, on peut, *lis.* on doit. *ibid. l.* 12, dans cet examen, *lis.* dans l'examen de cette Dissertation qui contient plus de cent pages.

Pour Avril, I. vol.

P. 942, *l.* 13, la, *lis.* le. *p.* 958, *l.* 3, des, *lis.* de.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mars 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5194